FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Annuel Règlements 2007 / 2008

HORS SÉRIE
NATATION MAGAZINE
Juin / juillet 2007

www.ffnatation.fr

23 €

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LOUVRE HOTELS
KYRIAD PRESTIGE - KYRIAD - CAMPANILE - PREMIERE CLASSE

TYR

MARSH
Leader Mondial
de la Gestion des Risques

eDF

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION
FFN

Bilan et perspectives

Comme le soulignent les éditoriaux des différentes disciplines, l'année olympique 2008 est à la fois aboutissement et commencement.

Aboutissement de quatre années de travail intense pour que, dés la rentrée de septembre 2008, s'engage sur la base de nouveaux programmes la préparation des Jeux Olympiques de Londres. Quatre années dont le plan fédéral de développement et les résultats de la natation française auront été les grands faits marquants.

Commencement d'un nouveau cycle dans la continuité de cet investissement pour inscrire durablement ces progrès dans le temps.

Les bases nouvelles de l'ENF vont donner à la formation de nos jeunes licenciés le socle sur lequel ils pourront s'appuyer au moment de choisir leur discipline de prédilection.

La labellisation des clubs, si le principe en est accepté par la totalité des acteurs, donnera à chacune de nos associations la place qui lui revient dans le "grand tout" fédéral.

La formation de l'encadrement des clubs au sein des ERFAN pourra s'affirmer enfin comme la clef de voûte de toutes ces grandes réformes.

Le centre aquatique d'Aubervilliers verra le jour pendant cette période et installera définitivement notre Fédération dans la modernité comme le symbole de la nécessité de poursuivre dans la voie d'une vraie politique d'équipements.

Il est donc temps, en cette fin de saison 2007, de mener à leur terme la globalité des réflexions qui conduiront toutes les disciplines à proposer des programmes de formation cohérents pour nos jeunes compétiteurs, des programmes attractifs et ambitieux pour leur permettre d'accéder au haut niveau, et enfin des épreuves nationales ouvertes vers l'extérieur et le plus haut niveau d'exigence.

C'est à ce prix que les progrès deviendront une réalité pour tous et que l'ensemble de nos activités sera présent à Londres.

C'est le vœu que je formule pour tous.

Claude FAUQUET
Directeur Technique National

ANNUEL RÈGLEMENTS

2007 / 2008

Natation course 7

Maîtres..... 165

Eau libre 181

Natation synchronisée..... 191

Plongeon 237

Water-polo 257

€ Règlement financier et tarifs fédéraux..... 307

Numéro hors série du *Natation Magazine* nº 94, juin-juillet 2007. Edité par la Fédération Française de Natation. Directeur de la publication : Francis Luyce. Administration : 148, avenue Gambetta, 75980 Paris Cedex 20, tél. 01.40.31.17.70. Numéro de commission paritaire : 0909G78176. Dépôt légal à parution. Photo de couverture : Marc Planche.

Droits de reproduction (textes et illustrations) réservés pour tous pays.

Imprimé par Jouve, 11, boulevard Sébastopol, BP 2734, 75027 Paris Cedex 01.

NATATION COURSE

- **Introduction** 11
- **Exposé des motifs du programme sportif de natation 2007-2008** 12
- **Les compétitions et la validation des performances** 13
- **Les séries** 18
- **Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions** 20
- **Règles d'engagements communes aux compétitions nationales** 22
- **Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques** 24
- **Codification informatique des compétitions** 28
- **Traitement et transmission informatique des résultats des compétitions** 30
- **Les interrégions** 32
- **Les catégories d'âge 2007-2008** 34
- **Le programme de formation des jeunes** 35
  - Avenirs / Poussins 35
- **Le programme des benjamins** 38
  - Natathlon (première période) 40
  - Natathlon (deuxième période) 40
  - IV^e^ Trophée national benjamins Lucien-Zins 43
  - Coupe interclubs benjamins 46
  - Coupe de France benjamins des départements, Trophée Alex-Jany 48
- **Le programme des minimes** 50
  - Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat 51
  - Coupe Interclubs minimes 54
  - Championnats de France minimes 57
  - Championnats de France Excellence UNSS/FFN 72
  - Championnats de Nationale 3 75
  - Championnats de Nationale 2 80
- **Le programme des cadets** 62
  - Championnats de France cadets 63
  - Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat 51
  - Championnats de France Excellence UNSS/FFN 72
  - Championnats de Nationale 3 75
  - Championnats de Nationale 2 80
- **Le programme des juniors** 67
  - Championnats de France juniors 68
  - Championnats de France Excellence UNSS/FFN 72
  - Championnats de Nationale 3 75
  - Championnats de Nationale 2 80

- **Le programme seniors et toutes catégories** 85
  - Championnats de France en bassin de 50 m 85
  - Championnats de France en bassin de 25 m 90
  - Championnats de France Interclubs 94
  - Circuit de la Coupe de France 97
  - Circuit fédéral de catégories d'âge 106
  - Les circuits régionaux 114
  - Les circuits départementaux 115
  - Meeting fédéral du demi-fond 116
  - Meeting régional de classement 118
- **Le parcours sportif du nageur**
  - J'ai 12 ou 13 ans (benjamines et benjamins) 121
  - J'ai 14 ou 15 ans (minimes filles et garçons) 121
  - J'ai 16 ou 17 ans (cadettes et cadets) 122
  - J'ai 18, 19 ou 20 ans (juniors filles et garçons) 123
  - J'ai 21 ans et plus (seniors filles et garçons) 123
- **Les classements**
  - Classement national des clubs 124
  - Classement Elite des clubs aux Championnats de France en bassin de 50 m 125
  - Classement Elite des clubs aux Championnats de France en bassin de 25 m 126
  - Classement des clubs aux Championnats de France minimes 126
  - Classement des clubs aux Championnats de France cadets 127
  - Classement des clubs aux Championnats de France juniors 127
  - Coupe du Futur 127
  - Classement du Natathlon benjamins 127
  - Fiche du classement national des clubs 128
- **Les grilles de transposition**
  - Grille des 100.000 points 129
  - Grille des 50.000 points 134
  - Grille des 25.000 points 135
  - Grille des 15.000 points 137
  - Grille des 7.500 points 140
- **Les calendriers**
  - Calendrier national 2007-2008 142
  - Calendrier international 2007-2008 143
- **Les grilles des séries**
  - Séries nationales féminines 2005-2008 144
  - Séries nationales masculines 2005-2008 144
  - Séries interrégionales féminines 2005-2008 145
  - Séries interrégionales masculines 2005-2008 145
  - Séries régionales féminines 2005-2008 146
  - Séries régionales masculines 2005-2008 146
  - Séries départementales féminines 2005-2008 147
  - Séries départementales masculines 2005-2008 147
  - Séries départementales féminines (25 m) 2005-2008 148
  - Séries départementales masculines (25 m) 2005-2008 148
  - Les collectifs internationaux féminins 2005-2008 149
  - Les collectifs internationaux masculins 2005-2008 149
  - Grilles de séries des relais 2005-2008 150
- **Table de correspondance FFN bassin de 25 m / bassin de 50 m** 151
- **Schéma global du programme 2007-2008** 152
- **Principes et périodes de qualification** 153
- **Règlements sportifs des clubs d'été 2008**
  - Classement national des clubs d'été 154
- **Annexes**
  - Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été 156
  - Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été 158
  - Championnats régionaux interclubs des clubs d'été 160
  - XI^{e} Coupe de France des régions de natation estivale 162

EXPLICATION DE TEXTE DU CARTOUCHE DES COMPÉTITIONS

	Intitulé de la compétition
	Numéro informatique de la compétition
	Type de compétition
	Date de la compétition
	Bassin de la compétition (25 ou 50 m)
	Filles et garçons - Années d'âge concernées par la compétition
	Lieu de la compétition
	Niveaux de séries concernés où conditions pour accéder à la compétition
	Date limite d'envoi des engagements à l'organisateur
	Date de publication de la start list sur le site Internet
	Date et mode de transmission (PCE ou extraNat.fr) des résultats sur le site Internet

Introduction

2007-2008 : une transition en douceur

Nous voici arrivés dans la dernière ligne droite de cette olympiade et, comme à chaque fois, la dernière de ces quatre saisons sportives constitue à la fois celle de tous les enjeux sportifs et celle de tous les bilans. Au moment de présenter les traditionnels règlements sportifs fédéraux de la nouvelle saison, outil indispensable à tous les licenciés, nageurs, entraîneurs, dirigeants, officiels et bénévoles, tous les regards seront tournés vers notre sélection nationale qui s'apprête à porter haut les couleurs de la natation française dans la plus prestigieuse des compétitions, qui se déroulera à Pékin en août 2008. L'apothéose olympique pour une génération talentueuse qui a grandi dans le système règlementaire et l'organisation fédérale mis en place depuis 1996. Et s'il a fallu plusieurs saisons pour assimiler le principe des séries, les périodes de qualification, les compétitions de référence, les programmes par niveaux ou par catégories d'âge, la stabilité et la cohérence du système restent de mise. Les enjeux sont importants à l'orée du futur programme qui devra évoluer, innover et susciter l'intérêt de tous nos pratiquants.

En attendant que celui-ci soit proposé à la validation de la prochaine assemblée générale de mars 2008, les membres de la commission natation, ceux de la DTN et, bien sûr, ceux du comité directeur ont souhaité, cette saison encore, faire confiance à un ensemble performant tant au niveau des organisations que des résultats.

Malgré tout, quelques aménagements ont été apportés à l'ensemble du système afin notamment de continuer à mieux équilibrer les étapes de la formation du nageur auxquelles nous sommes très sensibles. Après avoir aménagé, la saison dernière, le programme des benjamins trop souvent sollicités, cette fois-ci ce sont les minimes première année qui voient leur domaine d'activité recadré. N'étant plus classés en début de saison, ils devront poursuivre leur formation dans les circuits départementaux ou régionaux de la première partie de saison avant de se qualifier pour la compétition qui reste la référence pour les plus performants d'entre eux : les Championnats de France minimes.

Un peu plus de sagesse et de patience avec une catégorie d'âge qui a besoin, elle aussi, de travailler dans la durée et non dans l'urgence et la recherche de résultats chronométriques immédiats. La réussite future est souvent à ce prix…

Excellente saison sportive à tous.

Patrick DELEAVAL
Adjoint au DTN pour la Natation Course

Exposé des motifs du programme sportif de natation 2007-2008

La Fédération Française de Natation présente à l'ensemble des clubs de natation, pour la saison 2007-2008, dans la perspective des Jeux Olympiques de Pékin, un programme de compétitions dans la continuité de celui de la saison précédente et qui conclura le programme mis en place pour la durée de l'olympiade 2005-2008.

Ce programme vise à renforcer l'amélioration constatée des différentes séries nationales et à élever sensiblement les niveaux des séries sous-jacentes, tout en intensifiant la réflexion sur la formation des jeunes.
Seule une bonne harmonisation entre les programmes, les organisations et les formations de l'encadrement peut créer les conditions de réussite de cette politique.

La Fédération Française de Natation s'accorde sur les orientations suivantes du programme sportif de natation :
- conforter l'organisation de la natation par "séries" ;
- faciliter la pratique de la compétition et sa compréhension ;
- mettre en valeur le travail des clubs en définissant leur statut ;
- renforcer le rôle des régions dans leur complémentarité des actions fédérales et dans l'harmonisation des actions départementales ;
- améliorer la qualité d'organisation des compétitions à tous les échelons.

Pour atteindre ces objectifs, la Fédération Française de Natation présente quatre types de programmes :
- un programme de formation des jeunes s'appuyant, principalement, sur la notion de compétitions par équipe ;
- un programme de développement des pratiques compétitives, par une progression de la valeur des compétitions, tant individuelles que collectives ;
- un programme initié par les régions et les départements visant à promouvoir l'activité natation auprès de tous les pratiquants ;
- un programme de valeur nationale sélectif et préparatoire à la confrontation internationale, rassemblant sans ambiguïté l'élite nationale des nageurs et des clubs, afin de rechercher l'optimisation de la performance.

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié.
Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.

Les compétitions et la validation des performances

Toutes les compétitions sont structurées par niveaux territoriaux :
- niveau national ;
- niveau interrégional ;
- niveau régional et/ou départemental ;
- niveau local.

A chaque compétition est mis en place un comité d'organisation spécifique (habilité par la FFN pour les fédérations affinitaires, scolaires et universitaires).

Il existe quatre types de compétitions :
1 - les compétitions de référence ;
2 - les compétitions qualificatives ;
3 - les compétitions d'animation ;
4 - les autres compétitions.

En début de saison, les comités régionaux doivent transmettre, sur le document préparatoire qui leur sera fourni par la FFN, les dates et les lieux de toutes les compétitions mentionnées dans ledit document. Dans le même esprit, les comités départementaux doivent, sur demande de leur comité régional, procéder de la même manière.

1 – LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

Les compétitions de référence sont des compétitions organisées en bassin de 50 m, à l'exception des compétitions de référence départementale qui peuvent être, elles, organisées en bassins de 25 et 50 m.
- Organisées en bassin de 25 m, elles donnent la possibilité d'accéder aux seules séries départementales.
- Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder à une "série" nationale, interrégionale, régionale ou départementale, selon les grilles de séries correspondantes établies pour toute la durée de l'olympiade.

Une compétition de référence d'un niveau l'est, de fait, pour les niveaux sous-jacents (exemple : une compétition de référence nationale l'est automatiquement pour le niveau interrégional et en dessous).
Elles donnent également accès aux "collectifs" internationaux.

1.1 - Les compétitions de référence internationale

Les compétitions organisées en bassin de 50 m, qui sont inscrites aux calendriers de la FINA ou de la LEN, de la COMEN, de la COLAN et de la FISU (FFSU) ou de l'ISF (UNSS), par accord avec la FFN, sont reconnues de référence internationale.

1.2 - Les compétitions de référence nationale

La liste officielle des compétitions de référence nationale, **organisées en bassin de 50 m homologué avec chronométrage automatique** est publiée chaque année dans le *Spécial Règlements* de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication dans l'*Annuaire des Séries*.

Remarque : pour toute autre compétition en bassin de 50 m inscrite au calendrier de la LEN ne figurant pas dans cette liste, seules les performances des nageurs appartenant aux sélections nationales, régionales ou départementales seront enregistrées dans la base fédérale comme des performances de référence nationale. Un accord préalable de la DTN sera nécessaire pour les sélections régionales et départementales (demande adressée au Département Natation Course au moins quinze jours avant la compétition et transmission des résultats obligatoire via la PCE dans la semaine suivant la compétition). Cependant, ces performances ne peuvent être qualificatives pour les épreuves nationales.

NB : concernant les DOM / TOM, il leur est demandé de proposer à la DTN (Département Natation Course) **dès le mois de septembre**, les lieux et les dates des compétitions en bassin de 50 m qu'ils souhaitent voir labelliser comme compétitions de référence nationale.

1.3 - Les compétitions de référence régionale

Les compétitions de référence régionale, organisées en bassin de 50 m, sont inscrites aux calendriers des régions. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

1.4 - Les compétitions de référence départementale

Organisées en bassin de 25 m, elles ne donnent accès qu'aux séries départementales. Elles sont inscrites aux calendriers des comités régionaux, suite aux propositions faites par les comités départementaux. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

2 – LES COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux nageurs d'une série d'accéder à la compétition de référence d'une série supérieure.

Ce sont les compétitions inscrites aux calendriers officiels de la FFN, des comités régionaux ou des comités départementaux. Elles sont officialisées en début de saison sportive par la FFN ou le comité régional, selon le niveau de la compétition de référence visée.

3 – LES COMPÉTITIONS D'ANIMATION

Toutes les compétitions organisées avec l'accord des comités régionaux ou départementaux, selon les cas, qui ne sont pas reconnues comme des compétitions de référence ou qualificatives, sont considérées comme compétitions d'animation.

Les performances réalisées dans les compétitions d'animation ne permettent pas d'accéder à une série, ni de se qualifier à une épreuve de référence. Elles présentent néanmoins un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier et dans le contrôle des cycles d'entraînement.

Remarque : toutes les compétitions interclubs sont des compétitions d'animation.

Meetings d'animation de natation course labellisés par la FFN

La Commission des Organisations Fédérales (COF) détermine en début de saison sportive la liste des compétitions labellisées (régionales, nationales, internationales). Quels que soient les niveaux de ces compétitions, elles restent des compétitions d'animation.
Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer l'homologation des meetings en prenant en compte :

- les nageurs ;
- le calendrier des compétitions ;
- la validation des performances ;
- la reconnaissance des organisateurs ;
- la réglementation garantissant l'équité des performances et des records, étant précisée qu'aucun meeting, de quelque niveau qu'il soit, ne peut être organisé sans la validation préalable de la FFN (dans le cas contraire aucune performance ne sera officiellement enregistrée).

D'autre part, ces meetings d'animation ne sont pas reconnus comme des compétitions de référence ou qualificatives. Ils ne permettent pas d'accéder à une série, ni de se qualifier à une épreuve de référence.

Il existe quatre niveaux de label :

- international ;
- national ;
- régional ;
- départemental / local.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon un "cahier des charges" engageant l'organisateur et la FFN.

Les candidatures devront être adressées à : Fédération Française de Natation, M. le président de la Commission des Organisations Fédérales, 148, avenue Gambetta, 75980 Paris Cedex 20.

A partir de ce document téléchargeable sur le site Internet fédéral, il comporte en annexe le calendrier sportif de la saison considérée précisant les périodes protégées,et les critères d'attribution par label. Les candidatures ne sont valables que pour une année.

Les meetings internationaux, nationaux et régionaux seront validés par la Commission des Organisations Fédérales, après avis des comités régionaux concernés, puis de la direction technique nationale et de la Commission Fédérale de Natation Course et du Département Equipements.

Toutes les candidatures à l'organisation d'un meeting international, national ou régional, doivent être adressées à la FFN pour recensement. Les meetings départementaux / locaux seront validés par les comités régionaux, lesquels adressent la liste des meetings à la FFN, Commission des Organisations.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings internationaux et nationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

Echéancier 2007-2008

- Début mai 2007 : mise en ligne sur le site fédéral des informations relatives aux demandes de labellisation et dossier de candidature en téléchargement.
- Vendredi 22 juin 2007 : date limite de réception des candidatures des meetings internationaux, nationaux et régionaux avec l'avis obligatoire du comité régional.
- Fin juin, début juillet 2007 : avis DTN, Commission Fédérale de Natation Course et du Département Equipements.
- Jeudi 12 juillet 2007 : validation des labellisations par la COF.
- Fin juillet 2007 : mise en ligne de la liste des meetings labellisés internationaux, nationaux et régionaux pour la saison 2007-2008 et inscription au calendrier fédéral ;
- vendredi 28 septembre 2007 : date limite de réception des candidatures des meetings Départementaux / Locaux.

Participation financière aux prestations fédérales

- Label « Meeting international » : 500 € ;
- Label « Meeting national » : 250 €.

Détails des prestations fédérales

- Labellisation de l'organisation.
- Inscription du meeting au calendrier fédéral.
- Mise en ligne sur le site fédéral.
- Etablissement d'une liste et du calendrier des meetings.
- Promotion par la FFN des meetings labellisés internationaux et nationaux uniquement.
- Proposition par la Fédération Française de Natation d'une inscription des meetings internationaux au calendrier de la LEN.
- Validation des performances et des homologations de records ou MPF.
- Edition d'un spécial "Résultats meetings".

Les meetings labellisés régionaux

Ces meetings ne sont pas assujettis à une participation financière des prestations fédérales mais, cependant, ils bénéficient de :
- la labellisation de l'organisation ;
- l'établissement d'une liste des meetings ;
- la validation des performances.

Enregistrements des performances et promotion

Contraintes d'organisation par niveau			
	International	**National**	**Régional**
Bassins	Homologué	Homologué	Homologué
	Bassin de récupération adjacent	Bassin de récupération adjacent	Recommandé
Chronométrage	Electronique	Electronique	Electronique
Délégué	1 délégué FFN	1 délégué FFN régional	
Officiel	Configuration jury national (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration jury national (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration jury (A, B et C)
Contrôle antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	
Médical	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition
Information et diffusion des résultats	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et Spécial résultats meetings	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et Spécial résultats meetings	Transmission au comité régional
Homologation des records du monde, d'Europe et de France	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Pas d'homologation
Nombre de places assises	500 minimum	350 minimum	
Présence nageur de niveau international	Au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers (classement FINA de l'année précédente)		
Programme	Au minimum séries, finales Programme des épreuves olympiques	Libre	Libre
Organisation	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)
	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel

Enregistrements des performances et promotions				
	Records et MPF	**Intégration des résultats**	**Site Internet**	**Inscription LEN**
Meetings internationaux	Oui	Ranking FFN, ATRF ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	Oui
Meetings nationaux	Oui	Ranking FFN, ATRF ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	Non
Meetings régionaux	Non	Ranking FFN, ATRF	Site régional, résultats PCE, liste meetings régionaux	Non
Meetings départementaux / locaux : gérés par les comités régionaux qui adressent la liste à la COF				

Meetings internationaux

Appellation	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur fédération respective de niveau international (au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers, classement FINA de l'année précédente). Appellation : meeting international de …….. (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Edition d'un spécial résultats meetings en fin de saison Homologation des records (FRA, EUR, MON) et des MPF
Calendrier des compétitions	Meetings inscrits au calendrier national Meetings proposés par la FFN au calendrier de la LEN Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local à l'exception d'un ou deux partenaires (hors équipementier) Dans ce cas de figure, l'organisateur bénéficie des apports (financiers ou services) du ou des partenaires FFN
Promotion du meeting	Promotion aux niveaux national et international par la FFN
Officialisation	Présence d'un délégué officiel FFN

Meetings nationaux

Meeting FFN national	
Niveau du meeting	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur fédération respective Appellation : meetings national de …….. (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Edition d'un Spécial meetings en fin de saison Homologation des records (FRA, EUR, MON) et des MPF
Calendrier des compétitions	Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Meeting inscrit dans un calendrier national
Officialisation	Présence d'un délégué officiel FFN

Meetings régionaux

Meeting FFN régional	
Appellation	Appellation : meeting national de …….. (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Sur demande d'un club, et à titre exceptionnel, le DTN peut prendre en compte telle ou telle performance, au vu des éléments fournis, en particulier en cas de records réalisés dans des conditions réglementaires
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier fédéral
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région

Meetings départementaux locaux

Meeting FFN départemental - local	
Appellation	Appellation : meeting national de …….. (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Validation des performances pour le comité régional Pas d'homologation des records (F, E, M)
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier régional ou départemental Période autorisée par la région
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région selon ses critères

4 – LES AUTRES COMPÉTITIONS

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les trois catégories précitées.

Remarques : certaines performances, réalisées en dehors d'une compétition de référence nationale, pourront faire l'objet d'une intégration dans les classements nationaux de la base fédérale, après étude et validation de la Direction Technique Nationale. Les demandes devront être adressées par le club sous les huit jours qui suivent la compétition, directement au Département Natation Course avec copie au comité régional.

Elles concernent :
- tout record national ou meilleure performance française dûment homologués ;
- toute performance permettant l'accès à un "collectif international MONDIAL ou EUROPÉEN" ;
- toute performance permettant d'intégrer les classements ATRF (dix meilleurs performers français de tous les temps).

Les séries

Une série est un ensemble d'éléments chronométriques de valeurs comparables.

Les séries sont constituées des nageuses et des nageurs dont les performances sont reconnues de valeurs comparables par la Fédération Française de Natation.

Les séries et les valeurs de performances

Les séries sont établies pour une olympiade en prenant en compte la réalité de la natation française. Elles ont été produites à partir des moyennes des meilleurs performeurs français de tous les temps, tout en tenant compte des données statistiques enregistrées depuis une dizaine d'années, pour les différentes catégories d'âge.

Remarque : pour la saison 2007-2008, les grilles de "séries" de l'olympiade 2005-2008 sont appliquées à partir des performances réalisées lors de la saison 2006-2007.

Principe de base : on ne change pas de "série" en cours de saison, mais on peut, à l'occasion de toutes les compétitions qualificatives de l'année sportive, se qualifier pour la compétition du niveau supérieur.

Application : on ne peut pas changer de circuit en cours de saison (à l'exception du circuit départemental vers le circuit régional)*. Ainsi, de novembre à mars, on reste dans le circuit de compétition correspondant à sa série d'appartenance. En revanche, entre avril et juillet, on peut (en plus des compétitions correspondant à la finalité de sa série) participer aux compétitions du niveau supérieur pour lesquelles on s'est qualifié et ce, uniquement dans l'épreuve (ou les épreuves) concernée(s).

** Chaque comité régional conserve l'initiative de permettre l'accès au circuit régional en cours de saison.*

Les différents types de séries

Il existe quatre séries, du niveau départemental au niveau national.
Chacune de ces séries comporte cinq catégories, résumées dans le tableau suivant :

Séries Catégories	Nationales	Interrégionales	Régionales	Départementales*
Seniors 21 ans et plus (1987 et avant)	SN	SI	SR	SD
Juniors 18, 19 et 20 ans (1990, 1989, 1988)	JN	JI	JR	JD
Cadets 2 17 ans (1991)	CN2	CI2	CR2	CD2
Cadets 1 16 ans (1992)	CN1	CI1	CR1	CD1
Minimes 2 15 ans (1993)	MN2	MI2	MR2	MD2
Minimes 1 14 ans (1994)	/	/	/	/

** Pour la série départementale, il existe deux grilles de performances (une en 25 m et une en 50 m).*

Nouvelle disposition

Depuis le 16 septembre 2007, il n'existe plus de constitution de série MN1 en début de saison sportive.

Le premier niveau d'accès aux séries (départementales à nationales) pour les minimes ne se fait plus qu'à partir de la catégorie d'âge minimes 2. En revanche, les performances de la grille de séries MN1 permettront la qualification des minimes 1re année, pour les Championnats de France minimes.

Conséquence directe : les benjamins 2e année ne peuvent plus accéder aux séries.

Remarque : les minimes 1 ne sont plus classés en début de saison, ils ont seulement accès (au choix) aux circuits départementaux et régionaux (à la discrétion des régions) leur permettant de se qualifier aux Championnats de Nationale 3, puis de Nationale 2 et aux Championnats de France minimes le cas échéant (à partir de la grille de performance MN1).

De plus, il leur reste également la possibilité de se qualifier aux Championnats de France 2008 en bassin de 50 m de Dunkerque à partir des Championnats de France Excellence UNSS/FFN qui auront lieu les 15 et 16 mars 2008. En revanche, tous ceux et celles ayant réalisé, lors de la saison 2006-2007, une performance du collectif international COMEN/FOJE pourront participer (au choix) au circuit fédéral de catégories d'âge ou au circuit de la Coupe de France.

Principe

A chaque série correspond une grille de performances permettant de classer les nageurs en fonction de leur catégorie d'âge et année d'âge. Ces grilles de performances permettent de se qualifier pour le niveau de la compétition correspondant.

Constitution de l'Annuaire des Séries pour la saison 2008-2009

Il sera constitué, pour la saison suivante (2008-2009), à partir d'une performance de la saison en cours réalisée lors des compétitions de référence (voir déf. "Compétition de référence"). Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral www.ffnatation.fr, est mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions.

Pour figurer dans l'annuaire :
- les minimes 1 devront avoir réalisé des performances de la grille "minimes 2" ;
- les minimes 2 devront avoir réalisé des performances de la grille "cadets 1" ;
- les cadets 1 devront avoir réalisé des performances de la grille "cadets 2" ;
- les cadets 2 devront avoir réalisé des performances de la grille "juniors" ;
- les juniors 20 ans devront avoir réalisé des performances de la grille "seniors".

L'appartenance des nageuses et des nageurs à une série de catégories ou années d'âge est établie pour la saison suivante (à compter du 16 septembre) dans la catégorie (ou l'année d'âge) à laquelle ils appartiendront et d'après la réalisation d'au moins une performance dans une épreuve de la grille des séries proposée par la DTN pour l'olympiade 2005-2008, au cours d'une compétition de référence, en bassin de 50 m (ou de 25 m pour les séries départementales).

Exemple : un nageur minime 2e année (au cours de la saison 2007-2008), né en 1993 (15 ans), réalise une performance qui lui permet de se classer en série "cadet national 1" (CN1) pour la saison 2008-2009.
Il sera classé dans cette série à compter du 16 septembre 2008, date de début de la saison 2008-2009.

La commission nationale des séries

Dans le cadre de la commission fédérale de natation course, une commission nationale des séries existe. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux différents niveaux de séries nationales et interrégionales ainsi que les nouvelles intégrations de performances ou les reclassements de nageurs. Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), sous couvert du comité régional d'appartenance. Toute demande non transmise par le comité régional ne pourra être étudiée.

La même procédure peut se mettre en place dans les régions pour les séries régionales et départementales. Les procès-verbaux des réunions devront obligatoirement être transmis à la commission nationale, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr.

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information au comité régional.

Les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l'incapacité de nager durant une saison pourront faire également une demande de reclassement via leur club, sous couvert du comité régional, afin de réintégrer un niveau de série.

Sans cette reconnaissance de niveau validée par la commission nationale des séries, un nageur non répertorié dans une série d'appartenance ne pourra prendre part aux compétitions du programme sportif national.

En début de saison et sur sollicitation des clubs concernés, une demande d'intégration de performances pourra être faite auprès de cette commission des séries, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s'entraînant en permanence à l'étranger. Après accord de la commission, l'intégration des performances dans la base fédérale sera faite après transmission par les clubs des justificatifs au Département Natation Course, avec copie au comité régional. Celles-ci devront avoir été réalisées en bassin de 50 m avec chronométrage automatique et correspondre au moins aux séries interrégionales (SI, JI, CI1 ou CI2, MI2).

Précision réglementaire : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Cependant, la commission des séries pourra examiner toute demande de validation d'un temps de passage permettant l'accès à un niveau de série supérieur pour la saison suivante.

Remarque importante : seuls les records de France et meilleures performances françaises homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux.

Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions

Classement dans les séries et participation aux compétitions de référence

Les nageuses et les nageurs classés dans une série sont directement qualifiés pour les compétitions de référence correspondant à leur série d'appartenance, pour toute la durée de la saison sportive.

Classement dans les séries et engagements aux compétitions de référence nationale et interrégionale

Sauf cas particulier précisé dans le programme de la compétition, une nageuse ou un nageur classé(e) dans une série sera autorisé(e) à s'engager dans un nombre maximum d'épreuves égal au **nombre de journées plus une** que compte la compétition de référence pour laquelle il (ou elle) est qualifié(e).

Exemple : pour les Championnats de Nationale 2, Nombre de jours = 3 → Nombre d'engagements maximum : N+1 = 4.

NB : cette règle ne s'applique pas aux étapes du circuit de la Coupe de France, voir le règlement spécifique rédigé pour l'ensemble des étapes du circuit national.

Mode de qualification et de participation

- ***Les principes de base***

  Deux possibilités sont offertes.

  1 - Je suis qualifié pour les épreuves nationales, par le principe des séries, donc sur les performances réalisées lors des compétitions de référence, la saison précédente. On peut alors participer à l'épreuve nationale correspondante : Championnats de France en bassin de 50 m, Championnats de Nationale 2 (N2), Championnats de Nationale 3 (N3), les Championnats de France minimes, cadets, juniors, les étapes du circuit national de Coupe de France ou celles du circuit fédéral de catégories d'âge.

  2 - Je me qualifie, durant la saison, sur l'épreuve (ou les épreuves), pour laquelle (ou lesquelles) on a réalisé la performance de la grille des séries 2005-2008.

  A partir de là, on peut :
  - participer à la compétition de niveau supérieur pour laquelle on s'est qualifié, mais seulement dans l'épreuve (ou les épreuves) pour laquelle (ou lesquelles) on a réalisé la performance qualificative ;

  ET
  - rester dans le niveau de compétition correspondant à la série d'appartenance et participer ainsi à un nombre d'épreuves correspondant au nombre de journées de la compétition plus une (selon un niveau de performance minimal exigé correspondant à la série immédiatement inférieure à celle correspondant à la compétition, voir dispositions règlementaires de la compétition).

- ***La philosophie du système***

  Avec ce programme, il est ainsi possible de gravir les différents échelons nationaux dans la saison, selon une évolution correspondant au rythme de progression de chaque individu. On rappelle cependant qu'un nageur ne peut pas changer de niveau de circuit en cours de saison (à l'exception du circuit départemental vers le circuit régional).

  Le principe général de l'ensemble des actions du calendrier est conditionné par l'organisation rationnelle de nos compétitions nationales, en fonction de trois critères fondamentaux :
  - la place des compétitions et les nouveaux programmes internationaux (calendriers LEN et FINA) ;
  - les périodes favorables à la réalisation de performances (regroupement des échéances compétitives) ;
  - les périodes "protégées", réservées à la préparation et au travail de développement (cycles spécifiques, stages…).

  Le choix et la mise en place des compétitions nationales doivent répondre efficacement à ces trois types d'exigence, ceci afin de permettre une organisation optimale dans la planification de nos programmes de compétitions.

  L'objectif étant de privilégier des périodes de préparation et de compétition, cohérentes pour toute la natation française. On ne peut en effet dissocier la volonté de réussir une performance en compétition des orientations d'entraînement visant à développer les capacités utiles à la performance.

  Cette planification est alors facilitée, quel que soit le niveau de pratique de chacun, puisque le système des "séries" ainsi que la mise en place des différents collectifs orientent les choix de la préparation.

  Les collectifs internationaux (Mondial, Européen, A', Promotionnel, CEJ, FOJE / COMEN) et les séries nationales regroupent un peu plus de 1.500 nageurs. On peut estimer qu'ils représentent la base du haut niveau français en "natation course" et sont donc concernés par les épreuves nationales du programme sportif fédéral.

  Seules les performances réalisées lors des compétitions de référence nationale, en bassin de 50 m homologué, permettent de changer de séries d'appartenance pour la saison suivante, à l'exception des performances réalisées en bassin de 25 m qui seront prises en compte pour l'accès à la série départementale.

  Ces orientations ont pour objectif la mise en place de repères identiques pour tous, de la série nationale à la série départementale, pour chaque catégorie d'âge, et dans les classements des clubs lors des différentes compétitions.

Disposition spécifique DOM / TOM

Tout nageur ou nageuse s'entraînant dans un club des DOM / TOM de manière permanente, qualifié(e) pour une compétition nationale individuelle du niveau supérieur à sa série d'appartenance, pourra s'engager dans un nombre d'épreuves correspondant au nombre de journées de la compétition plus une (exemple pour une compétition durant trois jours, si qualifié sur une course = deux courses possibles ; si qualifié sur deux courses = trois courses possibles ; si qualifié sur trois courses = quatre courses possibles).

Cependant, les conditions d'engagements et le niveau de performance minimal exigé pour chacune des compétitions du programme fédéral doivent être respectés (exemple : un nageur CI1 réalisant un temps qualificatif CN1 pourra être engagé aux Championnats de France cadets, dans les épreuves complémentaires pour lesquelles il aura réalisé durant la saison en cours ou la saison précédente, une performance au moins égale à la série CI1).

Mode de qualification et de participation des relais aux Championnats de France en bassin de 50 m

Il existe une grille d'appartenance aux séries pour les relais des Championnats de France en bassin de 50 m, constituée selon les mêmes principes que celles des séries individuelles.

La même règle de qualification que celle mise en place pour les épreuves individuelles s'applique aux équipes de relais des Championnats de France en bassin de 50 m. Plusieurs possibilités de qualification sont possibles.

A - Les équipes de relais ayant réalisé lors d'une compétition de référence en 2006-2007, une performance de série nationale (SN), sont directement qualifiées pour les Championnats de France en bassin de 50 m. La composition de l'équipe pourra être différente de celle ayant permis l'accès à cette de série.

B - Une équipe composée de quatre nageurs de la série SN, ou de quatre nageurs qualifiés à cette compétition sur les distances concernées par le relais, est autorisée à participer.

C - Les équipes peuvent se qualifier à l'addition des temps. Dans ce cas, seules les performances réalisées en bassin de 50 m homologué, lors d'une compétition qualificative ou de référence nationale **de la saison en cours**, pourront être utilisées. Un club ne peut pas engager plus de deux équipes pour chacun des relais inscrits au programme de la compétition.

D - Comme pour les épreuves individuelles, les relais ne réalisant pas la performance de la série SN ne seront pas pris en compte pour le classement élite des Championnats de France en bassin de 50 m.

Règle de participation pour les autres championnats

Tout club ayant deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel est autorisé à engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

Tout club ayant six nageuses et/ou six nageurs ou plus qualifiés à titre individuel est autorisé à engager deux relais filles et/ou par garçons par épreuve (de relais).

Les nageuses et nageurs complétant ces relais ne peuvent appartenir qu'aux séries inférieures de la compétition concernée et en aucun cas aux séries supérieures.

Deux équipes de relais (maximum), par épreuve, par sexe et par club, peuvent être engagées.

Liste des compétitions concernées

- Championnats de France juniors*.
- Championnats de France cadets*.
- Championnat de France minimes*.
- Championnats de Nationale 20
- Championnats de Nationale 30
- Trophée national benjamins Lucien-Zins*.

***** *Dans ces compétitions, les relais ne peuvent être constitués que de nageurs appartenant au(x) groupe(s) d'âge concerné(s).*

Règles d'engagements communes aux compétitions nationales

D'une manière générale, les qualifiés **devront faire acte d'engagement** pour confirmer leur participation. Les bordereaux d'engagement devront comporter les temps d'engagement, la date et le lieu des performances de la saison en cours ou de la saison précédente réalisées lors des compétitions définies dans les modalités propres à chaque compétition. Tout engagement doit correspondre à une performance réalisée lors d'une compétition de référence, depuis le début de la saison actuelle ou au cours de la saison précédente.

Pour toutes les compétitions du programme sportif national, nul ne peut s'engager dans une épreuve pour laquelle il n'a pas de performance enregistrée dans la base fédérale. Cette base intègre les performances issues des compétitions de référence nationale dont la liste est déterminée chaque saison. Pour les engagements aux épreuves de relais, voir les modalités spécifiques de chacune des compétitions. Tout engagement non conforme sera rejeté. En cas d'engagement erroné ou mal renseigné, le temps retenu sera le meilleur enregistré dans la base fédérale des performances de la saison en cours. Le temps d'engagement pourra être celui choisi par l'entraîneur à la condition que celui-ci figure dans la base fédérale de l'année en cours ou de la saison précédente.

Concernant les règles d'engagement pour toutes les compétitions autres que nationales, les modalités sont précisées dans les règlements de chaque compétition.

Concernant les épreuves individuelles complémentaires, tout engagement ne correspondant pas au moins à une performance de la grille de la série inférieure à celle du nageur concerné sera rejeté sans remboursement des droits d'engagement.

Règles d'engagements

Au sujet des engagements, deux types de compétitions sont répertoriés.

- ***1) Celles où les clubs s'engagent sur l'interface extraNat.fr (www.extranat.fr)***
  - Championnats de France en bassin de 25 m (confirmation d'engagement).
  - Championnats de France en bassin de 50 m.
  - Championnats de France juniors.
  - Championnats de France cadets.
  - Championnats de France minimes.
  - Championnats de Nationale 2.
  - Championnats de Nationale 3.
  - Circuit fédéral de catégories d'âge.
  - Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat.
  - Trophée national benjamins Lucien-Zins.
  - Championnats de France hiver des Maîtres en bassin de 25 m.
  - Championnats de France été des Maîtres en bassin de 50 m.

- ***2) Celles où les clubs s'engagent selon la formule classique (via la PCE ou bordereau papier)***
  - Etapes de la Coupe de France (circuit national).
  - Championnats de France Excellence UNSS/FFN.
  - Coupe de France benjamins des départements.
  - Meeting fédéral du demi-fond.
  - Meeting régional de classement.
  - Championnats de France interclubs.
  - Interclubs benjamins.
  - Interclubs minimes.
  - Interclubs des Maîtres.
  - Interclubs benjamins des clubs d'été.
  - Interclubs minimes des clubs d'été.
  - Coupe de France estivale.

Cas où les clubs s'engagent auprès des organisateurs : pour les clubs qui s'engagent auprès de l'organisateur autre que sur l'interface extraNat.fr, voir les clauses des engagements institués dans chacun des règlements spécifiques.

S'agissant du cas particulier des Championnats de France Excellence UNSS/FFN, il faudra remplir le bordereau spécifique UNSS lié à la compétition et l'adresser directement à l'UNSS.

Généralités au sujet des engagements

Pour toutes les compétitions du programme sportif fédéral, à la charge d'organisateurs dûment habilités par la FFN, toute participation sera assortie d'un droit d'engagement au bénéfice de l'organisateur (sans aucun frais de dossier), mais fixé par la FFN, pour les Championnats de Nationale 2, les Championnats de Nationale 3 ainsi que pour les étapes du circuit fédéral de catégories d'âge et du circuit national (Coupe de France).

Pour ces compétitions, les engagements des clubs doivent être envoyés à l'organisateur, accompagnés des droits d'engagement, afin que celui-ci puisse en vérifier la conformité en regard des règlements de la FFN.

Exemple : tout engagement erroné, non renseigné ou ne correspondant pas au moins à une performance de la grille de la série inférieure sera rejeté par le comité régional ou l'organisateur de la compétition, sans remboursement des droits d'engagement.

Rappel : l'accès aux différents circuits n'est possible que par l'appartenance aux séries considérées (à l'exception du circuit départemental vers le circuit régional pour les comités régionaux ayant choisi cette disposition).

Les temps d'engagement seront ceux de l'appartenance à la série définie par les grilles établies pour l'olympiade 2005-2008 ou une performance qualificative réalisée dans les conditions réglementaires. Pour les nageurs appartenant à une série, ils peuvent s'engager dans les épreuves complémentaires avec une performance au moins égale à la série immédiatement inférieure à la série d'appartenance (grilles de séries 2005-2008), réalisée lors d'une compétition de référence de la saison en cours, ou de la saison précédente.

Ces performances devront être justifiées (date et lieu) et intégrées dans la base fédérale des classements nationaux.

Dans le cas où ils ne justifient pas d'une performance dans l'épreuve, ils devront être engagés avec le temps limite d'accès à la série immédiatement inférieure au niveau de la compétition.

Pour les Championnats de France en bassin de 50 m, les Championnats de France minimes, cadets, juniors, les Championnats de Nationale 2, seules les performances en bassin de 50 m homologué, réalisées lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative de la saison précédente ou de celle en cours seront acceptées. Cette règle s'applique également pour ce qui concerne les épreuves des relais en tenant compte des règles spécifiques fixées pour la compétition.

Pour les Championnats de Nationale 3, les performances réalisées en bassin de 25 m, lors des compétitions qualificatives, seront également acceptées. Les starts listes et programmes sont composés sans distinction ni transposition des performances en 25 et 50 m.

Pour le Trophée national benjamins Lucien-Zins, seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les deux week-ends du Natathlon et du Meeting fédéral du demi-fond) seront retenues.

Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques pour le départ et le chronométrage

Désignation des jurys

Avec la mise en place du nouveau programme sportif "Olympiade 2005-2008", des mesures nouvelles ont été décidées concernant la désignation des jurys pour les compétitions du calendrier national.

- **1 - En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice** : le club, le district, le comité départemental ou le comité régional.

  L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :
  - en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C ;
  - en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
  - en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

- **2 - Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN**. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (FFN3, FFN4, ou FFN5).
  Liste des compétitions concernées : Championnats de France en bassin de 25 m, Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m, Championnats de France Excellence UNSS/FFN Elite, Championnats de France en bassin de 50 m, Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat, Championnats de France juniors, Trophée national benjamins Lucien-Zins, Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, Championnats de France minimes, Championnats de France cadets.
  En outre, pour certaines d'entre elles, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5) sont associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif d'immersion/formation fédéral.

- **3 -** Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).
  Liste des compétitions concernées : étapes du Circuit fédéral de catégories d'âge, Championnats de Nationale 3, Championnats de Nationale 2.

- **4 -** Pour la meilleure poule organisée par chaque comité régional lors des Championnats de France interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5). Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'un autre comité régional de l'interrégion.

Précisions concernant la répartition des missions entre le juge-arbitre et le comité régional organisateur (le délégué)

Le comité régional est responsable :
- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :
- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs) ;
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...) ;
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits,….) ;
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par le comité régional.

Application des règles techniques

Conformément à l'article 111 du règlement intérieur de la Fédération Française de Natation, toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA (Manuel FINA édition 2005-2009) sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

Les départs (article SW 4)

- ***Cas des compétitions individuelles***

  Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories benjamins et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.
  Exception pour les compétitions de nageurs avenirs et poussins, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

- ***Cas des compétitions par équipes***

  Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.
  Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

- ***Chronométrage manuel***

  Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).
  Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

- ***Dispositif de chronométrage semi-automatique***

  Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.
  En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

- ***Dispositif de chronométrage automatique***

  Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

- ***Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage***

  En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

- ***Essai des chronomètres***

  Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10e en plus ou en moins.

- ***Disposition pour l'application des règles de chronométrage***

  L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.
  Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après)
  Ainsi il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.
  Exemple 1 : Tp 1 = 1.04.55 - Tp 2 = 1.04.56 à Tp off = 1.04:55.
  Exemple 2 : Tp 1 = 1.04.55 - Tp 2 = 1.04.57 à Tp off = 1.04:56.

A noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur du comité régional, règlement intérieur du comité départemental).

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national **Compétition de référence nationale (*)** **Compétition du circuit de catégories d'âge**	Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométreur) Pas de juge à l'arrivée (*) Pour le meeting régional de classement, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronométreurs (boutons poussoirs)	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)*	Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou par défaut semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Compétition de référence interrégionale	Trois chronométreurs manuels par ligne Un ou deux chronométreurs "volants" Pas de juge à l'arrivée	Temps déterminés selon la règle FINA : SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement) A noter que si le remplacement d'un chronométreur est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronométreurs restants	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de référence régionale ou départementale	Deux chronométreurs par ligne, plus deux chronométreurs “volants” pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d’une panne ou d’une absence momentanée d’un chronométreur d’une ligne Ils pourront également être affectés comme troisième chronométreur à la demande d’un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d’un record est envisagée Pour juger l’arrivée : un juge à l’arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre	Temps moyen si deux chronométreurs ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronométreurs A noter que si le remplacement d’un des deux chronométreurs est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l’anomalie est constatée à l’arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronométreurs restants soit l’unique temps mesuré S’il apparaît de manière évidente qu’il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l’arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)
Compétition d’animation de niveau départemental et inférieur	Un chronométreur par ligne, plus deux chronométreurs “volants” pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d’une panne ou d’une absence momentanée d’un chronométreur d’une ligne Pour juger l’arrivée : un juge à l’arrivée désigné ou le juge-arbitre	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l’ordre d’arrivée défini par l’officiel chargé de contrôler l’ordre d’arrivée S’il apparaît de manière évidente qu’il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l’arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)

Les temps enregistrés par chaque chronométreur doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 “… lorsque le chronométrage au 1/1000 de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps…” et SW 11.3.3 “Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel”.

Codification informatique des compétitions

Toutes les compétitions officielles se voient attribuer un code informatique alphanumérique de trois signes dont voici le détail.
Ce numéro est systématiquement rappelé dans le cartouche de présentation de chaque compétition. La bonne saisie de cette codification est indispensable pour le traitement des compétitions au niveau fédéral.
Cette numérotation concerne également les compétitions des Maîtres et les compétitions spécifiques des clubs d'été.

ORGANISATION NATIONALE	
ØV1	Coupe de France étape 1
ØV2	Coupe de France étape 2
ØV3	Coupe de France étape 3
ØV4	Coupe de France étape 4
ØV5	Coupe de France étape 5
ØV6	Coupe de France étape 6
ØUN	Championnats de France Excellence UNSS/FFN
ØMC	Championnat national interclubs des Maîtres
ØKØ	Coupe de France des régions des clubs d'été
? = de 1 à 9 (numéro de poule)	

ORGANISATION INTERRÉGIONALE	
#AØ	Coupe de France benjamins des départements
# = de 1 à 5 (codes interrégions)	

ORGANISATION RÉGIONALE ET/OU DÉPARTEMENTALE	
Mode d'emploi du code informatique 1er caractère : code de région ou de l'interrégion 2e caractère : code de compétition 3e caractère : numéro de plot ou poule de la compétition au sein d'une région	
#C?	Meeting fédéral du demi-fond
#D?	Championnats régionaux interclubs
#E?	Meeting régional de classement
#G?	Natathlon (1re période)
#H?	Natathlon (2e période)
#J?	Coupe interclubs benjamins
#L?	Coupe interclubs minimes
#M ?	Interclubs régionaux des Maîtres
#N?	Circuit régional en bassin de 25 m, (1re période)
#O?	Circuit régional en bassin de 25 m, (2e période)
#P?	Circuit régional en bassin de 25 ou 50 m, (3e période)
#Q?	Championnats régionaux en bassin de 25 m
#T?	Coupe interclubs benjamins des clubs d'été
#U?	Coupe interclubs minimes des clubs d'été
#W?	Championnats régionaux interclubs des clubs d'été
# = de A à Z et 6, 7, 8 (codes régions) • ? = de 1 à Z (numéro de poule)	

CODES INFORMATIQUES RÉSERVÉS À LA FFN	
900 à 999	Toutes les compétitions internationales, nationales, régionales et autres

CODES DES RÉGIONS (#)			
A	Alsace	P	Lyonnais
B	Aquitaine	Q	Nord-Pas-de-Calais
C	Auvergne	R	Normandie
D	Bourgogne	S	Pays de la Loire
E	Bretagne	T	Picardie
F	Centre	U	Poitou-Charentes
G	Champagne-Ardenne	V	Provence
H	Côte d'Azur	W	Midi-Pyrénées
J	Dauphiné-Savoie	X	Guadeloupe
K	Franche-Comté	Y	Martinique
L	Ile-de-France	Z	Guyane
M	Languedoc	6	Réunion
N	Limousin	7	Corse
O	Lorraine	8	Nouvelle-Calédonie

CODES DES INTERRÉGIONS (#)	
1	Ile-de-France
2	Nord-Est
3	Sud-Est
4	Sud-Ouest
5	Nord-Ouest

Note : le code Ø est utilisé pour les compétitions d'organisation nationale.

Traitement et transmission informatique des résultats des compétitions

Le traitement informatique ainsi que le chronométrage automatique (manuel ou semi-automatique pour les compétitions en bassin de 25 m qui ne sont pas de “référence nationale”) de la manifestation seront à la charge du comité local d’organisation. Le programme informatique devra répondre aux exigences des règlements sportifs de la compétition traitée.

Globalement, la transmission des résultats s’effectue en deux phases :

1re phase - Phase d’enregistrement officiel des résultats

Un exemplaire papier des résultats devra être expédié par courrier à la FFN le jour ouvrable suivant la compétition, signé par le juge-arbitre de la manifestation. Nous vous demandons également que soient joints à ces résultats le déroulement détaillé du programme en précisant l’heure de début et l’heure de fin de chaque réunion ainsi que toutes les informations qui vous paraîtraient utiles (y compris, le cas échéant, une copie des réclamations et de la réponse du jury d’appel).

Cette dernière demande est valable uniquement pour les compétitions de référence nationale.

2e phase - Phase d’intégration des performances et de publication sur le web FFN à l’exception des compétitions gérées par le serveur fédéral (extraNat.fr) pour lesquelles seule la première phase est obligatoire

La sauvegarde informatique des résultats de la compétition sera envoyée uniquement par email, le soir de la fin de la compétition (pour que la compétition soit ainsi disponible sur le site web fédéral dans les plus brefs délais). Ces résultats devront être au format PCE (une disquette de sauvegarde de compétition et non pas une disquette de liaison). Ces fichiers devront être compressés au format zip. En aucun cas, le délai d’expédition de la PCE par email ne doit excéder vingt-quatre heures.

Ces deux phases sont valables pour toutes les compétitions de référence nationale, mais également pour toutes les autres compétitions inscrites dans le programme fédéral en bassin de 25 m (Championnats de France interclubs toutes catégories, Coupe interclubs benjamins, Natathlon, Coupe de France benjamins des départements, Coupe interclubs minimes…) ; il est demandé aux clubs, aux départements ou aux régions qui organisent de bien vouloir nous faire parvenir la totalité des résultats en respectant les deux phases de transmission.

Une seule adresse email pour la transmission des résultats : resultats@ffnatation.fr.

Ces deux phases sont exigées pour les compétitions suivantes :

- Championnats de France excellence UNSS/FFN ;
- Etapes du circuit national de Coupe de France ;
- Meeting régional de classement ;
- Championnats de France interclubs ;
- Natathlon, première et deuxième période ;
- Coupe interclubs benjamins ;
- Coupe de France benjamins des départements ;
- Coupe interclubs minimes ;
- Meeting fédéral du demi-fond ;
- Coupe de France estivale.

Compétitions uniquement concernées par la première phase :

- Championnats de France en bassin de 50 m ;
- Championnats de France en bassin de 25 m ;
- Championnats de France juniors ;
- Championnats de France cadets ;
- Championnats de France minimes ;
- Championnats de Nationale 2 ;
- Championnats de Nationale 3 ;
- Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat ;
- Circuit fédéral de catégories d’âge ;
- Trophée national benjamins Lucien-Zins.

Règle commune pour tous les organisateurs

Il appartient au comité d’organisation de télécharger la base fédérale des licences en temps réel, à partir du site www.extraNat.fr afin de l’intégrer dans son logiciel de traitement de la compétition juste avant la préparation puis la saisie manuelle ou automatique des résultats. Cette nouvelle façon de procéder permettra de n’avoir plus de rejets lors de l’intégration des performances, car la base de données sera identique pour tous.

En cas d'erreur constatée par le compétiteur en comparaison avec la base fédérale (erreur d'orthographe dans le patronyme et les prénoms), ce dernier doit se rapprocher de son club d'appartenance pour que celui-ci communique l'erreur, via le formulaire de modification existant dans le logiciel en ligne extraNat licences. Cette méthodologie permettra au service ad hoc de la Fédération de rectifier durablement les erreurs sur la base officielle, seule référence à prendre en compte.

Lors de l'intégration des résultats transmis, il sera procédé à une vérification de ces données. Dans le cas où ces données se révéleraient erronées, les résultats ne seront pas publiés sur le web et les performances ne seront pas intégrées dans les classements nationaux ni dans le traitement permettant d'établir l'accès dans les séries nationales.

Pour tous les envois, il est vivement conseillé d'indiquer le nom de la personne qui a traité la compétition ainsi que ses coordonnées (mail, téléphone, adresse).

Planning des échéances pour la procédure des engagements

Toutes les compétitions nationales traitées par la gestion extraNat.fr ou par le biais de la transmission par PCE obéissent au même échéancier pour la proposition des engagements, la vérification des engagements, la publication de la start-list.

TABLEAU DES ÉCHÉANCES

Période à partir du 1er jour de la compétition	Intitulé
De J - 25 à J - 11	Ouverture et fermeture de la période des propositions d'engagements soir sur extraNat.fr gérés par le serveur fédéral, ou soit par PCE à l'organisateur pour les autres compétitions
De J - 10 à J - 8	Vérification et validation des engagements par la DTN (compétitions nationales) ou les CTS (N2, N3, circuit national et circuit fédéral) du comité régional du lieu d'implantation de la compétition
J – 7*	Publication unique (pas de mise à jour) sur le site fédéral (www.ffnatation.fr) de la stat-list officielle de la compétition

** La start-list n'est pas actualisée durant la période de J - 7 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.*

Réception et publication des résultats sur le site fédéral

Les modalités de réception et de publication sur le site web FFN des résultats sont précisées dans chacun des règlements des différentes compétitions. Quant aux réclamations, le principe retenu est un délai de huit jours à partir de la date de publication; au-delà de ce délai, plus aucune modification n'est possible.

Les interrégions

Les six interrégions sont constituées de la façon suivante :

Interrégion 1	Ile-de-France	Ile-de-France
Interrégion 2	Nord-Est	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie
Interrégion 3	Sud-Est	Auvergne, Corse, Côte d'Azur, Dauphiné-Savoie Languedoc-Roussillon, Lyonnais, Provence
Interrégion 4	Sud-Ouest	Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes
Interrégion 5	Nord-Ouest	Bretagne, Centre, Normandie, Pays de la Loire
Interrégion 6	DOM/TOM	Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie *Pour les compétitions de référence nationale et interrégionale, il est recommandé de s'ouvrir sur la zone internationale de la situation géographique de chaque région*

Spécificité DOM / TOM

Les comités régionaux d'outre-mer qui souhaiteraient participer aux compétitions interrégionales (Championnats de Nationale 3) peuvent se joindre à leur convenance, à l'une des interrégions constituées.

Rappel : un nageur s'entraînant de manière permanente dans un club des DOM / TOM, qui se qualifie sur une ou plusieurs épreuves pour une compétition de référence d'une série supérieure à sa série d'appartenance, pourra ajouter une épreuve à ses engagements (dans la limite réglementaire de celle-ci, à savoir le nombre de jours de compétition plus un).

** Attention : voir cependant les conditions d'engagements et le niveau de performance minimal exigé pour chacune des compétitions du programme fédéral.*

Exemple : pour les Championnats de France en bassin de 50 m, le maximum autorisé est de six épreuves (lorsque le championnat dure cinq jours), sous réserve de pouvoir justifier de temps d'engagements correspondant au minimum à la série SI.

Certaines épreuves du programme sportif prennent en compte la spécificité des DOM / TOM afin d'adapter le règlement de la compétition (par exemple, la Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat : se reporter à la compétition concernée).

Les représentants des clubs des DOM / TOM participant à la même compétition pourront se regrouper pour présenter un ou deux relais en respectant les conditions réglementaires générales concernant les engagements des relais. Cependant, ils ne pourront pas prétendre ni aux podiums, ni aux classements.

Carte des interrégions

Le découpage en six interrégions concerne deux compétitions :
- les Championnats de Nationale 3 (sauf pour les DOM / TOM) ;
- la Coupe de France benjamins des départements.

Pour ces compétitions, les DOM-TOM s'associent à l'interrégion de leur choix.

Interrégion 1
Ile-de-France
Interrégion 2
Nord-Est
Interrégion 5
Nord-Ouest
Interrégion 4
Sud-Ouest
Interrégion 3
Sud-Est
Nord-
Pas-de-Calais
Picardie
Normandie
Ile-de-France
Champagne
Ardenne
Lorraine
Alsace
Bretagne
Pays de la Loire
Centre
Bourgogne
Franche-
Comté
Poitou-Charentes
Limousin
Lyonnais
Auvergne
Dauphiné-
Savoie
Aquitaine
Midi-Pyrénées
Languedoc
Provence
Côte d'Azur
Corse

Interrégion 6
DOM-TOM
MARTINIQUE
RÉUNION
GUYANE
NOUVELLE-CALÉDONIE
GUADELOUPE

Les catégories d'âge 2007-2008

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge :

Saison 2008 (du 16 septembre 2007 au 15 septembre 2008)		
Avenir	9 ans et moins	1999 et après
Poussins	10-11 ans	1998-1997
Benjamins	12-13 ans	1996-1995
Minimes	14-15 ans	1994-1993
Cadets	16-17 ans	1992-1991
Juniors	18-19, 20 ans	1990,1989 et 1988
Seniors	21 ans et plus	1987 et avant

Les jeunes gens et jeunes filles sont, pour le même âge, dans la même catégorie.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés par tranche d'âge, ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

Rappel : aucun surclassement n'est autorisé pour l'ensemble des compétitions par catégories d'âge du programme sportif fédéral (compétitions individuelles ou par équipes, épreuves individuelles et relais). Exemple : une benjamine ne peut pas participer aux Championnats de France minimes, y compris dans les relais.

	Départementale	Régionale	Interrégionale	Nationale	Internationale
Poussins	X				
Benjamins	X	X	Benjamines 2*	Benjamines 2**	Benjamines 2***
Minimes	X	X	X	X	Minimes 1 et 2 filles Minimes 2 garçons
Cadets	X	X	X	X	X
Juniors	X	X	X	X	X
Seniors	X	X	X	X	X

Remarques :
- * si participation aux N3 en raison de sélections internationales, celle-ci se fera exclusivement sur les épreuves individuelles ;
- ** participation sous réserve de dispositions particulières édictées par la DTN ;
- *** les benjamines 2 (13 ans) ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE ;
- les minimes filles 14 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE ;
- les minimes filles 15 ans ont une finalité internationale avec les Championnats d'Europe des Jeunes ;
- les minimes garçons 15 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE ;
- un tableau des records de France (25 m et 50 m), toutes catégories, est tenu à jour ;
- un tableau des meilleures performances françaises (bassin de 50 m uniquement) est tenu à jour, pour les 12 ans, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans.

Le programme de formation des jeunes

AVENIRS / POUSSINS

Cette population doit être privilégiée et accompagnée pour lui favoriser l'accès à la richesse de nos diverses activités. Il apparaît donc indispensable de lui proposer un programme cohérent pour atteindre cet objectif.

Compte tenu des orientations adoptées à l'assemblée générale d'Aix-les-Bains et au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, dans un souci de progressivité, il nous apparaît souhaitable, dès la saison 2007-2008, de tendre vers une organisation des pratiques qui prend en compte ces nouvelles orientations.

Ainsi, chaque département pourra imaginer et définir une politique sportive incitative à destination des catégories avenirs et poussins dans le but d'engager, progressivement, les écoles de natation des clubs vers une réforme de leurs objectifs, de leurs contenus et de leur organisation conforme aux votes des deux "assemblées".

Rappel des objectifs adoptés par les "assemblées"

- Donner à l'ensemble de nos licenciés une culture d'ouverture sur les activités aquatiques: la "pluridisciplinarité".
- Trois étapes incontournables dans la formation du jeune nageur.
    1. Garantir la sécurité des pratiquants, le sauv'nage.
    2. Enrichir et capitaliser les habilités motrices, le pass'sport de l'eau.
    3. Aller vers la compétition, le pass'compétition.

Chaque département pourra imaginer et définir une politique incitative à destination des plus jeunes nageurs(ses), dans le but d'engager progressivement les écoles de natation des clubs vers une réforme de leurs objectifs, de leurs contenus et de leur organisation.

La mise en œuvre laissera un maximum d'initiatives aux départements pour organiser leurs actions et celles des clubs dans le cadre des deux premières étapes de formation du nageur (sauv'nage, pass'sport de l'eau) et favoriser l'adéquation : objectifs / population locale / équipements.

Le pass'compétition renvoyant à la spécificité de chacune des disciplines pourra être organisé à l'échelon interdépartemental en fonction du nombre de clubs.

Objectifs prioritaires

- ***Pour les nageurs***
    - Développement des habiletés motrices liées à la pluridisciplinarité.
    - Veiller au rythme de l'évolution de l'enfant.
    - Veiller à associer les parents à la démarche.
    - Veiller à créer un esprit d'équipe, de groupe entre tous les nageurs.
    - Veiller à apprendre le respect des règles et de ceux qui sont chargés de les faire appliquer (arbitres, juges).
    - Acquisition des aspects fondamentaux qui constituent les règles constitutives de la discipline avant l'accès aux performances chronométriques.
- ***Pour l'organisation***
    - Accent mis sur la pluridisciplinarité pour son action formatrice.
    - Acquisition d'une bonne motricité.
    - Un maximum d'initiatives laissées aux départements pour organiser leurs actions et celles des clubs dans le cadre des deux premières étapes de formation du nageur et favoriser l'adéquation : objectifs / population locale / équipements.
    - Veiller à une cohérence d'organisation au sein du département.

Acquisitions minimales recherchées au terme de ces catégories

- Les coordinations : vitesse et 4 nages.
- L'endurance : les efforts prolongés
- Goût de l'effort partagé.

Constatations

Cette catégorie concerne :
- les "Avenirs" (9 ans et moins) : 40.000 nageurs (3.600 filles de plus que de garçons), soit 16,20 % des licenciés de la Fédération Française de Natation pour la saison 2006-2007 ;
- les "poussins" (10-11 ans) : 38.700 nageurs (6.000 filles de plus que de garçons), soit 15,50 % des licenciés de la Fédération Française de Natation pour la saison 2006-2007.

Le travail local n'est pas assez reconnu ni suffisamment en cohérence avec les orientations fédérales.

Pour ces catégories, la rigidité des règles nuit autant à cette cohérence qu'à la possibilité matérielle de les mettre en place ou encore à leur crédibilité.

Trop de jeunes nageurs appartenant à cette catégorie n'ont pas acquis les bases techniques minimales ni utilisé les possibilités offertes par les autres disciplines de la Fédération lorsqu'ils sont amenés à participer à leur première compétition chronométrée.

Préconisations

- Reconnaître le travail de formation des clubs.
- Reconnaître le travail d'organisation et de coordination des départements.
- Laisser suffisamment de place à l'initiative locale pour que chaque département puisse mettre en relation la population et les possibilités matérielles d'organisation afin de poursuivre cet objectif.
- Le comité régional veillera à la cohérence de la politique sportive à destination de ces deux catégories mise en place par ses départements dans le cadre d'une réorganisation progressive des pratiques.
- Proposer un programme incluant les premières règles FFN de la natation course.
- Impliquer les éducateurs dans un rôle de "juge" des acquis techniques des nageurs de clubs différents.
- Impliquer les officiels dans un rôle "d'éducateurs" (règle des deux départs appliquée à ces catégories).
- Développer la formation des jeunes officiels

Propositions

Organisation	Nageurs	Encadrement technique
Phase d'organisation locale		
L'organisation départementale peut prévoir la coordination de trois à quatre manifestations annuelles pour ces catégories (recommandation : programmation avant chaque "petites vacances") mises en place par les clubs avec pour finalité une organisation départementale. Ces animations intéressent les débutants désirant pratiquer les activités de la natation Pour atteindre les objectifs fixés en préambule :	Atteindre les deux premières étapes incontournables de la formation : 1. le sauv'nage 2. le pass'sport de l'eau	Approfondir ses propres connaissances à travers la mise en place d'objectifs ciblés et d'une équipe d'évaluateurs (bénévoles/professionnels ; parents/éducateurs)
Conseils ■ Organisations de club ou de regroupement de clubs coordonnées par le département ■ Participation active des parents ■ Horaires adaptés à l'équilibre familial et scolaire ■ Apport de matériels divers (ludiques, pédagogiques, vidéo) ■ Valorisation de l'effort et des acquis par des récompenses appropriées ■ Eviter de casser le rythme de l'organisation par des interruptions trop longues ■ Ne pas dépasser une durée d'organisation d'une heure trente à deux heures par réunion	**Conseils** ■ Parcours associant différentes formes et variétés de déplacement ■ Parcours axé sur une durée de nage de qualité sans notion de vitesse ■ Approche de l'acquisition technique des diverses disciplines de la fédération ■ Sensibilisation au respect des règles ■ Renforcement de la notion d'équipe ■ Valorisation de l'effort fourni ■ Apprentissage de la notion d'objectif	**Conseils** ■ Proposer différentes étapes pour valoriser la progression ■ Eviter la répétition d'exercices individuels chronométrés pour les avenirs ■ Dans le résultat de l'évaluation, faire appel à une notion de réussite ou d'acquisition ■ Mettre l'accent sur l'apport de la pluridisciplinarité pour l'acquisition d'une bonne motricité ■ Veiller à ne pas négliger la pratique de la natation en vue de l'entrée dans la catégorie "benjamins" ■ Reconnaissance de la réussite du programme mis en place par l'obtention du "pass'compétition" et l'accession à l'étape départementale

Organisation	Nageurs	Encadrement technique
Phase d'organisation départementale		
Coordination et organisation ■ Validation et coordination des projets des clubs ou des regroupements de clubs ■ Suivi des actions locales ■ Analyse et synthèse des actions locales ■ Transmission d'une synthèse globale des actions locales à la Région ■ Organiser le passage des "pass'compétitions" ■ Prévoir le programme d'une manifestation départementale reconnaissant le travail d'une saison dans les clubs ■ Remplacer la notion de disqualification par des conseils dispensés sur un mode pédagogique Ce programme peut proposer par exemple, pour les poussins, les épreuves suivantes : *les 50 m de spécialités* - *le 100 m 4 nages* - *le 400 m nage libre* Les officiels y seraient des "éducateurs" Un programme pluridisciplinaire peut proposer, par exemple, pour les avenirs et les poussins, une épreuve type "Polonat" : - *équipes mixtes de 6 nageurs (ses)* - *relais 6 x 50 m nage libre* - *relais 6 x 100 m 4 nages (chaque participant effectuant un 100 m 4 nages)* - *matchs de water-polo d'une durée limitée* - *règles d'arbitrage abordées d'une façon éducative* - *arbitrage et chronométrage pouvant être confiés à des jeunes à partir de 14 ans*	**Validation** ■ Dans la mesure du possible, organiser une manifestation de remise des diplômes pour les "pass'compétitions" permettant d'accéder aux compétitions organisées par le département ■ Apprentissage de la notion d'effort personnel "au service" d'une équipe ■ Classement des meilleures équipes de "Polonat" ■ Récompenses pour ces meilleures équipes	**Formation** ■ Synthèse des résultats obtenus présentée, sous forme d'échanges, par chaque responsable local de l'action lors d'un travail de groupe ■ Challenge de la meilleure initiative ■ Cette action peut servir de support à une formation de futurs officiels (dès 14 ans) et de futurs éducateurs (dès 16 ans), encadrés par l'ERFAN ■ Le "Polonat" permet une approche des règles du water-polo ■ Le "Polonat" permet aux jeunes éducateurs de prendre conscience de l'importance des diverses actions motrices
Récompenses		
Calculés sur des critères quantitatifs, deux types de challenges sont retenus ■ celui décerné aux clubs par le département, calculé selon le nombre de nageurs participant par rapport au nombre de licenciés dans le département ■ celui décerné aux départements par la région, calculé selon le nombre de clubs participant par rapport au nombre de clubs dans le département		

Transmission des résultats

A l'issue de la saison sportive, chaque région transmettra à la fédération une synthèse des actions réalisées dans le cadre de ce programme.

Programme des benjamins

Objectifs prioritaires

- ***Pour les nageurs***
  - Développer les acquis techniques obtenus au cours des catégories avenirs/poussins.
  - Préparer les nageurs au rythme de vie qui leur permettra de poursuivre leurs activités dans notre sport (études, sports et équilibre familial).
  - Limiter le nombre de compétitions à une dizaine par an.
- ***Pour l'organisation***
  - Offrir des programmes accessibles et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
  - Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse en trouver un qui soit adapté à sa propre maturité physiologique et psychologique.

Finalités

- Favoriser le travail d'endurance et les habiletés motrices.
- Penser aux fondamentaux de la course : départs, virages, reprises de nage.
- La qualité fondamentale à développer chez un jeune nageur est la vitesse ; ce point acquis, suivant ses possibilités, il nagera vite (et bien) sur une courte distance ou/et vite (et bien) sur une plus longue distance.

Constatations

- Cette population a représenté 29.000 nageurs (5.000 filles de plus que de garçons) de 12 et 13 ans, soit 11,61 % des licenciés de la Fédération Française de Natation pour la saison 2006-2007.
- Elle est la deuxième catégorie la plus nombreuse (après les avenirs/poussins).
- Son taux de fidélisation est très fragile (35 % ne renouvellent pas leur licence).
- Il s'agit, en général, d'un départ vers d'autres activités sportives.
- C'est une catégorie trop sollicitée en termes de compétitions (attention à la surcharge).

Préconisations

- ***Organisation régionale de la pratique des compétitions***
  - A destination de ceux qui s'orienteront vers une pratique de haut niveau.
  - A destination de ceux qui s'orienteront vers une pratique de bien-être.
  - Dans un programme large et fédérateur complémentaire du programme fédéral.
- ***Mise en place de stages d'entraînement***
  - Par niveaux de structures (clubs, départements, régions).
  - Par niveaux de pratique (ex : benjamines 2e année).
  - Intégrant travail sur le comportement, la technique, les règlements…
- ***Adoption et respect d'un calendrier d'actions (compétitions et stages)***
  - Léger, sans période de surcharge, bien réparti sur l'année.

Menu des compétitions

Il est proposé aux benjamines et benjamins de 12 et 13 ans né(e)s en 1996 et 1995, le programme de compétitions suivant.

Compétitions individuelles :

- ***4 compétitions individuelles inscrites au calendrier national***
  - Le Meeting fédéral du demi-fond (exclusivement au 400 m 4 nages).
  - Le Natathlon (1re partie).
  - Le Natathlon (2e partie).
  - Le Trophée national benjamins Lucien-Zins.
- ***3 compétitions par équipes au calendrier national***
  - Le Championnats de France interclubs "toutes catégories".
  - La Coupe interclubs benjamins (Coupe du Futur).
  - La Coupe benjamins des départements.
- ***3 compétitions à l'initiative des régions***
  - Pilotées par le comité régional.
  - Inscrites au calendrier régional.

- Individuelles ou collectives.
- Régionales, départementalisées, voire localisées.
- Complémentaires du calendrier national.
- Répondant au mieux aux besoins régionaux.
- Sous forme de :
    - meetings ou challenges locaux ;
    - championnats ou critériums départementaux ;
    - compétitions de proximité ;
    - formule originale, etc.

Elles ne peuvent se situer, à raison d'une par mois, que mi-octobre, mi-février, mi-avril.

■ ***Des compétitions d'accès restreint***

- Les Championnats de Nationale 3 pour les benjamines 2e année (nées en 1995) qui ont terminé de la première à la seizième places de chaque épreuve lors de l'édition 2007 du Trophée national benjamins Lucien-Zins (liste publiée par la DTN sur le site Internet fédéral en début de saison sportive).
- Les Championnats de France pour les benjamines 2e année (nées en 1995) ayant réalisé une performance de série SN lors d'une compétition qualificative au cours de la saison précédente ou de la saison en cours.
- Les épreuves internationales correspondant à cette catégorie d'âge lorsque les conditions de sélection en sont remplies.

TABLEAU DES COMPÉTITIONS DES BENJAMINS ET BENJAMINES

N°	Dénomination	Période
1	Compétition régionale autorisée n° 1	Entre le 13 et le 21 octobre 2007
2	Meeting fédéral du demi-fond (400 m 4 nages seulement)	Entre le 23 novembre et le 2 décembre 2007
3	Interclubs toutes catégories	22 et 23 décembre 2007
4	Natathlon 1re partie	Entre le 19 et le 27 janvier 2008
5	Compétition régionale autorisée n° 2	Entre le 9 et le 17 février 2008
6	Natathlon 2e partie	Entre le 8 et le 16 mars 2008
7	Compétition régionale autorisée n° 3	Entre le 12 et le 20 avril 2008
8	IVe Trophée national benjamins Lucien-Zins	17 et 18 mai 2008
8 bis	Trophée régional benjamins	17 et 18 mai 2008
9	Coupe interclubs benjamins (Coupe du Futur)	7 et/ou 8 juin 2008
10	XIIes Coupe des départements	28 et/ou 29 juin 2008

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE DES COMPÉTITIONS ACCESSIBLES AUX BENJAMINES 2e ANNÉE

11	Championnats de N3	Voir conditions particulières de qualification
12	Championnats de France en bassin de 50 m	
13	Sélections nationales	

Natathlon (1re période)					#G?*
	Compétition d'animation		Du samedi 19 janvier au dimanche 27 janvier 2008		25 m
	1996-1995 (12-13 ans)			–	
	Benjamines et benjamins uniquement				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 28 janvier 2008				

* Cf. codification des régions.

Natathlon (2e période)					#H?*
	Compétition d'animation		Du samedi 8 au dimanche 16 mars 2008		25 m
	1996-1995 (12-13 ans)			–	
	Benjamines et benjamins uniquement				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 17 mars 2008				

* Cf. codification des régions.

Préambule

Epreuve réservée à la catégorie des benjamins et benjamines et organisée de façon à permettre la plus large participation possible, dans une limite de durée de session de 2 h. Du samedi 19 janvier au dimanche 27 janvier 2008, sur un week-end pour la première période, et du samedi 8 mars au dimanche 16 mars 2008, sur un week-end, pour la deuxième période.

Le Natathlon a pour finalité sportive : permettre de concourir pour le classement national annuel du Natathlon.

Les nageurs ne peuvent s'engager sur l'ensemble des épreuves d'une période qu'une seule fois dans la période autorisée.

Pour chaque étape, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements et/ou régions) se déroulent le même week-end).

Etablissement d'un classement national du Natathlon, après addition des points à la table de cotation de toutes les épreuves.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Dates des compétitions

Première période : du samedi 19 janvier au dimanche 27 janvier 2008.
Deuxième période : du samedi 8 mars au dimanche 16 mars 2008.

Lieux

La mise en œuvre de ce programme de compétitions peut être déléguée à des organisations régionales, départementales et de poules géographiques.

Equipements

En bassin de 25 m, sans contrainte de chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Ce programme est exclusivement ouvert aux nageurs et nageuses né(e)s en 1996 et 1995 (12 et 13 ans).

Durée

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Détail des épreuves

- Première période : 400 m nage libre, 50 m brasse, 50 m dos, 50 m papillon (classement au temps).
- Seconde période : 800 m nage libre, 50 m nage libre, 200 m 4 nages (classement au temps).

Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas excéder dix séries de 400 m nage libre et cinq séries de 800 m nage libre. Ces deux épreuves peuvent être disputées à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur qui décidera en amont.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

La FFN récompensera les trois premières filles et les trois premiers garçons du classement national du natathlon 2008 lors de la quatrième édition du Trophée national Lucien-Zins, les 17 et 18 mai 2008, à Oyonnax.

Mode de qualification

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des régions.

Classements spécifiques à la compétition

Le lundi 24 mars 2008, à l'issue des deux étapes, il sera effectué un classement national des nageurs au Natathlon 2008, à l'addition de l'ensemble des cotations des sept épreuves nagées au cours des deux périodes (400 m nage libre, 50 m brasse, 50 m dos, 50 m papillon, 800 m nage libre, 50 m nage libre, 200 m 4 nages), sera diffusé sur les divers médias fédéraux. Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves lors des deux périodes du Natathlon. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

A la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Première période pour le lundi 28 janvier 2008 ; seconde période pour le lundi 17 mars 2008. Ces deux échéances constituent la date limite pour chaque comité régional du lieu d'organisation, pour l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.

  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 24 mars 2008.

■ ***Date limite de réclamation***

A partir du jour de la publication Internet du classement national du natathlon 2008 et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 31 mars 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies du classement national, sachant que toutes les compétitions du Natathlon sont intégrées au fur et à mesure de leur réception, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

■ ***Date de validation définitive***

Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, le classement national du natathlon 2008 est arrêté définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires

Première période : du samedi 19 janvier au dimanche 27 janvier 2008	
1re réunion	**2e réunion**
1 - 50 m papillon garçons (x séries) 2 - 400 m nage libre filles (1/3 des séries) 3 - 50 m dos garçons (x séries) 4 - 400 m nage libre filles (1/3 des séries) 5 - 50 m brasse garçons (x séries) 6 - 400 m nage libre filles (1/3 des séries)	7 - 50 m papillon filles (x séries) 8 - 400 m nage libre garçons (1/3 des séries) 9 - 50 m dos filles (x séries) 10 - 400 m nage libre garçons (1/3 des séries) 11 - 50 m brasse filles (x séries) 12 - 400 m nage libre garçons (1/3 des séries)

Seconde période : du samedi 8 mars au dimanche 16 mars 2008	
1re réunion	**2e réunion**
1 - 800 m nage libre filles* 2 - 200 m 4 nages garçons*	3 - 800 m nage libre garçons* 4 - 200 m 4 nages filles* *Pause (15' minimum)* 5 - 50 m nage libre garçons 6 - 50 m nage libre filles
** Chaque série du 800 m nage libre filles et garçons et du 200 m 4 nages filles et garçons sera nagée en alternance afin d'éviter la monotonie*	

IVe Trophée national benjamins Lucien-Zins					Gestion extraNat
	Référence nationale		Samedi 17 et dimanche 18 mai 2008		50 m
	1996-1995 (12 et 13 ans)			Oyonnax	
	Benjamines et benjamins qualifiés dans le mini-ranking Trophée national Lucien-Zins				
	Proposition des engagements : du mardi 22 avril au mardi 6 mai 2008 sur extraNat.fr			Lundi 12 mai 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

Préambule

Dans l'esprit des Flèches Vittel instituées par l'ex-DTN Lucien Zins qui voyait dans cette compétition une détection des futurs talents de la natation française, puis de la P'tite Vittel Cup qui a décliné le même concept de 1999 à 2004, le Trophée national benjamins Lucien-Zins en a repris l'esprit et la lettre depuis 2005, à savoir une confrontation, en direct, sur des épreuves de sprint, de 4 nages et de demi-fond, des meilleurs benjamins 12 et 13 ans.

Chaque comité régional pourra organiser à la même date, respectant le même schéma que le Trophée national benjamins Lucien-Zins, un Trophée régional pour les nageurs non retenus pour la finale nationale. Il définira ses propres critères de sélection. Un nageur forfait sur le plan national pourra participer à la compétition régionale.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 17 et dimanche 18 mai 2008.

Date de la réunion technique

Vendredi 16 mai 2008, 18 h 30, sur le lieu même de la compétition.

Lieu

Oyonnax (Ain).

Equipements

Bassin de 50 m homologué, huit couloirs, chronométrage automatique. Affichage huit bandeaux. Bassin d'échauffement et de récupération 25 m.

Catégories d'âge concernées

Benjamines et benjamins nés en 1996 et 1995 (12 et 13 ans).

Durée

Deux jours, quatre réunions.

Détail des épreuves

50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages, relais 4 x 100 m nage libre, relais 4 x 100 m 4 nages, toutes les épreuves en filles et garçons.

Palmarès selon la formule classement au temps. Toutes les épreuves individuelles se dérouleront classement au temps, par années d'âge, 12 et 13 ans dissociés. Quant aux relais, les deux années d'âge sont confondues sous l'appellation "benjamins".

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Des sélections départementales ou régionales pourront s'engager exclusivement dans les épreuves de relais. Ces relais seront nagés à la fin de chaque matinée et ne donneront pas lieu à récompenses.

Si besoin, des "séries zéro" pour les benjamines nées en 1995 (13 ans) pourront être organisées en prévision des sélections aux épreuves internationales.

Mode de qualification

Un mini-ranking qualificatif de chacune des courses concernées par le Trophée national benjamins Lucien-Zins paraîtra sur le site web fédéral dans la rubrique des classements :
- 400 m 4 nages, à l'issue du Meeting fédéral du demi-fond, organisé entre la période du 23 novembre et du 2 décembre 2007.
- 50 m papillon, 50 m dos, 50 brasse, 400 m nage libre, à l'issue de la première période du Natathlon, organisée du 19 au 27 janvier 2008.
- 50 m nage libre, 800 m nage libre et 200 m 4 nages, à l'issue de la deuxième période du Natathlon, organisée du 8 au 16 mars 2008.

■ ***Quelques rappels règlementaires***

- Toute performance réalisée en bassin de 50 m ne sera pas retenue pour la qualification.
- Aucune autre performance pour le 800 m nage libre ne sera retenue en dehors de celle réalisée lors de la 2e étape du Natathlon.
- Un nageur ne pourra être qualifié au Trophée national benjamins Lucien-Zins que dans les épreuves auxquelles il aura pris part lors du Natathlon ou lors du Meeting fédéral du demi-fond pour le 400 m 4 nages.

La liste des qualifiés, mini-rankings Trophée national benjamins Lucien-Zins, sera arrêtée le vendredi 11 avril 2008 et publiée sur le site Internet fédéral www.ffnatation.fr.

■ ***Les quotas des qualifiés***

- 40 qualifié(e)s né(e)s en 1996 et 56 qualifié(e)s né(e)s en 1995 pour les épreuves individuelles suivantes : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 400 m nage libre, 200 m 4 nages.
- 24 qualifié(e)s né(e)s en 1996 et 32 qualifié(e)s né(e)s en 1995 pour les épreuves du 400 m 4 nages et 800 m nage libre.
- S'agissant des deux relais, 4 x 100 m 4 nages et 4 x 100 m nage libre, un club pourra engager une équipe filles et/ou garçons si au moins deux nageurs et/ou deux nageuses sont qualifiés à cette compétition. Les clubs pourront engager deux relais si au moins six nageuses sont qualifiées.
- Des sélections (départementales ou régionales) peuvent concourir exclusivement pour les deux relais à la condition, pour un même nageur, de ne pas cumuler dans les équipes de clubs. Les propositions de ces engagements seront prises sur place lors de la réunion technique.

Modalités d'engagements

L'information générale des qualifiés (liste des qualifiés par course) est diffusée via les dossiers du site web FFN à l'ensemble de tous les internautes, un mois avant la date de la compétition, le jeudi 17 avril 2008. Cette liste, triée par club, est disponible dans l'interface extraNat.fr durant la période habituelle des propositions d'engagements. Il s'agira alors pour les clubs concernés de valider ou d'infirmer leurs engagements puis de procéder au bon de commande avec le mode de paiement choisi, par carte bancaire ou par chèque, sur la gestion extraNat.fr, à partir du mardi 22 avril et jusqu'au mardi 6 mai 2008, au prix de 8 € l'engagement individuel et 10 € l'engagement des relais.

Pour les engagements des sélections départementales ou régionales sur les épreuves de relais 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages qui seront proposés sur place lors de la réunion technique, le règlement financier s'effectuera également sur place au prix de 10 € le relais.

Classements spécifiques à la compétition

Tout nageur qualifié marque les points de sa meilleure performance à la table de cotation FFN. Les relais ne sont pas pris en compte pour ce classement. Un classement club est réalisé sur cette base (filles et garçons confondus).

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

La meilleure performance individuelle de chaque nageur, réalisée lors du Trophée national benjamins Lucien-Zins, fait l'objet d'une bonification pour le calcul du classement national des clubs de natation course (CNCNC).

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club)".

Récompenses

Médailles offertes par la FFN aux trois premiers (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) dans chaque course individuelle par années d'âge, et pour les relais de clubs pour le groupe d'âge benjamins.

Les relais de sélection ne seront pas récompensés mais un classement sera communiqué. Chaque podium pourra donner lieu à des récompenses laissées à l'initiative de l'organisateur. Une coupe offerte par la FFN récompensera la meilleure performance garçons et la meilleure performance filles réalisées à la table de cotation fédérale, sur l'ensemble des épreuves individuelles du programme, et ce, dans chacune des années d'âge (quatre coupes). Le club vainqueur recevra pour une année le Trophée Lucien-Zins.

Comme il est prévu dans les dispositions particulières du Natathlon, les trois premières filles et les trois premiers garçons du classement national 2008 du Natathlon seront spécifiquement récompensés par la fédération à l'ouverture de la dernière réunion du trophée national benjamins Lucien-Zins.

Transmission et publication des résultats

Compétition traitée par la FFN.

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 19 mai 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de l'intégration du résultat de la compétition du classement national du Natathlon 2008 et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 26 mai 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 17 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Samedi 17 mai 2008 OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00**
1 - 50 m brasse garçons 2 - 400 m nage libre filles 3 - 800 m nage libre garçons 4 - 4 x 100 m nage libre filles (sélections)* 5 - 4 x 100 m 4 nages garçons (sélections)*	6 - 50 m nage libre garçons 7 - 50 m papillon filles 8 - 50 m dos garçons 9 - 400 m 4 nages filles 10 - 200 m 4 nages garçons 11 - 4 x 100 m nage libre filles (clubs) 12 - 4 x 100 m 4 nages garçons (clubs)
Dimanche 18 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Dimanche 18 mai 2008 OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00**
13 - 50 m brasse filles 14 - 400 m nage libre garçons 15 - 800 m nage libre filles 16 - 4 x 100 m nage libre garçons (sélections)* 17 - 4 x 100 m 4 nages filles (sélections)*	18 - 50 m nage libre filles 19 - 50 m papillon garçons 20 - 50 m dos filles 21 - 400 m 4 nages garçons 22 - 200 m 4 nages filles 23 - 4 x 100 m nage libre garçons (clubs) 24 - 4 x 100 m 4 nages filles (clubs)

** Les engagements des sélections seront proposés sur place lors de la réunion technique de la compétition.*

Coupe interclubs benjamins (Coupe du Futur)					#J?*
	Compétition d'animation		Samedi 7 et/ou dimanche 8 juin 2008		25 m
	1996-1995 (12-13 ans)		–		
	Benjamins et benjamines uniquement, compétition par équipe de club				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional	SL	–		
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 9 juin 2008				

** Cf. codification des régions.*

Préambule

Compétition permettant aux clubs de susciter un état d'esprit propre à une compétition par équipe en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs. Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie benjamines et benjamins.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 7 juin ou/et dimanche 8 juin 2008.

Lieu(x)

Laissé(s) à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental.

Date de la réunion technique

Néant.

Equipements

En bassin de 25 m, sans contrainte de chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1996 et 1995 (12 et 13 ans).

Durée

Une journée, une ou deux réunions.

Détail des épreuves

100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre, relais 4 x 50 m nage libre. Toutes les épreuves sont nagées selon la formule classement au temps.

Un nageur ne peut s'engager qu'au relais et à une épreuve individuelle.

Chacun des quatre nageurs d'une même équipe doit participer au relais et à une épreuve individuelle différente.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant au relais et aux quatre épreuves individuelles). Chaque équipe sera composée au maximum de quatre nageurs.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Lorsque plusieurs poules sont organisées au niveau territorial, il ne peut y avoir de phase éliminatoire en amont. Ainsi, toutes les poules doivent être organisées le même jour.

Mode de qualification

Laissé à l'initiative des régions, départements.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des régions, départements.

Classements spécifiques à la compétition

Chaque club, pour être classé, doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes peuvent être comptabilisées pour un classement général. Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais seront doublés. Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte seront publiés. A l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les points de la Coupe interclubs benjamins, additionnés aux points de la Coupe interclubs minimes, permettent de décerner, au premier club du classement général, la Coupe du Futur - Georges-Vallerey. Une seule équipe féminine et une seule équipe masculine par club ayant participé à toutes les épreuves (individuelles et relais), en benjamins et en minimes, seront comptabilisées. La parution du classement de la Coupe du Futur 2008 interviendra le lundi 15 juin 2008 dans la rubrique classement en natation course du site web FFN. Cette coupe sera remise à l'occasion des Championnats de France minimes de la saison sportive concernée.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte des résultats par la FFN.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les points obtenus par chaque équipe complète de club en poule régionale ou dans les autres poules pour celles non retenus dans la poule régionale sont pris en compte pour le classement national des clubs de natation course (CNCNC).

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Le lundi 9 juin 2008, cette échéance constitue la date limite, pour chaque comité régional du lieu d'organisation, de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.
  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Le mercredi 11 juin 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mercredi 18 juin 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition (cinq séries maximum). Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine 1 h 30 avant chaque réunion.

XII[e] Coupe de France benjamins des départements - Trophée Alex-Jany					#AØ
	Compétition d'animation		Samedi 28 juin et/ou dimanche 29 juin 2008		25 m
	1996-1995 (12-13 ans)			1AØ : IDF à désigner 2AØ : NE : Lons-le-Saunier 3AØ : SE à désigner 4AØ : SO à désigner 5AØ : NO : Dinan	
	Benjamines et benjamins uniquement, compétition par équipe de département**				
	Date limite des engagements : mardi 17 juin 2008 à l'organisateur			–	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 30 juin 2008				

Préambule

Compétition de sélections départementales réservée à la catégorie benjamins, filles et garçons. Le but est d'impulser une dynamique départementale de stages préparatoires, de formations de cadres, d'éducation des nageurs. De plus, l'identité du département doit être affichée auprès des instances territoriales (Conseil général). Les dirigeants départementaux ont un rôle leader à jouer pour faire valoir leur politique sportive.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 28 et/ou dimanche 29 juin 2008.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative de l'organisateur.

Lieux

Une organisation dans chaque interrégion (au libre choix du conseil de l'interrégion, l'organisation pourra être confiée à un comité régional, départemental ou à un club).

1. IDF - Ile-de-France, lieu à désigner.
2. NE - Nord-Est, Lons-le-Saunier.
3. SE - Sud-Est, lieu à désigner.
4. SO - Sud-Ouest, lieu à désigner.
5. NO - Nord-Ouest, Dinan.

Equipements

En bassin de 25 m, sans contrainte de chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1996 et 1995 (12 et 13 ans).

Durée

Une ou deux journées, deux réunions.

Détail des épreuves

200 m 4 nages, 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre, relais 10 x 50 m nage libre, relais 4 x 50 m 4 nages. Toutes les épreuves sont nagées selon la formule classement au temps.

Participation obligatoire de deux nageurs par épreuve individuelle. Chaque département ne peut présenter qu'une équipe de relais. Un nageur ne peut faire qu'une épreuve individuelle et, éventuellement, les deux relais.

Les remplaçants ne peuvent en aucun cas prendre part aux relais. Une épreuve réservée aux remplaçants sera organisée.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).

Dispositions particulières

Les nageurs licenciés “Eté” peuvent être sélectionnés dans l’équipe départementale “benjamins”.

Une alliance des départements suivants peut être constituée, exceptionnellement, pour une même équipe à cette compétition : Drôme et Ardèche ; Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes ; Gard et Lozère ; Haute-Corse et Corse du Sud.

Mode de qualification

Laissé à l’initiative des comités départementaux.

Modalités d’engagements

Laissées à l’initiative de l’organisateur.

Classements spécifiques à la compétition

Il s’effectue par addition des points obtenus sur l’ensemble des épreuves individuelles et de relais à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés. Le relais 10 x 50 sera coté sur la table du 400 m nage libre. Chaque interrégion publiera les classements des ses équipes en benjamines, en benjamins et confondus. Un classement national dissocié et général des équipes (benjamines, benjamins et confondus) prenant en compte les résultats de chaque interrégion sera publié. Le département classé premier au classement général (filles et garçons cumulés) sera récompensé d’un trophée attribué par la FFN.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l’identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Les performances des nageurs licenciés “Eté” sont prises en compte dans le calcul des points du CNCNC.

Récompenses

Laissées à l’initiative de l’organisateur (le remplaçant compris).

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Le lundi suivant l’organisation, soit le lundi 30 juin 2008. Cette échéance constitue la date limite pour chaque organisation interrégionale de l’envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.
  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Le mercredi 2 juillet 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n’excédant pas une semaine, soit le mercredi 9 juillet 2008, les départements sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition. Chaque demande fera l’objet d’un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d’Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d’une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires*

Samedi 29 juin et / ou dimanche 30 juin 2008	
1re réunion*	**2e réunion***
1 - 10 x 50 m nage libre filles 2 - 10 x 50 m nage libre garçons 3 - 200 m 4 nages filles 4 - 200 m 4 nages garçons 5 - 100 m papillon filles 6 - 100 m papillon garçons	7 - 100 m dos filles 8 - 100 m dos garçons 9 - 100 m brasse filles 10 - 100 m brasse garçons 11 - 100 m nage libre filles 12 - 100 m nage libre garçons 13 - 4 x 50 m 4 nages filles 14 - 4 x 50 m 4 nages garçons

** A la discrétion de chaque organisateur en sachant que l’ouverture des portes intervient 1 h 30 avant chaque début de réunion.*

Programme des minimes

Objectifs prioritaires

■ ***Pour les nageurs***

- Début de la spécialisation à partir des acquis techniques développés au cours de la catégorie benjamins.
- Affiner l'organisation de la vie des nageurs afin de concilier programme scolaire et programme sportif.
- Se préoccuper du suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Possibilité de se préparer à la fonction d'officiel C.

■ ***Pour l'organisation***

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Développer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : attitude plus technique, plus rigoureuse que lors des organisations des compétitions pour les benjamins.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse en trouver un qui soit adapté à sa propre maturité physiologique et psychologique.

Finalités

- Donner les moyens et l'envie aux nageurs d'aborder la pratique de haut niveau.
- Evaluer les critères des capacités sportives.
- Orienter les nageurs vers les différentes pratiques de la FFN.

Constatations

Cette population représente 22.000 nageurs (2.300 filles de plus que de garçons) de 14 et 15 ans, soit 8,81 % des licenciés de la FFN pour la saison 2006-2007.
Elle est la troisième catégorie la plus nombreuse (après les avenirs/poussins et les benjamins).
Son taux de fidélisation est fragile (28 % d'entre eux ne renouvellent pas leur licence).
Il s'agit, en général, d'un départ vers d'autres activités sportives ou d'un arrêt pur et simple, en particulier pour les filles.
C'est la période de l'entrée en seconde, un passage souvent problématique.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- A partir de cette catégorie, il faut commencer à prévoir trois types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels.
- Pour trois catégories de nageurs :
  - ceux qui s'orienteront vers une pratique de haut niveau ;
  - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
  - ceux qui s'orienteront vers une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux minimes garçons et filles de 14 et 15 ans né(e)s en 1994 et 1993, le programme de compétitions suivant, en fonction du niveau atteint.

■ ***Compétitions individuelles***

- Circuit fédéral de catégories d'âge (pour les minimes 2e année de séries interrégionales et nationales ainsi que les minimes 1re année appartenant en début de saison au collectif international COMEN/FOJE).
- Circuit de la Coupe de France (uniquement pour les minimes appartenant aux collectifs internationaux).
- Championnats de France minimes.
- Championnats de Nationale 3, de Nationale 2, Championnats de France en bassin de 25 m et en bassin de 50 m (selon le niveau).
- Championnats de France Excellence UNSS/FFN.
- Championnats nationaux des fédérations affinitaires (sous réserve de protocole).

■ ***Compétitions par équipes***

- De clubs : Coupe interclubs minimes et Championnats de France interclubs "toutes catégories".
- De régions : Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat.

XVIe Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat					Gestion extraNat
	Référence nationale		Vendredi 9 et samedi 10 mai 2008		50 m
	1994-1993 (14 et 15 ans) 1992-1991 (16 et 17 ans)			Comité du Languedoc-Roussillon Montpellier	
	Minimes et cadets sélectionnés par la région, compétition par équipe régionale**				
	Proposition des engagements : du lundi 14 avril au lundi 28 avril 2008 sur extraNat.fr			Vendredi 2 mai 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** Ce sont des confirmations d'engagement suite à la publication des start-list.*

*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Dans la continuité de l'esprit de la Coupe de France benjamins des départements, la Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat se veut être le reflet de la politique sportive régionale et de son investissement. Pour cela, la région déploie des moyens en stages, regroupements, sélections pour assurer une représentation régionale la plus performante conduite, entre autres, par les cadres techniques. Les équipes défileront lors de la présentation en tenue sportive de leur région, dans le calme et la dignité. L'organisation de la Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat est confiée chaque saison, par la FFN, à l'une des régions de la métropole.

Compétition de référence nationale, qualificative aux Championnats de Nationale 2, aux Championnats de France minimes et aux Championnats de France cadets.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Vendredi 9 et samedi 10 mai 2008.

Date de la réunion technique

Jeudi 8 mai 2008, 18 h 30.

Lieu

Montpellier (Hérault).

Equipements

Bassin de 50 m homologué.
Chronométrage automatique.
Affichage huit bandes.
Bassin de récupération.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs minimes de 14-15 ans, nés en 1994-1993, et cadets de 16-17 ans, nés en 1992-1991.

Durée

Deux jours, quatre réunions.

Détail des épreuves

- 100 m nage libre, 800 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 400 m 4 nages.
- Relais 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre.

Toutes ces épreuves, en filles et en garçons, sont disputées selon la formule du classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Spécificité DOM / TOM (et Corse), les Antilles Guyane Françaises, la Nouvelle-Calédonie, la Réunion et la Corse peuvent constituer une équipe. Dans le cas où elles ne pourraient pas présenter une équipe complète, elles peuvent alors engager des nageurs à titre individuel, du niveau minimum de la série interrégionale de la catégorie d'âge correspondante (MI ou CI), dans la limite d'un(e) nageur(se) par épreuve.

Ces nageurs apparaîtront "hors course" dans le programme, mais leurs performances seront prises en compte dans le cadre d'une compétition de référence nationale.

Les épreuves de natation synchronisée seront organisées au cours de cette Coupe de France.

Mode de qualification

Chaque région a la responsabilité de composer et d'engager une équipe de nageurs et une équipe de nageuses, de 14-15 ans, nés en 1994-1993, et 16-17 ans, nés en 1992-1991.

Chaque région a la possibilité de participer, avec une seule équipe par catégorie (par exemple minimes filles), à la condition que cette équipe soit complète, c'est-à-dire composée de huit nageurs ou nageuses (voir exception DOM / TOM et Corse, dans les dispositions particulières).

Modalité d'engagements

Tout licencié d'un club affilié à la FFN est sélectionnable dans l'équipe régionale. Chaque équipe de région est composée de huit nageuses minimes filles, huit nageurs minimes garçons et huit nageuses cadettes, huit nageurs cadets (épreuves individuelles et relais compris).

Chaque nageur composant l'équipe doit participer au moins à une épreuve individuelle.

Chaque équipe présente :
- une nageuse et un nageur sur 800 m nage libre en minimes, et une nageuse et un nageur sur 800 m nage libre en cadets ;
- une nageuse et un nageur sur 400 m 4 nages en minimes, et une nageuse et un nageur sur 400 m 4 nages en cadets (différent de celui engagé sur 800 m nage libre) ;
- deux nageuses et deux nageurs minimes et deux nageuses et deux nageurs cadets dans les autres épreuves individuelles ;
- une équipe dans chaque épreuve de relais pour les minimes filles et pour les minimes garçons et une équipe dans chaque épreuve de relais pour les cadettes et pour les cadets.

Chaque nageur a l'autorisation de participer aux trois relais dans sa catégorie et à un maximum de deux épreuves individuelles dans sa catégorie.

Les comités régionaux feront parvenir auprès de la FFN (engagements@ffnatation.fr), avant la date limite du lundi 21 avril 2008, leurs engagements par la voie de la PCE.

Pour cette compétition, il n'y a pas de droits d'engagements.

La publication de la start-list sur le site Internet interviendra le mardi 29 avril 2008.

Classements spécifiques à la compétition

Quel que soit le nombre de régions participantes, la première place par épreuve se verra attribuer un nombre de points égal à 58 points, la deuxième 55 points, la troisième 54 points, etc., jusqu'à 1 point.

Les points de relais sont doublés.

En cas d'égalité, les points obtenus par les relais départageront les équipes. Les ex aequo marquent les points correspondant à leur place.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Pour chaque sélectionné, il sera pris en compte sous forme de bonus au CNCNC les points de la table de cotation correspondant à la meilleure performance obtenue au cours de cette compétition.

Un classement spécifique sera établi pour les :
- minimes filles ;
- minimes garçons ;
- cadettes ;
- cadets ;
- toutes catégories d'âge confondues.

Récompenses

- Classement minimes filles : 3 coupes et 3 x 8 médailles.
- Classement minimes garçons : 3 coupes et 3 x 8 médailles.
- Classement cadettes : 3 coupes et 3 x 8 médailles.
- Classement cadets : 3 coupes et 3 x 8 médailles.

Le classement toutes catégories d'âge confondues sera publié, mais il ne donnera pas lieu à récompenses. Seules les régions ayant engagé une équipe dans chacun des groupes d'âge figureront dans ce classement général.

Transmission et publication des résultats

Compétition traitée par la FFN.

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 12 mai 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 19 mai 2008, les comités régionaux sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Vendredi 9 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Vendredi 9 mai 2008 OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00**
1 - 400 m 4 nages filles 2 - 100 m brasse garçons 3 - 100 m nage libre filles 4 - 4 x 200 m nage libre garçons	5 - 400 m 4 nages garçons 6 - 100 m brasse filles 7 - 100 m nage libre garçons 8 - 4 x 200 m nage libre filles 9 - 4 x 50 m 4 nages (natation synchro.)
Samedi 10 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Samedi 10 mai 2008 OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00**
10 - 100 m dos filles 11 - 100 m papillon garçons 12 - 800 m nage libre filles 13 - 4 x 100 m 4 nages garçons 14 - 4 x 50 m nage libre filles	15 - 100 m dos garçons 16 - 100 m papillon filles 17 - 800 m nage libre garçons 18 - 4 x 100 m 4 nages filles 19 - 4 x 50 m nage libre garçons

Coupe interclubs minimes (Coupe du Futur)					#L?
	Compétition d'animation		Samedi 7 et/ou dimanche 8 juin 2008		25 m
	1994-1993 (14-15 ans)			–	
	Minimes filles et minimes garçons uniquement, compétition par équipe de club**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 9 juin 2008				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Epreuve ouverte au plus grand nombre d'équipes et réservée à la catégorie minimes filles et garçons (14 et 15 ans). Compétition prise en compte pour le classement de la Coupe du Futur.

Compétition permettant aux clubs d'asseoir une politique sportive de développement liée à la fidélisation des licenciés minimes. La notion de performance individuelle étant associée au résultat collectif. Conjointement, la formation d'animateurs et d'entraîneurs de jeunes doit être mise en place.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 7 juin ou/et dimanche 8 juin 2008.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative de l'organisateur.

Lieu(x)

Laissé(s) à l'initiative des régions, départements.

Equipements

Bassin de 25 m, sans contrainte de chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1994 et 1993 (14 et 15 ans).

Durée

Une journée, deux réunions.

Détail des épreuves

200 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 400 m 4 nages, relais 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages. Toutes les épreuves sont nagées selon la formule classement au temps.

Un nageur ne peut s'engager qu'aux relais et à une épreuve individuelle. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (six nageurs participant aux relais et aux six épreuves individuelles). Chaque équipe sera composée au maximum de six nageurs.

Chacun des six nageurs d'une même équipe doit participer à une épreuve individuelle différente.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Lorsque plusieurs poules sont organisées au niveau territorial, il ne peut y avoir de phase éliminatoire en amont. Ainsi toutes les poules doivent être organisées le même jour.

Un classement spécifique des clubs d'été sera réalisé. Les résultats devront parvenir au secrétariat de la DTN, au Département Natation Course.

Mode de qualification

Laissé à l'initiative des régions, départements.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des régions, départements.

Classements spécifiques à la compétition

Chaque club, pour être classé, doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes peuvent être comptabilisées pour un classement général. Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais seront doublés. Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte seront publiés. A l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les points de la Coupe interclubs minimes, additionnés aux points de la Coupe interclubs benjamins, permettent de décerner au premier club du classement général la Coupe du Futur - Georges-Vallerey. Une seule équipe féminine et une seule équipe masculine par club ayant participé à toutes les épreuves (individuelles et relais), en minimes et en benjamins, seront comptabilisées. La parution du classement de la Coupe du Futur 2008 interviendra le lundi 15 juin 2008 dans la rubrique classement en natation course du site web FFN. Cette coupe sera remise à l'occasion des Championnats de France minimes de la saison sportive concernée.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte des résultats par la FFN.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les points obtenus par chaque équipe complète de club en poule régionale ou dans les autres poules pour celles non retenues dans la poule régionale sont pris en compte pour le classement national des clubs de natation course (CNCNC).

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Le lundi 9 juin 2008, cette échéance constitue la date limite pour chaque comité régional du lieu d'organisation, de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.
  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Le mercredi 11 juin 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mercredi 18 juin 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires

1re réunion*	2e réunion*
1 - 400 m nage libre filles	9 - 400 m 4 nages filles
2 - 400 m nage libre garçons	10 - 400 4 m nages garçons
3 - 100 m dos filles	11 - 200 m nage libre filles
4 - 100 m dos garçons	12 - 200 m nage libre garçons
5 - 100 m papillon filles	13 - 100 m brasse filles
6 - 100 m papillon garçons	14 - 100 m brasse garçons
7 - 4 x 100 m 4 nages filles	15 - 4 x 100 m nage libre filles
8 - 4 x 100 m 4 nages garçons	16 - 4 x 100 m nage libre garçons

** A la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 1 h 30 avant chaque début de réunion.*

Championnats de France minimes					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du jeudi 17 au dimanche 20 juillet 2008		50 m
	1994 et 1993 (14 et 15 ans)			Mennecy	
	Minime national (MN) + minimes ayant réalisé une performance MN durant la saison**				
	Proposition des engagements : du dimanche 22 juin au dimanche 6 juillet 2008 sur extraNat.fr			Jeudi 10 juillet 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Epreuve nationale “open” de fin de saison réservée aux filles et garçons de 14 et 15 ans sur un programme de seize courses individuelles et deux relais. Il s’agit de la véritable finalité nationale du groupe d’âge des minimes. Cette compétition décerne les titres de champions de France de la catégorie d’âge.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Un nageur, un club ou une sélection nationale étrangère affiliés à la FINA, qui souhaitent participer à une compétition “open” du programme sportif fédéral, devra justifier d’une autorisation de sa fédération tutelle.

Ils pourront participer aux finales B et C uniquement, à raison d’un seul, au maximum, par finale.

Ils ne pourront s’engager aux Championnats de France minimes que sous réserve d’avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif international FOJE / COMEN.

A l’instar des nageurs étrangers licenciés dans les clubs français et en cas d’accès au podium, ces nageurs étrangers y figurent en qualité de nageur open avec une récompense spécifique.

Date de la compétition

Du jeudi 17 au dimanche 20 juillet 2008.

Date de la réunion technique

Mercredi 16 juillet 2008, 18 h 30.

Lieu

Mennecy (Essonne).

Equipements

Bassin de 50 m homologué, huit couloirs, bassin de récupération. Chronométrage automatique (une plaque minimum). Affichage huit bandes.

Catégories d’âge concernées

14 et 15 ans (filles et garçons nés en 1994 et 1993).

Durée

Quatre jours, huit réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m (filles) et 1500 m (garçons).
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.

Organisation de finales A, B, C, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits. Idem pour la finale B lorsqu'il y a possibilité de finale C.
Finale A seulement pour les 800 m et 1500 m nage libre, quel que soit le nombre de participants.

- Relais : 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, (classement au temps).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs de nationalité sportive étrangère, licenciés dans les clubs français, ne sont pas limités dans l'accession aux finales et aux podiums. Par contre, en cas d'accès au podium, les nageurs étrangers y figurent en qualité de nageur open avec une récompense spécifique. Les trois premiers nageurs français reçoivent les titres et médailles qui vont avec.

Mode de qualification

- ***Epreuves individuelles***

  Sont autorisés à participer les nageurs de la série "Minime National 2" (MN2), classés dans cette série à l'issue de la saison 2006-2007 et les nageurs minimes 1re année (nés en 1994) ayant réalisé depuis le début de la saison 2007-2008, lors des compétitions qualificatives, une performance correspondant à la grille "Minime National 1" (MN1).

  Les nageurs de série MN2 sont autorisés à nager cinq épreuves individuelles au maximum (N + 1, N = nombre de jours de compétition), sous réserve d'avoir réalisé dans chaque épreuve, lors des compétitions de référence nationale, une performance au moins égale à celle de la grille "Minime Interrégional" (MI1 ou MI2) correspondant à leur année d'âge (14 ou 15 ans).

  Seuls ceux appartenant à un collectif international ne sont pas limités quant au nombre d'engagements (à savoir plus de cinq s'ils le souhaitent). Ils sont néanmoins soumis à la même règle de performances "minimales" d'engagement.

  Peuvent se qualifier durant la saison, les nageurs des séries inférieures à la série "Minime National" dans chacune des épreuves du programme (cinq au maximum, soit N +1), pour lesquelles ils auront réalisé les performances qualificatives de la grille de série 2005-2008 de leur année d'âge (MN1 pour les 14 ans et MN2 pour les 15 ans), lors des compétitions qualificatives, organisées en bassin de 50 m (circuit fédéral de catégories d'âge, Championnats de Nationale 2, Championnats de Nationale 3, Championnats de France Excellence UNNS / FFN, Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat, et Meeting régional de classement).

- ***Relais***

  - Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
  - Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

Modalité d'engagements

La période d'engagement est fixée du dimanche 22 juin au dimanche 6 juillet 2008 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la FFN. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le jeudi 10 juillet 2008.

Concernant les engagements des nageurs de série MN, ils peuvent, soit utiliser la (ou les) performance(s) leur ayant permis d'entrer dans la série, soit utiliser une meilleure performance réalisée depuis le début de la saison, lors des compétitions de référence nationale ou qualificatives, à partir du moment où celle-ci est enregistrée dans la base fédérale. Dans un premier temps, la meilleure performance est systématiquement retenue, mais elle peut être modifiée lors de la réunion technique.

Pour tout engagement concernant des épreuves pour lesquelles ils n'ont pas réalisé les temps de la série, ils devront justifier d'une performance au moins égale à celle de la grille "Minime Interrégional" (MI1 ou MI2) correspondant à leur année d'âge (14 ou 15 ans), réalisée lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative, durant la saison 2006-2007 ou depuis le début de la saison 2007-2008.

Les comités régionaux, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, pourront invalider les engagements non conformes aux règlements généraux et sportifs de la FFN.

Classements spécifiques à la compétition

A l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs sera établi à l'addition des points à la table de cotation FFN de chaque nageur dans l'épreuve où il a marqué le plus de points. Seules les performances correspondant au niveau des grilles de la série "Minime National" (MN2 pour les 15 ans) seront comptabilisées. Pour les MN1 (minimes 1re année), la série n'existant pas, le temps de qualification tiendra lieu de référence pour ce calcul. Les relais ne sont pas pris en compte.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Par transposition avec la table des 25.000 points, le classement des clubs décrit précédemment est une des composantes du classement national des clubs en natation course de la saison.

Récompenses

Il sera décerné un titre de champion de France minimes au vainqueur français de chaque épreuve, licencié dans un club de la FFN. Chaque course fait l'objet d'un podium.

Une médaille offerte par la FFN récompensera les trois premiers Français de chaque finale A, y compris les relais.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Transmission et publication des résultats

Compétition traitée par la FFN.

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 21 juillet 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 28 juillet 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Jeudi 17 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Jeudi 17 juillet 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
1 - 50 m papillon filles (séries) 2 - 50 m papillon garçons (séries) 3 - 100 m nage libre filles (séries) 4 - 100 m nage libre garçons (séries) 5 - 200 m 4 nages filles (séries) 6 - 200 m 4 nages garçons (séries) 7 - 1500 m nage libre garçons (séries)	8 - 50 m papillon filles (finale C) 9 - 50 m papillon filles (finale B) 10 - 50 m papillon filles (finale A) 11 - 50 m papillon garçons (finale C) 12 - 50 m papillon garçons (finale B) 13 - 50 m papillon garçons (finale A) 14 - 100 m nage libre filles (finale C) 15 - 100 m nage libre filles (finale B) 16 - 100 m nage libre filles (finale A) 17 - 100 m nage libre garçons (finale C) 18 - 100 m nage libre garçons (finale B) 19 - 100 m nage libre garçons (finale A) 20 - 200 m 4 nages filles (finale C) 21 - 200 m 4 nages filles (finale B) 22 - 200 m 4 nages filles (finale A) 23 - 200 m 4 nages garçons (finale C) 24 - 200 m 4 nages garçons (finale B) 25 - 200 m 4 nages garçons (finale A) 26 - 800 m nage libre filles (séries) 27 - 4 x 100 m 4 nages garçons (séries)

Vendredi 18 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Vendredi 18 juillet 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30
28 - 50 m brasse filles (séries) 29 - 50 m brasse garçons (séries) 30 - 50 m nage libre filles (séries) 31 - 50 m nage libre garçons (séries) 32 - 100 m papillon filles (séries) 33 - 100 m papillon garçons (séries) 34 - 200 m dos filles (séries) 35 - 200 m dos garçons (séries)	36 - 50 m brasse filles (finale C) 37 - 50 m brasse filles (finale B) 38 - 50 m brasse filles (finale A) 39 - 50 m brasse garçons (finale C) 40 - 50 m brasse garçons (finale B) 41 - 50 m brasse garçons (finale A) 42 - 50 m nage libre filles (finale C) 43 - 50 m nage libre filles (finale B) 44 - 50 m nage libre filles (finale A) 45 - 50 m nage libre garçons (finale C) 46 - 50 m nage libre garçons (finale B) 47 - 50 m nage libre garçons (finale A) 48 - 100 m papillon filles (finale C) 49 - 100 m papillon filles (finale B) 50 - 100 m papillon filles (finale A) 51 - 100 m papillon garçons (finale C) 52 - 100 m papillon garçons (finale B) 53 - 100 m papillon garçons (finale A) 54 - 800 m nage libre filles (finale A) 55 - 200 m dos filles (finale C) 56 - 200 m dos filles (finale B) 57 - 200 m dos filles (finale A) 58 - 200 m dos garçons (finale C) 59 - 200 m dos garçons (finale B) 60 - 200 m dos garçons (finale A) 61 - 1500 m nage libre garçons (finale A) 62 - 4 x 100 m 4 nages filles (séries)
Samedi 19 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Samedi 19 juillet 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
63 - 50 m dos garçons (séries) 64 - 50 m dos filles (séries) 65 - 200 m nage libre garçons (séries) 66 - 200 m nage libre filles (séries) 67 - 100 m brasse garçons (séries) 68 - 100 m brasse filles (séries) 69 - 400 m 4 nages garçons (séries) 70 - 400 m 4 nages filles (séries)	71 - 50 m dos garçons (finale C) 72 - 50 m dos garçons (finale B) 73 - 50 m dos garçons (finale A) 74 - 50 m dos filles (finale C) 75 - 50 m dos filles (finale B) 76 - 50 m dos filles (finale A) 77 - 200 m nage libre garçons (finale C) 78 - 200 m nage libre garçons (finale B) 79 - 200 m nage libre garçons (finale A) 80 - 200 m nage libre filles (finale C) 81 - 200 m nage libre filles (finale B) 82 - 200 m nage libre filles (finale A) 83 - 100 m brasse garçons (finale C) 84 - 100 m brasse garçons (finale B) 85 - 100 m brasse garçons (finale A) 86 - 100 m brasse filles (finale C) 87 - 100 m brasse filles (finale B) 88 - 100 m brasse filles (finale A) 89 - 400 m 4 nages garçons (finale C) 90 - 400 m 4 nages garçons (finale B) 91 - 400 m 4 nages garçons (finale A) 92 - 400 m 4 nages filles (finale C) 93 - 400 m 4 nages filles (finale B) 94 - 400 m 4 nages filles (finale A) 95 - 4 x 100 m nage libre garçons (séries)

Dimanche 20 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Dimanche 20 juillet 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
96 - 200 m papillon filles (séries) 97 - 200 m papillon garçons (séries) 98 - 100 m dos filles (séries) 99 - 100 m dos garçons (séries) 100 - 200 m brasse filles (séries) 101 - 200 m brasse garçons (séries) 102 - 400 m nage libre filles (séries) 103 - 400 m nage libre garçons (séries)	104 - 200 m papillon filles (finale C) 105 - 200 m papillon filles (finale B) 106 - 200 m papillon filles (finale A) 107 - 200 m papillon garçons (finale C) 108 - 200 m papillon garçons (finale B) 109 - 200 m papillon garçons (finale A) 110 - 100 m dos filles (finale C) 111 - 100 m dos filles (finale B) 112 - 100 m dos filles (finale A) 113 - 100 m dos garçons (finale C) 114 - 100 m dos garçons (finale B) 115 - 100 m dos garçons (finale A) 116 - 200 m brasse filles (finale C) 117 - 200 m brasse filles (finale B) 118 - 200 m brasse filles (finale A) 119 - 200 m brasse garçons (finale C) 120 - 200 m brasse garçons (finale B) 121 - 200 m brasse garçons (finale A) 122 - 400 m nage libre filles (finale C) 123 - 400 m nage libre filles (finale B) 124 - 400 m nage libre filles (finale A) 125 - 400 m nage libre garçons (finale C) 126 - 400 m nage libre garçons (finale B) 127 - 400 m nage libre garçons (finale A) 128 - 4 x 100 m nage libre filles (séries)

Programme des cadets

Objectifs prioritaires

■ ***Pour les nageurs***

- Capitalisation du travail effectué dans les années antérieures. Choix des objectifs. Personnalisation de l'entraînement et finalisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Affiner l'organisation de la vie des nageurs afin de concilier programme scolaire et programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel C.

■ ***Pour l'organisation***

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse en trouver un qui soit adapté à sa propre maturité physiologique et psychologique.

Finalités

- Aborder la pratique de haut niveau pour les nageurs qui en ont les capacités (pôles espoirs, pôles France).
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers les différentes pratiques de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'animateur au sein du club.

Constatations

Cette population représente 14.600 nageurs (500 filles de plus que de garçons) de 16 et 17 ans, soit 5,82 % des licenciés de la FFN pour la saison 2006-2007.

Elle est la quatrième catégorie la plus nombreuse.

Son taux de fidélisation est faible (22 % ne renouvellent pas leur licence).

Il s'agit, en général, d'un départ vers d'autres activités sportives ou d'un renoncement souvent définitif.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir quatre types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels et formation d'éducateur.
- Pour trois catégories de nageurs :
  - ceux qui s'orienteront ou poursuivront une pratique de haut niveau ;
  - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
  - ceux qui s'orienteront vers une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux cadets garçons et filles de 16 et 17 ans, né(e)s en 1992 et 1991, le programme de compétition suivant :

■ ***Compétitions individuelles***

- Circuit fédéral de catégories d'âge (pour les séries interrégionales).
- Circuit de Coupe de France (pour les séries nationales).
- Championnats de France cadets.
- Championnats de Nationale 3, de Nationale 2, Championnats de France en bassin de 25 m et en bassin de 50 m (selon le niveau).
- Championnats de France Excellence UNSS/FFN.
- Championnats nationaux des fédérations affinitaires (sous réserve de protocole).

■ ***Compétitions par équipes***

- De régions : Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat.
- De clubs : Championnats de France interclubs "toutes catégories".

Championnats de France cadets					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du lundi 21 au mercredi 23 juillet 2008		50 m
	1992 et 1991 (16 et 17 ans)			Mennecy	
	Cadet national (CN) + cadets ayant réalisé une performance CN durant la saison**				
	Proposition des engagements : du jeudi 26 juin au jeudi 10 juillet 2008 sur extraNat.fr			Lundi 14 juillet 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Epreuve nationale “open” de fin de saison réservée aux filles et garçons de 16 et 17 ans sur un programme de seize courses individuelles et deux relais. Il s’agit de la véritable finalité nationale du groupe d’âge des cadets. Cette compétition décerne les titres de champions de France de la catégorie d’âge.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Un nageur, un club ou une sélection nationale étrangère affiliés à la FINA, qui souhaitent participer à une compétition “open” du programme sportif fédéral, devra justifier d’une autorisation de sa fédération tutelle.

Les nageurs de sélections étrangères pourront participer aux finales B uniquement, à raison d’un seul, au maximum, par finale. Ils n’auront pas accès aux meilleures séries des 800 m et 1500 m nage libre.

Ils ne pourront s’engager aux Championnats de France cadets que sous réserve d’avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif international CEJ.

Date de la compétition

Du lundi 21 au mercredi 23 juillet 2008.

Date de la réunion technique

Dimanche 20 juillet 2008, 18 h 30.

Lieu

Mennecy (Essonne).

Equipements

Bassin de 50 m homologué, huit couloirs, bassin de récupération. Chronométrage automatique (une plaque minimum). Affichage huit bandes.

Catégories d’âge concernées

16-17 ans garçons et filles, né(e)s en 1992 et 1991.

Durée

Trois jours, six réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m (filles), 1500 m (garçons).
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.

- Finales A et B, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits (exemple : neuf nageurs en série = huit nageurs en finale A et un en finale B).
- Pour les 800 m et 1500 m, séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.
- Relais : 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, (classement au temps).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs de nationalité sportive étrangère, licenciés dans les clubs français, ne sont pas limités dans l'accession aux finales et aux podiums.

Par contre, en cas d'accès au podium, les nageurs étrangers y figurent en qualité de nageurs open avec une récompense spécifique. Les trois premiers nageurs français reçoivent les titres et médailles qui vont avec.

Mode de qualification

- ***Epreuves individuelles***

  Sont autorisés à participer les nageurs de la série "Cadet National" (CN) classés dans cette série à l'issue de la saison 2006-2007. Ces nageurs sont autorisés à nager quatre épreuves maximum (N + 1, N = nombre de jours de compétitions), sous réserve d'avoir réalisé dans chaque épreuve, lors des compétitions de référence nationale, une performance au moins égale à celle de la grille "Cadet Interrégional" (CI1 ou CI2) correspondant à leur année d'âge (16 ou 17 ans).

  Seuls ceux appartenant à un collectif international ne sont pas limités quant au nombre d'engagements (à savoir plus de quatre s'ils le souhaitent). Ils sont néanmoins soumis à la même règle de performances "minimales" d'engagement.

  Peuvent se qualifier durant la saison, les nageurs des séries inférieures à la série "Cadet National" dans chacune des épreuves du programme (quatre au maximum, soit N +1), pour lesquelles ils auront réalisé les performances qualificatives de la grille de série 2005-2008 de leur année d'âge (CN1 pour les 16 ans et CN2 pour les 17 ans), lors des compétitions qualificatives organisées en bassin de 50 m (circuit fédéral de catégories d'âge, Championnats de Nationale 2, Championnats de Nationale 3, Championnats de France Excellence UNSS/FFN, Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat et Meeting régional de classement).

- ***Relais***

  - Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
  - Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

Modalité d'engagements

La période d'engagement est fixée du jeudi 26 juin au jeudi 10 juillet 2008 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la FFN. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le lundi 14 juillet 2008.

Concernant les engagements des nageurs de série CN, ils peuvent, soit utiliser la (ou les) performance(s) leur ayant permis d'entrer dans la série, soit utiliser une meilleure performance réalisée depuis le début de la saison, lors des compétitions de référence nationale ou qualificatives, à partir du moment où celle-ci est enregistrée dans la base fédérale. Dans un premier temps, la meilleure performance est systématiquement retenue, mais elle peut être modifiée lors de la réunion technique.

Pour tout engagement concernant des épreuves pour lesquelles ils n'ont pas réalisé les temps de la série, ils devront justifier d'une performance au moins égale à la série "Cadet Interrégional" (CI1 ou CI2) correspondant à leur année d'âge (16 ou 17 ans), réalisée lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative, durant la saison 2006-2007 ou depuis le début de la saison 2007-2008.

Les comités régionaux, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, valideront les engagements conformément aux règlements généraux et sportifs de la FFN.

Classements spécifiques à la compétition

A l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs sera établi à l'addition des points à la table de cotation FFN de chaque nageur dans l'épreuve où il a marqué le plus de points à la table de cotation. Seules les performances correspondant au niveau des grilles de la série "Cadet National" (CN1 pour les 16 ans et CN2 pour les 17 ans) seront comptabilisées. Les relais ne sont pas pris en compte.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Par transposition avec la table des 25.000 points, le classement des clubs décrit précédemment est une des composantes du classement national des clubs en natation course de la saison.

Récompenses

Il sera décerné un titre de champion de France cadets au vainqueur français de chaque épreuve, licencié dans un club de la FFN. Chaque course fait l'objet d'un podium. Une médaille offerte par la FFN récompensera les trois premiers Français de chaque finale A, y compris les relais.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium et reçoivent une médaille spécifique à l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Transmission et publication des résultats

Compétition traitée par la FFN.

- ***Date de publication Internet***

  Jeudi 24 juillet 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le jeudi 31 juillet 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Lundi 21 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Lundi 21 juillet 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
1 - 50 m dos filles (séries) 2 - 50 m dos garçons (séries) 3 - 100 m brasse filles (séries) 4 - 100 m brasse garçons (séries) 5 - 200 m papillon filles (séries) 6 - 200 m papillon garçons (séries) 7 - 200 m nage libre filles (séries) 8 - 200 m nage libre garçons (séries) 9 - 400 m 4 nages filles (séries) 10 - 400 m 4 nages garçons (séries)	11 - 50 m dos filles (finale B) 12 - 50 m dos filles (finale A) 13 - 50 m dos garçons (finale B) 14 - 50 m dos garçons (finale A) 15 - 100 m brasse filles (finale B) 16 - 100 m brasse filles (finale A) 17 - 100 m brasse garçons (finale B) 18 - 100 m brasse garçons (finale A) 19 - 200 m papillon filles (finale B) 20 - 200 m papillon filles (finale A) 21 - 200 m papillon garçons (finale B) 22 - 200 m papillon garçons (finale A) 23 - 200 m nage libre filles (finale B) 24 - 200 m nage libre filles (finale A) 25 - 200 m nage libre garçons (finale B) 26 - 200 m nage libre garçons (finale A) 27 - 400 m 4 nages filles (finale B) 28 - 400 m 4 nages filles (finale A) 29 - 400 m 4 nages garçons (finale B) 30 - 400 m 4 nages garçons (finale A) 31 - 4 x 100 m 4 nages filles (séries) 32 - 4 x 100 m 4 nages garçons (séries)

Mardi 22 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Mardi 22 juillet 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30
33 - 50 m brasse filles (séries) 34 - 50 m brasse garçons (séries) 35 - 50 m nage libre filles (séries) 36 - 50 m nage libre garçons (séries) 37 - 100 m papillon filles (séries) 38 - 100 m papillon garçons (séries) 39 - 200 m dos filles (séries) 40 - 200 m dos garçons (séries) 41 - 200 m 4 nages filles (séries) 42 - 200 m 4 nages garçons (séries) 43 - 400 m nage libre filles (séries) 44 - 400 m nage libre garçons (séries)	45 - 50 m brasse filles (finale B) 46 - 50 m brasse filles (finale A) 47 - 50 m brasse garçons (finale B) 48 - 50 m brasse garçons (finale A) 49 - 50 m nage libre filles (finale B) 50 - 50 m nage libre filles (finale A) 51 - 50 m nage libre garçons (finale B) 52 - 50 m nage libre garçons (finale A) 53 - 100 m papillon filles (finale B) 54 - 100 m papillon filles (finale A) 55 - 100 m papillon garçons (finale B) 56 - 100 m papillon garçons (finale A) 57 - 200 m dos filles (finale B) 58 - 200 m dos filles (finale A) 59 - 200 m dos garçons (finale B) 60 - 200 m dos garçons (finale A) 61 - 200 m 4 nages filles (finale B) 62 - 200 m 4 nages filles (finale A) 63 - 200 m 4 nages garçons (finale B) 64 - 200 m 4 nages garçons (finale A) 65 - 400 m nage libre filles (finale B) 66 - 400 m nage libre filles (finale A) 67 - 400 m nage libre garçons (finale B) 68 - 400 m nage libre garçons (finale A) 69 - 4 x 200 m nage libre filles (séries) 70 - 4 x 200 m nage libre garçons (séries)
Mercredi 23 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Mercredi 23 juillet 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
71 - 50 m papillon filles (séries) 72 - 50 m papillon garçons (séries) 73 - 200 m brasse filles (séries) 74 - 200 m brasse garçons (séries) 75 - 100 m dos filles (séries) 76 - 100 m dos garçons (séries) 77 - 100 m nage libre filles (séries) 78 - 100 m nage libre garçons (séries) 79 - 800 m nage libre filles (séries lentes) 80 - 1500 m nage libre garçons (séries lentes)	81 - 50 m papillon filles (finale B) 82 - 50 m papillon filles (finale A) 83 - 50 m papillon garçons (finale B) 84 - 50 m papillon garçons (finale A) 85 - 200 m brasse filles (finale B) 86 - 200 m brasse filles (finale A) 87 - 200 m brasse garçons (finale B) 88 - 200 m brasse garçons (finale A) 89 - 100 m dos filles (finale B) 90 - 100 m dos filles (finale A) 91 - 100 m dos garçons (finales B) 92 - 100 m dos garçons (finales A) 93 - 800 m nage libre filles (série rapide) 94 - 1500 m nage libre garçons (série rapide) 95 - 100 m nage libre filles (finale B) 96 - 100 m nage libre filles (finale A) 97 - 100 m nage libre garçons (finale B) 98 - 100 m nage libre garçons (finale A)

Programme des juniors

Objectifs prioritaires

- ***Pour les nageurs***
  - Capitalisation du travail effectué dans les années antérieures. Focalisation des objectifs. Personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
  - Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
  - Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
  - Accès possible à la fonction d'officiel B.
  - Préparation aux diplômes professionnels.
- ***Pour l'organisation***
  - Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
  - Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
  - Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'entraîneur au sein du club.

Constatations

Cette population représente 10.700 nageurs (100 filles de plus que de garçons) de 18, 19 et 20 ans, soit 4,27 % des licenciés de la FFN pour la saison 2006-2007.

C'est le groupe d'âge le moins représenté au sein de la FFN pour la saison 2006-2007.

Son taux de fidélisation est faible (22 % ne renouvellent pas leur licence).

C'est une population qui cherche sa voie, au carrefour de la fin de l'adolescence et du début de l'âge adulte.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiel, formation d'éducateur et formation de dirigeant.
- Pour trois catégories de nageurs :
  - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
  - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
  - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux juniors garçons et filles (18, 19, 20 ans), né(e)s en 1990, 1989, 1988, le programme suivant :

- ***Compétitions individuelles***
  - Circuit fédéral de catégories d'âge (pour les séries interrégionales).
  - Circuit de Coupe de France (pour les séries nationales).
  - Championnats de France juniors.
  - Championnats de Nationale 3, de Nationale 2, Championnats de France en bassin de 25 m et en bassin de 50 m (selon le niveau).
  - Championnats de France Excellence UNSS/FFN.
  - Championnats nationaux des fédérations affinitaires (sous réserve de protocole).
- ***Compétitions par équipes***
  - De clubs : Championnats de France interclubs "toutes catégories".

Championnats de France juniors					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du vendredi 23 au dimanche 25 mai 2008		50 m
	1990, 1989 et 1988 (de 18 à 20 ans)			Ile-de-France	
	Junior national (JN) + juniors ayant réalisé une performance JN durant la saison**				
	Proposition des engagements : du lundi 28 avril au lundi 12 mai 2008 sur extraNat.fr			Vendredi 16 mai 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Compétition de référence nationale.

Préambule

Epreuve nationale majeure “open” réservée aux filles et garçons de 18, 19 et 20 ans sur un programme de seize courses individuelles et deux relais. Groupe d’âge volontairement élargi d’une année supplémentaire (les 20 ans) lors de la saison 2005-2006 afin de faciliter le passage toujours délicat vers la “toutes catégories”. Il est souhaitable de voir la participation se renforcer à travers une organisation motivante, adaptée à ce créneau d’âge. Il s’agit de la véritable finalité nationale du groupe d’âge des juniors. Cette compétition décerne les titres de champions de France de la catégorie d’âge.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Un nageur, un club ou une sélection nationale étrangère affiliés à la FINA, qui souhaitent participer à une compétition “open” du programme sportif fédéral, devra justifier d’une autorisation de sa fédération tutelle.

Les nageurs de sélections étrangères pourront participer aux finales B uniquement, à raison d’un seul, au maximum, par finale. Ils n’auront pas accès aux meilleures séries des 800 m et 1500 m nage libre.

Ils ne pourront s’engager aux Championnats de France juniors que sous réserve d’avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif international Promotionnel.

Date de la compétition

Du vendredi 23 au dimanche 25 mai 2008.

Date de la réunion technique

Jeudi 22 mai 2008, 18 h 30.

Lieu

Ile-de-France, lieu à désigner.

Equipements

Bassin de 50 m homologué, huit couloirs, bassin de récupération. Chronométrage automatique (une plaque minimum). Affichage huit bandes.

Catégories d’âge

18,19, 20 ans, garçons et filles, né(e)s en 1990, 1989, 1988.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m (filles), 1500 m (garçons).
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.

Finales A et B, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits.

Pour les 800 m et 1500 m nage libre, séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.

- Relais : 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, (classement au temps).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs de nationalité sportive étrangère, licenciés dans les clubs français, ne sont pas limités dans l'accession aux finales et aux podiums. Par contre, en cas d'accès au podium, les nageurs étrangers y figurent en qualité de nageur open avec une récompense spécifique. Les trois premiers nageurs français reçoivent les titres et médailles qui vont avec.

Mode de qualification

- ***Epreuves individuelles***

  Sont autorisés à participer les nageurs de la série "Junior National" (JN) classés dans cette série à l'issue de la saison 2006-2007. Ces nageurs sont autorisés à nager quatre épreuves maximum (N + 1, N = nombre de jours de compétitions), sous réserve d'avoir réalisé, lors des compétitions de référence nationale, les performances correspondant au minimum à la grille de série "Junior Interrégional" (JI).

  Seuls ceux appartenant à un collectif international ne sont pas limités quant au nombre d'engagements (à savoir plus de quatre s'ils le souhaitent). Ils sont néanmoins soumis à la même règle de performances "minimales" d'engagement.

  Peuvent se qualifier durant la saison, les nageurs des séries inférieures à la série "Junior National" dans chacune des épreuves du programme (quatre au maximum, soit N +1), pour lesquelles ils auront réalisé les performances qualificatives de la grille de série 2005-2008 (JN pour les 18, 19 et 20 ans), lors des compétitions qualificatives, organisées en bassin de 50 m (Circuit fédéral de catégories d'âge et Championnats de France Excellence UNSS/FFN).

- ***Relais***
  - Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
  - Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

Classements spécifiques à la compétition : définition

A l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs sera établi à l'addition des points à la table de cotation FFN de chaque nageur dans l'épreuve où il a marqué le plus de points. Seules les performances correspondant au niveau des grilles de la série "Junior National" (JN) seront comptabilisées. Les relais ne sont pas pris en compte.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Par transposition avec la table des 25.000 points, le classement des clubs décrit précédemment est une des composantes du classement national des clubs en natation course de la saison.

Modalités d'engagements

La période d'engagement est fixée du lundi 28 avril au lundi 12 mai 2008 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la FFN. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le vendredi 16 mai 2008.

Concernant les engagements des nageurs de série JN, ils peuvent, soit utiliser la (ou les) performance(s) leur ayant permis d'entrer dans la série, soit utiliser une meilleure performance réalisée depuis le début de la saison lors des compétitions de référence nationale ou qualificatives, à partir du moment où celle-ci est enregistrée dans la base fédérale. Dans un premier temps, la meilleure performance est systématiquement retenue, mais elle peut être modifiée lors de la réunion technique.

Pour tout engagement concernant des épreuves pour lesquelles ils n'ont pas réalisé les temps de la série, ils devront justifier d'une performance au moins égale à la série "Junior Interrégional" (JI) correspondant à leur année d'âge (18, 19 ou 20 ans), réalisée lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative, durant la saison 2006-2007 ou depuis le début de la saison 2007-2008.

Les comités régionaux, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, valideront les engagements conformément aux règlements généraux et sportifs de la FFN.

Récompenses

Il sera décerné un titre de champion de France juniors au vainqueur français de chaque épreuve, licencié dans un club de la FFN. Chaque course fait l'objet d'un podium. Une médaille offerte par la FFN récompensera les trois premiers Français de chaque finale A, y compris les relais. Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium et reçoivent une médaille spécifique à l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Transmission et publication des résultats

Compétition traitée par la FFN.

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 26 mai 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 2 juin 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Vendredi 23 mai 2008 OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	**Vendredi 23 mai 2008 OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00**
1 - 50 m dos filles (séries) 2 - 50 m dos garçons (séries) 3 - 100 m brasse filles (séries) 4 - 100 m brasse garçons (séries) 5 - 200 m papillon filles (séries) 6 - 200 m papillon garçons (séries) 7 - 200 m nage libre filles (séries) 8 - 200 m nage libre garçons (séries) 9 - 400 m 4 nages filles (séries) 10 - 400 m 4 nages garçons (séries)	11 - 50 m dos filles (finale B) 12 - 50 m dos filles (finale A) 13 - 50 m dos garçons (finale B) 14 - 50 m dos garçons (finale A) 15 - 100 m brasse filles (finale B) 16 - 100 m brasse filles (finale A) 17 - 100 m brasse garçons (finale B) 18 - 100 m brasse garçons (finale A) 19 - 200 m papillon filles (finale B) 20 - 200 m papillon filles (finale A) 21 - 200 m papillon garçons (finale B) 22 - 200 m papillon garçons (finale A) 23 - 200 m nage libre filles (finale B) 24 - 200 m nage libre filles (finale A) 25 - 200 m nage libre garçons (finale B) 26 - 200 m nage libre garçons (finale A) 27 - 400 m 4 nages filles (finale B) 28 - 400 m 4 nages filles (finale A) 29 - 400 m 4 nages garçons (finale B 30 - 400 m 4 nages garçons (finale A) 31 - 4 x 100 m 4 nages filles (séries) 32 - 4 x 100 m 4 nages garçons (séries)
Samedi 24 mai 2008 OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	**Samedi 24 mai 2008 OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00**
33 - 50 m brasse filles (séries) 34 - 50 m brasse garçons (séries) 35 - 50 m nage libre filles (séries) 36 - 50 m nage libre garçons (séries) 37 - 100 m papillon filles (séries) 38 - 100 m papillon garçons (séries) 39 - 200 m dos filles (séries) 40 - 200 m dos garçons (séries) 41 - 200 m brasse filles (séries) 42 - 200 m brasse garçons (séries) 43 - 400 m nage libre filles (séries) 44 - 400 m nage libre garçons (séries)	45 - 50 m brasse filles (finale B) 46 - 50 m brasse filles (finale A) 47 - 50 m brasse garçons (finale B) 48 - 50 m brasse garçons (finale A) 49 - 50 m nage libre filles (finale B) 50 - 50 m nage libre filles (finale A) 51 - 50 m nage libre garçons (Finale B) 52 - 50 m nage libre garçons (Finale A) 53 - 100 m papillon filles (finale B) 54 - 100 m papillon filles (finale A) 55 - 100 m papillon garçons (finale B) 56 - 100 m papillon garçons (finale A)

Samedi 24 mai 2008 (suite) OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	Samedi 24 mai 2008 (suite) OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00
	57 - 200 m dos filles (finale B) 58 - 200 m dos filles (finale A) 59 - 200 m dos garçons (finale B) 60 - 200 m dos garçons (finale A) 61 - 200 m brasse filles (finale B) 62 - 200 m brasse filles (finale A) 63 - 200 m brasse garçons (finale B) 64 - 200 m brasse garçons (finale A) 65 - 400 m nage libre filles (finale B) 66 - 400 m nage libre filles (finale A) 67 - 400 m nage libre garçons (finale B) 68 - 400 m nage libre garçons (finale A) 69 - 4 x 200 m nage libre filles (séries) 70 - 4 x 200 m nage libre garçons (séries)
Dimanche 25 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Dimanche 25 mai 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
71 - 50 m papillon filles (séries) 72 - 50 m papillon garçons (séries) 73 - 200 m 4 nages filles (séries) 74 - 200 m 4 nages garçons (séries) 75 - 100 m dos filles (séries) 76 - 100 m dos garçons (séries) 77 - 100 m nage libre filles (séries) 78 - 100 m nage libre garçons (séries) 79 - 800 m nage libre filles (séries lentes) 80 - 1500 m nage libre garçons (séries lentes)	81 - 50 m papillon filles (finale B) 82 - 50 m papillon filles (finale A) 83 - 50 m papillon garçons (finale B) 84 - 50 m papillon garçons (finale A) 85 - 200 m 4 nages filles (finale B) 86 - 200 m 4 nages filles (finale A) 87 - 200 m 4 nages garçons (finale B) 88 - 200 m 4 nages garçons (finale A) 89 - 100 m dos filles (finale B) 90 - 100 m dos filles (finale A) 91 - 100 m dos garçons (finale B) 92 - 100 m dos garçons (finale A) 93 - 800 m nage libre filles (série rapide) 94 - 1500 m nage libre garçons (série rapide) 95 - 100 m nage libre filles (finale B) 96 - 100 m nage libre filles (finale A) 97 - 100 m nage libre garçons (finale B) 98 - 100 m nage libre garçons (finale A)

Championnats de France Excellence UNSS/FFN					ØUN
	Référence nationale		Samedi 15 et dimanche 16 mars 2008		50 m
	1994-93 (14-15 ans) ; 1992-91 (16-17 ans) 1990 et avant (18 et plus)			Mennecy*	
	Sur les classements nationaux de la saison 2008 en bassin de 25 m et les Championnats d'Académie**				
	Date limite des engagements : fixée par l'UNSS			Site web UNSS	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 17 mars 2008				

** Lieu à confirmer.*
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Compétition qui s'inscrit au carrefour du monde scolaire et du monde fédéral. Elle permet en un seul week-end de réaliser trois championnats par groupes d'âge (minimes, cadets, juniors/seniors).

Compétition de référence nationale.

Compétition qualificative aux Championnats de France en bassin de 50 m, aux Championnats de Nationale 2 (N2), aux Championnats de Nationale 3 (N3) et aux Championnats de France minimes, cadets, et juniors.

Date de la compétition

Samedi 15 et dimanche 16 mars 2008.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieu

Mennecy (à confirmer).

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

- Minimes filles et garçons : 14-15 ans, nés en 1994 et 1993.
- Cadettes et cadets : 16-17 ans, nés en 1992 et 1991.
- Juniors/seniors filles et garçons : 18 ans et plus, nés en 1990 et avant.

Durée

Deux jours, quatre réunions.

Détail des épreuves

- ***Catégories "minimes" et "cadets"***
  - 400 m nage libre : 16 nageurs(es)
  - 100 m dos, brasse, papillon, nage libre : 24 nageurs(es)
  - 200 m dos, brasse, papillon, nage libre, 4 nages : 16 nageurs(es)
  - Relais 4 x 50 m 4 nages et 4 x 50 m nage libre : 16 relais filles et garçons par catégories
  - 50 m nage libre (optionnel)
- ***Catégories "juniors/seniors"***
  - 100 m dos, brasse, papillon, nage libre : 16 nageurs(es)
  - 200 m 4 nages : 16 nageurs(es)
  - Relais 4 x 50 m 4 nages et 4 x 50 m nage libre : 8 relais filles et garçons par catégories
  - 50 m dos, brasse, papillon, nage libre (optionnel)

- ***Toutes catégories mixtes***

  Challenge interacadémies pour les académies représentées par au moins dix nageur(se)s : relais 10 x 50 m nage libre (deux ou trois séries), à raison de trois concurrent(e)s du même sexe obligatoire (un relais au maximum par académie), mixité obligatoire.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Pour prétendre à une qualification nationale, chaque nageur(se) doit avoir participé en amont à au moins une compétition de natation inscrite au calendrier de l'UNSS (département et/ou académique).

Sélection pour l'épreuve du 50 m nage libre

- ***Catégorie minimes et cadets, filles et garçons***

  Pour tous les nageur(se)s qualifié(e)s au 100 m nage libre, possibilité de disputer uniquement en finale nationale un 50 m nage libre.

- ***Catégorie juniors/seniors, filles et garçons***

  Pour tous les nageur(se)s qualifié(e)s aux 100 m dos, brasse, papillon et nage libre, possibilité de disputer uniquement en finale nationale une épreuve de 50 m dans chacune des nages (dos, brasse, papillon, nage libre).

Mode de qualification

Sur "rankings" nationaux FFN de la saison 2008 en bassin 25 m et lors des Championnats d'Académie (organisation du Championnat d'Académie, en relation avec les comités régionaux FFN, définie lors de la réunion de la commission mixte régionale). Les temps retenus pour la qualification sont les temps réalisés en bassin de 25 m.

Chaque nageur peut prendre part à un maximum de quatre épreuves individuelles, plus les relais (à l'exclusion des épreuves optionnelles de 50 m).

Les nageurs pourront participer uniquement aux épreuves dans lesquelles ils se sont qualifiés lors des Championnats académiques.

NB : les C.T.S. sont invités à suivre les phases qualificatives, en liaison avec le directeur du service régional UNSS (commission mixte régionale UNSS/FFN), et à certifier les temps d'engagement.

Modalité d'engagements

Pour les épreuves individuelles, chaque association sportive se reporte au règlement UNSS.

Pour le relais 10 x 50 m nage libre mixte décernant le Challenge inter-académies, les engagements s'effectuent à l'accueil des Championnats de France.

Classement spécifique à la compétition

Il n'existe aucun classement spécifique à cette compétition.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Chaque course fait l'objet d'un podium avec l'attribution du titre de champion de France UNSS décerné dans chaque catégorie d'âge et chaque sexe.

Le relais vainqueur du challenge interacadémies 10 x 50 m nage libre est récompensé par un trophée.

Transmission et publication des résultats

Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Dans les meilleurs délais.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 15 mars 2008 OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	Samedi 15 mars 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
1 - 400 m nage libre minimes F et G 2 - 400 m nage libre cadets F et G 3 - 100 m brasse minimes F et G (séries) 4 - 100 m brasse cadets F et G (séries) 5 - 100 m brasse juniors/seniors F et G (séries) 6 - 200 m dos minimes F et G 7 - 200 m dos cadets F et G 8 - 50 m dos juniors/seniors F et G (séries) 9 - 100 m nage libre minimes F et G (séries) 10 - 100 m nage libre cadets F et G (séries) 11 - 100 m nage libre juniors/seniors F et G (séries)	12 - 50 m dos juniors/seniors F et G (finales) 13 - 100 m brasse minimes F et G (finales) 14 - 100 m brasse cadets F et G (finales) 15 - 100 m brasse juniors/seniors F et G (finales) 16 - 100 m nage libre minimes F et G (finales) 17 - 100 m nage libre cadets F et G (finales) 18 - 100 m nage libre juniors/seniors F et G (finales) 19 - 200 m 4 nages minimes F et G 20 - 200 m 4 nages cadets F et G 21 - 200 m 4 nages juniors/seniors F et G 22 - 200 m papillon minimes F et G 23 - 200 m papillon cadets F et G **Challenge interacadémies :** 24 - 10 x 50 m nage libre “toutes catégories” (mixte)
Dimanche 16 mars 2008 OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	**Dimanche 16 mars 2008 OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30**
25 - 50 m brasse juniors/seniors F et G (séries) 26 - 50 m papillon juniors/seniors F et G (séries) 27 - 50 m nage libre minimes F et G (séries) 28 - 50 m nage libre cadets F et G (séries) 29 - 50 m nage libre juniors/seniors F et G (séries) 30 - 100 m dos minimes F et G (séries) 31 - 100 m dos cadets F et G (séries) 32 - 100 m dos juniors/seniors F et G (séries) 33 - 100 m papillon minimes F et G (séries) 34 - 100 m papillon cadets F et G (séries) 35 - 100 m papillon juniors/seniors F et G (séries) 36 - 200 m brasse minimes F et G 37 - 200 m brasse cadets F et G 38 - 4 x 50 m 4 nages minimes F et G 39 - 4 x 50 m 4 nages cadets F et G 40 - 4 x 50 m 4 nages juniors/seniors F et G	41 - 50 m brasse juniors/seniors F et G (finales) 42 - 50 m papillon juniors/seniors F et G (finales) 43 - 50 m nage libre minimes F et G (finales) 44 - 50 m nage libre cadets F et G (finales) 45 - 50 m nage libre juniors/seniors F et G (finales) 46 - 100 m dos minimes F et G (finales) 47 - 100 m dos cadets F et G (finales) 48 - 100 m dos juniors/seniors F et G (finales) 49 - 100 m papillon minimes F et G (finales) 50 - 100 m papillon cadets F et G (finales) 51 - 100 m papillon juniors/seniors F et G (finales) 52 - 200 m nage libre minimes F et G 53 - 200 m nage libre cadets F et G 54 - 4 x 50 m nage libre minimes F et G 55 - 4 x 50 m nage libre cadets F et G 56 - 4 x 50 m nage libre juniors/seniors F et G

Championnats de Nationale 3					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin 2008		50 m
	Filles et garçons 1994 et avant (14 ans et plus) Filles 1995 (accès restreint)			1BØ : à désigner 2BØ : à désigner 3BØ : à désigner 4BØ : à désigner 5BØ : à désigner	
	Senior (SR), junior (JR), cadet (CR) et minime (MR) régional** + Benjamine 2 sur listing DTN				
	Proposition des engagements : du lundi 5 mai au lundi 19 mai 2008 sur extraNat.fr			Vendredi 23 mai 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*
 # Numéro d'interrégion (cf. codification des interrégions), sauf pour les DOM-TOM ou l'on met le numéro de région.

Compétition de référence nationale.

Préambule

Compétition placée sous la responsabilité pleine et entière de chaque interrégion ou chaque participant doit s'engager dans sa région d'appartenance.

Avec la Coupe de France benjamins des départements, il s'agit d'une organisation interrégionale, les deux seuls événements du calendrier sportif qui concernent ce découpage territorial.

Compétition qualificative aux Championnats de Nationale 2, Championnats de France minimes et Championnats de France cadets.

C'est la finalité des nageurs de séries régionales.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin 2008.

Date de la réunion technique

Jeudi 29 mai 2008, 18 h 30.

Lieux

Une organisation dans chaque interrégion (au libre choix du conseil de l'Interrégion, l'organisation pourra être confiée à un comité régional, départemental ou à un club).
1. IDF - Ile-de-France, lieu à désigner.
2. NE - Nord-Est, lieu à désigner.
3. SE - Sud-Est, lieu à désigner.
4. SO - Sud-Ouest, lieu à désigner.
5. NO - Nord-Ouest, lieu à désigner.

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Il s'agit d'une compétition par catégories d'âge : "senior", "junior", "cadet", "minime".
Les benjamines ne sont pas autorisées à participer à cette compétition à l'exception de la liste DTN (voir dispositions particulières).

Durée

Trois jours, six réunions.

Détail des épreuves

50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	Séries TC / 1 finale par catégories
50 m papillon	100 m papillon	200 m papillon		Séries TC / 1 finale par catégories
50 m dos	100 m dos	200 m dos		Séries TC / 1 finale par catégories
50 m brasse	100 m brasse	200 m brasse		Séries TC / 1 finale par catégories
		200 m 4 nages	400 m 4 nages	Séries TC / 1 finale par catégories
800 m NL (D) et 1500 m NL (M) - Séries lentes le matin (toutes catégories d'âge confondues)				Meilleure série (toutes catégories d'âge confondues) l'après-midi
Relais* 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages Classement au temps				Toutes catégories d'âge confondues

** Les relais peuvent être composés de quatre nageurs de quatre catégories d'âge différentes.*

Jury

Le juge-arbitre sera désigné par l'interrégion. Il devra figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5). Le jury sera constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Compétition laissée sous la responsabilité des interrégions (compétence de l'interrégion, c'est le conseil de l'interrégion qui décide des modalités d'organisation) et qui peut être organisée dans deux lieux différents en cas d'un trop grand nombre d'engagés. Attention, les clubs peuvent éventuellement se partager sur les deux sites.

Cette compétition n'est pas accessible aux nageurs classés dans les séries nationales et interrégionales (SN et SI pour les seniors, JN et JI pour les juniors, CN et CI pour les cadets, MN et MI pour les minimes) ainsi qu'aux Collectifs internationaux (MON, EUR, A', PROMOTIONNEL, CEJ), y compris dans la participation aux relais.

Les benjamines 2e année (filles nées en 1995) figurant sur la liste DTN publiée en septembre 2007 pourront participer à ces championnats. Cette liste sera validée en début de saison lors de la réunion de rentrée de la commission sportive fédérale, elle rassemblera les seize premières Françaises de chaque épreuve disputée lors de l'édition 2007 du Trophée national benjamins Lucien-Zins. Elles pourront s'engager à ces championnats dans les mêmes conditions réglementaires que les nageurs de séries régionales autorisées à y participer (N+1 épreuves). Elles auront accès aux finales avec les minimes mais pas au podium par groupes d'âge ni aux équipes de relais.

Mode de qualification

- ***Epreuves individuelles***

  Sont autorisés à participer, les nageurs classés dans les séries régionales par catégories d'âge : SR pour les seniors, JR pour les juniors, CR pour les cadets et MR pour les minimes.

  Les nageurs classés dans ces séries sont autorisés à nager un maximum de quatre épreuves individuelles, 50 m compris (4 = N + 1 ; N = nombre de jours de compétitions), plus les relais.

  Peuvent se qualifier durant la saison, les nageurs des séries inférieures aux séries régionales ainsi que les minimes 1re année ayant réalisé les performances qualificatives à cette compétition (à partir des grilles par catégories d'âge, en bassin de 25 m, établies par les interrégions), lors des circuits régionaux et départementaux. Les nageurs ne seront autorisés à participer que dans les épreuves pour lesquelles ils ont obtenu leur qualification et ce, jusqu'à un maximum de quatre épreuves individuelles, 50 m compris.

  Pour les cadets et les minimes, ils devront avoir réalisé les performances correspondant à leur année d'âge (CR1 ou CR2 pour les cadets 16 ou 17 ans et MR1 ou MR2 pour les minimes 14 ou 15 ans).

■ ***Relais***

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

  Les nageuses et nageurs complétant ces relais ne peuvent appartenir qu'aux séries inférieures de la compétition concernée et en aucun cas aux séries supérieures.

  Les benjamines deuxième année n'ont pas accès aux relais.

Classement spécifique à la compétition

Le classement des clubs sera établi en prenant en compte la meilleure performance de chaque nageur en épreuve individuelle, si elle est au moins égale à la série régionale de la catégorie d'âge (ou de l'année d'âge pour les cadets et les minimes) concernée.

Les relais ne sont pas pris en compte dans ce classement.

Au cas où il y a deux sites de compétition, le classement des clubs à la dite compétition prend en compte la fusion des deux sites.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Les engagements

La période d'engagement auprès de la structure organisatrice est fixée du lundi 5 mai au lundi 19 mai 2008 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés exclusivement par chèque auprès de l'organisateur. La publication de la start list sur le site fédéral Internet interviendra le vendredi 23 mai 2008. Durant la période de validation des engagements de J - 10 à J - 8, les comités régionaux d'implantation du lieu de la compétition, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, procéderont à cette opération.

Concernant les engagements des nageurs de séries régionales de catégorie d'âge (SR, JR, CR et MR), ils doivent soit utiliser la (ou les) performance(s) leur ayant permis d'entrer dans la série, soit utiliser une meilleure performance réalisée lors des compétitions qualificatives depuis le début de la saison.

Pour tout engagement concernant des épreuves pour lesquelles ils n'ont pas réalisé les temps de la série, ils doivent justifier d'une performance au moins égale à la série départementale de leur catégorie d'âge (ou de leur année d'âge pour les cadets et les minimes), réalisée lors d'une compétition de référence, durant la saison 2006-2007 ou depuis le début de la saison 2007-2008.

Récompenses

Un podium par course et par catégorie. Les benjamines n'ont pas accès aux podiums.

Transmission et publication des résultats

■ ***Date limite de transmission***

Dans la foulée de la dernière réunion de la compétition et dans tous les cas avant le mercredi 4 juin 2008. Cette échéance constitue la date limite pour chaque organisation de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.

Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

■ ***Date de publication Internet***

Vendredi 6 juin 2008.

■ ***Date limite de réclamation***

A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le vendredi 13 juin 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur.

Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

■ ***Date de validation définitive***

Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires* (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

* Horaires et ordre des courses préconisés.

Vendredi 30 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Vendredi 30 mai 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30
1 - 50 m dos filles (séries) 2 - 50 m dos garçons (séries) 3 - 100 m brasse filles (séries) 4 - 100 m brasse garçons (séries) 5 - 200 m papillon filles (séries) 6 - 200 m papillon garçons (séries) 7 - 200 m nage libre filles (séries) 8 - 200 m nage libre garçons (séries) 9 - 400 m 4 nages filles (séries) 10 - 400 m 4 nages garçons (séries)	11 - 50 m dos seniors filles (finale) 12 - 50 m dos juniors filles (finale) 13 - 50 m dos cadettes (finale) 14 - 50 m dos minimes filles (finale) 15 - 50 m dos seniors garçons (finale) 16 - 50 m dos juniors garçons (finale) 17 - 50 m dos cadets (finale) 18 - 50 m dos minimes garçons (finale) 19 - 100 m brasse seniors filles (finale) 20 - 100 m brasse juniors filles (finale) 21 - 100 m brasse cadettes (finale) 22 - 100 m brasse minimes filles (finale) 23 - 100 m brasse seniors garçons (finale) 24 - 100 m brasse juniors garçons (finale) 25 - 100 m brasse cadets (finale) 26 - 100 m brasse minimes garçons (finale) 27 - 200 m papillon seniors filles (finale) 28 - 200 m papillon juniors filles (finale) 29 - 200 m papillon cadettes (finale) 30 - 200 m papillon minimes filles (finale) 31 - 200 m papillon seniors garçons (finale) 32 - 200 m papillon cadets (finale) 33 - 200 m papillon minimes garçons (finale) 34 - 200 m papillon garçons (finale) 35 - 200 m nage libre seniors filles (finale) 36 - 200 m nage libre juniors filles (finale) 37 - 200 m nage libre cadettes (finale) 38 - 200 m nage libre minimes filles (finale) 39 - 200 m nage libre seniors garçons (finale) 40 - 200 m nage libre garçons (finale) 41 - 200 m nage libre garçons (finale) 42 - 200 m nage libre garçons (finale) 43 - 400 m 4 nages seniors filles (finale) 44 - 400 m 4 nages juniors filles (finale) 45 - 400 m 4 nages cadettes (finale) 46 - 400 m 4 nages minimes filles (finale) 47 - 400 m 4 nages seniors garçons (finale) 48 - 400 m 4 nages juniors garçons (finale) 49 - 400 m 4 nages cadets (finale) 50 - 400 m 4 nages minimes garçons (finale) 51 - 4 x 100 m 4 nages filles (séries TC*) 52 - 4 x 100 m 4 nages garçons (séries TC*)
Samedi 31 mai 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Samedi 31 mai 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
53 - 50 m brasse filles (séries) 54 - 50 m brasse garçons (séries) 55 - 50 m nage libre filles (séries) 56 - 50 m nage libre garçons (séries) 57 - 100 m papillon filles (séries) 58 - 100 m papillon garçons (séries) 59 - 200 m dos filles (séries) 60 - 200 m dos garçons (séries) 61 - 200 m brasse filles (séries) 62 - 200 m brasse garçons (séries) 63 - 400 m nage libre garçons (séries) 64 - 800 m nage libre filles (séries lentes)	65 - 50 m brasse seniors filles (finale) 66 - 50 m brasse juniors filles (finale) 67 - 50 m brasse cadettes (finale) 68 - 50 m brasse minimes filles (finale) 69 - 50 m brasse seniors garçons (finale) 70 - 50 m brasse juniors garçons (finale) 71 - 50 m brasse cadets (finale) 72 - 50 m brasse minimes garçons (finale) 73 - 50 m nage libre seniors filles (finale) 74 - 50 m nage libre juniors filles (finale) 75 - 50 m nage libre cadettes (finale) 76 - 50 m nage libre minimes filles (finale) 77 - 50 m nage libre seniors garçons (finale) 78 - 50 m nage libre juniors garçons (finale) 79 - 50 m nage libre cadets (finale) 80 - 50 m nage libre minimes garçons (finale) 81 - 100 m papillon seniors filles (finale) 82 - 100 m papillon juniors filles (finale) 83 - 100 m papillon cadettes (finale)

Samedi 31 mai 2008 (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi 31 mai 2008 (suite) OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30
	84 - 100 m papillon minimes filles (finale) 85 - 100 m papillon seniors garçons (finale) 86 - 100 m papillon juniors garçons (finale) 87 - 100 m papillon cadets (finale) 88 - 100 m papillon minimes garçons (finale) 89 - 200 m dos seniors filles (finale) 90 - 200 m dos juniors filles (finale) 91 - 200 m dos cadettes (finale) 92 - 200 m dos minimes filles (finale) 93 - 200 m dos seniors garçons (finale) 94 - 200 m dos juniors garçons (finale) 95 - 200 m dos cadets (finale) 96 - 200 m dos minimes garçons (finale) 97 - 200 m brasse seniors filles (finale) 98 - 200 m brasse juniors filles (finale) 99 - 200 m brasse cadettes (finale) 100 - 200 m brasse minimes filles (finale) 101 - 200 m brasse seniors garçons (finale) 102 - 200 m brasse juniors garçons (finale) 103 - 200 m brasse cadets (finale) 104 - 200 m brasse minimes garçons (finale) 105 - 800 m nage libre filles (série rapide*) 106 - 400 m nage libre seniors garçons (finale) 107 - 400 m nage libre juniors garçons (finale) 108 - 400 m nage libre cadets (finale) 109 - 400 m nage libre minimes garçons (finale) 110 - 4 x 100 m nage libre filles (séries TC*) 111 - 4 x 100 m nage libre garçons (séries TC*)
Dimanche 1er juin 2008 OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	**Dimanche 1er juin 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
112 - 50 m papillon filles (séries) 113 - 50 m papillon garçons (séries) 114 - 200 m 4 nages filles (séries) 115 - 200 m 4 nages garçons (séries) 116 - 400 m nage libre filles (séries) 117 - 100 m dos garçons (séries) 118 - 100 m dos filles (séries) 119 - 100 m nage libre garçons (séries) 120 - 100 m nage libre filles (séries) 121 - 1500 m nage libre garçons (séries lentes)	122 - 50 m papillon seniors filles (finale) 122 - 50 m papillon juniors filles (finale) 123 - 50 m papillon cadettes (finale) 124 - 50 m papillon minimes filles (finale) 125 - 50 m papillon seniors garçons (finale) 126 - 50 m papillon juniors garçons (finale) 127 - 50 m papillon cadets (finale) 128 - 50 m papillon minimes garçons (finale) 129 - 200 m 4 nages seniors filles (finale) 131 - 200 m 4 nages juniors filles (finale) 132 - 200 m 4 nages cadettes (finale) 133 - 200 m 4 nages minimes filles (finale) 134 - 200 m 4 nages seniors garçons (finale) 135 - 200 m 4 nages juniors garçons (finale) 136 - 200 m 4 nages cadets (finale) 137 - 200 m 4 nages minimes garçons (finale) 138 - 400 m nage libre seniors filles (finale) 139 - 400 m nage libre juniors filles (finale) 140 - 400 m nage libre cadettes (finale) 141 - 400 m nage libre minimes filles (finale) 142 - 100 m dos seniors filles (finale) 143 - 100 m dos juniors filles (finale) 144 - 100 m dos cadettes (finale) 145 - 100 m dos minimes filles (finale) 146 - 100 m dos seniors garçons (finale) 147 - 100 m dos juniors garçons (finale) 148 - 100 m dos cadets (finale) 149 - 100 m dos minimes garçons (finale) 150 - 1500 m nage libre garçons (série rapide*) 151 - 100 m nage libre seniors filles (finale) 152 - 100 m nage libre juniors filles (finale) 153 - 100 m nage libre minimes filles (finale) 154 - 100 m nage libre filles (finale) 155 - 100 m nage libre seniors garçons (finale) 156 - 100 m nage libre juniors garçons (finale) 157 - 100 m nage libre cadets (finale) 158 - 100 m nage libre minimes garçons (finale)

** Séries toutes catégories confondues.*

Championnats de Nationale 2					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du vendredi 13 au dimanche 15 juin 2008		50 m
	1994 et avant (14 ans et plus)			ØF1 : Béthune ØF2 : Gap ØF3 : Laval	
	Senior (SI), junior (JI), cadet (CI) et minime (MI) interrégional**				
	Proposition des engagements : du lundi 19 mai au lundi 2 juin 2008 sur extraNat.fr			Vendredi 6 juin 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*
? Numéro du plot (de Ø à 9).

Préambule

Compétition qui s'inscrit dans la finalité du circuit fédéral de catégories d'âge, elle permet aux nageurs de séries interrégionales d'accéder aux championnats de leurs catégories. Elle ouvre ainsi une voie aux nageurs n'ayant pas encore atteint le niveau national de se confronter et de progresser. L'organisation par catégories d'âge induit la cohésion des programmes sportifs.

Il s'agit d'une organisation fédérale déléguée, sur trois lieux différents.

Compétition qualificative aux Championnats de France minimes et aux Championnats de France cadets.

Compétition de référence nationale.

C'est la "finalité" des nageurs de séries interrégionales.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Lieux

Béthune (Pas-de-Calais), Gap (Hautes-Alpes), Laval (Mayenne).

Les clubs engagent leurs nageurs sur le lieu de leur choix.

Date de la compétition

Du vendredi 13 au dimanche 15 juin 2008.

Date de la réunion technique

Jeudi 12 juin 2008, 18 h 30.

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Il s'agit d'une compétition par catégories d'âge : senior interrégional (SI), junior interrégional (JI), cadet interrégional (CI), minime interrégional (MI).

Les benjamins ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.

Durée

Trois jours, six réunions.

Détail des épreuves

Seize épreuves individuelles (dont quatorze avec finale A, par catégories d'âge).

50 m nage libre	100 m nage libre	200 m nage libre	400 m nage libre	Séries TC / finale A par catégories
50 m papillon	100 m papillon	200 m papillon		Séries TC / finale A par catégories
50 m dos	100 m dos	200 m dos		Séries TC / finale A par catégories
50 m brasse	100 m brasse	200 m brasse		Séries TC / finale A par catégories
		200 m 4 nages		Séries TC / finale A par catégories
400 m 4 nages (D et M), 800 m NL (D) et 1500 m nage libre (M) - Classement au temps				Meilleure série (toutes catégories d'âge confondues) l'après-midi

Plus un programme de relais : 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (toutes catégories d'âge confondues).

Les séries s'effectuent toutes catégories d'âge confondues.

Les finales sont disputées dans l'ordre : seniors, juniors, cadets puis minimes.

Jury

Le juge-arbitre sera désigné par l'interrégion, il devra figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3 ou FFN4). Le jury sera constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Cette compétition n'est pas accessible aux nageurs classés dans les séries nationales (SN pour les seniors, JN pour les juniors, CN pour les cadets et MN pour les minimes), ainsi qu'aux collectifs internationaux (MON, EUR, A', PROMOTIONNEL, CEJ), y compris dans la participation aux relais.

S'agissant des modalités d'organisation, la compétence fédérale est déléguée à l'organisateur qui les applique en accord avec les règlements.

Mode de qualification

Sont autorisés à participer, les nageurs de séries interrégionales par catégories d'âge : SI pour les seniors, JI pour les juniors, CI pour les cadets et MI pour les minimes.

Les nageurs classés dans ces séries sont autorisés à nager un maximum de quatre épreuves individuelles, 50 m compris, (quatre correspondant à N + 1, N = nombre de jours de compétition), plus les relais.

Peuvent se qualifier durant la saison, les nageurs des séries inférieures aux séries interrégionales ainsi que les minimes 1re année ayant réalisé les performances qualificatives, en bassin de 50 m, sur au moins une épreuve de la grille 2005-2008, correspondant à la série interrégionale de la catégorie d'âge (ou de l'année d'âge pour les cadets et les minimes) d'appartenance, lors des compétitions qualificatives, organisées en bassin de 50 m (Championnats de France Excellence UNSS/FFN, les 15 et 16 mars 2008, Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat, les 9 et 10 mai 2008 et Championnats de Nationale 3, du 30 mai au 1er juin 2008).

Pour les cadets et les minimes, ils devront avoir réalisé les performances correspondant à leur année d'âge (CI1 ou CI2 pour les cadets 16 ou 17 ans et MI1 ou MI2 pour les minimes 14 ou 15 ans).

Les nageurs ne seront autorisés à participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils ont obtenu une qualification, à la hauteur de quatre épreuves individuelles au maximum, 50 m compris, plus les relais.

NB : concernant les relais, deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais) ; six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais). Les nageuses et nageurs complétant ces relais ne peuvent appartenir qu'aux séries inférieures de la compétition concernée et en aucun cas aux séries supérieures.

Modalité d'engagements

La période d'engagement auprès de la structure organisatrice est fixée du lundi 19 mai au lundi 2 juin 2008 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés exclusivement par chèque auprès de l'organisateur. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le vendredi 6 juin 2008. Durant la période de validation des engagements de J -10 à J -8, les comités régionaux du lieu d'implantation de la compétition, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, procéderont à cette opération.

Concernant les engagements des nageurs de série interrégionales de catégorie d'âge (SI, JI, CI et MI), ils doivent, soit utiliser la (ou les) performance(s) leur ayant permis d'entrer dans la série, soit utiliser une meilleure performance réalisée lors des compétitions qualificatives depuis le début de la saison.

Pour tout engagement concernant des épreuves pour lesquelles ils n'ont pas réalisé les temps de la série, ils doivent justifier d'une performance au moins égale à la série régionale de leur catégorie d'âge (ou de leur année d'âge pour les cadets et les minimes), réalisée lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative, durant la saison 2006-2007 ou depuis le début de la saison 2007-2008.

Classements spécifiques à la compétition

Pour chaque lieu, un classement des clubs sera établi en prenant en compte la meilleure performance de chaque nageur en épreuve individuelle, si elle est au moins égale à la série interrégionale de la catégorie d'âge (ou de l'année d'âge pour les cadets et les minimes) concernée. Pour les minimes 1re année, la série n'existant pas, le temps de qualification tiendra lieu de référence pour ce calcul. Les relais ne sont pas pris en compte dans ce classement.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Par transposition avec la table des 15.000 points, le classement cumulé des clubs (concaténation des différents lieux) est une composante du classement national des clubs en natation course de la saison.

Récompenses

Les médailles sont du ressort de la FFN et les dotations sont à la discrétion de l'organisateur.

Les podiums de chaque épreuve, dans chaque catégorie d'âge, seniors, juniors, cadets et minimes sont récompensés. Les premiers de chaque épreuve, dans chaque catégorie d'âge, seniors, juniors, cadets et minimes sont déclarés "vainqueur des Championnats de Nationale 2".

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Dans la foulée de la dernière réunion de la compétition et dans tous les cas avant le mercredi 18 juin 2008. Cette échéance constitue la date limite pour chaque organisation de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.
  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Première période pour le vendredi suivant la date limite de transmission.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le vendredi 27 juin 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Vendredi 13 juin 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Vendredi 13 juin 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30
1 - 50 m dos filles (séries) 2 - 50 m dos garçons (séries) 3 - 100 m brasse filles (séries) 4 - 100 m brasse garçons (séries) 5 - 200 m papillon filles (séries) 6 - 200 m papillon garçons (séries) 7 - 200 m nage libre filles (séries) 8 - 200 m nage libre garçons (séries) 9 - 400 m 4 nages filles (séries lentes) 10 - 400 m 4 nages garçons (séries lentes)	11 - 50 m dos seniors filles (finale) 12 - 50 m dos juniors filles (finale) 13 - 50 m dos cadettes (finale) 14 - 50 m dos minimes filles (finale) 15 - 50 m dos seniors garçons (finale) 16 - 50 m dos juniors garçons (finale) 17 - 50 m dos cadets (finale) 18 - 50 m dos minimes garçons (finale) 19 - 100 m brasse seniors filles (finale) 20 - 100 m brasse juniors filles (finale) 21 - 100 m brasse cadettes (finale) 22 - 100 m brasse minimes filles (finale) 23 - 100 m brasse seniors garçons (finale) 24 - 100 m brasse juniors garçons (finale) 25 - 100 m brasse cadets (finale) 26 - 100 m brasse minimes garçons (finale) 27 - 200 m papillon seniors filles (finale) 28 - 200 m papillon juniors filles (finale) 29 - 200 m papillon cadettes (finale) 30 - 200 m papillon minimes filles (finale) 31 - 200 m papillon seniors garçons (finale)

Vendredi 13 juin 2008 (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Vendredi 13 juin 2008 (suite) OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30
	32 - 200 m papillon juniors garçons (finale) 33 - 200 m papillon cadets (finale) 34 - 200 m papillon minimes garçons (finale) 35 - 200 m nage libre seniors filles (finale) 36 - 200 m nage libre juniors filles (finale) 37 - 200 m nage libre cadettes (finale) 38 - 200 m nage libre minimes filles (finale) 39 - 200 m nage libre seniors garçons (finale) 40 - 200 m nage libre juniors garçons (finale) 41 - 200 m nage libre cadets (finale) 42 - 200 m nage libre minimes garçons (finale) 43 - 400 m 4 nages filles (série rapide*) 44 - 400 m 4 nages garçons (série rapide*) 45 - 4 x 100 m nage libre filles (séries TC*) 46 - 4 x 100 m nage libre garçons (séries TC*)
Samedi 14 juin 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Samedi 14 juin 2008 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
47 - 50 m brasse filles (séries) 48 - 50 m brasse garçons (séries) 49 - 50 m nage libre filles (séries) 50 - 50 m nage libre garçons (séries) 51 - 100 m papillon filles (séries) 52 - 100 m papillon garçons (séries) 53 - 200 m dos filles (séries) 54 - 200 m dos garçons (séries) 55 - 200 m brasse filles (séries) 56 - 200 m brasse garçons (séries) 57 - 400 m nage libre garçons (séries) 58 - 800 m nage libre filles (séries lentes)	59 - 50 m brasse seniors filles (finale) 60 - 50 m brasse juniors filles (finale) 61 - 50 m brasse cadettes (finale) 62 - 50 m brasse minimes filles (finale) 63 - 50 m brasse seniors garçons (finale) 64 - 50 m brasse juniors garçons (finale) 65 - 50 m brasse cadets (finale) 66 - 50 m brasse minimes garçons (finale) 67 - 50 m nage libre seniors filles (finale) 68 - 50 m nage libre juniors filles (finale) 69 - 50 m nage libre cadettes (finale) 70 - 50 m nage libre minimes filles (finale) 71 - 50 m nage libre seniors garçons (finale) 72 - 50 m nage libre juniors garçons (finale) 73 - 50 m nage libre cadets (finale) 74 - 50 m nage libre minimes garçons (finale) 75 - 100 m papillon seniors filles (finale) 76 - 100 m papillon juniors filles (finale) 77 - 100 m papillon cadettes (finale) 78 - 100 m papillon minimes filles (finale) 79 - 100 m papillon seniors garçons (finale) 80 - 100 m papillon juniors garçons (finale) 81 - 100 m papillon cadets (finale) 82 - 100 m papillon minimes garçons (finale) 83 - 200 m dos seniors filles (finale) 84 - 200 m dos juniors filles (finale) 85 - 200 m dos cadettes (finale) 86 - 200 m dos minimes filles (finale) 87 - 200 m dos seniors garçons (finale) 88 - 200 m dos juniors garçons (finale) 89 - 200 m dos cadets (finale) 90 - 200 m dos minimes garçons (finale) 91 - 200 m brasse seniors filles (finale) 92 - 200 m brasse juniors filles (finale) 93 - 200 m brasse cadettes (finale) 94 - 200 m brasse minimes filles (finale) 95 - 200 m brasse seniors garçons (finale) 96 - 200 m brasse juniors garçons (finale) 97 - 200 m brasse cadets (finale) 98 - 200 m brasse minimes garçons (finale) 99 - 400 m nage libre seniors garçons (finale) 100 - 400 m nage libre juniors garçons (finale) 101 - 400 m nage libre cadets (finale) 102 - 400 m nage libre minimes garçons (finale) 103 - 800 m nage libre filles (série rapide*) 104 - 4 x 100 m 4 nages garçons (séries TC*) 105 - 4 x 100 m 4 nages filles (séries TC*)

Dimanche 15 juin 2008 OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	Dimanche 15 juin 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
106 - 50 m papillon filles (séries) 107 - 50 m papillon garçons (séries) 108 - 200 m 4 nages filles (séries) 109 - 200 m 4 nages garçons (séries) 110 - 400 m nage libre filles (séries) 111 - 100 m dos garçons (séries) 112 - 100 m dos filles (séries) 113 - 100 m nage libre garçons (séries) 114 - 100 m nage libre filles (séries) 115 - 1500 m nage libre garçons (séries lentes)	116 - 50 m papillon seniors filles (finale) 117 - 50 m papillon juniors filles (finale) 118 - 50 m papillon cadettes (finale) 119 - 50 m papillon minimes filles (finale) 120 - 50 m papillon seniors garçons (finale) 121 - 50 m papillon juniors garçons (finale) 122 - 50 m papillon cadets (finale) 123 - 50 m papillon minimes garçons (finale) 124 - 200 m 4 nages seniors filles (finale) 125 - 200 m 4 nages juniors filles (finale) 126 - 200 m 4 nages cadettes (finale) 127 - 200 m 4 nages minimes filles (finale) 128 - 200 m 4 nages seniors garçons (finale) 129 - 200 m 4 nages juniors garçons (finale) 130 - 200 m 4 nages cadets (finale) 131 - 200 m 4 nages minimes garçons (finale) 132 - 400 m nage libre seniors filles (finale) 133 - 400 m nage libre juniors filles (finale) 134 - 400 m nage libre cadettes (finale) 135 - 400 m nage libre minimes filles (finale) 136 - 100 m dos seniors filles (finale) 137 - 100 m dos juniors filles (finale) 138 - 100 m dos cadettes (finale) 139 - 100 m dos minimes filles (finale) 140 - 100 m dos seniors garçons (finale) 141 - 100 m dos juniors garçons (finale) 142 - 100 m dos cadets (finale) 143 - 100 m dos minimes garçons (finale) 144 - 1500 m nage libre garçons (série rapide*) 145 - 100 m nage libre seniors filles (finale) 146 - 100 m nage libre juniors filles (finale) 147 - 100 m nage libre cadettes (finale) 148 - 100 m nage libre minimes filles (finale) 149 - 100 m nage libre seniors garçons (finale) 150 - 100 m nage libre juniors garçons (finale) 151 - 100 m nage libre cadets (finale) 152 - 100 m nage libre minimes garçons (finale)

** Séries toutes catégories confondues.*

Le programme seniors et toutes catégories

Championnats de France en bassin de 50 m					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du dimanche 20 au dimanche 27 avril 2008		50 m
	Filles : 1995 et avant (13 ans et plus) Garçons 1994 et avant (14 ans et plus)			Dunkerque	
	Senior national (SN), juniors, cadets, minimes et benjamines 2e année ayant réalisé une performance SN**				
	Proposition des engagements : du mercredi 26 mars au mercredi 9 avril 2008 sur extraNat.fr			Dimanche 13 avril 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** Les benjamines 2e année (13 ans, nées en 1995) sont autorisées à participer.*
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Célébration annuelle et finalité de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Occasion privilégiée de battre des records et de devenir champion, sous l'œil attentif des médias, ils constitueront cette année le rendez-vous incontournable et unique pour se sélectionner aux Jeux Olympiques 2008 de Pékin, l'enjeu de toute l'olympiade qui s'achèvera cette saison. Des finalités de sélections nationales pour d'autres sélections internationales restant à définir seront également d'actualité.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Un nageur, un club ou une sélection nationale étrangère affiliés à la FINA, qui souhaitent participer à une compétition "open" du programme sportif fédéral, devra justifier d'une autorisation de sa fédération tutelle (accès limité sur grilles de performances).

S'agissant d'une compétition "open" sélective pour les équipes de France, la règle limite la participation à deux nageurs non sélectionnables en équipe de France, au maximum, pour les demi-finales, un seul nageur en finale A et un seul également en finale B.

Exception sera faite pour les épreuves de 100 m et 200 m nage libre féminin et masculin, pour lesquelles il ne pourra pas y avoir de nageurs non sélectionnables en finale A, en raison des qualifications des nageurs français pour les épreuves de relais en sélection nationale. Dans ces épreuves, il ne pourra également y avoir qu'un seul nageur non sélectionnable en finale B.

La règle d'accès aux demi-finales et aux finales est celle de la FINA (les seize meilleurs temps des séries qualifiés pour les demi-finales et les huit meilleurs temps des demi-finales qualifiés pour la finale).

Date de la compétition

Du dimanche 20 au dimanche 27 avril 2008.

Date de la réunion technique

Samedi 19 avril 2008, 18 h 30.

Lieu

Dunkerque (Nord).

Equipements

Bassin de 50 m homologué, huit couloirs, deux plaques. Bassin de récupération. Chronométrage automatique. Huit bandes d'affichage.

Catégories d'âge concernées

Il s'agit d'une compétition "toutes catégories", ouvertes aux seniors, juniors, cadets et minimes.
Les benjamines 2e année sont autorisées à participer (sous conditions de qualification, voir rubrique "Mode de qualification").

Durée

Huit jours, quinze réunions.

Détail des épreuves

- 50 m, 100 m et 200 m nage libre ; 100 et 200 m dos, 100 et 200 m brasse et 100 et 200 m papillon, 200 m 4 nages : séries, demi-finales et finale dans toutes ces épreuves, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.
- 400 m nage libre, 800 m nage libre dames, 1500 m nage libre messieurs et 400 m 4 nages : séries et finales A et B dans toutes ces épreuves, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.
- Relais 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages : séries, classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs de la catégorie seniors classés dans la série nationale (ou supérieures) en "eau libre" peuvent demander à participer dans les épreuves de demi-fond (800 m et 1500 m nage libre) à la condition d'avoir réalisée au cours de la saison une performance de série interrégionale.

Mode de qualification

■ ***Epreuves individuelles***

1 - Sont autorisés à participer :
- les nageurs de la série "Senior National" (SN) à l'issue de la saison 2006-2007 ;
- les nageurs juniors, cadets, minimes et benjamines 2e année ayant réalisé la performance de la série "Senior National" (SN), lors de la saison 2006-2007 ;
- les nageurs classés dans ces séries ou ces collectifs sont autorisés à nager un maximum de huit épreuves individuelles (8 correspondant à N + 1, N = nombre de jours de compétition présentant des séries au programme), plus les relais ;
- les nageurs appartenant aux collectifs internationaux suivants MON, EUR, A', PROMOTIONNEL et CEJ sont également autorisés à participer.

  Concernant les nageurs des sélections ou clubs étrangers, ils devront fournir l'autorisation de leur fédération de tutelle et justifier de performances équivalentes au collectif "Européen" réalisées au cours de la saison précédente ou depuis le début de la saison en cours. Cette clause de performances ne s'applique pas aux fédérations ayant un accord sportif particulier avec la FFN.

2 - Peuvent se qualifier durant la saison, les seniors, juniors, cadets, minimes et benjamines 2e année ayant réalisé la performance qualificative, en bassin de 50 m, correspondant à la série SN, sur au moins une épreuve de la grille 2005-2008, lors des compétitions qualificatives, organisées en bassin de 50 m (étapes du circuit de la Coupe de France ou du Circuit fédéral de catégories d'âge, des 23, 24 et 25 novembre 2007, des 18, 19 et 20 janvier 2008, des 22, 23 et 14 février 2008, et des Championnats de France Excellence UNSS/FFN, les 15 et 16 mars 2008).

NB : ces nageurs ne peuvent s'engager que sur les seules épreuves pour lesquelles ils ont obtenu une qualification. Cependant, ils sont également limités en nombre d'engagements et ne sont autorisés à nager que huit épreuves individuelles au maximum plus les relais.

■ ***Relais***

Il existe une grille d'appartenance aux séries pour les relais des Championnats de France en bassin de 50 m, constituée selon les mêmes principes que celles des séries individuelles.

La même règle de qualification que celle mise en place pour les épreuves individuelles s'applique donc aux équipes de relais des Championnats de France en bassin de 50 m. Plusieurs possibilités de qualification sont possibles.

1 - Les équipes de relais ayant réalisé, lors d'une compétition de référence en 2006-2007, une performance de série nationale (SN), sont directement qualifiées pour les Championnats de France en bassin de 50 m. La composition de l'équipe pourra être différente de celle ayant permis l'accès à cette de série.

2 - Une équipe composée de quatre nageurs de la série SN, ou de quatre nageurs qualifiés à cette compétition sur les distances concernées par le relais, est autorisée à participer.

3 - Les équipes peuvent se qualifier à l'addition des temps. Dans ce cas, seules les performances réalisées en bassin de 50 m homologué, lors d'une compétition qualificative ou de référence nationale de la saison en cours, pourront être utilisées.
Un club ne peut pas engager plus de deux équipes pour chacun des relais inscrits au programme de la compétition.

4 - Comme pour les épreuves individuelles, les relais ne réalisant pas la performance de la série SN ne seront pas pris en compte pour le classement Elite des Championnats de France en bassin de 50 m.

Modalité d'engagements

La période d'engagement est fixée du mercredi 26 mars au mercredi 9 avril 2008 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la FFN. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le dimanche 13 avril 2008.

Pour tout engagement concernant des épreuves pour lesquelles ils n'ont pas réalisé les temps de la série, ils devront justifier d'une performance au moins égale à la série SI, réalisée lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative, durant la saison 2006-2007 ou depuis le début de la saison 2007-2008.

Les nageurs appartenant à la série SN sont autorisés à participer à huit épreuves individuelles au maximum plus les relais. Seuls ceux appartenant aux collectifs internationaux (MON, EUR, A', PROMOTIONNEL et CEJ) en 2008 ne sont pas limités en nombre d'engagements. En cas d'absence de performances, ils seront engagés avec une performance correspondant à la performance de la grille de la série immédiatement inférieure (SI).

Concernant les nageurs qui se sont qualifiés durant la saison en cours, ils pourront participer dans l'épreuve ou les épreuves dans lesquelles ils se sont qualifiés à condition d'avoir réalisé, au cours de la saison, la performance de la série SI (Senior Interrégional) lors d'une compétition de référence nationale ou qualificative en bassin de 50 m.

Les comités régionaux, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, pourront invalider les engagements non conformes aux règlements généraux et sportifs de la FFN.

Classement spécifique à la compétition

Un classement "Elite" des clubs est établi à l'issue des Championnats de France en bassin de 50 m, il permet d'établir la valeur des clubs de niveau national.
Seules les performances de la série "Senior National" (SN), y compris dans les relais, sont prises en compte.
Les points des relais pris en compte dans ce classement seront doublés.

<table>
<tr><th colspan="3">1 - Points de participation</th></tr>
<tr><td colspan="3">Epreuves individuelles</td></tr>
<tr><td>1 nageur</td><td>1 pt</td><td rowspan="5">Il s'agit bien de nageurs
et non d'engagements</td></tr>
<tr><td>2 nageurs</td><td>2 pts</td></tr>
<tr><td>3 nageurs</td><td>3 pts</td></tr>
<tr><td>4 nageurs</td><td>4 pts</td></tr>
<tr><td>5 nageurs ou plus*</td><td>5 pts</td></tr>
<tr><td colspan="3">Epreuves de relais</td></tr>
<tr><td>1 relais</td><td>2 pts</td><td rowspan="3">Une seule équipe par type de relais
et par sexe au maximum
(pas d'équipe 2)</td></tr>
<tr><td>2 relais</td><td>4 pts</td></tr>
<tr><td>3 relais ou plus</td><td>6 pts</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ainsi, au titre de la participation, un club ne peut marquer que 11 points maximum</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="4">2 - Points de résultats</th></tr>
<tr><td colspan="4">Epreuves individuelles</td></tr>
<tr><td>1er</td><td>40 pts</td><td>9e</td><td>13 pts</td></tr>
<tr><td>2e</td><td>30 pts</td><td>10e</td><td>12 pts</td></tr>
<tr><td>3e</td><td>25 pts</td><td>11e</td><td>11 pts</td></tr>
<tr><td>4e</td><td>19 pts</td><td>12e</td><td>10 pts</td></tr>
<tr><td>5e</td><td>18 pts</td><td>13e</td><td>9 pts</td></tr>
<tr><td>6e</td><td>17 pts</td><td>14e</td><td>8 pts</td></tr>
<tr><td>7e</td><td>16 pts</td><td>15e</td><td>7 pts</td></tr>
<tr><td>8e</td><td>15 pts</td><td>16e</td><td>6 pts</td></tr>
<tr><td colspan="4">Epreuves de relais
Idem que pour les épreuves individuelles mais les points sont doublés</td></tr>
</table>

Pour l'attribution des places, on procède au classement :
- en tenant compte des huit finalistes puis des huit nageurs suivants non retenus à l'issue des demi-finales, pour les épreuves avec séries, demi-finales et finales ;
- en tenant compte des places au classement au temps pour les épreuves sans finale.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Par transposition avec la table des 50.000 points, le classement "Elite" des clubs décrit précédemment est une des composantes du classement national des clubs en natation course de la saison.

Récompenses

Les médailles sont du ressort de la FFN et les dotations sont à la discrétion de l'organisateur.

Les podiums de chaque épreuve sont récompensés.

Les trois premiers Français de chaque épreuve individuelle recevront une médaille, le premier étant déclaré "champion de France".

Les nageurs non sélectionnables classés dans les trois premiers de la finale A de chaque épreuve seront récompensés par une médaille spécifique à l'événement.

Si l'un d'entre eux remporte l'épreuve, il est déclaré "vainqueur des Championnats de France open".

En ce qui concerne les relais, les équipes composées de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en équipes de France ne peuvent se voir délivrer le titre de "Champion de France". Ils peuvent néanmoins concourir au titre open.

Le classement général Elite (messieurs et dames) est doté du trophée : "Classement Elite des clubs". Il est remis officiellement au cours du championnat de la saison suivante.

Transmission et publication des résultats

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 28 avril 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 5 mai 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 20 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Dimanche 20 avril 2008 OP : 15 h 30 – DE : 17 h 30**
1 - 400 m 4 nages messieurs (séries) 2 - 100 m papillon dames (séries) 3 - 400 m nage libre messieurs (séries) 4 - 400 m 4 nages dames (séries) 5 - 100 m brasse messieurs	6 - 400 m 4 nages messieurs (finale A) 7 - 100 m papillon dames (demi-finales) 8 - 400 m nage libre messieurs (finale A) 9 - 400 m 4 nages dames (finale A) 10 - 100 m brasse messieurs (demi-finales) 11 - 400 m nage libre messieurs (finale B) 12 - 400 m 4 nages dames (finale B) 13 - 400 m 4 nages messieurs (finale B) 14 - 4 x 100 m nage libre dames (séries)
Lundi 21 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Lundi 21 avril 2008 OP : 15 h 30 – DE : 17 h 30**
15 - 100 m dos dames (séries) 16 - 200 m nage libre messieurs (séries) 17 - 100 m brasse dames (séries) 18 - 100 m dos messieurs (séries) 19 - 400 m nage libre dames (séries)	20 - 100 m dos dames (demi-finales) 21 - 200 m nage libre messieurs (demi-finales) 22 - 100 m papillon dames (finale) 23 - 100 m brasse messieurs (finale) 24 - 100 m brasse dames (demi-finales) 25 - 100 m dos messieurs (demi-finales) 26 - 400 m nage libre dames (finale A) 27 - 400 m nage libre dames (finale B) 28 - 4 x 100 m nage libre messieurs (séries)

Mardi 22 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	Mardi 22 avril 2008 OP : 15 h 30 – DE : 17 h 30
29 - 200 m nage libre dames (séries) 30 - 200 m papillon messieurs (séries) 31 - 200 m 4 nages dames (séries)	32 - 200 m nage libre dames (demi-finales) 33 - 200 m nage libre messieurs (finale) 34 - 100 m dos dames (finale) 35 - 100 m dos messieurs (finale) 36 - 100 m brasse dames (finale) 37 - 200 m papillon messieurs (demi-finales) 38 - 200 m 4 nages dames (demi-finales)
Mercredi 23 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Mercredi 23 avril 2008 OP : 15 h 00 – DE : 17 h 30**
39 - 100 m nage libre messieurs (séries) 40 - 200 m papillon dames (séries) 41 - 200 m brasse messieurs (séries)	42 - 100 m nage libre messieurs (demi-finales) 43 - 200 m nage libre dames (finale) 44 - 200 m papillon messieurs (finale) 45 - 200 m papillon dames (demi-finales) 46 - 200 m brasse messieurs (demi-finales) 47 - 200 m 4 nages dames (finale) 48 - 4 x 200 m nage libre messieurs (séries)
Jeudi 24 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Jeudi 24 avril 2008 OP : 14 h 00 – DE : 16 h 00**
49 - 100 m nage libre dames (séries) 50 - 200 m dos messieurs (séries) 51 - 200 m brasse dames (séries) 52 - 200 m 4 nages messieurs (séries)	53 - 200 m brasse messieurs (finale) 54 - 100 m nage libre dames (demi-finales) 55 - 200 m dos messieurs (demi-finales) 56 - 200 m papillon dames (finale) 57 - 100 m nage libre messieurs (finale) 58 - 200 m brasse dames (demi-finales) 59 - 200 m 4 nages messieurs (demi-finales) 60 - 4 x 200 m nage libre dames (séries)
Vendredi 25 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Vendredi 25 avril 2008 OP : 15 h 00 – DE : 17 h 30**
61 - 50 m nage libre messieurs (séries) 62 - 800 nage libre dames (séries) 63 - 100 m papillon messieurs (séries) 64 - 200 m dos dames (séries)	65 - 50 m nage libre messieurs (demi-finales) 66 - 200 m brasse dames (finale) 67 - 200 m dos messieurs (finale) 68 - 200 m dos dames (demi-finales) 69 - 200 m 4 nages messieurs (finale) 70 - 100 m nage libre dames (finale) 71 - 100 m papillon messieurs (demi-finales)
Samedi 26 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Samedi 26 avril 2008 OP : 14 h 00 – DE : 16 h 00**
72 - 50 m nage libre dames (séries) 73 - 1500 m nage libre messieurs (séries)	74 - 200 m dos dames (finale) 75 - 100 m papillon messieurs (finale) 76 - 800 m nage libre dames (finale A) 77 - 50 m nage libre messieurs (finale) 78 - 50 m nage libre dames (demi-finales) 79 - 800 m nage libre dames (finale B)
Dimanche 27 avril 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 30	**Dimanche 27 avril 2008 OP : 14 h 00 – DE : 16 h 00**
	80 - 50 m nage libre dames (finale) 81 - 1500 m nage libre messieurs (finale A) 82 - 1500 m nage libre messieurs (finale B) 83 - 4 x 100 m 4 nages dames (séries) 84 - 4 x 100 m 4 nages messieurs (séries)

IVes Championnats de France en bassin de 25 m					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre 2007		25 m
	1993 et avant (14 ans et plus)			Nîmes	
	Meilleurs nageurs classés pour chaque épreuve**				
	Proposition des engagements : du lundi 12 novembre au lundi 26 novembre 2007 sur extraNat.fr			Vendredi 30 novembre 2007	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** Ce sont des confirmations d'engagement suite à la publication des start-list.*
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Remis en selle à la fin de l'année civile 2004, lors de la première saison de l'olympiade Pékin, les Championnats de France en bassin de 25 m ont réconcilié pleinement notre élite nationale avec le petit bassin, un équipement privilégié pour l'entraînement du premier trimestre. Cette redécouverte a été possible grâce à l'allègement du calendrier hivernal de poids des nationaux interclubs sur un seul et unique week-end au lieu de deux précédemment. Comme lors des deux précédentes éditions, la programmation se situe juste avant les Championnats d'Europe en bassin de 25 m, un choix qui a plutôt bien réussi à la sélection nationale concernée. Quant à la qualité intrinsèque de ces championnats, elle est indéniablement à la hausse au fil des millésimes.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Un nageur, un club ou une sélection nationale étrangère affiliés à la FINA, qui souhaitent participer à une compétition "open" du programme sportif fédéral, devra justifier d'une autorisation de sa fédération tutelle (accès limité sur grille de performances).

La participation des nageurs de sélections ou clubs étrangers est limitée à un seul (au maximum) par finale A et un seul (au maximum) par finale B.

Pour les épreuves qui se disputent classement au temps, un seul nageur de sélections ou clubs étrangers (au maximum) pourra disputer l'épreuve dans la meilleure série.

Date de la compétition

Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre 2007.
Il est conseillé aux comités régionaux d'organiser à la même date, le même type de compétition.

Date de la réunion technique

Jeudi 6 décembre 2007, 18 h 30.

Lieu

Nîmes (Gard).

Equipements

Bassin de 25 m homologué, huit couloirs ; bassin de récupération. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Il s'agit d'une compétition "toutes catégories", ouverte aux seniors, juniors, cadets et minimes.
Les benjamins et les benjamines ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.

Durée

Trois jours, six réunions.

Détail des épreuves

- 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m (dames) et 1500 m (messieurs) nage libre.
- 50 m, 100 m et 200 m dos, brasse et papillon.
- 100 m, 200 m et 400 m 4 nages.

- Séries et finales A et B, sur 50 m, 100 m, 200 m. Organisation de finales A et B quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits.
- Pour les 400 m, 800 m, 1500 m nage libre et le 400 m 4 nages : classement au temps avec la meilleure série disputée l'après-midi.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Aucune disposition particulière.

Mode de qualification

La qualification dans chaque épreuve s'établira exclusivement à partir des classements nationaux en bassin de 50 m, établis à l'issue de la saison sportive 2006-2007.

Pour être qualifié dans une épreuve, il faudra figurer dans les :
- quarante premiers nageurs licenciés FFN, pour le 50 m nage libre ;
- soixante-quatre premiers nageurs licenciés FFN, pour le 100 m nage libre ;
- cinquante-six premiers nageurs licenciés FFN, pour le 200 m nage libre ;
- quarante premiers nageurs licenciés FFN, pour le 400 m nage libre ;
- trente-deux premiers nageurs licenciés FFN, pour les 800 m et 1500 m nage libre ;
- vingt-quatre premiers nageurs licenciés FFN, pour les 50 m dos, brasse et papillon ;
- cinquante-six premiers nageurs licenciés FFN, pour les 100 m dos, brasse et papillon ;
- quarante-huit premiers nageurs licenciés FFN, pour les 200 m dos, brasse, papillon et 4 nages ;
- quarante premiers nageurs licenciés FFN, pour le 400 m 4 nages ;
- pour le 100 m 4 nages, la qualification s'effectuera à partir du classement national du 200 m 4 nages en bassin de 50 m de la saison précédente (même nombre de qualifiés que les 100 m de spécialités, soit les cinquante-six premiers licenciés FFN).

Concernant les temps d'engagements, seules seront prises en compte les performances officielles (bassin de 50 m) figurant dans les classements nationaux 2006-2007.

NB : les nageurs ne peuvent s'engager que sur les seules épreuves pour lesquelles ils ont obtenu une qualification. Ils sont également limités en nombre d'engagements et autorisés à nager un maximum de quatre épreuves individuelles (50 m compris).

Concernant les nageurs des sélections ou clubs étrangers, ils devront fournir l'autorisation de leur fédération de tutelle et justifier de performances équivalentes au collectif "Européen" en bassin de 25 m, réalisées au cours de la saison précédente ou depuis le début de la saison en cours.
Cette clause de performances ne s'applique pas aux fédérations ayant un accord sportif particulier avec la FFN.

Modalité d'engagements

L'information générale des qualifiés (liste des qualifiés par course) est diffusée via les dossiers du site web FFN à l'ensemble de tous les internautes, un mois avant la date de la compétition, le vendredi 9 novembre 2007. Cette liste, triée par club, est disponible dans l'interface extraNat.fr durant la période habituelle des propositions d'engagements. Il s'agira alors pour les clubs concernés de valider ou d'infirmer leurs engagements puis de procéder au bon de commande avec le mode de paiement choisi, par carte bancaire ou par chèque, sur la gestion extraNat.fr à partir du lundi 12 novembre et jusqu'au lundi 26 novembre 2007, au prix de 8 € l'engagement individuel. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le vendredi 30 novembre 2007.

Classement spécifique à la compétition

Un classement "Elite" des clubs est établi à l'issue de la compétition. Ce classement permet de hiérarchiser la valeur des clubs de niveau national. Il ne sera tenu compte que des performances de niveau SN (Senior National).

<table>
<tr><th colspan="3">1 - Points de participation</th></tr>
<tr><td colspan="3">Epreuves individuelles</td></tr>
<tr><td>1 nageur</td><td>1 pt</td><td rowspan="5">Il s'agit bien de nageurs
et non d'engagements</td></tr>
<tr><td>2 nageurs</td><td>2 pts</td></tr>
<tr><td>3 nageurs</td><td>3 pts</td></tr>
<tr><td>4 nageurs</td><td>4 pts</td></tr>
<tr><td>5 nageurs ou plus*</td><td>5 pts</td></tr>
<tr><td colspan="3">* Ainsi un club ne peut marquer que 5 points maximum au titre de la participation</td></tr>
</table>

2 - Points de résultats			
Epreuves individuelles			
1er	40 pts	9e	13 pts
2e	30 pts	10e	12 pts
3e	25 pts	11e	11 pts
4e	19 pts	12e	10 pts
5e	18 pts	13e	9 pts
6e	17 pts	14e	8 pts
7e	16 pts	15e	7 pts
8e	15 pts	16e	6 pts

Pour l'attribution des places, on procède au classement :
- en tenant compte des finalistes A puis B, pour les épreuves avec séries et finales ;
- en tenant compte des places au classement au temps pour les épreuves sans finale.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Par transposition avec la table des 50.000 points, le classement "Elite" des clubs décrit précédemment est une des composantes du classement national des clubs en natation course de la saison.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Les trois premiers Français de chaque épreuve recevront une médaille, le premier étant déclaré "champion de France en bassin de 25 m".

Le nageur d'une sélection ou d'un club étranger classé dans les trois premiers de chaque épreuve sera récompensé (pas par une médaille). S'il remporte l'épreuve, il sera déclaré "vainqueur des Championnats de France open en bassin de 25 m".

Transmission et publication des résultats

Compétition traitée par la FFN.

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 10 décembre 2007.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 17 décembre 2007, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Vendredi 7 décembre 2007 OP : 7 h 00 – DE : 9 h 00	Vendredi 7 décembre 2007 OP : 15 h 00 – DE : 17 h 00
1 - 50 m nage libre dames (séries)	13 - 50 m nage libre dames (finale B)
2 - 50 m nage libre messieurs (séries)	14 - 50 m nage libre dames (finale A)
3 - 800 nage libre dames (séries lentes)	15 - 50 m nage libre messieurs (finale B)
4 - 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)	16 - 50 m nage libre messieurs (finale A)
5 - 200 m dos dames (séries)	17 - 800 nage libre dames (série rapide)
6 - 200 m dos messieurs (séries)	18 - 1500 m nage libre messieurs (série rapide)

Vendredi 7 décembre 2007 (suite) OP : 7 h 00 – DE : 9 h 00	Vendredi 7 décembre 2007 (suite) OP : 15 h 00 – DE : 17 h 00
7 - 100 m brasse dames (séries) 8 - 100 m brasse messieurs (séries) 9 - 100 m papillon dames (séries) 10 - 100 m papillon messieurs (séries) 11 - 100 m 4 nages dames (séries) 12 - 100 m 4 nages messieurs (séries)	19 - 200 m dos dames (finale B) 20 - 200 m dos dames (finale A) 21 - 200 m dos messieurs (finale B) 22 - 200 m dos messieurs (finale A) 23 - 100 m brasse dames (finale B) 24 - 100 m brasse dames (finale A) 25 - 100 m brasse messieurs (finale B) 26 - 100 m brasse messieurs (finale A) 27 - 100 m papillon dames (finale B) 28 - 100 m papillon dames (finale A) 29 - 100 m papillon messieurs (finale B) 30 - 100 m papillon messieurs (finale A) 31 - 100 m 4 nages dames (finale B) 32 - 100 m 4 nages dames (finale A) 33 - 100 m 4 nages messieurs (finale B) 34 - 100 m 4 nages messieurs (finale A)
Samedi 8 décembre 2007 OP : 7 h 00 – DE : 9 h 00	**Samedi 8 décembre 2007 OP : 15 h 00 – DE : 17 h 00**
35 - 100 m dos dames (séries) 36 - 100 m dos messieurs (séries) 37 - 200 m brasse dames (séries) 38 - 200 m brasse messieurs (séries) 39 - 400 m 4 nages dames (séries lentes) 40 - 400 m 4 nages messieurs (séries lentes) 41 - 50 m papillon dames (séries) 42 - 50 m papillon messieurs (séries) 43 - 200 m nage libre dames (séries) 44 - 200 m nage libre messieurs (séries)	45 - 100 m dos dames (finale B) 46 - 100 m dos dames (finale A) 47 - 100 m dos messieurs (finale B) 48 - 100 m dos messieurs (finale A) 49 - 200 m brasse dames (finale B) 50 - 200 m brasse dames (finale A) 51 - 200 m brasse messieurs (finale B) 52 - 200 m brasse messieurs (finale A) 53 - 400 m 4 nages dames (série rapide) 54 - 400 m 4 nages messieurs (série rapide) 55 - 50 m papillon dames (finale B) 56 - 50 m papillon dames (finale A) 57 - 50 m papillon messieurs (finale B) 58 - 50 m papillon messieurs (finale A) 59 - 200 m nage libre dames (finale B) 60 - 200 m nage libre dames (finale A) 61 - 200 m nage libre messieurs (finale B) 62 - 200 m nage libre messieurs (finale A)
Dimanche 9 décembre 2007 OP : 7 h 00 – DE : 9 h 00	**Dimanche 9 décembre 2007 OP : 14 h 00 – DE : 16 h 00**
63 - 400 m nage libre dames (séries lentes) 64 - 400 m nage libre messieurs (séries lentes) 65 - 200 m papillon dames (séries) 66 - 200 m papillon messieurs (séries) 67 - 50 m dos dames (séries) 68 - 50 m dos messieurs (séries) 69 - 50 m brasse dames (séries) 70 - 50 m brasse messieurs (séries) 71 - 200 m 4 nages dames (séries) 72 - 200 m 4 nages messieurs (séries) 73 - 100 m nage libre dames (séries) 74 - 100 m nage libre messieurs (séries)	75 - 400 m nage libre dames (série rapide) 76 - 400 m nage libre messieurs (série rapide) 77 - 200 m papillon dames (finales B) 78 - 200 m papillon dames (finales A) 79 - 200 m papillon messieurs (finales B) 80 - 200 m papillon messieurs (finales A) 81 - 50 m dos dames (finales B) 82 - 50 m dos dames (finales A) 83 - 50 m dos messieurs (finales B) 84 - 50 m dos messieurs (finales A) 85 - 50 m brasse dames (finales B) 86 - 50 m brasse dames (finales A) 87 - 50 m brasse messieurs (finales B) 88 - 50 m brasse messieurs (finales A) 89 - 200 m 4 nages dames (finales B) 90 - 200 m 4 nages dames (finales A) 91 - 200 m 4 nages messieurs (finales B) 92 - 200 m 4 nages messieurs (finales A) 93 - 100 m nage libre dames (finales B) 94 - 100 m nage libre dames (finales A) 95 - 100 m nage libre messieurs (finales B) 96 - 100 m nage libre messieurs (finales A)

Championnats de France interclubs					#D?
	Compétition d'animation		Samedi 22 et dimanche 23 décembre 2007		25 m
	Toutes catégories d'âges		–		
	Compétition par équipe de clubs**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional		–		
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 24 décembre 2007***				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*
**** Voir conditions particulières pour l'envoi des PCE de toutes les autres poules.*

Préambule

Objectif, toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, voire mieux. C'est une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 22 et/ou dimanche 23 décembre 2007.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

A désigner dans chaque région.

Equipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.
A titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission natation course, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton pressoir) par ligne.

Catégories d'âge concernées

Ces championnats sont ouverts à toutes les catégories d'âge.

Durée

Un ou deux jours, deux réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m nage libre (dames),1500 m nage libre (messieurs).
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m, 200 m.
- 4 nages: 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m 4 nages, 10 x 100 m nage libre.

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Il devra figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :
- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

De plus, chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modification dans les engagements individuels après le relais 10 x 100 m nage libre.

Mode de qualification

Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10 x 100 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes et que toutes les épreuves soient nagées.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de série nationale senior, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 15 novembre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs Mondial et Européen ou de série nationale senior, en vigueur dans les règlements sportifs.

Modalité d'engagements

Les modalités d'engagement ainsi que les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits…) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

Classements spécifiques à la compétition

Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.
Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.
La cotation des relais est doublée.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages) servira à départager les équipes.

A l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsable de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe

La Nationale 1 prendra en compte :
- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :
- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :
- toutes les équipes suivantes ;
- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Le classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé, transposé à l'aide de la table de 100.000 points, est une des composantes du classement national des clubs de natation course. (se reporter au règlement du classement national des clubs).

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Dans la foulée de la dernière réunion pour chaque poule régionale et dans tous les cas avant le jeudi 27 décembre 2007.

  Pour les meilleures poules régionales, la transmission des résultats devra se faire pour le lundi 24 décembre 2007, 12 h. Pour toutes les autres poules, la date limite de l'envoi des résultats est fixée au lundi 7 janvier 2008 à 12 h.

  Cette échéance constitue la date limite pour chaque comité régional du lieu d'organisation l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.
  Dans le cas où la date limite n'est pas respectée, les résultats ne seront pas pris en compte.

  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Première période pour le vendredi suivant la date limite de transmission.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet fixé pour chacune des poules et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le jeudi 3 janvier 2008 pour la meilleure poule régionale, ou le lundi 31décembre pour les meilleures poules régionales, ou le lundi 14 janvier 2008 pour toutes les autres poules, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après les dates limites de réclamation, les résultats et classements seront arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme

Deux réunions.

1re réunion*	2e réunion*
1 - 10 x 100 m nage libre dames 2 - 10 x 100 m nage libre messieurs 3 - 400 m nage libre dames 4 - 100 m dos messieurs 5 - 200 m dos dames 6 - 1500 m nage libre messieurs 7 - 50 m nage libre dames 8 - 100 m brasse messieurs 9 - 200 m brasse dames 10 - 100 m nage libre messieurs 11 - 200 m nage libre dames 12 - 100 m papillon messieurs 13 - 200 m papillon dames 14 - 200 m 4 nages messieurs 15 - 400 m 4 nages dames	16 - 400 m nage libre messieurs 17 - 100 m dos dames 18 - 200 m dos messieurs 19 - 800 m nage libre dames 20 - 50 m nage libre messieurs 21 - 100 m brasse dames 22 - 200 m brasse messieurs 23 - 100 m nage libre dames 24 - 200 m nage libre messieurs 25 - 100 m papillon dames 26 - 200 m papillon messieurs 27 - 200 m 4 nages dames 28 - 400 m 4 nages messieurs *Pause 15 mn* 29 - 4 x 100 m 4 nages dames 30 - 4 x 100 m 4 nages messieurs

** A la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 1 h 30 avant chaque début de réunion.*

Circuit de Coupe de France – Etape 1					ØV1
	Référence nationale		Du vendredi 23 au dimanche 25 novembre 2007		50 m
	1992 et avant (16 ans et plus)				Montpellier
	Senior national (SN), junior national (JN) et cadet national (CN)** et minimes appartenant aux collectifs internationaux				
	Date limite des engagements : lundi 12 novembre 2007 à l'organisateur			SL	Vendredi 16 novembre 2007
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 26 novembre 2007				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit de Coupe de France – Etape 2					ØV2
	Référence nationale		Du vendredi 23 au dimanche 25 novembre 2007		50 m
	1992 et avant (16 ans et plus)				Saint-Germain-en-Laye
	Senior national (SN), junior national (JN) et cadet national (CN)** et minimes appartenant aux collectifs internationaux				
	Date limite des engagements : lundi 12 novembre 2007 à l'organisateur			SL	Vendredi 16 novembre 2007
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 26 novembre 2007				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit de Coupe de France – Etape 3					ØV3
	Référence nationale		Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier 2008		50 m
	1992 et avant (16 ans et plus)				Chamalières
	Senior national (SN), junior national (JN) et cadet national (CN)** et minimes appartenant aux collectifs internationaux				
	Date limite des engagements : mardi 8 janvier 2008 à l'organisateur			SL	Vendredi 11 janvier 2008
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 21 janvier 2008				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit de Coupe de France – Etape 4					ØV4
	Référence nationale		Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier 2008		50 m
	1992 et avant (16 ans et plus)				Mulhouse
	Senior national (SN), junior national (JN) et cadet national (CN)** et minimes appartenant aux collectifs internationaux				
	Date limite des engagements : mardi 8 janvier 2008 à l'organisateur			SL	Vendredi 11 janvier 2008
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 21 janvier 2008				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit de Coupe de France – Etape 5					ØV5
	Référence nationale		Du vendredi 22 au dimanche 24 février 2008		50 m
	1992 et avant (16 ans et plus)*				Lyon
	Senior national (SN), junior national (JN) et cadet national (CN)** et minimes appartenant aux collectifs internationaux				
	Date limite des engagements : lundi 11 février 2008 à l'organisateur			SL	Vendredi 15 février 2008
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 25 février 2008				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit de Coupe de France – Etape 6					ØV6
	Référence nationale		Du vendredi 22 au dimanche 24 février 2008		50 m
	1992 et avant (16 ans et plus)*				Toulouse
	Senior national (SN), junior national (JN) et cadet national (CN)** et minimes appartenant aux collectifs internationaux				
	Date limite des engagements : lundi 11 février 2008 à l'organisateur				Vendredi 15 février 2008
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 25 février 2008				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Circuit national qui a historiquement fédéré les meetings de clubs sous le vocable et le label Coupe de France. Ce circuit de compétitions a fait ses preuves, à savoir faire se confronter l'élite dans les meilleures conditions dans un contexte open. La cohésion est révélée par la présence des nageurs des collectifs internationaux.

Le circuit est constitué, pour cette saison, de six étapes qui qualifieront pour la seconde édition du Meeting international de Paris (dates et modalités de sélection à définir, à découvrir dans le dossier des critères de sélection qui paraîtra au cours du premier trimestre sportif de la saison 2007-2008)

Les meetings sont organisés sur trois dates protégées du calendrier et répartis par zones géographiques équilibrées (à raison de deux meetings par période).

Compétitions qualificatives aux Championnats de France en bassin de 50 m.

Les compétitions de ce circuit (étapes) sont de référence nationale.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Un nageur, un club ou une sélection nationale étrangère affiliés à la FINA, qui souhaitent participer à une compétition "open" du programme sportif fédéral, devra justifier d'une autorisation de sa fédération tutelle. Ils pourront participer, sous réserve de pouvoir justifier de performances de la grille de la série "Senior National" (SN).

Il n'y a aucun quota limitatif pour l'accès aux finales

Dates et lieux des étapes

- ***1er plot***

  Du vendredi 23 au dimanche 25 novembre 2007.
  Montpellier (1) et Saint-Germain-en-Laye (2).

- ***2e plot***

  Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier 2008.
  Chamalières (3) et Mulhouse (4).

- ***3e plot***

  Du vendredi 22 au dimanche 24 février 2008.
  Lyon (5) et Toulouse (6).

Equipements

Bassin de 50 m homologué, huit couloirs. Bassin de récupération. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

De cadets à seniors (1992 et avant) + les minimes né(e)s en 1993 et 1994 appartenant aux collectifs internationaux.

Durée

Trois jours, cinq réunions.

Détail des épreuves

Le programme des étapes du circuit et de la finale de la Coupe de France est constitué de dix-sept épreuves individuelles pour les catégories dames et messieurs :
- nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m ;
- dos : 50 m, 100 m, 200 m ;
- brasse : 50 m, 100 m, 200 m ;
- papillon : 50 m, 100 m, 200 m ;
- 4 nages : 200 m, 400 m.

Finales A et B pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et les 400 m (ces finales sont établies toutes catégories confondues) quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits. La phase des séries est obligatoire, même dans le cas où il y a moins de huit engagés.

Classement au temps pour les 800 m et les 1500 m nage libre.

Attention : il est conseillé de veiller à ne pas surcharger la compétition (les épreuves de 800 m et 1500 m nage libre doivent être, si besoin, limitées à deux séries). Néanmoins l'organisateur pourra, s'il le souhaite, faire disputer, en fonction du nombre d'engagés, des séries supplémentaires en fin de réunion.

Remarque : pour la présente saison, le programme des épreuves est identique mais la répartition de celles-ci est différente (ordre des courses) sur chacun des trois plots c'est-à-dire des trois dates retenues.

Jury

L'organisation du jury est du ressort de l'organisateur selon les règles FFN. Le juge-arbitre devra figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).

Dispositions particulières

Le circuit est ouvert aux nageurs étrangers licenciés dans les clubs français, selon les conditions réglementaires de participation définies par les règlements généraux de la FFN.

Il n'est pas possible de s'y qualifier pendant la saison.

Les nageurs faisant valoir un niveau de séries nationales (ou supérieures) en "eau libre" peuvent participer sur les seules épreuves de demi-fond en nage libre (800 m et 1500 m nage libre) à la condition d'avoir réalisé au cours de la saison une performance de série interrégionale.

Le suivi technique de la compétition est assuré par le conseiller technique délégué, qui représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Une table des records de chaque meeting est constituée.

Mode de qualification

Ce circuit est réservé aux nageurs(ses) classé(e)s dans les collectifs internationaux (MON, EUR, A', PROMOTIONNEL, CEJ et FOJE / COMEN), dans la série senior Nationale (SN) ou dans les séries nationales juniors, et cadets (JN et CN).

Les minimes 1 ne sont plus classés en début de saison. Pour ceux d'entre eux qui ont réalisé, lors de la saison 2006-2007, une performance du collectif international COMEN/FOJE, ils pourront participer (au choix) au circuit fédéral de catégories d'âge ou au circuit de la Coupe de France.

L'*Annuaire des Séries* en ligne sur le site web est la seule source de référence pour décider de la participation d'un nageur.

Modalités d'engagements

- ***Engagements préliminaires***

  Chaque club ayant des nageurs qui participent doit faire parvenir ses engagements préliminaires, sur bordereau informatique spécifique de la compétition, auprès du comité d'organisation, trois semaines avant la compétition. Tout engagement reçu hors délai pourra être refusé par l'organisateur.

- ***Engagements définitifs***

  Les engagements définitifs seront confirmés lors de la réunion technique.
  Les engagements ne pourront être établis que sur les seules performances réalisées en bassin de 50 m.
  Lors de la première étape, les engagements doivent correspondre aux performances, en bassin de 50 m ayant permis l'accès à la série correspondante. Pour les épreuves différentes de celles ayant permis l'accès à la série, il est possible de s'engager avec une performance réalisée en bassin de 50 m au cours de la saison 2006-2007. Pour les autres étapes, le nageur peut continuer à garder le bénéfice de la performance d'accès à la série ou être engagé avec un temps réalisé depuis le début de saison 2007-2008, lors des compétitions de référence nationale (bassin de 50 m).
  Pour tout engagement qui ne correspond pas à une performance dûment enregistrée dans la base fédérale, l'organisateur devra transcrire cet engagement avec une performance de la série immédiatement inférieure.
  Pour tout litige, l'organisateur se basera sur l'*Annuaire des Séries FFN 2008* à disposition sur le site Internet, et le *Spécial Classements Nationaux* de la saison 2006-2007. Il sera assisté pour cela d'un cadre technique désigné par la DTN, chargé de vérifier la liste des nageurs autorisés à participer.

Rappel : les engagements des clubs doivent être envoyés à l'organisateur, accompagnés des droits d'engagement, avec copie aux comités régionaux, afin que ceux-ci puissent en vérifier la conformité en regard des règlements généraux et sportifs de la FFN.

Les engagements sont à adresser par mail au format PCE au comité d'organisation, avec en parallèle envoi par courrier du bordereau récapitulatif, accompagnés des droits d'engagement (chèque). Ces droits d'engagements sont fixés par la FFN, sur les bases habituelles des compétitions nationales individuelles (8 € pour les épreuves individuelles, sans aucun frais de dossier).

Classements spécifiques à la compétition

Il n'existe pas de classement spécifique concernant les étapes.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Les podiums de chaque épreuve seront récompensés (podiums "open").

Afin de connaître avec précision le montant des primes à attribuer aux nageurs des séries mondiale et européenne, les organisateurs sont invités à prendre connaissance de la mise à jour en temps réel sur le site Internet de la liste des séries mondiale et européenne qui participent effectivement à leur meeting.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Pour le premier plot, avant la date limite du lundi 12 novembre 2007 ; pour le deuxième plot, avant la date limite du mardi 8 janvier 2008 ; pour le troisième plot, avant la date limite du lundi 11 février 2008. Ces échéances constituent la date limite pour chaque organisation de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.
  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Vendredi 16 novembre 2007 pour le premier plot ; vendredi 11 janvier 2008 pour le deuxième plot ; vendredi 15 février 2008 pour le troisième plot.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le vendredi 23 novembre 2007 pour le premier plot, le mardi 15 janvier 2008 pour le deuxième plot ; le lundi 18 février 2008 pour le troisième et dernier plot, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

1er PLOT

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les horaires suivants sont des horaires conseillés :

	Vendredi **OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00**
	1 - 800 m nage libre dames (2 meilleures séries) 2 - 800 m nage libre messieurs (2 meilleures séries) 3 - 50 m nage libre dames (séries) 4 - 50 m nage libre messieurs (séries) 5 - 50 m brasse dames (séries) 6 - 50 m brasse messieurs (séries) 7 - 50 m dos dames (séries) 8 - 50 m dos messieurs (séries) 9 - 50 m papillon dames (séries) 10 - 50 m papillon messieurs (séries) 11 - 1500 m nage libre dames (2 meilleures séries) 12 - 1500 m nage libre messieurs (2 meilleures séries) 13 - 800 m nage libre dames (séries supplémentaires) 14 - 800 m nage libre messieurs (séries supplément.) 15 - 1500 m nage libre dames (séries supplémentaires) 16 - 1500 m nage libre messieurs (séries supplément.)
Samedi **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Samedi** **OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00**
17 - 200 m 4 nages dames (séries) 18 - 200 m 4 nages messieurs (séries) 19 - 400 m nage libre dames (séries) 20 - 400 m nage libre messieurs (séries) 21 - 200 m papillon dames (séries) 22 - 200 m papillon messieurs (séries) 23 - 100 m dos dames (séries) 24 - 100 m dos messieurs (séries) 25 - 200 m brasse dames (séries) 26 - 200 m brasse messieurs (séries) 27 - 100 m nage libre dames (séries) 28 - 100 m nage libre messieurs (séries)	29 - 50 m nage libre dames (finale B) 30 - 50 m nage libre dames (finale A) 31 - 50 m nage libre messieurs (finale B) 32 - 50 m nage libre messieurs (finale A) 33 - 50 m brasse dames (finale B) 34 - 50 m brasse dames (finale A) 35 - 50 m brasse messieurs (finale B) 36 - 50 m brasse messieurs (finales A) 37 - 50 m dos dames (finale B) 38 - 50 m dos dames (finales A) 39 - 50 m dos messieurs (finale B) 40 - 50 m dos messieurs (finale A) 41 - 50 m papillon dames (finale B)

Samedi (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi (suite) OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00
	42 - 50 m papillon dames (finales A) 43 - 50 m papillon messieurs (finale B) 44 - 50 m papillon messieurs (finale A) 45 - 200 m 4 nages dames (finale B) 46 - 200 m 4 nages dames (finales A) 47 - 200 m 4 nages messieurs (finale B) 48 - 200 m 4 nages messieurs (finale A) 49 - 400 m nage libre dames (finale B) 50 - 400 m nage libre dames (finale A) 51 - 400 m nage libre messieurs (finale B) 52 - 400 m nage libre messieurs (finale A) 53 - 200 m papillon dames (finale B) 54 - 200 m papillon dames (finale A) 55 - 200 m papillon messieurs (finales B) 56 - 200 m papillon messieurs (finale A) 57 - 100 m dos dames (finales B) 58 - 100 m dos dames (finale A) 59 - 100 m dos messieurs (finale B) 60 - 100 m dos messieurs (finale A) 61 - 200 m brasse dames (finale B) 62 - 200 m brasse dames (finale A) 63 - 200 m brasse messieurs (finale B) 64 - 200 m brasse messieurs (finale A) 65 - 100 m nage libre dames (finale B) 66 - 100 m nage libre dames (finale A) 67 - 100 m nage libre messieurs (finale B) 68 - 100 m nage libre messieurs (finale A)
Dimanche **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Dimanche** **OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
69 - 400 m 4 nages dames (séries) 70 - 400 m 4 nages messieurs (séries) 71 - 100 m papillon dames (séries) 72 - 100 m papillon messieurs (séries) 73 - 200 m dos dames (séries) 74 - 200 m dos messieurs (séries) 75 - 100 m brasse dames (séries) 76 - 100 m brasse messieurs (séries) 77 - 200 m nage libre dames (séries) 78 - 200 m nage libre messieurs (séries)	79 - 400 m 4 nages dames (finale B) 80 - 400 m 4 nages dames (finale A) 81 - 400 m 4 nages messieurs (finale B) 82 - 400 m 4 nages messieurs (finale A) 83 - 100 m papillon dames (finale B) 84 - 100 m papillon dames (finale A) 85 - 100 m papillon messieurs (finale B) 86 - 100 m papillon messieurs (finale A) 87 - 200 m dos dames (finale B) 88 - 200 m dos dames (finale A) 89 - 200 m dos messieurs (finale B) 90 - 200 m dos messieurs (finale A) 91 - 100 m brasse dames (finale B) 92 - 100 m brasse dames (finale A) 93 - 100 m brasse messieurs (finale B) 94 - 100 m brasse messieurs (finale A) 95 - 200 m nage libre dames (finale B) 96 - 200 m nage libre dames (finale A) 97 - 200 m nage libre messieurs (finale B) 98 - 200 m nage libre messieurs (finale A)

2e PLOT

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les horaires suivants sont des horaires conseillés :

	Vendredi **OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00**
	1 - 50 m dos dames (séries) 2 - 50 m dos messieurs (séries) 3 - 50 m brasse dames (séries) 4 - 50 m brasse messieurs (séries) 5 - 50 m papillon dames (séries) 6 - 50 m papillon messieurs (séries) 7 - 50 m nage libre dames (séries) 8 - 50 m nage libre messieurs (séries) 9 - 1500 m nage libre dames (2 meilleures séries) 10 - 1500 m nage libre messieurs (2 meilleures séries) 11 - 800 m nage libre dames (2 meilleures séries) 12 - 800 m nage libre messieurs (2 meilleures séries) 13 - 1500 m nage libre dames (séries supplémentaires) 14 - 1500 m nage libre messieurs (séries supplément.) 15 - 800 m nage libre dames (séries supplémentaires) 16 - 800 m nage libre messieurs (séries supplément.)
Samedi **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Samedi** **OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00**
17 - 200 m 4 nages messieurs (séries) 18 - 400 m 4 nages dames (séries) 19 - 100 m nage libre messieurs (séries) 20 - 200 m nage libre dames (séries) 21 - 200 m brasse messieurs (séries) 22 - 100 m brasse dames (séries) 23 - 100 m dos messieurs (séries) 24 - 200 m dos dames (séries) 25 - 200 m papillon messieurs (séries) 26 - 100 m papillon dames (séries) 27 - 400 m nage libre messieurs (séries)	28 - 50 m dos messieurs (finale B) 29 - 50 m dos messieurs (finale A) 30 - 50 m dos dames (finale B) 31 - 50 m dos dames (finale A) 32 - 50 m brasse messieurs (finale B) 33 - 50 m brasse messieurs (finale A) 34 - 50 m brasse dames (finale B) 35 - 50 m brasse dames (finale A) 36 - 50 m papillon messieurs (finale B) 37 - 50 m papillon messieurs (finale A) 38 - 50 m papillon dames (finale B) 39 - 50 m papillon dames (finale A) 40 - 50 m nage libre messieurs (finale B) 41 - 50 m nage libre messieurs (finale A) 42 - 50 m nage libre dames (finale B) 43 - 50 m nage libre dames (finale A) 44 - 200 m 4 nages messieurs (finale B) 45 - 200 m 4 nages messieurs (finale A) 46 - 400 m 4 nages dames (finale B) 47 - 400 m 4 nages dames (finale A) 48 - 100 m nage libre messieurs (finale B) 49 - 100 m nage libre messieurs (finale A) 50 - 200 m nage libre dames (finale B) 51 - 200 m nage libre dames (finale A) 52 - 200 m brasse messieurs (finale B) 53 - 200 m brasse messieurs (finale A) 54 - 100 m brasse dames (finale B) 55 - 100 m brasse dames (finale A) 56 - 100 m dos messieurs (finale B) 57 - 100 m dos messieurs (finale A) 58 - 200 m dos dames (finale B) 59 - 200 m dos dames (finale A) 60 - 200 m papillon messieurs (finale B) 61 - 200 m papillon messieurs (finale A) 62 - 100 m papillon dames (finale B) 63 - 100 m papillon dames (finale A) 64 - 400 m nage libre messieurs (finale B) 65 - 400 m nage libre messieurs (finale A)

Dimanche OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Dimanche OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
66 - 200 m 4 nages dames (séries) 67 - 400 m 4 nages messieurs (séries) 68 - 100 m nage libre dames (séries) 69 - 200 m nage libre messieurs (séries) 70 - 200 m brasse dames (séries) 71 - 100 m brasse messieurs (séries) 72 - 100 m dos dames (séries) 73 - 200 m dos messieurs (séries) 74 - 200 m papillon dames (séries) 75 - 100 m papillon messieurs (séries) 76 - 400 m nage libre dames (séries)	77 - 200 m 4 nages dames (finale B) 78 - 200 m 4 nages dames (finale A) 79 - 400 m 4 nages messieurs (finale B) 80 - 400 m 4 nages messieurs (finale A) 81 - 100 m nage libre dames (finale B) 82 - 100 m nage libre dames (finale A) 83 - 200 m nage libre messieurs (finale B) 84 - 200 m nage libre messieurs (finale A) 85 - 200 m brasse dames (finale B) 86 - 200 m brasse dames (finale A) 87 - 100 m brasse messieurs (finale B) 88 - 100 m brasse messieurs (finale A) 89 - 100 m dos dames (finale B) 90 - 100 m dos dames (finale A) 91 - 200 m dos messieurs (finale B) 92 - 200 m dos messieurs (finale A) 93 - 200 m papillon dames (finale B) 94 - 200 m papillon dames (finale A) 95 - 100 m papillon messieurs (finale B) 96 - 100 m papillon messieurs (finale A) 97 - 400 m nage libre dames (finale B) 98 - 400 m nage libre dames (finale A)

3e PLOT

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les horaires suivants sont des horaires conseillés :

	Vendredi OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00
	1 - 800 m nage libre messieurs (2 meilleures séries) 2 - 800 m nage libre dames (2 meilleures séries) 3 - 1500 m nage libre messieurs (2 meilleures séries) 4 - 1500 m nage libre dames (2 meilleures séries) 5 - 50 m papillon messieurs (séries) 6 - 50 m papillon dames (séries) 7 - 50 m dos messieurs (séries) 8 - 50 m dos dames (séries) 9 - 50 m brasse messieurs (séries) 10 - 50 m brasse dames (séries) 11 - 50 m nage libre messieurs (séries) 12 - 50 m nage libre dames (séries) 13 - 800 m nage libre messieurs (séries supplément.) 14 - 800 m nage libre dames (séries supplémentaires) 15 - 1500 m nage libre messieurs (séries supplément.) 16 - 1500 m nage libre dames (séries supplémentaires)
Samedi **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Samedi** **OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00**
17 - 400 m nage libre dames (séries) 18 - 100 m papillon messieurs (séries) 19 - 200 m papillon dames (séries) 20 - 200 m dos messieurs (séries) 21 - 100 m dos dames (séries) 22 - 100 m brasse messieurs (séries) 23 - 200 m brasse dames (séries) 24 - 200 m nage libre messieurs (séries) 25 - 100 m nage libre dames (séries) 26 - 400 m 4 nages messieurs (séries) 27 - 200 m 4 nages dames (séries)	28 - 400 m nage libre dames (finale B) 29 - 400 m nage libre dames (finale A) 30 - 100 m papillon messieurs (finale B) 31 - 100 m papillon messieurs (finale A) 32 - 200 m papillon dames (finale B) 33 - 200 m papillon dames (finale A) 34 - 200 m dos messieurs (finale B) 35 - 200 m dos messieurs (finale A) 36 - 100 m dos dames (finale B) 37 - 100 m dos dames (finale A) 38 - 100 m brasse messieurs (finale B) 39 - 100 m brasse messieurs (finale A)

Samedi (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi (suite) OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00
	40 - 200 m brasse dames (finale B) 41 - 200 m brasse dames (finale A) 42 - 200 m nage libre messieurs (finale B) 43 - 200 m nage libre messieurs (finale A) 44 - 100 m nage libre dames (finale B) 45 - 100 m nage libre dames (finale A) 46 - 400 m 4 nages messieurs (finale B) 47 - 400 m 4 nages messieurs (finale A) 48 - 200 m 4 nages dames (finale B) 49 - 200 m 4 nages dames (finale A) 50 - 50 m papillon messieurs (finale B) 51 - 50 m papillon messieurs (finale A) 52 - 50 m papillon dames (finale B) 53 - 50 m papillon dames (finale A) 54 - 50 m dos messieurs (finale B) 55 - 50 m dos messieurs (finale A) 56 - 50 m dos dames (finale B) 57 - 50 m dos dames (finale A) 58 - 50 m brasse messieurs (finale B) 59 - 50 m brasse messieurs (finale A) 60 - 50 m brasse dames (finale B) 61 - 50 m brasse dames (finale A) 62 - 50 m nage libre messieurs (finale B) 63 - 50 m nage libre messieurs (finale A) 64 - 50 m nage libre dames (finale B) 65 - 50 m nage libre dames (finale A)
Dimanche **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Dimanche** **OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
66 - 400 m nage libre messieurs (séries) 67 - 100 m papillon dames (séries) 68 - 200 m papillon messieurs (séries) 69 - 200 m dos dames (séries) 70 - 100 m dos messieurs (séries) 71 - 100 m brasse dames (séries) 72 - 200 m brasse messieurs (séries) 73 - 200 m nage libre dames (séries) 74 - 100 m nage libre messieurs (séries) 75 - 400 m 4 nages dames (séries) 76 - 200 m 4 nages messieurs (séries)	77 - 400 m nage libre messieurs (finale B) 78 - 400 m nage libre messieurs (finale A) 79 - 100 m papillon dames (finale B) 80 - 100 m papillon dames (finale A) 81 - 200 m papillon messieurs (finale B) 82 - 200 m papillon messieurs (finale A) 83 - 200 m dos dames (finale B) 84 - 200 m dos dames (finale A) 85 - 100 m dos messieurs (finale B) 86 - 100 m dos messieurs (finale A) 87 - 100 m brasse dames (finale B) 88 - 100 m brasse dames (finale A) 89 - 200 m brasse messieurs (finale B) 90 - 200 m brasse messieurs (finale A) 91 - 200 m nage libre dames (finale B) 92 - 200 m nage libre dames (finale A) 93 - 100 m nage libre messieurs (finale B) 94 - 100 m nage libre messieurs (finale A) 95 - 400 m 4 nages dames (finale B) 96 - 400 m 4 nages dames (finale A) 97 - 200 m 4 nages messieurs (finale B) 98 - 200 m 4 nages messieurs (finale A)

Circuit fédéral de catégories d'âge – 1er plot					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du vendredi 23 ou du samedi 24 au dimanche 25 novembre 2007		50 m
	1994 et avant (14 ans et plus)				Amiens Bordeaux Saint-Raphaël
	Senior (SI), junior (JI), cadet (CI) et minime (MI) interrégional**				
	Proposition des engagements : du lundi 29 octobre au lundi 12 novembre 2007 sur extraNat.fr			SL	Vendredi 16 novembre 2007
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit fédéral de catégories d'âge – 2e plot					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du vendredi 18 ou du samedi 19 au dimanche 20 janvier 2008*		50 m
	1994 et avant (14 ans et plus)				Chalon-sur-Saône La Rochelle Sarcelles
	Senior (SI), junior (JI), cadet (CI) et minime (MI) interrégional**				
	Proposition des engagements : du lundi 24 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008 sur extraNat.fr			SL	Vendredi 11 janvier 2008
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Circuit fédéral de catégories d'âge – 3e plot					Gestion extraNat
	Référence nationale		Du vendredi 22 ou du samedi 23 au dimanche 24 février 2008		50 m
	1994 et avant (14 ans et plus)				Besançon Lille Tours
	Senior (SI), junior (JI), cadet (CI) et minime (MI) interrégional**				
	Proposition des engagements : du lundi 28 janvier au lundi 11 février 2008 sur extraNat.fr			SL	Vendredi 15 février 2008
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Déclinaison pour les deuxièmes séries (niveau interrégional) du circuit de la Coupe de France, avec les minimes 1re année du collectif international COMEN/FOJE et les minimes 2e année nationaux (MN2) et selon la formule par groupes d'âge. La finalité étant la participation aux Championnats de nationale 2 et/ou aux Championnats par catégories d'âge. Les étapes du circuit sont qualificatives pour les Championnats de France minimes, cadets, juniors, et les Championnats de France en bassin de 50 m.

Les compétitions de ce circuit (étapes) sont de référence nationale.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Dates et lieux des étapes

Trois lieux par plot.

Sur la proposition de la commission d'organisation fédérale et avis de la DTN, les lieux d'organisation sont entérinés par la FFN.

L'organisation pourra être confiée à un comité régional, et/ou à un comité départemental et/ou à un club.

- ***1er plot***

  Du vendredi 23 au dimanche 25 novembre 2007 ou les samedi 24 et dimanche 25 novembre 2007*.
  Amiens (1), Bordeaux (2), Saint-Raphaël (3).

- ***2e plot***

  Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier 2008 ou les samedi 19 et dimanche 20 janvier 2008*.
  Chalon-sur-Saône (4), La Rochelle (5), Sarcelles (6).

- ***3e plot***

  Du vendredi 22 au dimanche 24 février 2008 ou les samedi 23 et dimanche 24 février 2008*.
  Besançon (7), Lille (8), Tours (9).

  ** Possibilité d'organiser la compétition sur deux jours ou deux jours et demi. A la date limite du 30 septembre, les organisateurs devront faire parvenir leur choix à la commission des organisations fédérales entre deux jours et deux jours et demi).*

Dates des réunions techniques

Laissées au libre choix de l'organisateur.

Equipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Juniors-Seniors (1990 et avant), cadets (1992, 1991) et minimes (1994 sur liste COMEN/FOJE et 1993).

Durée

Trois jours, cinq réunions ou deux jours, quatre réunions (selon le choix des organisateurs).

Détail des épreuves

Le programme du circuit fédéral de catégories d'âge est constitué d'épreuves individuelles qui se déroulent en cinq ou quatre réunions sur trois ou deux jours et sont disputées classement au temps pour les 400 m et 800 m / 1500 m ; finales A pour les 50 m et 100 m et 200 m, pour les catégories des seniors, juniors, cadets et finales A et B pour les minimes et ce, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits.

Les séries se disputent toutes catégories d'âge confondues.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation du (des) juge(s)-arbitre(s) est du ressort du comité régional organisateur. Il devra figurer sur la liste des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).

Dispositions particulières

S'agissant des modalités d'organisation, la compétence fédérale est déléguée à l'organisateur qui les applique en accord avec les règlements.

Les nageurs du circuit supérieur qui sont concernés par le circuit national de Coupe de France ne peuvent en aucun cas participer à ce circuit fédéral.

Il n'est pas possible de se qualifier pour ce circuit en cours de saison.

Le circuit fédéral de catégories d'âge n'est pas "open". Les nageurs non licenciés dans un club français ne sont donc pas autorisés à participer à l'ensemble des compétitions de ce circuit.

Mode de qualification

Il s'agit d'un circuit fédéral de catégories d'âge : seniors, juniors, cadets et minimes.

Sont autorisés à y participer, les nageurs(ses) seniors de la série "SI" pour les 21 ans et plus âgés ; les nageurs (ses) juniors de la série "JI", pour les 18, 19, 20 ans ; les nageurs (ses) cadets des séries "CI1" et "CI2" pour les 16 et 17 ans, les nageurs (ses) minimes de la série "MI2" ainsi que les nageurs (ses) minimes de la série nationale "MN2", pour les 15 ans.

Les minimes 1 ne sont plus classés en début de saison. Pour ceux d'entre eux qui ont réalisé, lors de la saison 2006-2007, une performance du collectif international COMEN/FOJE, ils pourront participer (au choix) au circuit fédéral de catégories d'âge ou au circuit de la Coupe de France.

Les benjamines et benjamins ne peuvent pas participer à ce circuit.

Les nageurs de série régionale juniors (JR) sont autorisés à participer au troisième plot de ce circuit afin de leur permettre de se qualifier éventuellement aux Championnats de France juniors.

Les nageurs ne peuvent participer qu'à quatre épreuves au maximum (50 m compris) quelle que soit la durée du programme.

Modalités d'engagements

La période d'engagement auprès de la structure organisatrice est fixée du lundi 29 octobre au lundi 12 novembre 2007 pour le 1er plot, du lundi 24 décembre au lundi 7 janvier 2008 pour le 2e plot et du lundi 28 janvier au lundi 11 février 2008 pour le 3e plot, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés exclusivement par chèque auprès de l'organisateur. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le vendredi 16 novembre 2007 pour le 1er plot, le vendredi 11 janvier 2008 pour le 2e plot et le vendredi 15 février 2008 pour le 3e plot. Durant la période de validation des engagements de J - 10 à J - 8, les comités régionaux, assistés par un cadre technique désigné par la DTN, procéderont à cette vérification.

Classement spécifique à la compétition

Il n'existe aucun classement spécifique à cette compétition.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs.

Transmission et publication des résultats

- ***Date de publication Internet***

  Lundi 26 novembre 2007 pour le 1er plot ; lundi 21 janvier 2008 pour le 2e plot ; lundi 25 février 2008 pour le 3e plot.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 3 décembre 2007 pour le 1er plot plot, le lundi 28 janvier 2008 pour le 2e plot ; le lundi 3 mars 2008 pour le 3e et dernier plot, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Option deux jours

Pour l'option d'une organisation sur deux jours, le programme des trois plots est différent.

1er PLOT

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les horaires suivants sont des horaires conseillés :

Samedi OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
1 - 200 m 4 nages filles (séries) 2 - 400 m 4 nages garçons (classement au temps) 3 - 100 m nage libre filles (séries) 4 - 200 m nage libre garçons (séries) 5 - 200 m brasse filles (séries) 6 - 100 m brasse garçons (séries) 7 - 100 m dos filles (séries) 8 - 200 m dos garçons (séries) 9 - 200 m papillon filles (séries) 10 - 100 m papillon garçons (séries) 11 - 400 m nage libre filles (classement au temps) 12 - 50 m papillon filles (séries) 13 - 50 m dos garçons (séries) 14 - 50 m brasse filles (séries) 15 - 50 m nage libre garçons (séries)	16 - 200 m 4 nages minimes filles (finale) 17 - 200 m 4 nages cadettes (finale) 18 - 200 m 4 nages juniors-seniors filles (finale) 19 - 1500 m nage libre garçons (classement au temps) 20 - 100 m nage libre minimes filles (finale) 21 - 100 m nage libre cadettes (finale) 22 - 100 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 23 - 200 m nage libre minimes garçons (finale) 24 - 200 m nage libre cadets (finale) 25 - 200 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 26 - 200 m brasse minimes filles (finale) 27 - 200 m brasse cadettes (finale) 28 - 200 m brasse juniors-seniors filles (finale) 29 - 100 m brasse minimes garçons (finale) 30 - 100 m brasse cadets (finale) 31 - 100 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 32 - 100 m dos minimes filles (finale) 33 - 100 m dos cadettes (finale) 34 - 100 m dos juniors-seniors filles (finale) 35 - 200 m dos minimes garçons (finale) 36 - 200 m dos cadets (finale) 37 - 200 m dos juniors-seniors garçons (finale) 38 - 200 m papillon minimes filles (finale) 39 - 200 m papillon cadettes (finale) 40 - 200 m papillon juniors-seniors filles (finale) 41 - 100 m papillon minimes garçons (finale) 42 - 100 m papillon cadets (finale) 43 - 100 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 44 - 50 m papillon minimes filles (finale) 45 - 50 m papillon cadets (finale) 46 - 50 m papillon juniors-seniors filles (finale) 47 - 50 m dos minimes garçons (finale) 48 - 50 m dos cadets (finale) 49 - 50 m dos juniors-seniors garçons (finale) 50 - 50 m brasse minimes filles (finale) 51 - 50 m brasse cadettes (finale) 52 - 50 m brasse juniors-seniors filles (finale) 53 - 50 m nage libre minimes garçons (finale) 54 - 50 m nage libre cadets (finale) 55 - 50 m nage libre garçons (finale)
Dimanche **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Dimanche** **OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
56 - 400 m nage libre garçons (classement au temps) 57 - 100 m papillon filles (séries) 58 - 200 m papillon garçons (séries) 59 - 200 m dos filles (séries) 60 - 100 m dos garçons (séries) 61 - 100 m brasse filles (séries) 62 - 200 m brasse garçons (séries) 63 - 200 m nage libre filles (séries) 64 - 100 m nage libre garçons (séries) 65 - 400 m 4 nages filles (classement au temps) 66 - 200 m 4 nages garçons (séries) 67 - 50 m dos filles (séries) 68 - 50 m brasse garçons (séries) 69 - 50 m nage libre filles (séries) 70 - 50 m papillon garçons (séries)	71 - 100 m papillon minimes filles (finale) 72 - 100 m papillon cadettes (finale) 73 - 100 m papillon juniors-seniors filles (finale) 74 - 200 m papillon minimes garçons (finale) 75 - 200 m papillon cadets (finale) 76 - 200 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 77 - 200 m dos minimes filles (finale) 78 - 200 m dos cadettes (finale) 79 - 200 m dos juniors-seniors filles (finale) 80 - 100 m dos minimes garçons (finale) 81 - 100 m dos cadets (finale) 82 - 100 m dos juniors-seniors garçons (finale) 83 - 100 m brasse minimes filles (finale) 84 - 100 m brasse cadettes (finale) 85 - 100 m brasse juniors-seniors filles (finale) 86 - 200 m brasse minimes garçons (finale) 87 - 200 m brasse cadets (finale) 88 - 200 m brasse juniors-seniors garçons (finale)

Dimanche (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Dimanche (suite) OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
	89 - 200 m nage libre minimes filles (finale) 90 - 200 m nage libre cadettes (finale) 91 - 200 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 92 - 100 m nage libre minimes garçons (finale) 93 - 100 m nage libre cadets (finale) 94 - 100 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 95 - 800 m nage libre filles (classement au temps) 96 - 200 m 4 nages minimes garçons (finale) 97 - 200 m 4 nages cadets (finale) 98 - 200 m 4 nages juniors-seniors garçons (finale) 99 - 50 m dos minimes filles (finale) 100 - 50 m dos cadettes (finale) 101 - 50 m dos juniors-seniors filles (finale) 102 - 50 m brasse minimes garçons (finale) 103 - 50 m brasse cadets (finale) 104 - 50 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 105 - 50 m nage libre minimes filles (finale) 106 - 50 m nage libre cadettes (finale) 107 - 50 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 108 - 50 m papillon minimes garçons (finale) 109 - 50 m papillon cadets (finale) 110 - 50 m papillon juniors-seniors garçons (finale)

2e PLOT

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les horaires suivants sont des horaires conseillés :

Samedi OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00
1 - 200 m nage libre filles (séries) 2 - 200 m nage libre garçons (séries) 3 - 200 m dos filles (séries) 4 - 200 m dos garçons (séries) 5 - 100 m brasse filles (séries) 6 - 100 m brasse garçons (séries) 7 - 400 m nage libre filles (classement au temps) 8 - 400 m nage libre garçons (classement au temps) 9 - 100 m papillon filles (séries) 10 - 100 m papillon garçons (séries) 11 - 200 m 4 nages filles (séries) 12 - 200 m 4 nages garçons (séries)	13 - 200 m nage libre minimes filles (finale) 14 - 200 m nage libre cadettes (finale) 15 - 200 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 16 - 200 m nage libre minimes garçons (finale) 17 - 200 m nage cadets garçons (finale) 18 - 200 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 19 - 200 m dos minimes filles (finale) 20 - 200 m dos cadettes (finale) 21 - 200 m dos juniors-seniors filles (finale) 22 - 200 m dos minimes garçons (finale) 23 - 200 m dos cadets (finale) 24 - 200 m dos juniors-seniors garçons (finale) 25 - 100 m brasse minimes filles (finale) 26 - 100 m brasse cadettes (finale) 27 - 100 m brasse juniors-seniors filles (finale) 28 - 100 m brasse minimes garçons (finale) 29 - 100 m brasse cadets (finale) 30 - 100 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 31 - 1500 m nage libre garçons (classement au temps) 32 - 100 m papillon minimes filles (finale) 33 - 100 m papillon cadettes (finale) 34 - 100 m papillon juniors-seniors filles (finale) 35 - 100 m papillon minimes garçons (finale) 36 - 100 m papillon cadets (finale) 37 - 100 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 38 - 200 m 4 nages minimes filles (finale) 39 - 200 m 4 nages cadettes (finale) 40 - 200 m 4 nages juniors-seniors filles (finale) 41 - 200 m 4 nages minimes garçons (finale) 42 - 200 m 4 nages cadets (finale) 43 - 200 m 4 nages juniors-seniors garçons (finale)

Dimanche OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Dimanche OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
44 - 200 m brasse filles (séries) 45 - 200 m brasse garçons (séries) 46 - 100 m nage libre filles (séries) 47 - 100 m nage libre garçons (séries) 48 - 400 m 4 nages filles (classement au temps) 49 - 400 m 4 nages garçons (classement au temps) 50 - 200 m papillon filles (séries) 51 - 200 m papillon garçons (séries) 52 -100 m dos filles (séries) 53 -100 m dos garçons (séries) 54 - 50 m nage libre filles (séries) 55 - 50 m nage libre garçons (séries) 56 - 50 m brasse filles (séries) 57 - 50 m brasse garçons (séries) 58 - 50 m dos filles (séries) 59 - 50 m dos garçons (séries) 60 - 50 m papillon filles (séries) 61 - 50 m papillon garçons (séries)	62 - 200 m brasse minimes filles (finale) 63 - 200 m brasse cadettes (finale) 64 - 200 m brasse juniors-seniors filles (finale) 65 - 200 m brasse minimes garçons (finale) 66 - 200 m brasse cadets (finale) 67 - 200 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 68 - 100 m nage libre minimes filles (finale) 69 - 100 m nage libre cadettes (finale) 70 - 100 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 71 - 100 m nage libre minimes garçons (finale) 72 - 100 m nage libre cadets (finale) 73 - 100 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 74 - 800 m nage libre filles (classement au temps) 75 - 200 m papillon minimes filles (finale) 76 - 200 m papillon cadettes (finale) 77 - 200 m papillon juniors-seniors filles (finale) 78 - 200 m papillon minimes garçons (finale) 79 - 200 m papillon cadets (finale) 80 - 200 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 81 -100 m dos minimes filles (finale) 82 -100 m dos cadettes (finale) 83 -100 m dos juniors-seniors filles (finale) 84 -100 m dos minimes garçons (finale) 85 -100 m dos cadets (finale) 86 -100 m dos juniors-seniors garçons (finale) 87 - 50 m nage libre minimes filles (finale) 88 - 50 m nage libre cadettes (finale) 89 - 50 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 90 - 50 m nage libre minimes garçons (finale) 91 - 50 m nage libre cadets (finale) 92 - 50 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 93 - 50 m brasse minimes filles (finale) 94 - 50 m brasse cadettes (finale) 95 - 50 m brasse juniors-seniors filles (finale) 96 - 50 m brasse minimes garçons (finale) 97 - 50 m brasse cadets (finale) 98 - 50 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 99 - 50 m dos minimes filles (finale) 100 - 50 m dos cadettes (finale) 101 - 50 m dos juniors-seniors filles (finale) 102 - 50 m dos minimes garçons (finale) 103 - 50 m dos cadets (finale) 104 - 50 m dos juniors-seniors garçons (finale) 105 - 50 m papillon minimes filles (finale) 106 - 50 m papillon cadettes (finale) 107 - 50 m papillon juniors-seniors filles (finale) 108 - 50 m papillon minimes garçons (finale) 109 - 50 m papillon cadets (finale) 110 - 50 m papillon juniors-seniors garçons (finale)

GA : les finales se nagent dans le sens minimes, cadets, juniors-seniors.*

3e PLOT

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les horaires suivants sont des horaires conseillés :

Samedi OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00
1 - 50 m papillon filles (séries) 2 - 50 m papillon garçons (séries) 3 - 50 m dos filles (séries) 4 - 50 m dos garçons (séries)	19 - 50 m papillon minimes filles (finale) 20 - 50 m papillon cadettes (finale) 21 - 50 m papillon juniors-seniors filles (finale) 22 - 50 m papillon minimes garçons (finale)

Samedi (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi (suite) OP : 15 h 30 – DE : 17 h 00
5 - 50 m brasse filles (séries) 6 - 50 m brasse garçons s (séries) 7 - 50 m nage libre filles (séries) 8 - 50 m nage libre garçons (séries) 9 - 100 m dos filles (séries) 10 -100 m dos garçons (séries) 11 - 200 m papillon filles (séries) 12 - 200 m papillon garçons (séries) 13 - 400 m 4 nages filles (classement au temps) 14 - 400 m 4 nages garçons (classement au temps) 15 - 100 m nage libre filles (séries) 16 - 100 m nage libre garçons (séries) 17 - 200 m brasse filles (séries) 18 - 200 m brasse garçons (séries)	23 - 50 m papillon cadets (finale) 24 - 50 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 25 - 50 m dos minimes filles (finale) 26 - 50 m dos cadettes (finale) 27 - 50 m dos juniors-seniors filles (finale) 28 - 50 m dos minimes garçons (finale) 29 - 50 m dos cadets (finale) 30 - 50 m dos juniors-seniors garçons (finale) 31 - 50 m brasse minimes filles (finale) 32 - 50 m brasse cadettes (finale) 33 - 50 m brasse juniors-seniors filles (finale) 34 - 50 m brasse minimes garçons (finale) 35 - 50 m brasse cadets (finale) 36 - 50 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 37 - 50 m nage libre minimes filles (finale) 38 - 50 m nage libre cadettes (finale) 39 - 50 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 40 - 50 m nage libre minimes garçons (finale) 41 - 50 m nage libre cadets (finale) 42 - 50 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 43 -100 m dos minimes filles (finale) 44 -100 m dos cadettes (finale) 45 -100 m dos juniors-seniors filles (finale) 46 -100 m dos minimes garçons (finale) 47 -100 m dos cadets (finale) 48 -100 m dos juniors-seniors garçons (finale) 49 -200 m papillon minimes filles (finale) 50 -200 m papillon cadettes (finale) 51 -200 m papillon juniors-seniors filles (finale) 52 -200 m papillon minimes garçons (finale) 53 -200 m papillon cadets (finale) 54 -200 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 55 - 1500 m nage libre garçons (classement au temps) 56 - 100 m nage libre minimes filles (finale) 57 - 100 m nage libre cadettes (finale) 58 - 100 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 59 - 100 m nage libre minimes garçons (finale) 60 - 100 m nage libre cadets (finale) 61 - 100 m nage libre juniors-seniors garçons (finale) 62 - 200 m brasse minimes filles (finale) 63 - 200 m brasse cadettes (finale) 64 - 200 m brasse juniors-seniors filles (finale) 65 - 200 m brasse minimes garçons (finale) 66 - 200 m brasse cadets (finale) 67 - 200 m brasse juniors-seniors garçons (finale)
Dimanche **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**Dimanche** **OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
68 - 200 m 4 nages filles (séries) 69 - 200 m 4 nages garçons (séries) 70 - 100 m papillon filles (séries) 71 - 100 m papillon garçons (séries) 72 - 400 m nage libre filles (classement au temps) 73 - 400 m nage libre garçons (classement au temps) 74 - 100 m brasse filles (séries) 75 - 100 m brasse garçons (séries) 76 - 200 m dos filles (séries) 77 - 200 m dos garçons (séries) 78 - 200 m nage libre filles (séries) 79 - 200 m nage libre garçons (séries)	80 - 200 m 4 nages minimes filles (finale) 81 - 200 m 4 nages cadettes (finale) 82 - 200 m 4 nages juniors-seniors filles (finale) 83 - 200 m 4 nages minimes garçons (finale) 84 - 200 m 4 nages cadets (finale) 85 - 200 m 4 nages juniors-seniors garçons (finale) 86 - 100 m papillon minimes filles (finale) 87 - 100 m papillon cadettes (finale) 88 - 100 m papillon juniors-seniors filles (finale) 89 - 100 m papillon minimes garçons (finale) 90 - 100 m papillon cadets (finale) 91 - 100 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 92 - 800 m nage libre filles (classement au temps) 93 - 100 m brasse minimes filles (finale) 94 - 100 m brasse cadettes (finale) 95 - 100 m brasse juniors-seniors filles (finale)

Dimanche (suite) OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Dimanche (suite) OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
	96 - 100 m brasse minimes garçons (finale) 97 - 100 m brasse cadets (finale) 98 - 100 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 99 - 200 m dos minimes filles (finale) 100 - 200 m dos cadettes (finale) 101 - 200 m dos juniors-seniors filles (finale) 102 - 200 m dos minimes garçons (finale) 103 - 200 m dos cadets (finale) 104 - 200 m dos juniors-seniors garçons (finale) 105 - 200 m nage minimes libre filles (finale) 106 - 200 m nage libre cadettes (finale) 107 - 200 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 108 - 200 m nage libre minimes garçons (finale) 109 - 200 m nage libre cadets (finale) 110 - 200 m nage libre juniors-seniors garçons (finale)

GA : les finales se nagent dans le sens minimes, cadets, juniors-seniors.*

Option deux jours et demi

Dans le cas, d'une organisation sur deux jours et demi, le programme sera établi selon les principes suivants :

1 - Appliquer pour le samedi et le dimanche le même programme (ordre des épreuves) en retirant tous les 50 m et les séries les plus lentes des 800 m nage libre filles et 1500 m nage libre garçons. Ne laisser dans le programme du samedi et du dimanche que la meilleure série de chaque catégorie d'âge à chaque fois.

2 - Appliquer pour la première réunion (vendredi après-midi), le programme dans l'ordre des épreuves tel qu'il est défini ci-dessous.

	Vendredi OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00
	1 - 50 m papillon filles (séries) 2 - 50 m papillon garçons (séries) 3 - 50 m dos filles (séries) 4 - 50 m dos garçons (séries) 5 - 50 m brasse filles (séries) 6 - 50 m brasse garçons (séries) 7 - 50 m nage libre filles (séries) 8 - 50 m nage libre garçons (séries) 9 - 800 m nage libre filles (séries lentes) 10 - 1500 m nage libre garçons (séries lentes) 11 - 50 m papillon minimes filles (finale) 12 - 50 m papillon cadettes (finale) 13 - 50 m papillon juniors-seniors filles (finale) 14 - 50 m papillon minimes garçons (finale) 15 - 50 m papillon cadets (finale) 16 - 50 m papillon juniors-seniors garçons (finale) 17 - 50 m dos minimes filles (finale) 18 - 50 m dos cadettes (finale) 19 - 50 m dos juniors-seniors filles (finale) 20 - 50 m dos minimes garçons (finale) 21 - 50 m dos cadets (finale) 22 - 50 m dos garçons (finale) 23 - 50 m brasse minimes filles (finale) 24 - 50 m brasse cadettes (finale) 25 - 50 m brasse juniors-seniors filles (finale) 26 - 50 m brasse minimes garçons (finale) 27 - 50 m brasse cadets (finale) 28 - 50 m brasse juniors-seniors garçons (finale) 29 - 50 m nage libre minimes filles (finale) 30 - 50 m nage libre cadettes (finale) 31 - 50 m nage libre juniors-seniors filles (finale) 32 - 50 m nage libre minimes garçons (finale) 33 - 50 m nage libre cadets (finale) 34 - 50 m nage libre juniors-seniors garçons (finale)

GA : les finales se nagent dans le sens minimes, cadets, juniors-seniors.*

LES CIRCUITS RÉGIONAUX (25 M)

Il s'agit d'un circuit de compétitions organisées au niveau régional, en bassin de 25 m. Il est laissé la possibilité à chaque comité régional qui le souhaite d'organiser la dernière étape du circuit régional en bassin de 50 m, sans qu'elle ne soit qualificative pour les championnats supérieurs, excepté pour les Championnats de Nationale 3, ni de référence nationale.

Le nombre d'étapes, les dates et les lieux ainsi que le programme des compétitions sont laissés à l'initiative des régions.

Compétitions qualificatives pour les Championnats de Nationale 3, à partir des grilles de qualification par catégories (ou années) d'âge, en bassin de 25 m, établies par l'interrégion.

Règlement général

Il s'agit de compétitions par catégories d'âge : seniors, juniors, cadets et minimes.

Sont autorisés à y participer, les nageurs(ses) seniors de la série "SR" pour les 21 ans et plus âgés ; les nageurs(ses) juniors de la série "JR", pour les 18, 19, 20 ans ; les nageurs(ses) cadets des séries "CR1" et "CR2" pour les 16 et 17 ans, les nageurs(ses) minimes de la série "MR2" pour les 15 ans. Les minimes 1 ne sont plus classés en début de saison, ils ont seulement accès (au choix) aux circuits départementaux et régionaux leur permettant de se qualifier aux Championnats de Nationale 3, puis de Nationale 2 et aux Championnats de France minimes le cas échéant (à partir de la grille de performance MN1).

Les benjamines et benjamins ne peuvent pas participer à ce circuit.

Les nageurs des circuits supérieurs qui sont concernés par le circuit national ou par le circuit fédéral de catégories d'âge ne peuvent en aucun cas participer à ce circuit régional.

Les comités régionaux peuvent décider de permettre aux nageurs de séries inférieures aux séries régionales, de s'y qualifier en cours de saison, à partir des grilles de qualification par catégories (ou années) d'âge, en bassin de 25 m, établies par la région.

LES CIRCUITS DÉPARTEMENTAUX (25 M)

Il s'agit d'un circuit de compétitions organisées au niveau départemental, en bassin de 25 m.

Le nombre d'étapes, les dates et les lieux ainsi que le programme des compétitions sont laissés à l'initiative des départements.

Compétitions qualificatives pour les étapes du circuit régional (selon décision du comité régional) et pour les Championnats de Nationale 3, à partir des grilles de qualification par catégories (ou années) d'âge, en bassin de 25 m, établies par l'interrégion.

Règlement général

Il s'agit de compétitions par catégories d'âge : seniors, juniors, cadets et minimes.

Sont autorisés à y participer, les nageurs(ses) seniors de la série "SD" pour les 21 ans et plus âgés ; les nageurs(ses) juniors de la série "JD", pour les 18, 19, 20 ans ; les nageurs(ses) cadets des séries "CD1" et "CD2" pour les 16 et 17 ans, les nageurs(ses) minimes de la série "MD2" pour les 15 ans. Les minimes 1 ne sont plus classés en début de saison, ils ont seulement accès (au choix) aux circuits départementaux et régionaux leur permettant de se qualifier aux Championnats de Nationale 3, puis de Nationale 2 et aux Championnats de France minimes le cas échéant (à partir de la grille de performance MN1).

Les benjamines et benjamins ne peuvent pas participer à ce circuit.

Les nageurs des circuits supérieurs qui sont concernés par le circuit national, par le circuit fédéral de catégories d'âge ou par le circuit régional, ne peuvent en aucun cas participer à ce circuit départemental.

Pour les nageurs de séries inférieures aux séries départementales, il est possible de s'y qualifier en cours de saison, à partir des grilles de qualification par catégories (ou années) d'âge, en bassin de 25 m, établies par le département.

Meeting fédéral du demi-fond					#C?
	Compétition d'animation		Date limite du vendredi 23 novembre 2007 au dimanche 2 décembre 2007		25 m
	1996 et avant (12 ans et plus)			–	
	Seniors, juniors, cadets, minimes et benjamins quelles que soient leurs séries d'appartenance**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 3 décembre 2007				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Dans un souci de reprise d'activités pour tous et compte tenu de la période, il est proposé des épreuves longues correspondant au travail foncier habituellement entrepris en début de saison. La dynamique de performance n'est pas la priorité.

Cette compétition est organisée à l'échelon régional, en bassin de 25 m. Elle permet également aux benjamins de se qualifier pour le Trophée national benjamins Lucien-Zins, sur l'épreuve du 400 m 4 nages.

Précision : les benjamins ne pourront participer qu'au seul 400 m 4 nages et ne peuvent en aucun cas être engagés au 800 m nage libre.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

L'échéance limite d'organisation est fixée au dimanche 2 décembre 2007.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de chaque organisation.

Lieux

Une ou plusieurs organisations au sein de chaque comité régional.

Equipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique non obligatoire.

Catégories d'âge concernées

Benjamins*, minimes, cadets, juniors, seniors.
(*) Uniquement sur le 400 m 4 nages.

Durée

Deux jours, quatre réunions.

Détail des épreuves

- Deux épreuves dames : 800 m nage libre et 400 m 4 nages.
- Deux épreuves messieurs : 1500 m nage libre et 400 m 4 nages.
- Une seule épreuve pour les benjamins et benjamines : 400 m 4 nages.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs, quelles que soient leurs séries d'appartenance et quelles que soient leurs régions d'origine.

Concernant le 400 m 4 nages du programme, deux grilles de qualification seront proposées par l'organisateur : une pour les nageurs nés en 1994 et avant, une autre pour les benjamins nés en 1995 et 1996.

Attention, les benjamins ne peuvent participer qu'au 400 m 4 nages lors de cette compétition.

Mode de qualification

A partir de grilles de qualification définies par le comité régional ou départemental organisateur.

Modalité d'engagements

Les engagements des clubs doivent être envoyés à l'organisateur, accompagnés des droits d'engagement, avec copie aux comités régionaux, afin que ceux-ci puissent en vérifier la conformité en regard des règlements généraux et sportifs de la FFN.

Les engagements sont à adresser par mail au format PCE, au comité d'organisation, avec en parallèle envoi par courrier du bordereau récapitulatif, accompagnés des droits d'engagement (chèque). Ces droits d'engagements sont fixés par le comité régional.

Classement spécifique à la compétition

Le lundi 9 décembre 2007 sera publié un classement national "toutes catégories", par épreuve, dans la rubrique Internet du site web FFN des classements de natation course.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Laissées à l'initiative du comité régional.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Par voie informatique, dans la foulée de la dernière réunion de la compétition et en aucun cas au-delà du lundi 3 décembre 2007. Cette échéance constitue la date limite pour chaque comité régional du lieu d'organisation de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par ses soins.

  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Mercredi 5 décembre 2007.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 10 décembre 2007, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Meeting régional de classement					#E?
	Référence nationale		Samedi 28 juin et dimanche 29 juin 2008		50 m
	1994 et avant (14 ans et plus)		–		
	Seniors, juniors, cadets, minimes quelles que soient leurs séries d'appartenance**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional	SL	–		
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 30 juin 2008				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Programmé idéalement à la fin du mois de juin, le Meeting régional de classement prend toute sa valeur et son sens en étant organisé, à l'instar des compétitions de référence et la logistique qui va avec (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury). Ces clauses sont indispensables pour aboutir à des performances de référence, permettant d'accéder aux séries nationales et de se qualifier pour les championnats nationaux "open" minimes et cadets.

Compétition qualificative pour les Championnats de France minimes et les Championnats de France cadets.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 28 juin et dimanche 29 juin 2008.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une organisation au sein de chaque région.

Equipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique.

A titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique est autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (boutons poussoirs) par ligne.

Catégories d'âge concernées

Cette compétition est ouverte aux nageurs des catégories d'âge minimes à seniors, quelles que soient leurs séries d'appartenance (les benjamins ne sont pas admis).

Durée

Deux jours, quatre réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m (séries le matin, finales B et A l'après-midi), 400 m, 800 m dames, 1500 m messieurs (séries lentes le matin, série rapide l'après-midi)..

- Dos : 50 m, 100 m, 200 m (séries le matin, finales B et A l'après-midi).
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m (séries le matin, finales B et A l'après-midi).
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m (séries le matin, finales B et A l'après-midi).
- 4 nages : 200 m (séries le matin, finales B et A l'après-midi), 400 m (séries lentes le matin, série rapide l'après-midi).

Organisation de finales A et B quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La finale A reste constituée de huit nageurs, après la prise en compte des forfaits. Le comité régional peut, s'il le souhaite, compléter le programme avec des finales C.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN4 ou FFN5).

Dispositions particulières

Cette compétition permet l'accès à toutes les séries pour la saison suivante.

Mode de qualification

Les régions définissent leurs propres temps limites d'accès à cette compétition.

Modalités d'engagements

Les engagements des clubs doivent être envoyés à l'organisateur, accompagnés des droits d'engagement, avec copie aux comités régionaux, afin que ceux-ci puissent en vérifier la conformité en regard des règlements généraux et sportifs de la FFN.

Les engagements sont à adresser par mail au format PCE, au comité d'organisation, avec en parallèle envoi par courrier du bordereau récapitulatif, accompagnés des droits d'engagement (chèque). Ces droits d'engagements sont fixés par le comité régional.

Classement spécifique à la compétition

Laissé à l'initiative des comités régionaux.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Dans la foulée de la dernière réunion de chaque compétition et dans tous les cas avant la date limite du lundi 30 juin 2008. Cette échéance constitue la date limite pour chaque organisation de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.

  Un jeu de résultats papier, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

- ***Date de publication Internet***

  Mercredi 2 juillet 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 7 juillet 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires* (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 28 juin 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Samedi 28 juin 2008 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
1 - 50 m brasse messieurs (séries)	17 - 50 m brasse messieurs (finales C, B et A)
2 - 50 m dos dames (séries)	18 - 50 m dos dames (finales C, B et A)
3 - 50 m papillon messieurs (séries)	19 - 50 m papillon messieurs (finales C, B et A)
4 - 50 m nage libre dames (séries)	20 - 50 m nage libre dames (finales C, B et A)
5 - 100 m dos messieurs (séries)	21 - 100 m dos messieurs (finales C, B et A)
6 - 100 m brasse dames (séries)	22 - 100 m brasse dames (finales C, B et A)
7 - 100 m nage libre messieurs (séries)	23 - 100 m nage libre messieurs (finales C, B et A)
8 - 100 m papillon dames (séries)	24 - 100 m papillon dames (finales C, B et A)
9 - 400 m 4 nages messieurs (séries lentes)	25 - 400 m 4 nages messieurs (série rapide)
10 - 200 m 4 nages dames (séries)	26 - 200 m 4 nages dames (finales C, B et A)
11 - 400 m nage libre messieurs (séries lentes)	27 - 400 m nage libre messieurs (série rapide)
12 - 800 m nage libre dames (séries lentes)	28 - 800 m nage libre dames (série rapide)
13 - 200 m brasse messieurs (séries)	29 - 200 m brasse messieurs (finales C, B et A)
14 - 200 m dos dames (séries)	30 - 200 m dos dames (finales C, B et A)
15 - 200 m papillon messieurs (séries)	31 - 200 m papillon messieurs (finales C, B et A)
16 - 200 m nage libre dames (séries)	32 - 200 m nage libre dames (finales C, B et A)
Dimanche 29 juin 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Dimanche 29 juin 2008 OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00**
33 - 50 m brasse dames (séries)	49 - 50 m brasse dames (finales C, B et A)
34 - 50 m dos messieurs (séries)	50 - 50 m dos messieurs (finales C, B et A)
35 - 50 m papillon dames (séries)	51 - 50 m papillon dames (finales C, B et A)
36 - 50 m nage libre messieurs (séries)	52 - 50 m nage libre messieurs (finales C, B et A)
37 - 100 m dos dames (séries)	53 - 100 m dos dames (finales C, B et A)
38 - 100 m brasse messieurs (séries)	54 - 100 m brasse messieurs (finales C, B et A)
39 - 100 m nage libre dames (séries)	55 - 100 m nage libre dames (finales C, B et A)
40 - 100 m papillon messieurs (séries)	56 - 100 m papillon messieurs (finales C, B et A)
41 - 400 m 4 nages dames (séries lentes)	57 - 400 m 4 nages dames (série rapide)
42 - 200 m 4 nages messieurs (séries)	58 - 200 m 4 nages messieurs (finales C, B et A)
43 - 400 m nage libre dames (séries lentes)	59 - 400 m nage libre dames (série rapide)
44 - 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)	60 - 1500 m nage libre messieurs (série rapide)
45 - 200 m brasse dames (séries)	61 - 200 m brasse dames (finales C, B et A)
46 - 200 m dos messieurs (séries)	62 - 200 m dos messieurs (finales C, B et A)
47 - 200 m papillon dames (séries)	63 - 200 m papillon dames (finales C, B et A)
48 - 200 m nage libre messieurs (séries)	64 - 200 m nage libre messieurs (finales C, B et A)

** Les horaires définitifs sont laissés à l'appréciation des organisateurs selon la fréquentation de chaque organisation régionale.*

Le parcours sportif du nageur

J'ai 12 ou 13 ans

Je suis benjamin(e)	Je peux nager les compétitions suivantes, à raison d'une par mois
	• Le 400 m 4 nages au Meeting fédéral du demi-fond • La première journée du Natathlon • La seconde journée du Natathlon • Le Trophée national Lucien-Zins (ou le trophée régional) • Les interclubs toutes catégories • Les interclubs benjamins (Coupe du Futur) • La Coupe des départements • 3 compétitions départementales ou régionales
Je suis benjamine 2e année et j'ai terminé de la première à la seizième places du Trophée national benjamins Lucien-Zins en 2007	• Les compétitions sus-dénommées • Les Championnats de Nationale 3 • Les Championnats de France en bassin de 50 m si j'ai réalisé une performance de série SN dans une compétition de référence nationale • Eventuellement, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès

J'ai 14 ans

Je suis de niveau	Je peux nager	
Minime 1re année *(voir les dispositions particulières pour les nageurs appartenant à un collectif international)*	• Circuit départemental ou le circuit régional (à la discrétion de ma région) • Championnats de N3 (après qualification) • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France minimes (après qualification) • Championnats de France N1 (après qualification)	• Interclubs minimes • Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions minimes • Meeting fédéral du demi-fond

J'ai 15 ans

Je suis de niveau	Je peux nager	
Minime départemental - MD	• Circuit départemental • Championnats de N3 (après qualification) • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France minimes (après qualification)	• Interclubs minimes • Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions minimes • Meeting fédéral du demi-fond
Minime régional - MR	• Circuit régional • Championnats de N3 • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France minimes (après qualification)	• Interclubs minimes • Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions minimes • Meeting fédéral du demi-fond

J'ai 15 ans (suite)

Je suis de niveau	Je peux nager	
Minime interrégional - MI	• Circuit fédéral • Championnats de N2 • Championnats de France minimes (après qualification) • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification)	• Interclubs minimes • Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions minimes • Meeting fédéral du demi-fond
Minime national - MN	• Circuit fédéral • Championnats de France minimes • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification) • Championnats de France en bassin de 25 m (après qualification)	• Interclubs minimes • Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions minimes • Meeting fédéral du demi-fond

Je peux également participer, en cas de sélection, aux épreuves internationales.

J'ai 16 ou 17 ans

Je suis de niveau	Je peux nager	
Cadet départemental - CD	• Circuit départemental • Championnats de N3 (après qualification) • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France cadets (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions cadets • Meeting fédéral du demi-fond
Cadet régional - CR	• Circuit régional • Championnats de N3 • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France cadets (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions cadets • Meeting fédéral du demi-fond
Cadet interrégional - CI	• Circuit fédéral • Championnats de N2 • Championnats de France cadets (après qualification) • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions cadets • Meeting fédéral du demi-fond
Cadet national - CN	• Circuit national • Championnats de France cadets • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification) • Championnats de France en bassin de 25 m (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Coupe des régions cadets • Meeting fédéral du demi-fond

Je peux également participer, en cas de sélection, aux épreuves internationales.

J'ai 18, 19 ou 20 ans

Je suis de niveau	Je peux nager	
Junior départemental - JD	• Circuit départemental • Championnats de N3 (après qualification) • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France juniors (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond
Junior régional - JR	• Circuit régional • Championnats de N3 • Championnats de N2 (après qualification) • Championnats de France juniors (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond
Junior interrégional - JI	• Circuit fédéral • Championnats de N2 • Championnats de France juniors (après qualification) • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond
Junior national - JN	• Circuit national • Championnats de France juniors • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification) • Championnats de France en bassin 25 m (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond

Je peux également participer, en cas de sélection, aux épreuves internationales.

J'ai 21 ans et plus

Je suis de niveau	Je peux nager	
Senior départemental - SD	• Circuit départemental • Championnats de N3 (après qualification) • Championnats de N2 (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond
Senior régional - SR	• Circuit régional • Championnats de N3 • Championnats de N2 (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond
Senior interrégional - SI	• Circuit fédéral • Championnats de N2 • Championnats de France en bassin de 50 m (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond
Senior national - SN	• Circuit national • Championnats de France en bassin de 50 m • Championnats de France en bassin de 25 m (après qualification)	• Interclubs toutes catégories • Championnats régionaux de classement • Meeting fédéral du demi-fond

Je peux également participer, en cas de sélection, aux épreuves internationales.

Les classements

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Le classement national des clubs de natation course (CNCNC) a pour objectif

- De prendre en compte l'activité sportive du club, tout au long de la saison, dans l'ensemble de ses composantes sportives, du plus jeune apprenant à s'entraîner au plus valeureux sélectionné en équipe de France.
- De considérer la valeur individuelle de chaque nageur lors des compétitions officielles et selon son niveau sportif.
- De valoriser l'effort de licenciement du club.
- De rendre compte des efforts produits par le club dans la mise en œuvre des orientations données par la Fédération Française de Natation.

Nota : les clubs dits "d'été" sont aussi intégrés dans ce classement qui concerne l'ensemble des clubs de la FFN ayant une activité de natation course.

Le CNCNC sera obtenu par addition des points selon le principe suivant

- 50 points par licence.
- Somme des points de la table de cotation FFN correspondant à la meilleure performance de la saison de chaque nageur licencié, dans une compétition inscrite au calendrier des comités, de la FFN, de la LEN ou de la FINA.
- Du total des points obtenus par chaque équipe complète du club (en finale régionale ou lors des éliminatoires régionales ou départementales pour celles n'y accédant pas) :
    - en Coupe interclubs benjamins ;
    - en Coupe interclubs minimes.
- Lors du classement général des clubs au cours des Championnats de France Interclubs "toutes catégories", en se rapportant à la grille de transposition (100.000 points). Le classement général des interclubs prend en compte le total des points de toutes les équipes classées dames et messieurs d'un même club. Ce classement permet par transposition d'attribuer 100.000 points au premier pour le CNCNat course, etc. Et permettra à chaque club de renseigner la rubrique interclubs du classement national des clubs.
- Lors du classement "Elite" des clubs au cours des Championnats de France en bassin de 50 m, en se rapportant à la grille de transposition (50.000 points).
- Lors du classement général "Elite" des clubs au cours des Championnats de France en bassin de 25 m, en se rapportant à la grille de transposition (25.000 points).
- Lors du classement général des clubs au cours des Championnats de France minimes, en se rapportant à la grille de transposition (25.000 points).
- Lors du classement général des clubs au cours des Championnats de France cadets, en se rapportant à la grille de transposition (25.000 points).
- Lors du classement général des clubs au cours des Championnats de France juniors, en se rapportant à la grille de transposition (25.000 points).
- Lors du Trophée national benjamins Lucien-Zins, en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque participant.
- Lors du classement général cumulé des clubs des Championnats de Nationale 2 (concaténation des différents lieux) en se rapportant à la grille de transposition de 15.000 points.
- Lors du classement général des Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m et en bassin de 50 m, établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats hiver et été confondus, concaténation des performances (points) hiver (25 m) et été (50 m) en se rapportant à la grille de transposition (7.500 points).

D'y ajouter à titre de bonus, tous cumulables

- Pour tout sélectionné à la Coupe benjamins des départements, à la Coupe minimes et cadets des régions, les points à la table de cotation de sa meilleure performance au cours de ces compétitions.
- Pour tout sélectionné (international "A"), le double des points de la table de cotation correspondant à la meilleure performance obtenue au cours de chaque sélection.
- Pour chaque sélectionné (international autre que "A"), les points de la table de cotation correspondant à la meilleure performance obtenue au cours de chaque sélection.

NB : pour les sélectionnés ne participant qu'aux épreuves de relais, il pourra être pris en compte la performance individuelle réalisée lors du relais.

Le classement national des clubs s'effectuera par traitement informatique.

Les grilles de transposition des points sont jointes à la fin du présent document (voir annexes).

CLASSEMENT ÉLITE DES CLUBS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE EN BASSIN DE 50 M

Etabli à l'issue du Championnat de France en bassin de 50 m, ce classement permet d'établir la valeur des clubs de niveau national.

Seules les performances de la série "Senior National" (SN) sont prises en compte.

Les points des relais sont doublés.

Le classement général (messieurs et dames) est doté du trophée : "classement Elite des clubs".

1 - Points de participation		
Epreuves individuelles		
1 nageur	1 pt	Il s'agit bien de nageurs et non d'engagements
2 nageurs	2 pts	
3 nageurs	3 pts	
4 nageurs	4 pts	
5 nageurs ou plus*	5 pts	
Epreuves de relais		
1 relais	2 pts	Une seule équipe par type de relais et par sexe au maximum (pas d'équipe 2)
2 relais	4 pts	
3 relais ou plus	6 pts	
Ainsi un club ne peut marquer que 11 points maximum au titre de la participation		
Epreuves de relais Idem que pour les épreuves individuelles mais les points sont doublés		

2 - Points de résultats			
Epreuves individuelles			
1er	40 pts	9e	13 pts
2e	30 pts	10e	12 pts
3e	25 pts	11e	11 pts
4e	19 pts	12e	10 pts
5e	18 pts	13e	9 pts
6e	17 pts	14e	8 pts
7e	16 pts	15e	7 pts
8e	15 pts	16e	6 pts
Epreuves de relais Idem que pour les épreuves individuelles mais les points sont doublés			

Pour l'attribution des places, on procède au classement :
- en tenant compte des finalistes A puis B, pour les épreuves avec séries et finales ;
- en tenant compte des places au classement au temps pour les épreuves sans finale.

Ce classement sera intégré au classement national des clubs de natation course en utilisant la table de transposition (50.000 points).

CLASSEMENT ÉLITE DES CLUBS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE EN BASSIN DE 25 M

Etabli à l'issue du Championnat de France en bassin de 25 m, ce classement permet d'établir la valeur des clubs de niveau national.

Il ne sera tenu compte que des performances de niveau SN (Senior National).

1 - Points de participation		
Epreuves individuelles		
1 nageur	1 pt	Il s'agit bien de nageurs et non d'engagements
2 nageurs	2 pts	
3 nageurs	3 pts	
4 nageurs	4 pts	
5 nageurs ou plus*	5 pts	
Ainsi un club ne peut marquer que 5 points maximum au titre de la participation		

2 - Points de résultats			
Epreuves individuelles			
1er	40 pts	9e	13 pts
2e	30 pts	10e	12 pts
3e	25 pts	11e	11 pts
4e	19 pts	12e	10 pts
5e	18 pts	13e	9 pts
6e	17 pts	14e	8 pts
7e	16 pts	15e	7 pts
8e	15 pts	16e	6 pts

Pour l'attribution des places, on procède au classement
- en tenant compte des finalistes A puis B, pour les épreuves avec séries et finales ;
- en tenant compte des places au classement au temps pour les épreuves sans finale.

Ce classement sera intégré au classement national des clubs de natation course en utilisant la table de transposition (25.000 points).

CLASSEMENT DES CLUBS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES

Les points obtenus à la table de cotation par chacun des nageurs dans sa meilleure course sans les relais déterminent une hiérarchie des clubs ayant pris part à la compétition.

Seules les performances des séries "Minime National" (MN1 ou MN2) sont prises en compte.

Ce classement sera intégré au classement national des clubs de natation course en utilisant la table de transposition (25.000 points).

CLASSEMENT DES CLUBS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS

Les points obtenus à la table de cotation par chacun des nageurs dans sa meilleure course sans les relais déterminent une hiérarchie des clubs ayant pris part à la compétition.

Seules les performances des séries “Cadet National” (CN1 ou CN2) sont prises en compte.

Ce classement sera intégré au classement national des clubs de natation course en utilisant la table de transposition (25.000 points).

CLASSEMENT DES CLUBS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

Les points obtenus à la table de cotation par chacun des nageurs dans sa meilleure course sans les relais déterminent une hiérarchie des clubs ayant pris part à la compétition.

Seules les performances de la série “Junior National” (JN) sont prises en compte.

Ce classement sera intégré au classement national des clubs de natation course en utilisant la table de transposition (25.000 points).

COUPE DU FUTUR

Les points de la Coupe interclubs benjamins, additionnés aux points de la Coupe interclubs minimes, permettront de décerner au premier club du classement général la Coupe FFN du Futur “Georges-Vallerey”.

Une seule équipe féminine et une seule équipe masculine par club ayant nagé l’ensemble des épreuves (individuelles et relais), en “benjamins” et en “minimes” seront comptabilisées.

La transmission des résultats se fera par disquette informatique, selon le protocole informatique fédéral.

Cette “Coupe du Futur” récompense ainsi par un trophée le premier des clubs qui portent leurs efforts sur la formation des jeunes.

Cette coupe sera remise à l’occasion des Championnats de France minimes de la saison sportive suivante.

CLASSEMENT DU NATATHLON BENJAMINS

50 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.

Chaque région, par son correspondant informatique, enverra, pour le lundi 12 février 2007 (pour la première période) et pour le lundi 2 avril 2007 (pour la seconde période), à la FFN, les fichiers informatiques des compétitions du Natathlon, au format PCE (plate-forme commune d’échanges).

Ces fichiers seront transmis :
- soit par disquette identifiée “Natathlon 2007” + nom de la région, accompagnée des résultats papier correspondants, au Département Natation Course de la FFN ;
- soit par courriel à l’adresse suivante : resultats@ffnatation.fr.

Attention : aucun autre format de fichier ne sera accepté.

Une compilation de ces compétitions sera réalisée par la FFN et le classement national du Natathlon sera publié sur le site Internet et à la fin du mois d’avril 2007 et dans la revue fédérale.

NB : seules les performances issues des compétitions inscrites au calendrier régional, identifiées “Natathlon”, peuvent être transmises et donc prises en compte pour ce classement national. (l’organisation peut avoir été déléguée à des départements, district, etc, mais elles doivent impérativement figurer au calendrier régional).

Rappel : seuls les benjamins et les benjamines sont autorisés à participer au Natathlon.

Fédération Française de Natation

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS DE NATATION COURSE

Saison sportive 2007-2008

Club .....N°.....

Comite régional de .....

	Points
Nombre de licenciés ..... x 50 points	
Nombre de nageurs classés / meilleures performances individuelles	
(chiffre retenu pour les licences fictives)	
• Coupe interclubs benjamins :	
- filles	
- garçons	
• Coupe interclubs minimes :	
- filles	
- garçons	
• Championnats de France interclubs (table 100.000 points)	
Total cumulé dames et messieurs	
• Championnats de France minimes (**) (table 25.000 points)	
• Championnats de France cadets) (**) (table 25.000 points)	
• Championnats de France juniors (**) (table 25.000 points)	
• Classement général Elite (Championnats de France en bassin de 50 m) (*) (table 50.000 points)	
• Classement général Elite (Championnats de France en bassin de 25 m) (*) (table 25.000 points)	
• Championnats de Nationale 2 (*) (**) (table 15.000 points)	
• Trophée national benjamins Lucien-Zins (*)	
• Championnats de France des Maîtres hiver en bassin de 25 m et été en bassin de 50 m (**) (table 7.500 points)	
(*) Seuls les points de la série correspondante sont pris en compte *(**) transposition du classement cumulé des clubs (concaténation des différents lieux)* *(***) Cumul des points des deux championnats*	
• Sommes des meilleures performances individuelles (MPI) :	
- dames	
- messieurs	
• Bonus Coupe de France benjamins des départements	
• Bonus Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat	
• Bonus sélectionnés en équipe de France “autre que A”	
• Bonus sélectionnés en équipe de France A	
• Total général	

Classement régional :

Vérifié le : par : Signature :

GRILLE 100.000 POINTS

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100.000	51	80.100	101	65.300	151	55.300
2	99.600	52	79.800	102	65.100	152	55.100
3	99.200	53	79.500	103	64.900	153	54.900
4	98.800	54	79.200	104	64.700	154	54.700
5	98.400	55	78.900	105	64.500	155	54.500
6	98.000	56	78.600	106	64.300	156	54.300
7	97.600	57	78.300	107	64.100	157	54.100
8	97.200	58	78.000	108	63.900	158	53.900
9	96.800	59	77.700	109	63.700	159	53.700
10	96.400	60	77.400	110	63.500	160	53.500
11	96.000	61	77.100	111	63.300	161	53.300
12	95.600	62	76.800	112	63.100	162	53.100
13	95.200	63	76.500	113	62.900	163	52.900
14	94.800	64	76.200	114	62.700	164	52.700
15	94.400	65	75.900	115	62.500	165	52.500
16	94.000	66	75.600	116	62.300	166	52.300
17	93.600	67	75.300	117	62.100	167	52.100
18	93.200	68	75.000	118	61.900	168	51.900
19	92.800	69	74.700	119	61.700	169	51.700
20	92.400	70	74.400	120	61.500	170	51.500
21	92.000	71	74.100	121	61.300	171	51.300
22	91.600	72	73.800	122	61.100	172	51.100
23	91.200	73	73.500	123	60.900	173	50.900
24	90.800	74	73.200	124	60.700	174	50.700
25	90.400	75	72.900	125	60.500	175	50.500
26	90.000	76	72.600	126	60.300	176	50.300
27	89.600	77	72.300	127	60.100	177	50.100
28	89.200	78	72.000	128	59.900	178	49.900
29	88.800	79	71.700	129	59.700	179	49.700
30	88.400	80	71.400	130	59.500	180	49.500
31	88.000	81	71.100	131	59.300	181	49.300
32	87.600	82	70.800	132	59.100	182	49.100
33	87.200	83	70.500	133	58.900	183	48.900
34	86.800	84	70.200	134	58.700	184	48.700
35	86.400	85	69.900	135	58.500	185	48.500
36	86.000	86	69.600	136	58.300	186	48.300
37	85.600	87	69.300	137	58.100	187	48.100
38	85.200	88	69.000	138	57.900	188	47.900
39	84.800	89	68.700	139	57.700	189	47.700
40	84.400	90	68.400	140	57.500	190	47.500
41	84.000	91	68.100	141	57.300	191	47.300
42	83.600	92	67.800	142	57.100	192	47.100
43	83.200	93	67.500	143	56.900	193	46.900
44	82.800	94	67.200	144	56.700	194	46.700
45	82.400	95	66.900	145	56.500	195	46.500
46	82.000	96	66.600	146	56.300	196	46.300
47	81.600	97	66.300	147	56.100	197	46.100
48	81.200	98	66.000	148	55.900	198	45.900
49	80.800	99	65.700	149	55.700	199	45.700
50	80.400	100	65.500	150	55.500	200	45.600

GRILLE 100.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
201	45.500	251	40.500	301	35.500	351	30.500
202	45400	252	40.400	302	35.400	352	30.400
203	45.300	253	40.300	303	35.300	353	30.300
204	45.200	254	40.200	304	35.200	354	30.200
205	45.100	255	40.100	305	35.100	355	30.100
206	45.000	256	40.000	306	35.000	356	30.000
207	44.900	257	39.900	307	34.900	357	29.900
208	44.800	258	39.800	308	34.800	358	29.800
209	44.700	259	39.700	309	34.700	359	29.700
210	44.600	260	39.600	310	34.600	360	29.600
211	44.500	261	39.500	311	34.500	361	29.500
212	44.400	262	39.400	312	34.400	362	29.400
213	44.300	263	39.300	313	34.300	363	29.300
214	44.200	264	39.200	314	34.200	364	29.200
215	44.100	265	39.100	315	34.100	365	29.100
216	44.000	266	39.000	316	34.000	366	29.000
217	43.900	267	38.900	317	33.900	367	28.900
218	43.800	268	38.800	318	33.800	368	28.800
219	43.700	269	38.700	319	33.700	369	28.700
220	43.600	270	38.600	320	33.600	370	28.600
221	43.500	271	38.500	321	33.500	371	28.500
222	43.400	272	38.400	322	33.400	372	28.400
223	43.300	273	38.300	323	33.300	373	28.300
224	43.200	274	38.200	324	33.200	374	28.200
225	43.100	275	38.100	325	33.100	375	28.100
226	43.000	276	38.000	326	33.000	376	28.000
227	42.900	277	37.900	327	32.900	377	27.900
228	42.800	278	37.800	328	32.800	378	27.800
229	42.700	279	37.700	329	32.700	379	27.700
230	42.600	280	37.600	330	32.600	380	27.600
231	42.500	281	37.500	331	32.500	381	27.500
232	42.400	282	37.400	332	32.400	382	27.400
233	42.300	283	37.300	333	32.300	383	27.300
234	42.200	284	37.200	334	32.200	384	27.200
235	42.100	285	37.100	335	32.100	385	27.100
236	42.000	286	37.000	336	32.000	386	27.000
237	41.900	287	36.900	337	31.900	387	26.900
238	41.800	288	36.800	338	31.800	388	26.800
239	41.700	289	36.700	339	31.700	389	26.700
240	41.600	290	36.600	340	31.600	390	26.600
241	41.500	291	36.500	341	31.500	391	26.500
242	41.400	292	36.400	342	31.400	392	26.400
243	41.300	293	36.300	343	31.300	393	26.300
244	41.200	294	36.200	344	31.200	394	26.200
245	41.100	295	36.100	345	31.100	395	26.100
246	41.000	296	36.000	346	31.000	396	26.000
247	40.900	297	35.900	347	30.900	397	25.900
248	40.800	298	35.800	348	30.800	398	25.800
249	40.700	299	35.700	349	30.700	399	25.700
250	40.600	300	35.600	350	30.600	400	25.600

GRILLE 100.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
401	25.500	451	20.500	501	15.550	551	13.050
402	25.400	452	20.400	502	15.500	552	13.000
403	25.300	453	20.300	503	15.450	553	12.950
404	25.200	454	20.200	504	15.400	554	12.900
405	25.100	455	20.100	505	15.350	555	12.850
406	25.000	456	20.000	506	15.300	556	12.800
407	24.900	457	19.900	507	15.250	557	12.750
408	24.800	458	19.800	508	15.200	558	12.700
409	24.700	459	19.700	509	15.150	559	12.650
410	24.600	460	19.600	510	15.100	560	12.600
411	24.500	461	19.500	511	15.050	561	12.550
412	24.400	462	19.400	512	15.000	562	12.500
413	24.300	463	19.300	513	14.950	563	12.450
414	24.200	464	19.200	514	14.900	564	12.400
415	24.100	465	19.100	515	14.850	565	12.350
416	24.000	466	19.000	516	14.800	566	12.300
417	23.900	467	18.900	517	14.750	567	12.250
418	23.800	468	18.800	518	14.700	568	12.200
419	23.700	469	18.700	519	14.650	569	12.150
420	23.600	470	18.600	520	14.600	570	12.100
421	23.500	471	18.500	521	14.550	571	12.050
422	23.400	472	18.400	522	14.500	572	12.000
423	23.300	473	18.300	523	14.450	573	11.950
424	23.200	474	18.200	524	14.400	574	11.900
425	23.100	475	18.100	525	14.350	575	11.850
426	23.000	476	18.000	526	14.300	576	11.800
427	22.900	477	17.900	527	14.250	577	11.750
428	22.800	478	17.800	528	14.200	578	11.700
429	22.700	479	17.700	529	14.150	579	11.650
430	22.600	480	17.600	530	14.100	580	11.600
431	22.500	481	17.500	531	14.050	581	11.550
432	22.400	482	17.400	532	14.000	582	11.500
433	22.300	483	17.300	533	13.950	583	11.450
434	22.200	484	17.200	534	13.900	584	11.400
435	22.100	485	17.100	535	13.850	585	11.350
436	22.000	486	17.000	536	13.800	586	11.300
437	21.900	487	16.900	537	13.750	587	11.250
438	21.800	488	16.800	538	13.700	588	11.200
439	21.700	489	16.700	539	13.650	589	11.150
440	21.600	490	16.600	540	13.600	590	11.100
441	21.500	491	16.500	541	13.550	591	11.050
442	21.400	492	16.400	542	13.500	592	11.000
443	21.300	493	16.300	543	13.450	593	10.950
444	21.200	494	16.200	544	13.400	594	10.900
445	21.100	495	16.100	545	13.350	595	10.850
446	21.000	496	16.000	546	13.300	596	10.800
447	20.900	497	15.900	547	13.250	597	10.750
448	20.800	498	15.800	548	13.200	598	10.700
449	20.700	499	15.700	549	13.150	599	10.650
450	20.600	500	15.600	550	13.100	600	10.600

GRILLE 100.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
601	10.560	651	8.560	701	6.560	751	4.580
602	10.520	652	8.520	702	6.520	752	4.550
603	104.80	653	8.480	703	6.480	753	4.520
604	10.440	654	8.440	704	6.440	754	4.490
605	10.400	655	8.400	705	6.400	755	4.460
606	10.360	656	8.360	706	6.360	756	4.430
607	10.320	657	8.320	707	6.320	757	4.400
608	10.280	658	8.280	708	6.280	758	4.370
609	10.240	659	8.240	709	6.240	759	4.340
610	10.200	660	8.200	710	6.200	760	4.310
611	10.160	661	8.160	711	6.160	761	4.280
612	10.120	662	8.120	712	6.120	762	4.250
613	10.080	663	8.080	713	6.080	763	4.220
614	10.040	664	8.040	714	6.040	764	4.190
615	10.000	665	8.000	715	6.000	765	4.160
616	9.960	666	7.960	716	5.960	766	4.130
617	9.920	667	7.920	717	5.920	767	4.100
618	9.880	668	7.880	718	5.880	768	4.070
619	9.840	669	7.840	719	5.840	769	4.040
620	9.800	670	7.800	720	5.800	770	4.010
621	9.760	671	7.760	721	5.760	771	3.980
622	9.720	672	7.720	722	5.720	772	3.950
623	9.680	673	7.680	723	5.680	773	3.920
624	9.640	674	7.640	724	5.640	774	3.890
625	9.600	675	7.600	725	5.600	775	3.860
626	9.560	676	7.560	726	5.560	776	3.830
627	9.520	677	7.520	727	5.520	777	3.800
628	9.480	678	7.480	728	5.480	778	3.770
629	9.440	679	7.440	729	5.440	779	3.740
630	9.400	680	7.400	730	5.400	780	3.710
631	9.360	681	7.360	731	5.360	781	3.680
632	9.320	682	7.320	732	5.320	782	3.650
633	9.280	683	7.280	733	5.280	783	3.620
634	9.240	684	7.240	734	5.240	784	3.590
635	9.200	685	7.200	735	5.200	785	3.560
636	9.160	686	7.160	736	5.160	786	3.530
637	9.120	687	7.120	737	5.120	787	3.500
638	9.080	688	7.080	738	5.080	788	3.470
639	9.040	689	7.040	739	5.040	789	3.440
640	9.000	690	7.000	740	5.000	790	3.410
641	8.960	691	6.960	741	4.960	791	3.380
642	8.920	692	6.920	742	4.920	792	3.350
643	8.880	693	6.880	743	4.880	793	3.320
644	8.840	694	6.840	744	4.840	794	3.290
645	8.800	695	6.800	745	4.800	795	3.260
646	8.760	696	6.760	746	4.760	796	3.230
647	8.720	697	6.720	747	4.720	797	3.200
648	8.680	698	6.680	748	4.680	798	3.170
649	8.640	699	6.640	749	4.640	799	3.140
650	8.600	700	6.600	750	4.610	800	3.110

GRILLE 100.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
801	3.080	851	2.220	901	1.730	951	1.480
802	3.050	852	2.210	902	1.725	952	1.475
803	3.020	853	2.200	903	1.720	953	1.470
804	2.990	854	2.190	904	1.715	954	1.465
805	2.960	855	2.180	905	1.710	955	1.460
806	2.930	856	2.170	906	1.705	956	1.455
807	2.900	857	2.160	907	1.700	957	1.450
808	2.870	858	2.150	908	1.695	958	1.445
809	2.840	859	2.140	909	1.690	959	1.440
810	2.810	860	2.130	910	1.685	960	1.435
811	2.780	861	2.120	911	1.680	961	1.430
812	2.750	862	2.110	912	1.675	962	1.425
813	2.720	863	2.100	913	1.670	963	1.420
814	2.690	864	2.090	914	1.665	964	1.415
815	2.660	865	2.080	915	1.660	965	1.410
816	2.630	866	2.070	916	1.655	966	1.405
817	2.600	867	2.060	917	1.650	967	1.400
818	2.570	868	2.050	918	1.645	968	1.395
819	2.540	869	2.040	919	1.640	969	1.390
820	2.530	870	2.030	920	1.635	970	1.385
821	2.520	871	2.020	921	1.630	971	1.380
822	2.510	872	2.010	922	1.625	972	1.375
823	2.500	873	2.000	923	1.620	973	1.370
824	2.490	874	1.990	924	1.615	974	1.365
825	2.480	875	1.980	925	1.610	975	1.360
826	2.470	876	1.970	926	1.605	976	1.355
827	2.460	877	1.960	927	1.600	977	1.350
828	2.450	878	1.950	928	1.595	978	1.345
829	2.440	879	1.940	929	1.590	979	1.340
830	2.430	880	1.930	930	1.585	980	1.335
831	2.420	881	1.920	931	1.580	981	1.330
832	2.410	882	1.910	932	1.575	982	1.325
833	2.400	883	1.900	933	1.570	983	1.320
834	2.390	884	1.890	934	1.565	984	1.315
835	2.380	885	1.880	935	1.560	985	1.310
836	2.370	886	1.870	936	1.555	986	1.305
837	2.360	887	1.860	937	1.550	987	1.300
838	2.350	888	1.850	938	1.545	988	1.295
839	2.340	889	1.840	939	1.540	989	1.290
840	2.330	890	1.830	940	1.535	990	1.285
841	2.320	891	1.820	941	1.530	991	1.280
842	2.310	892	1.810	942	1.525	992	1.275
843	2.300	893	1.800	943	1.520	993	1.270
844	2.290	894	1.790	944	1.515	994	1.265
845	2.280	895	1.780	945	1.510	995	1.260
846	2.270	896	1.770	946	1.505	996	1.255
847	2.260	897	1.760	947	1.500	997	1.250
848	2.250	898	1.750	948	1.495	998	1.245
849	2.240	899	1.740	949	1.490	999	1.240
850	2.230	900	1.735	950	1.485	1.000	1.235

GRILLE 50.000 POINTS

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	50.000	51	24.600	101	9.000	151	2.500
2	49.500	52	24.200	102	8.800	152	2.450
3	49.000	53	23.800	103	8.600	153	2.400
4	48.500	54	23.400	104	8.400	154	2.350
5	48.000	55	23.000	105	8.200	155	2.300
6	47.500	56	22.600	106	8.000	156	2.250
7	47.000	57	22.200	107	7.800	157	2.200
8	46.500	58	21.800	108	7.600	158	2.150
9	46.000	59	21.400	109	7.400	159	2.100
10	45.500	60	21.000	110	7.200	160	2.050
11	44.500	61	20.000	111	7.000	161	2.000
12	44.000	62	19.750	112	6.800	162	1.975
13	43.500	63	19.500	113	6.600	163	1.950
14	43.000	64	19.250	114	6.400	164	1.925
15	42.500	65	19.000	115	6.200	165	1.900
16	42.000	66	18.750	116	6.000	166	1.875
17	41.500	67	18.500	117	5.800	167	1.850
18	41.000	68	18.250	118	5.600	168	1.825
19	40.500	69	18.000	119	5.400	169	1.800
20	40.000	70	17.750	120	5.200	170	1.775
21	39.000	71	17.000	121	5.000	171	1.750
22	38.500	72	16.750	122	4.900	172	1.725
23	38.000	73	16.500	123	4.800	173	1.700
24	37.500	74	16.250	124	4.700	174	1.675
25	37.000	75	16.000	125	4.600	175	1.650
26	36.500	76	15.750	126	4.500	176	1.625
27	36.000	77	15.500	127	4.400	177	1.600
28	35.500	78	15.250	128	4.300	178	1.575
29	35.000	79	15.000	129	4.200	179	1.550
30	34.500	80	14.750	130	4.100	180	1.525
31	33.600	81	14.000	131	4.000	181	1.500
32	33.200	82	13.750	132	3.900	182	1.490
33	32.800	83	13.500	133	3.800	183	1.480
34	32.400	84	13.250	134	3.700	184	1.470
35	32.000	85	13.000	135	3.600	185	1.460
36	31.600	86	12.750	136	3.500	186	1.450
37	31.200	87	12.500	137	3.400	187	1.440
38	30.800	88	12.250	138	3.300	188	1.430
39	30.400	89	12.000	139	3.200	189	1.420
40	30.000	90	11.750	140	3.100	190	1.410
41	29.100	91	11.000	141	3.050	191	1.400
42	28.700	92	10.800	142	3.000	192	1.390
43	28.300	93	10.600	143	2.950	193	1.380
44	27.900	94	10.400	144	2.900	194	1.370
45	27.500	95	10.200	145	2.850	195	1.360
46	27.100	96	10.000	146	2.800	196	1.350
47	26.700	97	9.800	147	2.750	197	1.340
48	26.300	98	9.600	148	2.700	198	1.330
49	25.900	99	9.400	149	2.650	199	1.320
50	25.500	100	9.200	150	2.600	200	1.310

GRILLE 25.000 POINTS

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	25.000	51	12.300	101	4.500
2	24.750	52	12.100	102	4.400
3	24.500	53	11.900	103	4.300
4	24.250	54	11.700	104	4.200
5	24.000	55	11.500	105	4.100
6	23.750	56	11.300	106	4.000
7	23.500	57	11.100	107	3.900
8	23.250	58	10.900	108	3.800
9	23.000	59	10.700	109	3.700
10	22.750	60	10.500	110	3.600
11	22.250	61	10.000	111	3.500
12	22.000	62	9.875	112	3.400
13	21.750	63	9.750	113	3.300
14	21.500	64	9.625	114	3.200
15	21.250	65	9.500	115	3.100
16	21.000	66	9.375	116	3.000
17	20.750	67	9.250	117	2.900
18	20.500	68	9.125	118	2.800
19	20.250	69	9.000	119	2.700
20	20.000	70	8.875	120	2.600
21	19.500	71	8.500	121	2.500
22	19.250	72	8.375	122	2.450
23	19.000	73	8.250	123	2.400
24	18.750	74	8.125	124	2.350
25	18.500	75	8.000	125	2.300
26	18.250	76	7.875	126	2.250
27	18.000	77	7.750	127	2.200
28	17.750	78	7.625	128	2.150
29	17.500	79	7.500	129	2.100
30	17.250	80	7.375	130	2.050
31	16.800	81	7.000	131	2.000
32	16.600	82	6.875	132	1.950
33	16.400	83	6.750	133	1.900
34	16.200	84	6.625	134	1.850
35	16.000	85	6.500	135	1.800
36	15.800	86	6.375	136	1.750
37	15.600	87	6.250	137	1.700
38	15.400	88	6.125	138	1.650
39	15.200	89	6.000	139	1.600
40	15.000	90	5.875	140	1.550
41	14.550	91	5.500	141	1.525
42	14.350	92	5.400	142	1.500
43	14.150	93	5.300	143	1.475
44	13.950	94	5.200	144	1.450
45	13.750	95	5.100	145	1.425
46	13.550	96	5.000	146	1.400
47	13.350	97	4.900	147	1.375
48	13.150	98	4.800	148	1.350
49	12.950	99	4.700	149	1.325
50	12.750	100	4.600	150	1.300

GRILLE 25.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points
151	1.250	201	650	251	400
152	1.225	202	645	252	395
153	1.200	203	640	253	390
154	1.175	204	635	254	385
155	1.150	205	630	255	380
156	1.125	206	625	256	375
157	1.100	207	620	257	370
158	1.075	208	615	258	365
159	1.050	209	610	259	360
160	1.025	210	605	260	355
161	1.000	211	600	261	350
162	987	212	595	262	345
163	975	213	590	263	340
164	962	214	585	264	335
165	950	215	580	265	330
166	937	216	575	266	325
167	925	217	570	267	320
168	912	218	565	268	315
169	900	219	560	269	310
170	887	220	555	270	305
171	875	221	550	271	300
172	862	222	545	272	295
173	850	223	540	273	290
174	837	224	535	274	285
175	825	225	530	275	280
176	812	226	525	276	275
177	800	227	520	277	270
178	787	228	515	278	265
179	775	229	510	279	260
180	762	230	505	280	255
181	750	231	500	281	250
182	745	232	495	282	245
183	740	233	490	283	240
184	735	234	485	284	235
185	730	235	480	285	230
186	725	236	475	286	225
187	720	237	470	287	220
188	715	238	465	288	215
189	710	239	460	289	210
190	705	240	455	290	205
191	700	241	450	291	200
192	695	242	445	292	195
193	690	243	440	293	190
194	685	244	435	294	185
195	680	245	430	295	180
196	675	246	425	296	175
197	670	247	420	297	170
198	665	248	415	298	165
199	660	249	410	299	160
200	655	250	405	300	155

GRILLE 15.000 POINTS

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	15.000	51	12.015	101	9.780	151	8.280	201	6.795
2	14.940	52	11.970	102	9.750	152	8.250	202	6.780
3	14.880	53	11.925	103	9.720	153	8.220	203	6.765
4	14.820	54	11.880	104	9.690	154	8.190	204	6.750
5	14.760	55	11.835	105	9.660	155	8.160	205	6.735
6	14.700	56	11.790	106	9.630	156	8.130	206	6.720
7	14.640	57	11.745	107	9.600	157	8.100	207	6.705
8	14.580	58	11.700	108	9.570	158	8.070	208	6.690
9	14.520	59	11.655	109	9.540	159	8.040	209	6.675
10	14.460	60	11.610	110	9.510	160	8.010	210	6.660
11	14.400	61	11.565	111	9.480	161	7.980	211	6.645
12	14.340	62	11.520	112	9.450	162	7.950	212	6.630
13	14.280	63	11.475	113	9.420	163	7.920	213	6.615
14	14.220	64	11.430	114	9.390	164	7.890	214	6.600
15	14.160	65	11.385	115	9.360	165	7.860	215	6.585
16	14.100	66	11.340	116	9.330	166	7.830	216	6.570
17	14.040	67	11.295	117	9.300	167	7.800	217	6.555
18	13.980	68	11.250	118	9.270	168	7.770	218	6.540
19	13.920	69	11.205	119	9.240	169	7.740	219	6.525
20	13.860	70	11.160	120	9.210	170	7.710	220	6.510
21	13.800	71	11.115	121	9.180	171	7.680	221	6.495
22	13.740	72	11.070	122	9.150	172	7.650	222	6.480
23	13.680	73	11.025	123	9.120	173	7.620	223	6.465
24	13.620	74	10.980	124	9.090	174	7.590	224	6.450
25	13.560	75	10.935	125	9.060	175	7.560	225	6.435
26	13.500	76	10.890	126	9.030	176	7.530	226	6.420
27	13.440	77	10.845	127	9.000	177	7.500	227	6.405
28	13.380	78	10.800	128	8.970	178	7.470	228	6.390
29	13.320	79	10.755	129	8.940	179	7.440	229	6.375
30	13.260	80	10.710	130	8.910	180	7.410	230	6.360
31	13.200	81	10.665	131	8.880	181	7.380	231	6.345
32	13.140	82	10.620	132	8.850	182	7.350	232	6.330
33	13.080	83	10.575	133	8.820	183	7.320	233	6.315
34	13.020	84	10.530	134	8.790	184	7.290	234	6.300
35	12.960	85	10.485	135	8.760	185	7.260	235	6.285
36	12.900	86	10.440	136	8.730	186	7.230	236	6.270
37	12.840	87	10.395	137	8.700	187	7.200	237	6.255
38	12.780	88	10.350	138	8.670	188	7.170	238	6.240
39	12.720	89	10.305	139	8.640	189	7.140	239	6.225
40	12.660	90	10.260	140	8.610	190	7.110	240	6.210
41	12.600	91	10.215	141	8.580	191	7.080	241	6.195
42	12.540	92	10.170	142	8.550	192	7.050	242	6.180
43	12.480	93	10.125	143	8.520	193	7.020	243	6.165
44	12.420	94	10.080	144	8.490	194	6.990	244	6.150
45	12.360	95	10.035	145	8.460	195	6.960	245	6.135
46	12.300	96	9.990	146	8.430	196	6.930	246	6.120
47	12.240	97	9.945	147	8.400	197	6.900	247	6.105
48	12.180	98	9.900	148	8.370	198	6.870	248	6.090
49	12.120	99	9.855	149	8.340	199	6.840	249	6.075
50	12.060	100	9.810	150	8.310	200	6.810	250	6.060

GRILLE 15.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
251	6.045	301	5.295	351	4.545	401	3.795	451	3.045
252	6.030	302	5.280	352	4.530	402	3.780	452	3.030
253	6.015	303	5.265	353	4.515	403	3.765	453	3.015
254	6.000	304	5.250	354	4.500	404	3.750	454	3.000
255	5.985	305	5.235	355	4.485	405	3.735	455	2.985
256	5.970	306	5.220	356	4.470	406	3.720	456	2.970
257	5.955	307	5.205	357	4.455	407	3.705	457	2.955
258	5.940	308	5.190	358	4.440	408	3.690	458	2.940
259	5.925	309	5.175	359	4.425	409	3.675	459	2.925
260	5.910	310	5.160	360	4.410	410	3.660	460	2.910
261	5.895	311	5.145	361	4.395	411	3.645	461	2.895
262	5.880	312	5.130	362	4.380	412	3.630	462	2.880
263	5.865	313	5.115	363	4.365	413	3.615	463	2.865
264	5.850	314	5.100	364	4.350	414	3.600	464	2.850
265	5.835	315	5.085	365	4.335	415	3.585	465	2.835
266	5.820	316	5.070	366	4.320	416	3.570	466	2.820
267	5.805	317	5.055	367	4.305	417	3.555	467	2.805
268	5.790	318	5.040	368	4.290	418	3.540	468	2.790
269	5.775	319	5.025	369	4.275	419	3.525	469	2.775
270	5.760	320	5.010	370	4.260	420	3.510	470	2.760
271	5.745	321	4.995	371	4.245	421	3.495	471	2.745
272	5.730	322	4.980	372	4.230	422	3.480	472	2.730
273	5.715	323	4.965	373	4.215	423	3.465	473	2.715
274	5.700	324	4.950	374	4.200	424	3.450	474	2.700
275	5.685	325	4.935	375	4.185	425	3.435	475	2.685
276	5.670	326	4.920	376	4.170	426	3.420	476	2.670
277	5.655	327	4.905	377	4.155	427	3.405	477	2.655
278	5.640	328	4.890	378	4.140	428	3.390	478	2.640
279	5.625	329	4.875	379	4.125	429	3.375	479	2.625
280	5.610	330	4.860	380	4.110	430	3.360	480	2.610
281	5.595	331	4.845	381	4.095	431	3.345	481	2.595
282	5.580	332	4.830	382	4.080	432	3.330	482	2.580
283	5.565	333	4.815	383	4.065	433	3.315	483	2.565
284	5.550	334	4.800	384	4.050	434	3.300	484	2.550
285	5.535	335	4.785	385	4.035	435	3.285	485	2.535
286	5.520	336	4.770	386	4.020	436	3.270	486	2.520
287	5.505	337	4.755	387	4.005	437	3.255	487	2.505
288	5.490	338	4.740	388	3.990	438	3.240	488	2.490
289	5.475	339	4.725	389	3.975	439	3.225	489	2.475
290	5.460	340	4.710	390	3.960	440	3.210	490	2.460
291	5.445	341	4.695	391	3.945	441	3.195	491	2.445
292	5.430	342	4.680	392	3.930	442	3.180	492	2.430
293	5.415	343	4.665	393	3.915	443	3.165	493	2.415
294	5.400	344	4.650	394	3.900	444	3.150	494	2.400
295	5.385	345	4.635	395	3.885	445	3.135	495	2.385
296	5.370	346	4.620	396	3.870	446	3.120	496	2.370
297	5.355	347	4.605	397	3.855	447	3.105	497	2.355
298	5.340	348	4.590	398	3.840	448	3.090	498	2.340
299	5.325	349	4.575	399	3.825	449	3.075	499	2.325
300	5.310	350	4.560	400	3.810	450	3.060	500	2.310

GRILLE 15.000 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
501	2.302	551	1.902	601	1.504	651	1.204	701	904
502	2.294	552	1.894	602	1.498	652	1.198	702	898
503	2.286	553	1.886	603	1.492	653	1.192	703	892
504	2.278	554	1.878	604	1.486	654	1.186	704	886
505	2.270	555	1.870	605	1.480	655	1.180	705	880
506	2.262	556	1.862	606	1.474	656	1.174	706	874
507	2.254	557	1.854	607	1.468	657	1.168	707	868
508	2.246	558	1.846	608	1.462	658	1.162	708	862
509	2.238	559	1.838	609	1.456	659	1.156	709	856
510	2.230	560	1.830	610	1.450	660	1.150	710	850
511	2.222	561	1.822	611	1.444	661	1.144	711	844
512	2.214	562	1.814	612	1.438	662	1.138	712	838
513	2.206	563	1.806	613	1.432	663	1.132	713	832
514	2.198	564	1.798	614	1.426	664	1.126	714	826
515	2.190	565	1.790	615	1.420	665	1.120	715	820
516	2.182	566	1.782	616	1.414	666	1.114	716	814
517	2.174	567	1.774	617	1.408	667	1.108	717	808
518	2.166	568	1.766	618	1.402	668	1.102	718	802
519	2.158	569	1.758	619	1.396	669	1.096	719	796
520	2.150	570	1.750	620	1.390	670	1.090	720	790
521	2.142	571	1.742	621	1.384	671	1.084	721	784
522	2.134	572	1.734	622	1.378	672	1.078	722	778
523	2.126	573	1.726	623	1.372	673	1.072	723	772
524	2.118	574	1.718	624	1.366	674	1.066	724	766
525	2.110	575	1.710	625	1.360	675	1.060	725	760
526	2.102	576	1.702	626	1.354	676	1.054	726	754
527	2.094	577	1.694	627	1.348	677	1.048	727	748
528	2.086	578	1.686	628	1.342	678	1.042	728	742
529	2.078	579	1.678	629	1.336	679	1.036	729	736
530	2.070	580	1.670	630	1.330	680	1.030	730	730
531	2.062	581	1.662	631	1.324	681	1.024	731	724
532	2.054	582	1.654	632	1.318	682	1.018	732	718
533	2.046	583	1.646	633	1.312	683	1.012	733	712
534	2.038	584	1.638	634	1.306	684	1.006	734	706
535	2.030	585	1.630	635	1.300	685	1.000	735	700
536	2.022	586	1.622	636	1.294	686	994	736	694
537	2.014	587	1.614	637	1.288	687	988	737	688
538	2.006	588	1.606	638	1.282	688	982	738	682
539	1.998	589	1.598	639	1.276	689	976	739	676
540	1.990	590	1.590	640	1.270	690	970	740	670
541	1.982	591	1.582	641	1.264	691	964	741	664
542	1.974	592	1.574	642	1.258	692	958	742	658
543	1.966	593	1.566	643	1.252	693	952	743	652
544	1.958	594	1.558	644	1.246	694	946	744	646
545	1.950	595	1.550	645	1.240	695	940	745	640
546	1.942	596	1.542	646	1.234	696	934	746	634
547	1.934	597	1.534	647	1.228	697	928	747	628
548	1.926	598	1.526	648	1.222	698	922	748	622
549	1.918	599	1.518	649	1.216	699	916	749	616
550	1.910	600	1.510	650	1.210	700	910	750	610

GRILLE 7.500 POINTS

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	7.500	51	4.425	101	3.190	151	2.690	201	2.190
2	7.425	52	4.400	102	3.180	152	2.680	202	2.180
3	7.350	53	4.375	103	3.170	153	2.670	203	2.170
4	7.275	54	4.350	104	3.160	154	2.660	204	2.160
5	7.200	55	4.325	105	3.150	155	2.650	205	2.150
6	7.125	56	4.300	106	3.140	156	2.640	206	2.140
7	7.050	57	4.275	107	3.130	157	2.630	207	2.130
8	6.975	58	4.250	108	3.120	158	2.620	208	2.120
9	6.900	59	4.225	109	3.110	159	2.610	209	2.110
10	6.825	60	4.200	110	3.100	160	2.600	210	2.100
11	6.750	61	4.175	111	3.090	161	2.590	211	2.090
12	6.675	62	4.150	112	3.080	162	2.580	212	2.080
13	6.600	63	4.125	113	3.070	163	2.570	213	2.070
14	6.525	64	4.100	114	3.060	164	2.560	214	2.060
15	6.450	65	4.075	115	3.050	165	2.550	215	2.050
16	6.375	66	4.050	116	3.040	166	2.540	216	2.040
17	6.300	67	4.025	117	3.030	167	2.530	217	2.030
18	6.225	68	4.000	118	3.020	168	2.520	218	2.020
19	6.150	69	3.975	119	3.010	169	2.510	219	2.010
20	6.075	70	3.950	120	3.000	170	2.500	220	2.000
21	6.000	71	3.925	121	2.990	171	2.490	221	1.990
22	5.925	72	3.900	122	2.980	172	2.480	222	1.980
23	5.850	73	3.875	123	2.970	173	2.470	223	1.970
24	5.775	74	3.850	124	2.960	174	2.460	224	1.960
25	5.700	75	3.825	125	2.950	175	2.450	225	1.950
26	5.650	76	3.800	126	2.940	176	2.440	226	1.940
27	5.600	77	3.775	127	2.930	177	2.430	227	1.930
28	5.550	78	3.750	128	2.920	178	2.420	228	1.920
29	5.500	79	3.725	129	2.910	179	2.410	229	1.910
30	5.450	80	3.700	130	2.900	180	2.400	230	1.900
31	5.400	81	3.675	131	2.890	181	2.390	231	1.890
32	5.350	82	3.650	132	2.880	182	2.380	232	1.880
33	5.300	83	3.625	133	2.870	183	2.370	233	1.870
34	5.250	84	3.600	134	2.860	184	2.360	234	1.860
35	5.200	85	3.575	135	2.850	185	2.350	235	1.850
36	5.150	86	3.550	136	2.840	186	2.340	236	1.840
37	5.100	87	3.525	137	2.830	187	2.330	237	1.830
38	5.050	88	3.500	138	2.820	188	2.320	238	1.820
39	5.000	89	3.475	139	2.810	189	2.310	239	1.810
40	4.950	90	3.450	140	2.800	190	2.300	240	1.800
41	4.900	91	3.425	141	2.790	191	2.290	241	1.790
42	4.850	92	3.400	142	2.780	192	2.280	242	1.780
43	4.800	93	3.375	143	2.770	193	2.270	243	1.770
44	4.750	94	3.350	144	2.760	194	2.260	244	1.760
45	4.700	95	3.325	145	2.750	195	2.250	245	1.750
46	4.650	96	3.300	146	2.740	196	2.240	246	1.740
47	4.600	97	3.275	147	2.730	197	2.230	247	1.730
48	4.550	98	3.250	148	2.720	198	2.220	248	1.720
49	4.500	99	3.225	149	2.710	199	2.210	249	1.710
50	4.450	100	3.200	150	2.700	200	2.200	250	1.700

GRILLE 7.500 POINTS (suite)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
251	1.690	301	1.190	351	690	401	199	451	149
252	1.680	302	1.180	352	680	402	198	452	148
253	1.670	303	1.170	353	670	403	197	453	147
254	1.660	304	1.160	354	660	404	196	454	146
255	1.650	305	1.150	355	650	405	195	455	145
256	1.640	306	1.140	356	640	406	194	456	144
257	1.630	307	1.130	357	630	407	193	457	143
258	1.620	308	1.120	358	620	408	192	458	142
259	1.610	309	1.110	359	610	409	191	459	141
260	1.600	310	1.100	360	600	410	190	460	140
261	1.590	311	1.090	361	590	411	189	461	139
262	1.580	312	1.080	362	580	412	188	462	138
263	1.570	313	1.070	363	570	413	187	463	137
264	1.560	314	1.060	364	560	414	186	464	136
265	1.550	315	1.050	365	550	415	185	465	135
266	1.540	316	1.040	366	540	416	184	466	134
267	1.530	317	1.030	367	530	417	183	467	133
268	1.520	318	1.020	368	520	418	182	468	132
269	1.510	319	1.010	369	510	419	181	469	131
270	1.500	320	1.000	370	500	420	180	470	130
271	1.490	321	990	371	490	421	179	471	129
272	1.480	322	980	372	480	422	178	472	128
273	1.470	323	970	373	470	423	177	473	127
274	1.460	324	960	374	460	424	176	474	126
275	1.450	325	950	375	450	425	175	475	125
276	1.440	326	940	376	440	426	174	476	124
277	1.430	327	930	377	430	427	173	477	123
278	1.420	328	920	378	420	428	172	478	122
279	1.410	329	910	379	410	429	171	479	121
280	1.400	330	900	380	400	430	170	480	120
281	1.390	331	890	381	390	431	169	481	119
282	1.380	332	880	382	380	432	168	482	118
283	1.370	333	870	383	370	433	167	483	117
284	1.360	334	860	384	360	434	166	484	116
285	1.350	335	850	385	350	435	165	485	115
286	1.340	336	840	386	340	436	164	486	114
287	1.330	337	830	387	330	437	163	487	113
288	1.320	338	820	388	320	438	162	488	112
289	1.310	339	810	389	310	439	161	489	111
290	1.300	340	800	390	300	440	160	490	110
291	1.290	341	790	391	290	441	159	491	109
292	1.280	342	780	392	280	442	158	492	108
293	1.270	343	770	393	270	443	157	493	107
294	1.260	344	760	394	260	444	156	494	106
295	1.250	345	750	395	250	445	155	495	105
296	1.240	346	740	396	240	446	154	496	104
297	1.230	347	730	397	230	447	153	497	103
298	1.220	348	720	398	220	448	152	498	102
299	1.210	349	710	399	210	449	151	499	101
300	1.200	350	700	400	200	450	150	500	100

CALENDRIER NATIONAL NATATION COURSE 2007-2008				
23/11/2007	02/12/2007	Meeting fédéral du demi-fond	Meeting bassin de 25 m	Régions
23/11/2007	25/11/2007	Etapes 1 et 2 de la Coupe de France	Circuit toutes catégories bassin de 50 m	Montpellier (1) Saint-Germain (2)
23/11/2008	25/11/2008	Circuit fédéral de catégories d'âge	F et G, par catégories d'âge S, J, C, M, bassin de 50 m	Amiens Bordeaux Saint-Raphaël
07/12/2007	09/12/2007	4es Championnats de France en bassin de 25 m	Toutes catégories bassin de 25 m sur qualification	Nîmes
22/12/2007	23/12/2007	Finales régionales interclubs	Championnats par équipes toutes catégories bassin de 25 m	Régions
18/01/2008	20/01/2008	Etapes 3 et 4 de la Coupe de France	Circuit toutes catégories bassin de 50 m	Chamalières (3) Mulhouse (4)
18/01/2008	20/01/2008	Circuit fédéral de catégories d'âge	F et G, par catégories d'âge S, J, C, M, bassin de 50 m	Chalon-sur-Saône La Rochelle Sarcelles
26/01/2008	27/01/2008	4e Meeting national interclubs des Maîtres	Toutes catégories bassin de 25 m	Mennecy
22/02/2008	24/02/2008	Etapes 5 et 6 de la Coupe de France	Circuit toutes catégories bassin de 50 m	Lyon (5) Toulouse (6)
22/02/2008	24/02/2008	Circuit fédéral de catégories d'âge	F et G, par catégories d'âge S, J, C, M, bassin de 50 m	Lille Besançon Tours
13/03/2008	16/03/2008	14es Championnats de France d'hiver des Maîtres en bassin de 25 m	F et G, par catégories d'âge bassin de 50 m	Cambrai
15/03/2008	16/03/2008	Championnats de France scolaires Excellence UNSS/FFN	F et G, par catégories d'âge S-J, C, M bassin de 50 m	Mennecy (à confirmer)
25/03/2007	27/03/2007	Championnats de France universitaires FFSU	Toutes catégories bassin de 25 m	Lieu à désigner
20/04/2008	27/04/2008	Championnats de France en bassin de 50 m	Championnats toutes catégories bassin de 50 m	Dunkerque
09/05/2008	10/05/2008	16e Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat	Compétition par équipes F et G, M et C bassin de 50 m	Montpellier
17/05/2008	18/05/2008	4e Trophée national benjamins Lucien-Zins	Meeting, catégories d'âge benjamins sur qualification bassin de 50 m	Oyonnax
23/05/2008	25/05/2008	Championnats de France juniors	Championnats F et G par catégories d'âge juniors, bassin de 50 m	Ile-de-France
30/05/2008	01/06/2008	Championnats de Nationale 3	F et G, par catégories d'âge S, J, C, M, bassin de 50 m	Interrégions
13/06/2008	15/06/2008	Championnats de Nationale 2	F et G par catégories d'âge S, J, C, M, bassin de 50 m	Béthune Gap Laval
28/06/2008	29/06/2008	12e Coupe de France benjamins des départements	Compétitions par équipes F et G, bassin de 25 m	Interrégions

28/06/2008	29/06/2008	Meeting régional de classement	Meeting, toutes catégories bassin de 50 m	Régions
03/07/2008	06/07/2008	21es Championnats de France d'été des Maîtres en bassin de 50 m	F et G, par catégories d'âge bassin de 50 m	Chalon-sur-Saône
17/07/2008	20/07/2008	Championnats de France minimes	Championnats F et G par catégories d'âge minimes, bassin de 50 m	Mennecy
21/07/2008	23/07/2008	Championnats de France cadets	Championnats F et G par catégories d'âge cadets, bassin de 50 m	Mennecy
30/08/2008	31/08/2008	11e Coupe de France estivale	Compétition par équipe F et G : M et C bassin de 25 m	La Chataigneraie (Vendée)
CALENDRIER INTERNATIONAL NATATION COURSE 2007-2008				
20/10/2007	21/10/2007	1re étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Durban (Afrique du Sud)
27/10/2007	28/10/2007	2e étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Singapour
02/11/2007	03/11/2007	3e étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Sydney (Australie)
09/11/2007	10/11/2007	4e étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Moscou (Russie)
13/11/2007	14/11/2007	5e étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Stockholm (Suède)
17/11/2007	18/11/2007	6e étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Berlin (Allemagne)
23/11/2007	25/11/2007	7e étape de la Coupe du monde 2007	Toutes catégories bassin de 25 m	Belo Horizonte (Brésil)
13/12/2007	16/12/2007	11es Championnats d'Europe petit bassin	Toutes catégories bassin de 25 m	Debrecen (Hongrie)
18/03/2008	24/03/2008	29es Championnats d'Europe	Toutes catégories bassin de 50 m	Eindhoven (Pays-Bas)
22/03/2008	23/03/2008	39e Tournoi multination juniors	Filles 15 et 16 ans garçons 17 et 18 ans bassin de 50 m	Paris (Georges-Vallerey)
09/04/2008	13/04/2008	9es Championnats du monde petit bassin	Toutes catégories bassin de 25 m	Manchester (Grande-Bretagne)
12/06/2008	15/06/2008	IIe Evénement LEN/FFN	Toutes catégories bassin de 50 m	Paris (date à confirmer)
??/06/2008	??/06/2008	14e Coupe de la COMEN	Filles 13 et 14 ans garçons 15 et 16 ans bassin de 50 m	Lieu à désigner
30/07/2008	03/08/2008	35es Championnats d'Europe juniors	Filles 15 et 16 ans garçons 17 et 18 ans bassin de 50 m	Belgrade (Serbie)
??/07/2008	??/07/2008	Championnats "open" étrangers	Toutes catégories filles 18 ans et moins garçons 20 ans et moins bassin de 50 m	Lieu à désigner
08/07/2008	13/07/2008	IIes Championnats du monde juniors	Filles 13 à 17 ans garçons 13 à 17 ans bassin de 50 m	Monterey (Mexique)
09/08/2008	16/08/2008	Jeux Olympiques de la 39e olympiade	Toutes catégories bassin de 50 m	Pékin (Chine)

Les séries

SÉRIES NATIONALES FÉMININES 2005-2008

Femmes	SN	JN	CN2	CN1	MN2	MN1 Temps de qualif.
	Senior National	Junior National	Cadet 2 National	Cadet 1 National	Minime 2 National	Minime 1 National
50 NL	27.86	28.47	29.18	29.34	29.76	30.45
100 NL	1:00.10	1:01.74	1:02.94	1:03.29	1:04.19	1:05.69
200 NL	2:10.07	2:12.92	2:15.51	2:16.27	2:18.20	2:21.42
400 NL	4:31.97	4:37.91	4:44.92	4:46.52	4:48.97	4:55.69
800 NL	9:19.78	9:32.01	9:46.43	9:49.74	9:58.16	10:08.59
1500 NL	17:43.18	18:06.42	18:33.80	18:40.08	18:56.08	19:15.90
50 DOS	32.11	32.80	33.63	33.82	34.49	35.09
100 DOS	1:07.88	1:09.37	1:10.72	1:11.11	1:12.54	1:13.80
200 DOS	2:25.07	2:28.24	2:31.13	2:31.98	2:35.02	2:38.64
50 BRASSE	35.08	35.65	36.55	36.75	37.49	38.14
100 BRASSE	1:15.79	1:17.44	1:18.95	1:19.39	1:20.98	1:22.40
200 BRASSE	2:42.86	2:47.31	2:50.57	2:51.53	2:54.96	2:58.01
50 PAPILLON	29.71	30.36	31.12	31.29	31.92	32.48
100 PAPILLON	1:05.33	1:07.11	1:08.42	1:08.81	1:10.18	1:11.41
200 PAPILLON	2:24.04	2:27.19	2:30.90	2:31.75	2:33.92	2:37.52
200 4 NAGES	2:27.47	2:30.69	2:33.63	2:34.49	2:37.58	2:40.33
400 4 NAGES	5:09.64	5:18.10	5:24.30	5:26.12	5:32.64	5:38.44

SÉRIES NATIONALES MASCULINES 2005-2008

Hommes	SN	JN	CN2	CN1	MN2	MN1 Temps de qualif.
	Senior National	Junior National	Cadet 2 National	Cadet 1 National	Minime 2 National	Minime 1 National
50 NL	24.12	24.64	25.54	25.83	26.51	27.82
100 NL	53.06	54.22	56.20	56.84	58.34	1:01.20
200 NL	1:56.29	1:58.80	2:03.82	2:05.23	2:08.53	2:14.83
400 NL	4:09.13	4:13.17	4:23.86	4:26.87	4:33.89	4:47.34
800 NL	8:36.99	8:48.23	9:07.57	9:13.81	9:28.39	9:56.28
1500 NL	16:26.07	16:47.51	17:24.41	17:36.31	18:04.11	18:57.31
50 DOS	28.41	29.03	30.10	30.61	31.42	32.77
100 DOS	1:00.02	1:01.33	1:03.57	1:04.66	1:06.38	1:09.23
200 DOS	2:10.21	2:13.04	2:18.11	2:20.48	2:24.20	2:30.39
50 BRASSE	30.46	31.28	32.43	32.99	33.86	35.31
100 BRASSE	1:06.38	1:07.83	1:10.31	1:11.52	1:13.41	1:16.56
200 BRASSE	2:23.13	2:26.24	2:31.59	2:34.20	2:38.28	2:46.10
50 PAPILLON	26.12	26.83	27.81	28.29	29.04	30.28
100 PAPILLON	57.70	58.96	1:01.12	1:02.17	1:03.81	1:06.55
200 PAPILLON	2:08.88	2:11.68	2:16.51	2:18.85	2:22.53	2:29.57
200 4 NAGES	2:11.97	2:14.84	2:19.77	2:22.18	2:25.94	2:32.21
400 4 NAGES	4:39.03	4:45.10	4:55.54	5:00.62	5:08.58	5:21.83

SÉRIES INTERRÉGIONALES FÉMININES 2005-2008

Femmes	SI	JI	CI2	CI1	MI2	MI1 Temps de qualif.
	Senior Interrégional	Junior Interrégional	Cadet 2 Interrégional	Cadet 1 Interrégional	Minime 2 Interrégional	Minime 1 Interrégional
50 NL	29.02	30.29	30.48	30.66	30.86	31.58
100 NL	1:02.60	1:05.32	1:05.75	1:06.11	1:06.56	1:08.11
200 NL	2:14.77	2:20.64	2:21.55	2:22.34	2:23.29	2:26.65
400 NL	4:41.79	4:54.04	4:55.96	4:57.63	5:01.33	5:08.41
800 NL	9:40.00	10:05.21	10:09.16	10:12.58	10:20.21	10:34.79
1500 NL	18:27.48	19:15.77	19:16.97	19:23.47	19:37.95	19:58.61
50 DOS	33.45	34.89	35.13	35.32	35.56	36.39
100 DOS	1:10.33	1:13.39	1:13.88	1:14.28	1:15.21	1:16.98
200 DOS	2:30.31	2:36.84	2:37.86	2:38.75	2:40.73	2:44.52
50 BRASSE	36.34	37.93	38.18	38.39	38.65	39.55
100 BRASSE	1:18.52	1:21.94	1:22.47	1:22.94	1:23.97	1:25.94
200 BRASSE	2:49.65	2:57.02	2:58.18	2:59.18	3:01.41	3:05.68
50 PAPILLON	30.95	32.30	32.51	32.69	32.91	33.68
100 PAPILLON	1:08.05	1:11.01	1:11.47	1:11.88	1:12.77	1:14.48
200 PAPILLON	2:29.25	2:35.73	2:36.75	2:37.64	2:39.59	2:43.35
200 4 NAGES	2:32.79	2:39.44	2:40.48	2:41.38	2:43.38	2:47.23
400 4 NAGES	5:22.54	5:36.56	5:38.76	5:40.66	5:44.90	5:50.95

SÉRIES INTERRÉGIONALES MASCULINES 2005-2008

Hommes	SI	JI	CI2	CI1	MI2	MI1 Temps de qualif.
	Senior Interrégional	Junior Interrégional	Cadet 2 Interrégional	Cadet 1 Interrégional	Minime 2 Interrégional	Minime 1 Interrégional
50 NL	24.86	25.80	26.41	26.71	27.66	28.86
100 NL	54.69	56.76	58.10	58.77	1:00.86	1:03.48
200 NL	2:00.51	2:05.05	2:08.01	2:09.47	2:13.28	2:19.87
400 NL	4:18.17	4:26.49	4:32.79	4:35.91	4:45.71	4:58.05
800 NL	8:55.74	9:16.03	9:29.32	9:35.87	9:52.90	10:22.36
1500 NL	17:01.83	17:34.80	17:59.75	18:12.09	18:50.86	19:39.72
50 DOS	29.28	30.40	31.11	31.47	32.59	34.00
100 DOS	1:02.20	1:04.20	1:05.72	1:06.47	1:08.84	1:11.80
200 DOS	2:14.93	2:19.28	2:22.42	2:24.22	2:29.33	2:35.78
50 BRASSE	31.56	32.75	33.51	33.91	35.11	36.63
100 BRASSE	1:08.79	1:11.01	1:12.69	1:13.52	1:16.13	1:19.42
200 BRASSE	2:28.32	2:33.12	2:36.72	2:38.52	2:44.14	2:51.24
50 PAPILLON	27.07	28.08	28.75	29.08	30.11	31.41
100 PAPILLON	59.79	1:01.73	1:03.19	1:03.91	1:06.18	1:09.03
200 PAPILLON	2:13.55	2:17.86	2:21.12	2:22.74	2:27.80	2:34.20
200 4 NAGES	2:16.76	2:21.17	2:24.51	2:26.15	2:31.34	2:37.89
400 4 NAGES	4:48.15	4:58.48	5:05.54	5:09.03	5:20.00	5:33.82

SÉRIES RÉGIONALES FÉMININES 2005-2008

Femmes	SR	JR	CR2	CR1	MR2	MR1 Temps de qualif.
	Senior Régional	Junior Régional	Cadet 2 Régional	Cadet 1 Régional	Minime 2 Régional	Minime 1 Régional
50 NL	30.96	31.63	31.80	31.99	32.53	33.29
100 NL	1:06.78	1:08.22	1:08.61	1:08.99	1:10.17	1:11.82
200 NL	2:23.76	2:26.89	2:27.71	2:28.53	2:31.08	2:34.62
400 NL	5:02.19	5:07.11	5:10.57	5:12.32	5:15.89	5:25.17
800 NL	10:21.98	10:32.11	10:39.22	10:42.83	10:50.21	11:09.29
1500 NL	19:41.31	20:07.13	20:07.27	20:14.05	20:41.97	21:03.75
50 DOS	35.68	36.44	36.65	36.86	37.49	38.37
100 DOS	1:15.42	1:16.66	1:17.09	1:17.51	1:19.29	1:20.68
200 DOS	2:40.19	2:43.81	2:44.73	2:45.65	2:49.47	2:52.43
50 BRASSE	38.77	39.61	39.84	40.05	40.75	41.70
100 BRASSE	1:24.21	1:25.58	1:26.05	1:26.54	1:28.53	1:30.09
200 BRASSE	3:01.92	3:04.89	3:05.92	3:06.97	3:11.27	3:14.62
50 PAPILLON	33.01	33.73	33.92	34.11	34.70	35.51
100 PAPILLON	1:12.98	1:14.17	1:14.58	1:15.00	1:16.73	1:18.07
200 PAPILLON	2:40.04	2:42.66	2:43.57	2:44.49	2:48.26	2:51.22
200 4 NAGES	2:43.86	2:46.52	2:47.46	2:48.39	2:52.26	2:55.28
400 4 NAGES	5:45.88	5:51.52	5:53.49	5:55.47	6:03.64	6:12.20

SÉRIES RÉGIONALES MASCULINES 2005-2008

Hommes	SR	JR	CR2	CR1	MR2	MR1 Temps de qualif.
	Senior Régional	Junior Régional	Cadet 2 Régional	Cadet 1 Régional	Minime 2 Régional	Minime 1 Régional
50 NL	26.80	27.08	27.85	28.16	29.16	30.10
100 NL	58.96	59.58	1:01.26	1:01.97	1:04.16	1:06.22
200 NL	2:09.89	2:11.26	2:14.97	2:16.51	2:21.36	2:25.88
400 NL	4:36.81	4:39.71	4:47.62	4:50.90	5:01.24	5:10.87
800 NL	9:34.43	9:40.47	10:00.26	10:07.16	10:25.12	10:56.18
1500 NL	18:15.63	18:27.15	18:58.43	19:11.45	19:52.32	20:30.46
50 DOS	31.40	31.74	32.80	33.18	34.15	35.46
100 DOS	1:06.69	1:07.40	1:09.29	1:10.09	1:12.58	1:14.89
200 DOS	2:24.68	2:26.20	2:30.16	2:32.05	2:37.45	2:42.48
50 BRASSE	33.84	34.19	35.35	35.75	36.80	38.20
100 BRASSE	1:13.76	1:14.54	1:17.08	1:17.96	1:20.27	1:22.84
200 BRASSE	2:39.03	2:40.70	2:46.18	2:48.09	2:53.07	2:58.60
50 PAPILLON	29.02	29.32	30.32	30.66	31.57	32.76
100 PAPILLON	1:04.11	1:04.79	1:07.00	1:07.76	1:09.77	1:12.00
200 PAPILLON	2:23.20	2:24.70	2:28.79	2:30.50	2:35.84	2:40.83
200 4 NAGES	2:26.63	2:28.18	2:32.36	2:35.10	2:39.57	2:44.68
400 4 NAGES	5:10.03	5:13.30	5:23.98	5:27.70	5:37.39	5:48.18

SÉRIES DÉPARTEMENTALES FÉMININES 2005-2008

Femmes	SD	JD	CD2	CD1	MD2	MD1 Temps de qualif.
	Senior Départemental	Junior Départemental	Cadet 2 Départemental	Cadet 1 Départemental	Minime 2 Départemental	Minime 1 Départemental
50 NL	32.78	33.49	34.42	34.62	35.21	36.04
100 NL	1:10.71	1:12.24	1:14.26	1:14.67	1:15.95	1:17.73
200 NL	2:32.21	2:35.53	2:39.87	2:40.76	2:43.52	2:47.35
400 NL	5:19.96	5:26.95	5:34.26	5:36.14	5:43.87	5:51.95
800 NL	10:58.56	11:12.95	11:27.99	11:31.86	11:47.76	12:04.41
1500 NL	20:50.80	21:18.14	21:46.69	21:54.04	22:24.25	22:47.82
50 DOS	37.78	38.59	39.67	39.89	40.58	41.53
100 DOS	1:19.86	1:21.16	1:23.44	1:23.89	1:25.34	1:27.33
200 DOS	2:50.67	2:53.45	2:58.29	2:59.29	3:02.38	3:06.64
50 BRASSE	41.05	41.94	43.12	43.35	44.11	45.13
100 BRASSE	1:29.16	1:30.61	1:33.14	1:33.67	1:35.27	1:37.51
200 BRASSE	3:12.62	3:15.76	3:21.24	3:22.36	3:25.84	3:30.65
50 PAPILLON	34.95	35.72	36.72	36.92	37.55	38.44
100 PAPILLON	1:17.27	1:18.53	1:20.72	1:21.18	1:22.56	1:24.49
200 PAPILLON	2:49.46	2:52.22	2:57.04	2:58.04	3:01.08	3:05.32
200 4 NAGES	2:53.49	2:56.32	3:01.25	3:02.26	3:05.39	3:09.72
400 4 NAGES	6:06.22	6:12.20	6:22.60	6:24.74	6:33.59	6:42.85

SÉRIES DÉPARTEMENTALES MASCULINES 2005-2008

Hommes	SD	JD	CD2	CD1	MD2	MD1 Temps de qualif.
	Senior Départemental	Junior Départemental	Cadet 2 Départemental	Cadet 1 Départemental	Minime 2 Départemental	Minime 1 Départemental
50 NL	28.38	28.99	30.14	30.48	31.56	32.55
100 NL	1:02.42	1:03.79	1:06.31	1:07.07	1:09.45	1:11.60
200 NL	2:17.53	2:20.53	2:26.08	2:27.75	2:33.00	2:37.76
400 NL	4:53.09	4:59.46	5:11.31	5:14.86	5:26.05	5:36.17
800 NL	10:08.22	10:21.45	10:49.69	10:57.16	11:16.60	11:50.22
1500 NL	19:20.08	19:45.31	20:32.19	20:46.27	21:30.51	22:10.62
50 DOS	33.25	33.98	35.51	35.92	36.96	38.35
100 DOS	1:10.61	1:12.15	1:15.00	1:15.86	1:18.55	1:20.99
200 DOS	2:33.19	2:36.52	2:42.53	2:44.58	2:50.41	2:55.71
50 BRASSE	35.84	36.60	38.26	38.69	39.84	41.31
100 BRASSE	1:18.09	1:19.80	1:23.42	1:24.38	1:26.88	1:29.58
200 BRASSE	2:48.39	2:52.05	2:59.87	3:01.93	3:07.32	3:13.14
50 PAPILLON	30.73	31.39	32.81	33.19	34.16	35.43
100 PAPILLON	1:07.88	1:09.36	1:12.11	1:12.93	1:15.52	1:17.86
200 PAPILLON	2:31.62	2:34.92	2:41.05	2:42.89	2:48.67	2:53.92
200 4 NAGES	2:35.26	2:38.64	2:44.91	2:46.79	2:52.71	2:58.08
400 4 NAGES	5:28.27	5:35.41	5:48.67	5:52.66	6:05.18	6:16.52

SÉRIES DÉPARTEMENTALES FÉMININES (25 M) 2005-2008

Femmes	SD (25 m)	JD (25 m)	CD2 (25 m)	CD1 (25 m)	MD2 (25 m)	MD1 (25 m) Temps de qualif.
	Senior Départemental	Junior Départemental	Cadet 2 Départemental	Cadet 1 Départemental	Minime 2 Départemental	Minime 1 Départemental
50 NL	32.08	32.79	33.72	33.92	34.51	35.34
100 NL	1:09.11	1:10.64	1:12.66	1:13.07	1:14.35	1:16.13
200 NL	2:28.81	2:32.13	2:36.47	2:37.36	2:40.12	2:43.95
400 NL	5:12.46	5:19.45	5:26.76	5:28.64	5:36.37	5:44.45
800 NL	10:42.56	10:56.95	11:11.99	11:15.86	11:31.76	11:48.41
1500 NL	20:20.80	20:48.14	21:16.69	21:24.04	21:54.25	22:17.82
50 DOS	37.18	37.99	39.07	39.29	39.98	40.93
100 DOS	1:18.36	1:19.66	1:21.94	1:22.39	1:23.84	1:25.83
200 DOS	2:47.47	2:50.25	2:55.09	2:56.09	2:59.18	3:03.44
50 BRASSE	40.25	41.14	42.32	42.55	43.31	44.33
100 BRASSE	1:27.16	1:28.61	1:31.14	1:31.67	1:33.27	1:35.51
200 BRASSE	3:07.62	3:10.76	3:16.24	3:17.36	3:20.84	3:25.65
50 PAPILLON	34.35	35.12	36.12	36.32	36.95	37.84
100 PAPILLON	1:15.97	1:17.23	1:19.42	1:19.88	1:21.26	1:23.19
200 PAPILLON	2:46.56	2:49.32	2:54.14	2:55.14	2:58.18	3:02.42
200 4 NAGES	2:49.99	2:52.82	2:57.75	2:58.76	3:01.89	3:06.22
400 4 NAGES	5:58.22	6:04.20	6:14.60	6:16.74	6:25.59	6:34.85

SÉRIES DÉPARTEMENTALES MASCULINES (25 M) 2005-2008

Hommes	SD (25 m)	JD (25 m)	CD2 (25 m)	CD1 (25 m)	MD2 (25 m)	MD1 (25 m) Temps de qualif.
	Senior Départemental	Junior Départemental	Cadet 2 Départemental	Cadet 1 Départemental	Minime 2 Départemental	Minime 1 Départemental
50 NL	27.68	28.29	29.44	29.78	30.86	31.85
100 NL	1:00.82	1:02.19	1:04.71	1:05.47	1:07.85	1:10.00
200 NL	2:14.13	2:17.13	2:22.68	2:24.35	2:29.60	2:34.36
400 NL	4:45.59	4:51.96	5:03.81	5:07.36	5:18.55	5:28.67
800 NL	9:52.22	10:05.45	10:33.69	10:41.16	11:00.60	11:34.22
1500 NL	18:50.08	19:15.31	20:02.19	20:16.27	21:00.51	21:40.62
50 DOS	32.65	33.38	34.91	35.32	36.36	37.75
100 DOS	1:09.11	1:10.65	1:13.50	1:14.36	1:17.05	1:19.49
200 DOS	2:29.99	2:33.32	2:39.33	2:41.38	2:47.21	2:52.51
50 BRASSE	35.04	35.80	37.46	37.89	39.04	40.51
100 BRASSE	1:16.09	1:17.80	1:21.42	1:22.38	1:24.88	1:27.58
200 BRASSE	2:43.39	2:47.05	2:54.87	2:56.93	3:02.32	3:08.14
50 PAPILLON	30.13	30.79	32.21	32.59	33.56	34.83
100 PAPILLON	1:06.58	1:08.06	1:10.81	1:11.63	1:14.22	1:16.56
200 PAPILLON	2:28.72	2:32.02	2:38.15	2:39.99	2:45.77	2:51.02
200 4 NAGES	2:31.76	2:35.14	2:41.41	2:43.29	2:49.21	2:54.58
400 4 NAGES	5:20.27	5:27.41	5:40.67	5:44.66	5:57.18	6:08.52

COLLECTIFS INTERNATIONAUX FÉMININS 2005-2008

Femmes	MON	EUR	A'	PROMO	CEJ	FOJE / COMEN
	Collectif Mondial	Collectif Européen	Collectif A'	Collectif Promotion. F 17 & 18 ans	Collectif ch. Europe Juniors F 15 & 16 ans	Collectif FOJE - COMEN F 13 &14 ans
50 NL	25.49	25.77	25.97	26.29	27.55	28.16
100 NL	55.44	55.98	56.35	57.01	59.27	1:01.50
200 NL	1:59.90	2:00.91	2:02.56	2:03.61	2:09.46	2:13.26
400 NL	4:11.26	4:14.14	4:18.52	4:19.58	4:29.00	4:40.66
800 NL	8:36.71	8:43.44	8:55.71	8:59.48	9:18.46	9:41.99
1500 NL	16:31.80	16:43.17	16:44.78	16:48.98		
50 DOS	29.12	29.47	29.98	30.27	31.57	
100 DOS	1:01.99	1:02.87	1:04.00	1:04.74	1:06.80	1:09.48
200 DOS	2:12.43	2:14.39	2:17.62	2:19.81	2:23.36	2:28.92
50 BRASSE	32.05	32.42	32.81	33.33	34.37	
100 BRASSE	1:09.28	1:10.25	1:11.20	1:12.14	1:14.78	1:16.91
200 BRASSE	2:28.21	2:30.98	2:33.90	2:37.28	2:39.98	2:45.24
50 PAPILLON	27.24	27.48	27.60	27.79	29.18	
100 PAPILLON	59.67	1:00.35	1:00.76	1:01.26	1:04.54	1:08.05
200 PAPILLON	2:10.91	2:12.75	2:14.51	2:16.90	2:22.21	2:31.34
200 4 NAGES	2:15.27	2:16.98	2:19.23	2:24.23	2:26.00	2:32.32
400 4 NAGES	4:46.31	4:48.59	4:55.71	4:59.66	5:11.93	5:26.87

COLLECTIFS INTERNATIONAUX MASCULINS 2005-2008

Hommes	MON	EUR	A'	PROMO	CEJ	FOJE / COMEN
	Collectif Mondial	Collectif Européen	Collectif A'	Collectif Promotion. F 19 & 20 ans	Collectif ch. Europe Juniors F 17 & 18 ans	Collectif FOJE - COMEN F 15 & 16 ans
50 NL	22.47	22.69	22.96	23.08	24.06	25.04
100 NL	49.41	49.71	50.37	50.66	52.63	54.80
200 NL	1:49.24	1:49.89	1:51.06	1:52.14	1:55.25	1:59.91
400 NL	3:51.71	3:53.58	3:56.40	3:57.30	4:06.21	4:13.30
800 NL	8:02.19	8:07.80	8:16.25	8:19.23		
1500 NL	15:14.43	15:25.33	15:42.57	15:49.48	16:22.73	16:50.35
50 DOS	25.81	26.13	26.26	26.48	27.81	
100 DOS	55.31	55.65	56.22	56.76	59.55	1:01.88
200 DOS	1:59.40	2:00.51	2:02.46	2:03.90	2:09.28	2:14.87
50 BRASSE	28.18	28.40	28.54	28.93	30.27	
100 BRASSE	1:01.79	1:02.29	1:02.67	1:03.34	1:06.14	1:08.70
200 BRASSE	2:13.83	2:15.45	2:16.88	2:18.53	2:22.72	2:30.78
50 PAPILLON	24.14	24.40	24.45	24.72	25.77	
100 PAPILLON	53.12	53.50	54.25	54.84	56.82	59.32
200 PAPILLON	1:58.10	1:59.89	2:01.00	2:02.29	2:06.86	2:14.85
200 4 NAGES	2:01.76	2:02.83	2:04.32	2:05.14	2:09.74	2:16.59
400 4 NAGES	4:19.72	4:21.58	4:26.15	4:27.37	4:36.26	4:51.03

GRILLES DE SÉRIES DES RELAIS 2005-2008

Performances qualificatives pour les Championnats de France en bassin de 50 m : série “Senior National” (SN)

Série messieurs	4 x 100 NL	4 x 200 NL	4 x 100 4 N
SN	3:40.98	8:08.97	4:05.69

Série dames	4 x 100 NL	4 x 200 NL	4 x 100 4 N
SN	4:09.65	9:02.78	4:38.68

Table de correspondance FFN bassin de 25 m / bassin de 50 m

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m

(Réalisation Patrice PROKOP / Jean-Pierre LE BIHAN)

Epreuve	En secondes
50 m nage libre	0.70
100 m nage libre	1.60
200 m nage libre	3.40
400 m nage libre	7.50
800 m nage libre	16.00
1500 m nage libre	30.00
50 m dos	0.60
100 m dos	1.50
200 m dos	3.20
50 m brasse	0.80
100 m brasse	2.00
200 m brasse	5.00
50 m papillon	0.60
100 m papillon	1.30
200 m papillon	2.90
200 m 4 nages	3.50
400 m 4 nages	8.00

Schéma global du programme 2007/2008

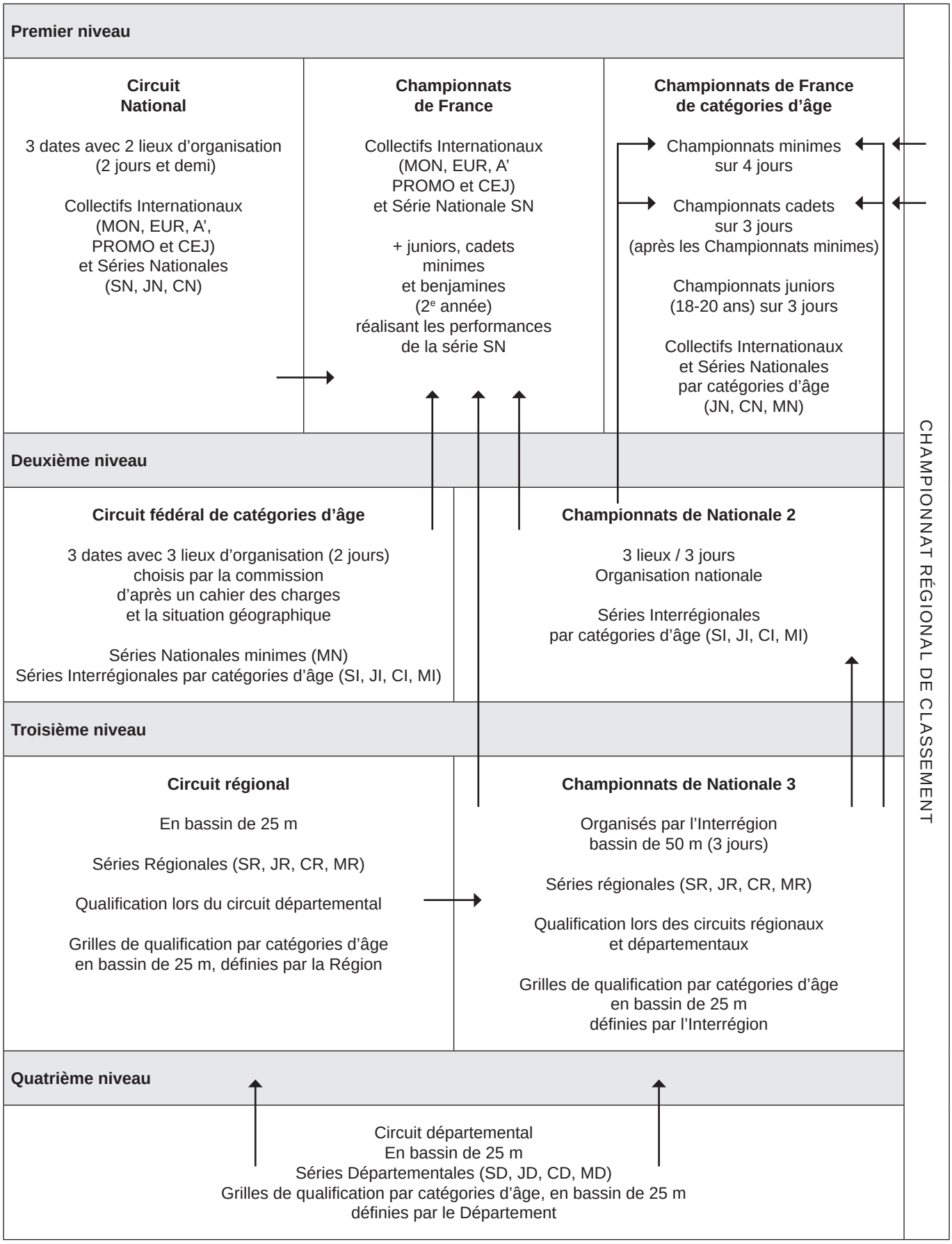

Principes et périodes de qualification

Pour les Championnats de France en bassin de 50 m
7 dates / 19 compétitions

Circuit fédéral	Coupe de France	Championnats de France UNSS/FFN
23-25/12/2007 *18-20/01/2008* *22-24/02/2008*	*23-25/12/2007* *18-20/01/2008* *22-24/02/2008*	*15 et 16/03/2008*

Pour les Championnats de France en bassin de 25 m
Sur classements nationaux uniquement

Pour les Championnats de Nationale 2
3 dates / 3 compétitions

Coupe des régions Jean-Pommat	Championnats de France UNSS/FFN	Championnats de Nationale 3
09 et 10/05/2008	*15 et 16/03/2008*	*29-31/05/2008*

Pour les Championnats de Nationale 3
Nombre de dates et de compétitions à l'initiative des régions

Circuits régionaux 2008	Circuits départementaux 2008

Pour les Championnats de France juniors
4 dates / 10 compétitions

Circuit fédéral	Championnats de France UNSS/FFN
23-25/12/2007 *18-20/01/2008* *22-24/02/2008*	*15 et 16/03/2008*

Pour les Championnats de France minimes et cadets
8 dates / 13 compétitions + 23 régions

Circuit fédéral	Coupe des régions Jean-Pommat	Championnats de France UNSS/FFN	Championnats de Nationale 3	Championnats de Nationale 2	Meetings régionaux de classement
23-25/12/2007 *18-20/01/2008* *22-24/02/2008*	*09 et 10/05/2008*	*15 et 16/03/2008*	*29-31/05/2008*	*13-15/06/2008*	*28-29/06/2008*

Règlements sportifs des clubs d'été 2008

Voici les critères adoptés par la Commission nationale des clubs d'été pour établir le classement national des clubs d'été de la saison 2008.

Seront pris en compte les points suivants :

Licences

50 points par licence. Les clubs d'été ayant une activité estivale mais qui ne participent pas aux compétitions annuelles rentrent dans le classement national des clubs d'été.

Performances individuelles

Points de la table de cotation FFN correspondant à la meilleure performance de la saison de chaque nageur licencié, dans une compétition inscrite au calendrier des comités ou de la FFN pendant la période autorisée, soit du 1er mai au 15 septembre 2008.

Coupe interclubs benjamins des clubs d'été

Total des points de CHAQUE ÉQUIPE de club lors de la Coupe interclubs régionale benjamins (voir programme et règlements en annexes).

Coupe interclubs minimes des clubs d'été

Total des points de CHAQUE ÉQUIPE de club lors de la Coupe interclubs régionale minimes (voir programme et règlements en annexes).

Championnats interclubs régionaux

Uniquement, toutes catégories des clubs d'été.

Total des points de CHAQUE ÉQUIPE de club lors des Championnats interclubs régionaux toutes catégories (voir programme et règlements en annexes).

Disposition particulière

Les clubs ne participant pas aux Championnats interclubs régionaux toutes catégories auront la possibilité d'ajouter les points doublés de leurs trois meilleurs relais filles et garçons de la saison : 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages.

Bonus

Pour tout nageur sélectionné dans son équipe régionale pour la Coupe de France des régions minimes et cadets de natation estivale, ainsi qu'à la Coupe de France benjamins des départements (cette dernière étant organisée dans la période autorisée), les clubs pourront ajouter à titre de bonus les points de leur meilleure performance individuelle de la saison.

Transfert

Un nageur transféré d'un club d'hiver à un club d'été ne pourra participer à aucune compétition par équipes (Interclubs, Coupe de France Natation Estivale des régions).

Classement de la Coupe du Futur des clubs d'été

Les points de la Coupe interclubs benjamins additionnés aux points de la Coupe interclubs minimes permettront d'établir le Classement de la Coupe du Futur des clubs d'été.

Pour ce classement, une seule équipe féminine et une seule équipe masculine par club en benjamins et en minimes seront comptabilisées.

Les années d'âge sont celles définies par les catégories d'âge du règlement sportif 2007-2008 de natation course.

Fédération Française de Natation

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS D'ÉTÉ 2008

Club n° :

Comité régional de :

	POINTS
• Nombre de licences	
	(nombre de licences multiplié par 50 pts)
• Coupe interclubs benjamins	
- dames	
- messieurs.....	
• Coupe interclubs minimes	
- dames	
- messieurs.....	
• Championnats régionaux interclubs toutes catégories ou relais doublés	
- dames	
- messieurs.....	
• Sommes des meilleures performances individuelles	
- dames	
- messieurs.....	
• Meilleures performances individuelles *(y comprises celles réalisées aux Championnats de France des Maîtres d'été)*	
- dames	
- messieurs.....	
• Bonus Coupe de France benjamins des départements	
• Bonus Coupe des régions minimes et cadets de natation estivale	
• Total général.....	

Classement régional :

Vérifié par : le : Signature :

Annexes

Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été					#T?
	Compétition d'animation		Lieu à désigner dans chaque région		25 m
	1996-1995 (12-13 ans)			–	
	Benjamins et benjamines uniquement, compétition par équipe de club**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE auprès de la FFN : le lendemain de la compétition				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs à durée annuelle, les comités régionaux pourront organiser une Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été dont les points seront pris en compte pour le classement national des clubs.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des comités régionaux.

Lieux

Désignés par les comités régionaux.

Equipements

Bassin de 25 m homologué.

Catégories d'âge concernées

- Filles : 12-13 ans (nées en 1996-1995).
- Garçons : 12-13 ans (nés en 1996-1995).
- Les poussines et poussins (filles et garçons de 10-11 ans, nés en 1998-1997) auront la possibilité de participer sous condition (voir règlement ci-dessous).

Durée

Un jour, deux réunions.

Détail des épreuves

- Epreuves individuelles : 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre.
- Relais : 4 x 50 m nage libre.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs benjamins des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé au relais ; il n'est pas indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Un nageur ne peut s'engager qu'au relais et à une épreuve individuelle.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant au relais et aux quatre épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs.

Une deuxième, et une énième, équipe peut être engagée, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Quel que soit le nombre d'équipes engagées par un club, seule la dernière peut être complétée par un "poussin".

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Classement spécifique à la compétition

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais seront doublés.

Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Les points de toutes les équipes seront pris en compte pour le classement national des clubs.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été					#U?
	Compétition d'animation		Lieu à désigner dans chaque région		25 m
♀♂	1994-1993 (14-15 ans)			–	
	Minimes filles et minimes garçons uniquement, compétition par équipe de club**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE auprès de la FFN : le lendemain de la compétition				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Dans le même esprit que pour les clubs à durée annuelle, les comités régionaux peuvent organiser une Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été dont les points seront pris en compte pour le classement national des clubs.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des comités régionaux.

Lieux

Désignés par les comités régionaux.

Equipements

Bassin de 25 m homologué.

Catégories d'âge concernées

- Filles : 14-15 ans (nées en 1994-1993).
- Garçons : 14-15 ans (nés en 1994-1993).
- Quatre à six nageurs minimes par équipes de clubs.

Durée

Un jour, deux réunions.

Détail des épreuves

- Epreuves individuelles : 100 m et 200 m nage libre, 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 200 m 4 nages.
- Relais : 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs minimes des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement aux deux relais 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages, pour être classée.

Il n'est pas obligatoire de présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe.

Un nageur ne peut participer qu'à une épreuve individuelle et les relais.

Chaque équipe de club comprend quatre à six nageurs, au maximum.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. La cotation des relais est doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Les points de toutes les équipes seront pris en compte pour le classement national des clubs.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Championnats régionaux interclubs des clubs d'été					#W?
	Compétition d'animation		Lieu à désigner dans chaque région		25 m
♀♂	Toutes catégories d'âge			–	
	Compétition par équipe de club**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			–	
	Date limite de transmission de la PCE auprès de la FFN : le lendemain de la compétition				

 # Numéro de région (cf. codification des régions).
? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).
*** Voir conditions dans le règlement de la compétition.*

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs d'été, les comités régionaux pourront organiser des Championnats régionaux interclubs toutes catégories des clubs d'été dont les points seront pris en compte pour le classement national des clubs.

Date de la compétition

Date fixée par les comités régionaux durant la période estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieu(x)

Désigné(s) par les comités régionaux.

Equipements

Bassin de 25 m homologué.

Catégories d'âge concernées

- Filles : toutes catégories.
- Garçons : toutes catégories.

Durée

Un jour, deux réunions.

Détail des épreuves

- Epreuves individuelles : 50 m, 100 m et 200 m nage libre, 50 m et 100 m papillon, 50 m et 100 m dos, 50 m et 100 m brasse, 200 m 4 nages.
- Relais : 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour les Championnats régionaux interclubs des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement aux deux relais 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages pour être classée.

Il n'est pas obligatoire de présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle. Un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe.

Chaque nageur effectue au moins une épreuve individuelle.

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. La cotation des relais est doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

Une deuxième, et une énième, équipe peut être engagée, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes avec une participation à toutes les épreuves individuelles.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Classement spécifique à la compétition

A l'issue de la saison sportive et après les Championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les régions enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2008 toutes catégories avec une seule équipe par club en féminin et en masculin.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Le lundi suivant la programmation de la compétition. Cette échéance constitue la date limite pour chaque comité régional du lieu d'organisation, l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.

- ***Date de publication Internet***

  Mercredi 3 septembre 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mercredi 10 septembre 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

XIe Coupe de France des régions de natation estivale					ØKØ
	Compétition d'animation		Samedi 30 et dimanche 31 août 2008		25 m
	1994-1993 (14 et 15 ans) ; 1992-1991 (16 et 17 ans)			La Châtaigneraie (Vendée)	
	Minimes et cadets sélectionnés par la région, compétition par équipe régionale**				
	Date limite des engagements : lundi 18 août 2008, à l'organisateur		SL	–	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 1er septembre 2008				

** *Voir conditions dans le règlement de la compétition*

Préambule

A l'instar de la Coupe des régions minimes et cadets Jean-Pommat pour les clubs annuels, les clubs d'été bénéficient de l'organisation d'une Coupe de France estivale réservée aux mêmes groupes d'âge, minimes et cadets. Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Cette initiative permet de mesurer les efforts des comités régionaux envers la natation estivale.

Date de la compétition

Samedi 30 et dimanche 31 août 2008.

Date de la réunion technique

Le vendredi soir précédant la compétition.

Lieu

La Châtaigneraie (Vendée) - Comité des Pays de la Loire.

Catégories d'âge concernées

- Filles et garçons.
- Minimes (1993-1994), cadets (1991-1992).

Durée

Deux jours, trois réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m,100 m, 200 m.
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre.

Toutes ces épreuves, en filles et en garçons, sont disputées selon la formule du classement au temps.

Les séries seront élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections régionales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France Estivale lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Les régions possédant sur leur territoire des clubs d'été ont la responsabilité de composer et d'engager une équipe de nageurs et une équipe de nageuses, de 14-15 ans, nés en 1994-1993, et 16-17 ans, nés en 1992-1991.

Chaque équipe de comité sera représentée par deux nageurs dans l'épreuve individuelle de 50 m nage libre, par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 100 m ou 200 m, et par une équipe dans chaque relais.

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Un nageur qui abandonnera ou qui sera disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Le relais 10 x 50 m nage libre sera composé obligatoirement de cinq nageurs cadets et cinq nageurs minimes. L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre choix des régions.

Modalités d'engagements

Les responsables de région devront faire parvenir par fax un exemplaire au comité régional des Pays de la Loire et un exemplaire au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :
- le lundi 18 août 2008 précédent la compétition au plus tard : la liste nominative des nageurs composant l'équipe ;
- le mercredi 20 août 2008 précédent la compétition au soir au plus tard : la composition de leur équipe, y compris des relais.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre de régions présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : 2 x N* + 2, la seconde 2 x N – 1, la troisième 2 x N – 2, la quatrième 2 x N – 3, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général. Le relais 10 x 50 m nage libre ne sera pris en compte que pour le classement général final.

En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

** Nombre de régions présentes*

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :
- une coupe à la première région au classement minimes filles ;
- une coupe à la première région au classement minimes garçons ;
- une coupe à la première région au classement cadettes ;
- une coupe à la première région au classement cadets ;
- une coupe à la première région au classement mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième région au classement mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième région au classement mixte féminin et masculin (toutes catégories).

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***

  Lundi 1er septembre 2008. Cette échéance constitue la date limite pour le comité régional du lieu d'organisation de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de la PCE dûment validée par ses soins.

- ***Date de publication Internet***

  Mercredi 3 septembre 2008.

- ***Date limite de réclamation***

  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mercredi 10 septembre 2008, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur.

  Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

- ***Date de validation définitive***

  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les épreuves seront nagées dans l'ordre suivant : minimes filles, minimes garçons, cadettes puis cadets.
Pour le relais 10 x 50 m nage libre : filles puis garçons.

Samedi 30 août 2008 **OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00**	**Samedi 30 août 2008** **OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00** *Défilé des équipes : 15 h 30*
1 - 50 m nage libre minimes filles 2 - 50 m nage libre minimes garçons 3 - 50 m nage libre cadettes 4 - 50 m nage libre cadets 5 - 100 m dos minimes filles 6 - 100 m dos minimes garçons 7 - 100 m dos cadettes 8 - 100 m dos cadets 9 - 200 m brasse minimes filles 10 - 200 m brasse minimes garçons 11 - 200 m brasse cadettes 12 - 200 m brasse cadets 13 - 100 m papillon minimes filles 14 - 100 m papillon minimes garçons 15 - 100 m papillon cadettes 16 - 100 m papillon cadets	17 - 200 m dos minimes filles 18 - 200 m dos minimes garçons 19 - 200 m dos cadettes 20 - 200 m dos cadets 21 - 100 m brasse minimes filles 22 - 100 m brasse minimes garçons 23 - 100 m brasse cadettes 24 - 100 m brasse cadets 25 - 200 m nage libre minimes filles 26 - 200 m nage libre minimes garçons 27 - 200 m nage libre cadettes 28 - 200 m nage libre cadets *Entracte* 29 - 4 x 100 m 4 nages minimes filles 30 - 4 x 100 m 4 nages minimes garçons 31 - 4 x 100 m 4 nages cadettes 32 - 4 x 100 m 4 nages cadets
Dimanche 31 août 2008 **OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30**	
33 - 100 m nage libre minimes filles 34 - 100 m nage libre minimes garçons 35 - 100 m nage libre cadettes 36 - 100 m nage libre cadets 37 - 200 m 4 nages minimes filles 38 - 200 m 4 nages minimes garçons 39 - 200 m 4 nages cadettes 40 - 200 m 4 nages cadets *Entracte* 41 - 10 x 50 m nage libre filles 42 - 10 x 50 m nage libre garçons	

MAÎTRES

- **Introduction** 167
- **Programme 2007-2008**
  - IVe Meeting national interclubs des Maîtres 168
  - Les coefficients de majoration applicables aux interclubs 170
  - XIVes Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m 173
  - XXIes Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m 176
  - Championnats de France des Maîtres 2008 en bassins de 25 m et 50 m - Temps de qualification 179

Introduction

L'embellie des chiffres est toujours de mise

La natation des Maîtres au sein de la Fédération Française de Natation c'est, depuis 1995, une évolution constante en termes de représentativité, de fidélité et de dynamisme.

A cette date précise, les championnats d'hiver ont eu lieu pour la première fois à Compiègne où 577 participants ont fait le voyage. En 2003, à Troyes, ils étaient 1.650.

Les championnats d'été ont suivi la même ascension et Canet-en-Roussillon en accueillant quelque 1.200 concurrentes et concurrents fin juin 2006.

Ce phénomène d'amplification a fait que ces championnats sont devenus les plus importantes compétitions de l'Hexagone. Le meeting national des interclubs semble prendre la même pente puisqu'à la troisième édition de l'épreuve, 470 nageuses et nageurs représentant 47 équipes ont fait briller leurs couleurs au bord de l'Oise au cours de l'hiver 2007.

L'augmentation du nombre est dû, en particulier, aux jeunes catégories qui ont trouvé, grâce à ce programme, des sensations qu'ils avaient depuis peu oubliées et un engouement sans cesse renouvelé. Les catégories au-delà de C5 n'ont pas autant progressé en nombre et il apparaît évident qu'il faille, à l'avenir, préserver ce subtil mélange des générations qui font aujourd'hui l'esprit même des compétitions maîtres. Aussi, la commission fédérale veillera à garder cet équilibre indispensable à une bonne évolution de l'activité. Un certain nombre d'aménagements va certainement voir le jour pour conserver cette confrontation intergénérationnelle.

Si la discipline a progressé en nombre, elle a également progressé en qualité puisque, chaque année, les performances s'améliorent sensiblement et nombre de records de France passent vite à trépas. Là aussi, la vigilance s'impose car le sport et la natation en particulier doivent être adaptés à chaque pratiquant dans le respect d'une vie équilibrée donc agréable. Au moment où la Fédération Française de Natation s'ouvre à davantage de pluridisciplinarité dans ses pratiques, la santé représente un challenge que nous ne négligerons pas.

La saison 2007-2008 doit nous conduire vers une évolution de nos pratiques dans ces domaines, sachant que 2008-2009 devra concrétiser davantage ces pistes de réflexion à l'occasion du nouveau plan de quatre ans de la nouvelle olympiade.

Sachez que la natation maîtres y figurera à la place qui lui revient.

Je vous souhaite une bonne saison.

Michel BAILLON
Chargé de mission nationale pour l'activité Maîtres

Programme 2007-2008

IVe Meeting national interclubs des Maîtres					
	Compétition d'animation		Les samedi 26 et dimanche 27 janvier 2008		25 m
♀♂	1983 et avant (25 ans et plus)				Mennecy
	Date limite des engagements : mardi 15 janvier 2008, à l'organisateur			SL	Lundi 21 janvier 2008
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 28 janvier 2008				

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2008.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieu

Mennecy (Essonne).

Equipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Les catégories "Maîtres" de la FINA sont appliquées.

Durée

Deux jours, deux réunions.

Détail des épreuves

- 50 m, 100 m dans chaque style.
- 100 m 4 nages et 200 m 4 nages.
- Relais 4 x 50 m 4 nages.
- Relais 10 x 50 m nage libre.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Afin de favoriser le développement de ce type de rencontre, il est souhaité que les régions organisent à leur niveau cette épreuve interclubs d'animation. La date préconisée est le dimanche 25 novembre 2007.
Un maximum de trois équipes par club peut être engagé lors de cette compétition.
Un classement national sera diffusé à l'issue de ces épreuves régionales.

Mode de qualification

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère. Les nageurs représentent leur club.
Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.
Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge des concurrents.
Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle (la participation au 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

Modalités d'engagements

Les engagements devront parvenir à l'organisateur au plus tard le mercredi 9 janvier 2008 au format PCE et au format Excel (téléchargeable sur le site fédéral) par disquette ou par courrier électronique. Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier doivent être envoyés simultanément.
Aucun engagement ne sera accepté sur place.
La liste des équipes engagées sera diffusée sur le site Web de la FFN (www.ffnatation.fr) à compter du lundi 21 janvier 2008.
Les droits d'engagement sont fixés à 80 € par équipe.

Classement spécifique à la compétition

Le classement pour attribution du nombre de points s'effectue d'après la table de cotation fédérale. Le temps de chaque nageur est affecté d'un coefficient de vieillissement calculé à partir du temps réalisé par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celui qu'il réaliserait à 25 ans.

Les points des individuels seront calculés ainsi :

- cotation de l'épreuve multipliée par le coefficient du nageur dans la table individuelle (plafond fixé à 1.500 points pour les épreuves individuelles et 2.000 points pour les relais) ;
- le plafond est automatiquement à 1.500 si on prend la table de cotation.

Exemple : 100 m papillon.
Pour une nageuse, cotation du 100 m papillon dames pris pour un temps égal à celui réalisé divisé par le coefficient de vieillissement correspondant à sa catégorie.
Pour un nageur, cotation du 100 m papillon messieurs pris pour un temps égal à celui réalisé divisé par le coefficient de vieillissement correspondant à sa catégorie.

Les points des relais seront calculés ainsi :

- 4 x 50 m 4 nages :
  cotation du relais établie sur la base de la cotation du 4 x 50 m 4 nages messieurs (table de cotation FFN) ;
- 10 x 50 m nage libre :
  cotation du relais établie sur la base de la cotation du 10 x 50 m nage libre messieurs (table de cotation FFN).

Le coefficient de vieillissement de chaque équipe est pris sur la moyenne du coefficient de chaque participant à ce relais en appliquant pour les dames un coefficient de parité correspondant au rapport du temps réalisé par les deux sexes sur une même épreuve.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les meilleures performances individuelles (MPI) de chaque nageur sont prises en compte pour le calcul du CNCNC sous la rubrique des MPI.

Récompenses

Il n'y a pas de récompenses individuelles.
Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par trois coupes offertes par l'organisateur.

Transmission et publication des résultats

- **Date limite de transmission**
  Dans la foulée de dernière réunion et en aucun cas au plus tard le mercredi 30 janvier 2008. Cette échéance constitue la date limite pour l'organisateur de l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de la PCE dûment validée par leurs soins.
- **Date de publication Internet**
  Jeudi 31 janvier 2008.
- **Date limite de réclamation**
  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le vendredi 7 février 2008, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la FFN.
- **Date de validation définitive**
  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1re réunion : samedi 26 janvier 2008 OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00	2e réunion : dimanche 27 janvier 2008 OP : 8 h 00 – DE : 9 h 00
1 - 4 x 50 m 4 nages 2 - 100 m papillon 3 - 50 m dos 4 - 100 m brasse 5 - 50 m nage libre 6 - 200 m 4 nages	7 - 50 m papillon 8 - 100 m dos 9 - 50 m brasse 10 - 100 m nage libre 11 - 100 m 4 nages 12 - 10 x 50 m nage libre

LES COEFFICIENTS DE VIEILLISSEMENT

DAMES	C1D	C2D	C3D	C4D	C5D	C6D	C7D	C8D
50 m nage libre	1,000	1,011	1,027	1,048	1,075	1,110	1,155	1,211
100 m nage libre	1,000	1,013	1,030	1,054	1,086	1,127	1,179	1,244
200 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,198	1,268
400 m nage libre	1,000	1,017	1,040	1,069	1,107	1,154	1,214	1,288
800 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,200	1,272
1500 m nage libre	1,000	1,018	1,043	1,073	1,112	1,160	1,220	1,295
50 m dos	1,000	1,017	1,038	1,065	1,099	1,141	1,192	1,255
100 m dos	1,000	1,018	1,041	1,071	1,110	1,158	1,217	1,291
200 m dos	1,000	1,023	1,052	1,087	1,130	1,183	1,246	1,324
50 m brasse	1,000	1,013	1,030	1,053	1,084	1,122	1,171	1,232
100 m brasse	1,000	1,013	1,031	1,056	1,088	1,129	1,181	1,247
200 m brasse	1,000	1,009	1,024	1,045	1,074	1,114	1,166	1,233
50 m papillon	1,000	1,013	1,033	1,062	1,103	1,158	1,231	1,328
100 m papillon	1,000	1,016	1,038	1,070	1,113	1,169	1,242	1,338
200 m papillon	1,000	1,024	1,056	1,096	1,148	1,212	1,293	1,395
100 m 4 nages	1,000	1,009	1,024	1,046	1,077	1,120	1,252	1,350
200 m 4 nages	1,000	1,012	1,030	1,056	1,091	1,138	1,200	1,280
400 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,060	1,097	1,146	1,211	1,295
50 m nage libre relais	1,146	1,163	1,186	1,218	1,254	1,303	1,365	1,442
100 m nage libre relais	1,140	1,160	1,185	1,221	1,267	1,325	1,398	1,448
50 m dos relais	1,151	1,166	1,186	1,215	1,253	1,302	1,365	1,445
50 m brasse relais	1,161	1,178	1,197	1,226	1,267	1,317	1,382	1,465
50 m papillon relais	1,148	1,175	1,212	1,262	1,334	1,427	1,551	1,718

DAMES	C9D	C10D	C11D	C12D	C13D	C14D	C15D	C16D
50 m nage libre	1,281	1,368	1,476	1,612	1,783	2,000	2,278	2,638
100 m nage libre	1,327	1,431	1,563	1,730	1,944	2,222	2,585	3,070
200 m nage libre	1,356	1,466	1,604	1,779	2,003	2,291	2,667	3,167
400 m nage libre	1,381	1,496	1,641	1,824	2,056	2,356	2,746	3,263

DAMES	C9D	C10D	C11D	C12D	C13D	C14D	C15D	C16D
800 m nage libre	1,362	1,477	1,621	1,805	2,041	2,348	2,753	3,296
1500 m nage libre	1,386	1,499	1,640	1,817	2,039	2,322	2,687	3,164
50 m dos	1,331	1,424	1,538	1,679	1,852	2,068	2,338	2,682
100 m dos	1,383	1,498	1,641	1,820	2,048	2,339	2,716	3,212
200 m dos	1,417	1,531	1,670	1,840	2,052	2,315	2,646	3,068
50 m brasse	1,308	1,403	1,521	1,670	1,857	2,096	2,403	2,805
100 m brasse	1,329	1,433	1,563	1,728	1,938	2,208	2,562	3,030
200 m brasse	1,321	1,434	1,581	1,773	2,027	2,366	2,828	3,472
50 m papillon	1,456	1,626	1,855	2,166	2,599	3,215	4,117	5,489
100 m papillon	1,463	1,627	1,843	2,132	2,525	3,071	3,849	4,992
200 m papillon	1,523	1,685	1,891	2,158	2,506	2,967	3,590	4,449
100 m 4 nages	1,350	1,478	1,647	1,872	2,176	2,592	3,176	4,017
200 m 4 nages	1,384	1,518	1,694	1,926	2,236	2,658	3,244	4,078
400 m 4 nages	1,404	1,545	1,731	1,977	2,308	2,760	3,392	4,299
50 m nage libre relais	1,538	1,656	1,804	1,991	2,229	2,530	3,922	3,434
100 m nage libre relais	1,603	1,747	1,929	2,161	2,461	2,853	3,368	4,065
50 m dos relais	1,544	1,670	1,829	2,035	2,295	2,633	3,075	3,666
50 m brasse relais	1,571	1,705	1,875	2,095	2,378	2,750	3,244	3,916
50 m papillon relais	1,938	2,237	2,652	3,324	4,079	5,640	7,299	10,498

MESSIEURS	C1D	C2D	C3D	C4D	C5D	C6D	C7D	C8D
50 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,034	1,056	1,084	1,120	1,166
100 m nage libre	1,000	1,008	1,020	1,037	1,061	1,092	1,133	1,185
200 m nage libre	1,000	1,009	1,022	1,042	1,068	1,104	1,149	1,208
400 m nage libre	1,000	1,009	1,023	1,043	1,070	1,106	1,153	1,213
800 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,037	1,062	1,096	1,142	1,201
1500 m nage libre	1,000	1,005	1,014	1,030	1,053	1,085	1,129	1,187
50 m dos	1,000	1,021	1,046	1,075	1,110	1,151	1,199	1,255
100 m dos	1,000	1,021	1,047	1,078	1,115	1,159	1,212	1,275
200 m dos	1,000	1,019	1,043	1,072	1,109	1,153	1,207	1,273
50 m brasse	1,000	1,012	1,029	1,050	1,077	1,110	1,152	1,203
100 m brasse	1,000	1,015	1,035	1,061	1,092	1,131	1,178	1,235
200 m brasse	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,123	1,171	1,232
50 m papillon	1,000	1,003	1,011	1,026	1,047	1,079	1,122	1,179
100 m papillon	1,000	1,008	1,023	1,046	1,079	1,124	1,184	1,265
200 m papillon	1,000	1,016	1,040	1,071	1,113	1,167	1,238	1,328
100 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,056	1,087	1,127	1,177	1,239
200 m 4 nages	1,000	1,014	1,033	1,0586	1,092	1,135	1,189	1,258
400 m 4 nages	1,000	1,019	1,044	1,075	1,115	1,163	1,223	1,2965

MESSIEURS	C9D	C10D	C11D	C12D	C13D	C14D	C15D	C16D
50 m nage libre	1,223	1,295	1,384	1,496	1,635	1,812	2,036	2,323
100 m nage libre	1,252	1,336	1,443	1,578	1,750	1,972	2,261	2,642
200 m nage libre	1,283	1,379	1,501	1,657	1,858	2,120	2,466	2,931
400 m nage libre	1,290	1,389	1,514	1,675	1,884	2,156	2,518	3,005
800 m nage libre	1,278	1,377	1,505	1,671	1,887	2,175	2,561	3,090
1500 m nage libre	1,263	1,363	1,493	1,663	1,890	2,193	2,608	3,187
50 m dos	1,321	1,398	1,489	1,595	1,721	1,870	2,047	2,259
100 m dos	1,350	1,439	1,545	1,672	1,824	2,009	2,233	2,508
200 m dos	1,352	1,448	1,564	1,707	1,882	2,098	2,367	2,706
50 m brasse	1,265	1,341	1,433	1,546	1,684	1,855	2,067	2,333
100 m brasse	1,305	1,390	1,493	1,619	1,773	1,963	2,199	2,496
200 m brasse	1,307	1,401	1,518	1,665	1,849	2,084	2,385	2,776
50 m papillon	1,256	1,357	1,490	1,666	1,902	2,223	2,667	3,296
100 m papillon	1,373	1,515	1,706	1,963	2,318	2,815	3,533	4,601
200 m papillon	1,444	1,593	1,788	2,044	2,385	2,848	3,490	4,402
100 m 4 nages	1,317	1,413	1,534	1,684	1,875	2,117	2,428	2,834
200 m 4 nages	1,345	1,454	1,592	1,767	1,992	2,284	2,667	3,180
400 m 4 nages	1,387	1,498	1,635	1,806	2,020	2,291	2,636	3,084

XIVes Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Du jeudi 20 au dimanche 23 mars 2008		25 m
	1983 et avant (25 ans et plus)			Cambrai	
	Voir conditions dans le règlement de la compétition				
	Proposition des engagements : du dimanche 24 février au dimanche 9 mars 2008 sur extraNat.fr			Jeudi 13 mars 2008	
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en petit bassin, les Championnats de France en bassin de 25 m constituent numériquement la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour les quatre millésimes de l'olympiade Pékin.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Date de la compétition

Du jeudi 20 au dimanche 23 mars 2008.

Date de la réunion technique

Mercredi 19 mars 2008, 18 h.

Lieu

Cambrai (Nord).

Equipements

Bassin de 25 m x huit lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1979 et 1983	C2 : nés entre 1974 et 1978
C3 : nés entre 1969 et 1973	C4 : nés entre 1964 et 1968
C5 : nés entre 1959 et 1963	C6 : nés entre 1954 et 1958
C7 : nés entre 1949 et 1953	C8 : nés entre 1944 et 1948
C9 : nés entre 1939 et 1943	C10 : nés entre 1934 et 1938
C11 : nés entre 1929 et 1933	C12 : nés entre 1924 et 1928
C13 : nés entre 1919 et 1923	C14 : nés entre 1914 et 1918
C15 : nés en 1913 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Durée

Quatre jours, quatre réunions.

Détail des épreuves

- 50 m, 100 m et 200 m dans chaque style dames et messieurs.
- 400 m nage libre et 1500 m nage libre dames et messieurs.
- 100 m 4 nages, 200 m 4 nages dames et messieurs.
- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie.
Les épreuves de 400 m, 1500 m nage libre seront nagées à deux nageurs par ligne d'eau.
Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Tout nageur non présent au départ d'une épreuve ne pourra participer à cette épreuve dans les séries qui suivent.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.
Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification lors des championnats ne seront pas classés. Les nageurs devront justifier de leur participation à une épreuve Maîtres au niveau régional ou départemental au cours des deux années précédentes (entre le 16 septembre 2006 et le 24 février 2008) ; joindre une photocopie de la feuille des résultats.
Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalités d'engagements

Les engagements devront parvenir par courrier traditionnel au siège de la Fédération entre la période du vendredi 1er février jusqu'au vendredi 29 février 2008, date limite impérative, sur le bordereau officiel accompagné du règlement correspondant (le bordereau sera disponible en téléchargement sur le site fédéral sous la rubrique Maîtres).
Aucun engagement ne sera accepté sur place.
Les droits d'engagement sont fixés à 8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais.
La liste des engagements sera diffusée sur le site Internet de la FFN (www.ffnatation.fr) à compter du 11 mars 2008.
Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet fédéral.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les meilleures performances individuelles (MPI) de chaque nageur sont prises en compte pour le calcul du CNCNC sous la rubrique des MPI.
Le classement général des Championnats de France des Maîtres, établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats de France en bassin de 25 m et en bassin de 50 m confondus, concaténation des performances (points) hiver (25 m) et été (50 m), donne droit à un bonus au CNCNC en se rapportant à la grille de transposition (7.500 points).
Voir rapport du 28 septembre 2006 pour application des coefficients de vieillissement dans ce classement pour les 7.500 points.

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré "champion de France" en bassin de 25 m.
Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré "vainqueur des Championnats open".
Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).
Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***
  Compétition traitée par la FFN.
- ***Date de publication Internet***
  Mardi 25 mars 2008.

- ***Date limite de réclamation***
  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mardi 1er avril 2008, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la FFN.
- ***Date de validation définitive***
  Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1re réunion : jeudi 20 mars 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**2e réunion : vendredi 21 mars 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**
1 - 1500 m nage libre dames 2 - 1500 m nage libre messieurs 3 - 200 m 4 nages dames 4 - 200 m 4 nages messieurs 5 - 200 m papillon dames 6 - 200 m papillon messieurs 7 - 50 m dos dames 8 - 50 m dos messieurs	9 - 200 m libre dames 10 - 200 m nage libre messieurs 11 - 100 m 4 nages dames 12 - 100 m 4 nages messieurs 13 - 200 m brasse dames 14 - 200 m brasse messieurs 15 - 50 m papillon dames 16 - 50 m papillon messieurs 17 - 100 m dos dames 18 - 100 m dos messieurs 19 - 4 x 50 m 4 nages dames 20 - 4 x 50 m 4 nages messieurs
3e réunion : samedi 22 mars 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**4e réunion : dimanche 23 mars 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**
21 - 400 m nage libre messieurs 22 - 4 x 50 m nage libre dames 23 - 4 x 50 m nage libre messieurs 24 - 100 m papillon dames 25 - 100 m papillon messieurs 26 - 50 m brasse dames 27 - 50 m brasse messieurs 28 - 100 m nage libre dames 29 - 100 m nage libre messieurs 30 - 4 x 50 m 4 nages mixte	31 - 400 m nage libre dames 32 - 200 m dos messieurs 33 - 200 m dos dames 34 - 50 m nage libre messieurs 35 - 50 m nage libre dames 36 - 100 m brasse messieurs 37 - 100 m brasse dames 38 - 4 x 50 m nage libre mixte

XXIes Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m				Gestion extraNat
Compétition d'animation		Du jeudi 3 au dimanche 6 juillet 2008		50 m
1983 et avant (25 ans et plus)			Chalon-sur-Saône	
Voir conditions dans le règlement de la compétition				
Proposition des engagements : du dimanche 8 juin au dimanche 22 juin 2008 sur extraNat.fr			Jeudi 26 juin 2008	
Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr				

** Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département natation course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des Séries 2008. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.*

Préambule

Historiquement, c'est la compétition qui, en 1987, a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m, à la piscine de Bellerive-sur-Allier (Allier). En 2007, ce rendez-vous fêtera sa vingtième édition. Durant ces deux décennies, le développement de la natation Maître n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les Championnats d'Europe, organisés les années impaires, ou les Championnats du monde des Maîtres, organisés toutes les années paires.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Date de la compétition

Du jeudi 3 au dimanche 6 juillet 2008.

Date de la réunion technique

Mercredi 2 juillet 2008, 18 h 30.

Lieu

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Equipements

Bassin de 50 m homologué, bassin de récupération. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1979 et 1983	C2 : nés entre 1974 et 1978
C3 : nés entre 1969 et 1973	C4 : nés entre 1964 et 1968
C5 : nés entre 1959 et 1963	C6 : nés entre 1954 et 1958
C7 : nés entre 1949 et 1953	C8 : nés entre 1944 et 1948
C9 : nés entre 1939 et 1943	C10 : nés entre 1934 et 1938
C11 : nés entre 1929 et 1933	C12 : nés entre 1924 et 1928
C13 : nés entre 1919 et 1923	C14 : nés entre 1914 et 1918
C15 : nés en 1913 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Durée

Trois jours, trois réunions pour la natation course ; un jour, une réunion pour l'épreuve d'eau libre.

Détail des épreuves

- 50 m, 100 m et 200 m dans chaque style dames et messieurs.
- 400 m nage libre dames/messieurs, 800 m nage libre dames et 1500 m nage libre messieurs.
- 200 m 4 nages et 400 m 4 nages dames et messieurs.
- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie.
Les épreuves de 400 m, 800 m et 1500 m nage libre seront nagées à deux nageurs par ligne d'eau.
Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Tout nageur non présent au départ d'une épreuve ne pourra participer à cette épreuve dans les séries qui suivent.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.
Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification lors des championnats ne seront pas classés.
Les nageurs devront justifier de leur participation à une épreuve Maîtres au niveau régional ou départemental au cours des deux années précédentes (entre le 16 septembre 2006 et le 3 juin 2008).
Le nombre d'engagements individuels par nageur (hors eau libre) est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalités d'engagements

Les engagements devront parvenir par courrier traditionnel au siège de la Fédération entre la période du mercredi 4 juin jusqu'au vendredi 13 juin 2008, date limite impérative, sur le bordereau officiel accompagné du règlement correspondant (le bordereau sera disponible en téléchargement sur le site fédéral sous la rubrique "Maîtres").
Aucun engagement ne sera accepté sur place.
Les droits d'engagement sont fixés à 8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais.
La liste des engagements sera diffusée sur le site Internet de la FFN (www.ffnatation.fr) à compter du mardi 24 juin 2008.

Classement spécifique à la compétition

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats été. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet fédéral.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les meilleures performances individuelles (MPI) de chaque nageur sont prises en compte pour le calcul du CNCNC sous la rubrique des MPI.
Le classement général des Championnats de France des Maîtres, établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats en bassin de 25 m et en bassin de 50 m confondus, concaténation des performances (points) hiver (25 m) et été (50 m), donne droit à un bonus au CNCNC en se rapportant à la grille de transposition (7.500 points).
Voir rapport du 28 septembre 2006 pour application des coefficients de vieillissement dans ce classement pour les 7.500 points.

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré “champion de France” en bassin de 50 m.

Le nageur étranger terminant premier d’une épreuve sera déclaré “vainqueur des Championnats open”.

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Transmission et publication des résultats

- ***Date limite de transmission***
  Compétition traitée par la FFN.
- ***Date de publication Internet***
  Mardi 8 juillet 2008.
- ***Date limite de réclamation***
  A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n’excédant pas une semaine, soit le mardi 15 juillet 2008, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l’objet d’un examen attentif de la part des responsables de la FFN.
- ***Date de validation définitive***
  Passé le délai d’une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.
- ***Réunion***
  Une réunion des représentants des comités régionaux se déroulera le vendredi 4 juillet 2008, à 19 h.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1re réunion : jeudi 3 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**2e réunion : vendredi 4 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**
1 - 1500 m nage libre messieurs 2 - 400 m nage libre dames 3 - 100 m papillon messieurs 4 - 100 m papillon dames 5 - 50 m brasse messieurs 6 - 50 m brasse dames 7 - 200 m nage libre messieurs 8 - 200 m nage libre dames 9 - 100 m dos messieurs 10 - 100 m dos dames 11 - 4 x 50 m 4 nages dames 12 - 4 x 50 m 4 nages messieurs	13 - 800 m nage libre dames 14 - 50 m dos messieurs 15 - 50 m dos dames 16 - 200 m papillon messieurs 17 - 200 m papillon dames 18 - 4 x 50 m nage libre messieurs 19 - 4 x 50 m nage libre dames 20 - 200 m 4 nages messieurs 21 - 200 m 4 nages dames 22 - 50 m nage libre messieurs 23 - 50 m nage libre dames 24 - 100 m brasse messieurs 25 - 100 m brasse dames 26 - 4 x 50 m 4 nages mixte

3e réunion : samedi 5 juillet 2008 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**4e réunion : dimanche 6 juillet 2008 OP : 8 h 30 – DE : 10 h 00**
27 - 400 m nage libre messieurs 28 - 50 m papillon dames 29 - 50 m papillon messieurs 30 - 200 m brasse dames 31 - 200 m brasse messieurs 32 - 4 x 50 m nage libre mixte 33 - 400 m 4 nages dames 34 - 400 m 4 nages messieurs 35 - 100 m nage libre dames 36 - 100 m nage libre messieurs 37 - 200 m dos dames 38 - 200 m dos messieurs	39 - Epreuves eau libre dames 40 - Epreuves eau libre messieurs

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2005 À 2008

DAMES																		
Cat.	**50 NL**	**100 NL**	**200 NL**	**400 NL**	**800 NL**	**1500 NL**	**50 dos**	**100 dos**	**200 dos**	**50 br.**	**100 br.**	**200 br.**	**50 pap.**	**100 pap.**	**200 pap.**	**100 4N**	**200 4N**	**400 4N**
C1	38.00	1:20	2:55	6:01	12:32	24:33	45.00	1:39	3:27	51.00	1:53	3:58	43.00	1:35	3:19	1:37	3:28	7:29
C2	40.00	1:24	3:00	6:13	12:55	25:17	47.00	1:42	3:35	53.00	1:57	4:06	45.00	1:38	3:25	1:41	3:35	7:43
C3	41.00	1:27	3:05	6:24	13:18	26:02	49.00	1:45	3:41	55.00	2:00	4:13	46.00	1:41	3:32	1:43	3:41	7:58
C4	43.00	1:3	3:14	6:41	13:53	27:11	50.00	1:5	3:51	57.00	2:06	4:25	48.00	1:46	3:41	1:48	3:51	8:21
C5	45.00	1:34	3:23	7:00	14:30	18:16	52.00	1:55	4:02	1:00	2:12	4:37	50.00	1:51	3:51	1:53	4:01	8:46
C6	47.00	1:39	3:33	7:20	15:11	29:43	55.00	2:01	4:13	1:03	2:20	4:51	53.00	1:56	4:03	1:58	4:13	9:12
C7	50.00	1:46	3:44	7:43	15:56	31:08	58.00	2:08	4:26	1:07	2:27	5:05	56.00	2:03	4:15	2:04	4:25	9:41
C8	54.00	1:54	3:57	8:07	16:44	32:39	1:00	2:15	4:40	1:11	2:35	5:21	1:00	2:09	4:28	2:10	4:39	10:12
C9	59.00	2:05	4:16	8:35	17:39	34:23	1:06	2:23	4:55	1:16	2:44	5:39	1:03	2:16	4:44	2:17	4:53	10:46
C10	1:03	2:16	4:42	9:40	20:00	38:00	1:12	2:28	5:07	1:19	2:50	5:52	1:06	2:22	4:54	2:22	5:05	11:14
Au-delà	Sans limite de temps																	

MESSIEURS																		
Cat.	**50 NL**	**100 NL**	**200 NL**	**400 NL**	**800 NL**	**1500 NL**	**50 dos**	**100 dos**	**200 dos**	**50 br.**	**100 br.**	**200 br.**	**50 pap.**	**100 pap.**	**200 pap.**	**100 4N**	**200 4N**	**400 4N**
C1	31.00	1:10	2:34	5:15	11:15	21:16	39.00	1:21	2:52	42.00	1:31	3:17	34.00	1:18	2:51	1:22	2:59	6:31
C2	33.00	1:14	2:40	5:28	11:40	22:05	41.00	1:24	2:59	44.00	1:35	3:24	36.00	1:22	2:58	1:26	3:06	6:48
C3	35.00	1:18	2:47	5:41	12:08	23:00	43.00	1:28	3:07	46.00	1:38	3:34	37.00	1:25	3:05	1:29	3:13	7:06
C4	37.00	1:21	2:55	5:57	12:38	24:00	45.00	1:33	3:16	48.00	1:43	3:43	39.00	1:30	3:14	1:33	3:23	7:26
C5	39.00	1:25	3:03	6:14	13:12	25:07	47.00	1:38	3:26	51.00	1:49	3:55	41.00	1:34	3:23	1:37	3:32	7:49
C6	41.00	1:29	3:12	6:33	13:49	26:21	50.00	1:43	3:38	54.00	1:55	4:05	44.00	1:40	3:34	1:42	3:42	8:13
C7	43.00	1:34	3:22	6:54	14:29	27:42	53.00	1:49	3:50	57.00	2:01	4:17	48.00	1:46	3:45	1:46	3:54	8:39
C8	46.00	1:40	3:33	7:17	15:25	29:35	56.00	1:56	4:04	1:00	2:09	4:31	51.00	1:52	3:57	1:54	4:06	9:08
C9	49.00	1:46	3:46	7:43	16:02	30:50	59.00	2:03	4:19	1:04	2:17	4:46	55.00	2:00	4:11	2:00	4:20	9:40
C10	52.00	1:53	4:00	8:12	16:55	32:39	1:02	2:12	4:36	1:08	2:26	5:02	1:00	2:08	4:26	2:08	4:35	10:14
Au-delà	Sans limite de temps																	

EAU LIBRE

- **Introduction** 183
- **Les séries**
  - Série mondiale, série européenne, série nationale 184
- **Programme national**
  - VI^es Championnats de France du 5 km indoor en piscine de 50 m 185
  - XVI^es Championnats de France eau libre (5, 10 et 25 km individuels, 5 km contre-la-montre individuel, 3 km contre la montre par équipe) 185
  - X^e Coupe de France eau libre 186
  - Attribution des points : Coupe de France eau libre 187
  - Classement des nageurs en eau libre 188
  - Classement national des clubs en eau libre 188
  - Barème pour le classement national des nageurs et des clubs 188
- **Programme régional**
  - 5 km Indoor 189
  - Championnat régional eau libre 189
  - Coupe régionale eau libre 189

Introduction

Une saison pour valider les objectifs de l'olympiade

La période 2005-2008 devait voir la mise en place du plan de développement de la discipline au niveau régional.

En voie d'achèvement, cette période laisse apparaître que si les recommandations fédérales ont été prises en compte sur la majorité des régions, néanmoins certaines n'ont pas encore franchi le pas. Souhaitons que 2008 verra cette étape achevée.

Les ERFAN devront non seulement être en mesure d'assurer la formation des officiels indispensables à l'organisation de compétitions, mais encore y adjoindre celle des entraîneurs.

Dans le cadre de l'accès au haut niveau, le programme des Championnats de France, enrichi en 2007 de l'épreuve contre la montre, ne verra aucune modification.

Enfin, la volonté d'organiser des compétitions internationales doit toujours être présente afin de maintenir notre savoir-faire en ce domaine.

Jean-Paul NARCE
Adjoint au Directeur Technique National pour l'Eau Libre

Les séries

1 – SÉRIE MONDIALE, SÉRIE EUROPÉENNE, SÉRIE NATIONALE

Mondiale

être ou dans les huit premiers des Championnats du monde ;
ou dans les six premiers des Championnats d'Europe à deux nageurs par nation ;
ou dans les trois premiers de la Coupe du monde de marathon.

Européenne

avoir participé aux Championnats du monde ou aux Championnats d'Europe
ou terminé dans les huit premiers de la Coupe du monde de marathon ;
ou terminé dans les huit premiers de la Coupe d'Europe.

Nationale

être ou dans les huit premiers des Championnats de France ;
ou dans les huit premiers de la Coupe de France ;
ou avoir participé aux championnats d'Europe Juniors.

Programme national

2 – VIes CHAMPIONNATS DE FRANCE DU 5 KM "INDOOR"

Deux nageurs par ligne, sauf pour la meilleure série dames et la meilleure série messieurs qui se nageront à un par ligne (cette mesure un par ligne sera également appliquée aux nageurs susceptibles de battre un record de France ou une meilleure performance française).

Il sera établi en dames et en messieurs un classement toutes catégories, un juniors, un cadets, un minimes et plus jeunes.

Date et lieu

A préciser.

Qualification

- Avoir terminé dans les douze premiers du Championnat de France 2007 du 5 km ou dans les huit premiers de la Coupe de France 2007.
- Ou avoir réalisé en 2007-2008 un temps de 17:30.00 au 1500 m pour les messieurs ou de 10:00.00 au 800 m pour les dames (bassin de 50 m).
- Ou avoir réalisé en 2007-2008, lors des championnats régionaux de 5 km, un temps correspondant à la grille ci-dessous :

	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	TC
Messieurs	1:03:00.00	1:02:30.00	1:02:00.00	1:01:30.00	1:01:00.00	1:00:30.00	1:00:00.00
Dames	1:07:30.00	1:07:00.00	1:06:30.00	1:06:00.00	1:05:30.00	1:05:00.00	1:04:30.00

■ ***Records et meilleures performances françaises***

Modalités : voir règlement intérieur.
Ages des MPF : 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18 ans, 19 ans.

3 – XVIes CHAMPIONNATS DE FRANCE EAU LIBRE

■ ***Epreuves individuelles***

- 5 km et 5 km contre la montre individuel.
- 10 km.
- 25 km.

■ ***Epreuve par équipe de club***

3 km par équipe de trois nageurs du même sexe.

Date et lieu

A préciser.

Règlement

■ ***Epreuves individuelles***

Toutes les épreuves sont disputées selon les règlements LEN et FINA.

Pour le 5 km contre la montre individuel, l'ordre des départs sera l'inverse de l'ordre d'arrivée du 5 km ; les nageurs n'ayant pas nagé le 5 km pourront s'engager mais partiront les premiers dans l'ordre inverse de leur place au classement national des nageurs de l'année précédente. Les nageurs non classés partiront avant les nageurs classés et l'organisateur fixera l'ordre du départ en fonction de la date de réception des engagements.

Dans chaque épreuve est établi un classement dames, un classement messieurs, un classement juniors ; sur les 5 et 10 km, il sera établi en plus un classement cadets, minimes et plus jeunes.

Les trois premiers des classements recevront une médaille.

■ ***Epreuve par équipe***

Il s'agit d'un championnat par équipes de clubs avec un classement dames et un classement messieurs. Aucune dérogation ne sera autorisée pour la participation d'une équipe mixte.

- Un club pourra présenter plusieurs équipes messieurs et plusieurs équipes dames.
- Les nageurs d'une même équipe devront porter un bonnet identique. (celui du club).
- La couleur du bonnet devra figurer sur les bordereaux d'engagement.
- Les équipes partiront de minute en minute en commençant par les dames. Une start-list avec l'ordre des départs sera remise le jour de la compétition aux clubs participants. Toutes les équipes 4 partiront en premier suivies des équipes 3, des équipes 2 pour finir par les équipes 1.
- L'ordre des départs sera l'ordre inverse du classement national eau libre des clubs de l'année antérieure.
- Les clubs non classés partiront avant les clubs classés et l'organisateur fixera l'ordre du départ en fonction de la date de réception des engagements.
- Les trois nageurs devront parcourir l'intégralité de la course. Les trois nageurs d'une même équipe devront se trouver ensemble dans une zone de 25 mètres dont les limites seront matérialisées. Cette zone sera située à 1 kilomètre de l'arrivée face au ponton de départ.
- Le classement de l'équipe sera déterminé par le temps de l'équipier arrivant en deuxième position.
- Si les trois nageurs d'une même équipe ne se trouvent pas ensemble dans cette zone, l'équipe ne sera pas classée.
- Si une équipe ne se présente pas dans l'ordre de la start-list, elle ne pourra prendre le départ et sera considérée forfait.
- Si, pour une raison quelconque, un nageur ne peut prendre le départ, il peut être remplacé par un autre nageur de son club (remplaçant). En aucun cas, il ne pourra s'agir d'un nageur ayant déjà pris le départ de l'épreuve avec une autre équipe de son club.
- Si une équipe déclare forfait après la parution de la start-list, l'horaire de départ des équipes suivantes ne sera pas modifié.

Classement des clubs

Il sera établi un classement Elite des clubs à l'issue de la dernière épreuve des Championnats de France.

Pour ce classement seront cumulés les points acquis par les dames et les messieurs de chaque club sur chacune des quatre épreuves individuelles ainsi que les points des équipes dames et des équipes messieurs.
Les trois premiers clubs recevront une coupe.

Décompte des points

1er : 23 pts ; 2e : 20 pts ; 3e : 18 pts ; 4e : 17 pts ; 5e : 16 pts ; 4e : 15 pts ; 20e et suivants : 1 pt.

NB : pour l'épreuve par équipe les points seront doublés.
En cas d'égalité, les clubs ex aequo seront départagés au nombre de premières places puis, éventuellement, au nombre de deuxièmes, etc.

Qualification

Pour le 5 km et le 10 km, les engagements sont libres. Toutefois, en fonction du nombre d'engagés, les nageurs de série Mondiale, Européenne, Nationale "eau libre" ou "natation course" seront sur la première ligne de départ. Tous les autres engagés pourront être placés en seconde ligne.

Sur 25 km l'accès est réservé aux nageurs nés en 92 et avant.

Les engagements et les droits devront parvenir à la Fédération huit jours avant la date de l'épreuve avec copie au comité d'organisation dans les mêmes délais.

Sur le 25 km, la DTN peut être amenée à limiter le nombre de participants pour raison de sécurité.

4 – Xe COUPE DE FRANCE EAU LIBRE

Cette organisation a pour objectifs :
- de préparer et de sélectionner les nageurs aux Championnats de France ;
- d'entretenir une activité fédérale eau libre tout au long de l'été ;
- de fédérer les principales organisations existantes en les labellisant ;
- d'inciter certaines organisations à se rapprocher de la Fédération ;
- de motiver et aider ceux qui hésitent encore à mettre en place ces organisations ;
- d'attirer vers la licence FFN des pratiquants qui nous échappent ou qui nous ont quittés.

Règlement

Il s'agit d'un circuit composé d'étapes organisées sous le contrôle de la FFN et inscrites au calendrier national. Les dates de ces étapes sont protégées.

A chaque étape, plusieurs courses (minimum 1000 m) pourront donner lieu à attribution de points. Les points des étapes "support" des Championnats de France 5 km, 10 km, 25 km, et des épreuves qualificatives aux Championnats d'Europe et du monde TC seront doublés.

Un nageur ne pourra nager et marquer des points que sur une seule et unique course par étape.

Pour chaque nageur, le total des points des X* meilleurs classements sera retenu pour le classement final.
X = (nombre d'étapes de l'année en cours divisé par deux) + 1.

Le calendrier définitif sera publié sur le site web fédéral.

Récompenses

Les trois premiers et les trois premières du classement général toutes catégories, du classement juniors et du classement cadets et du classement minimes et plus jeunes recevront une médaille.
Les quinze premiers et premières du classement toutes catégories recevront un prix.

ATTRIBUTION DES PRIX : DAMES ET MESSIEURS

1er ..... 1.500 €	6e ..... 450 €	11e ..... 140 €
2e ..... 1.050 €	7e ..... 375 €	12e ..... 130 €
3e ..... 750 €	8e ..... 300 €	13e ..... 120 €
4e ..... 600 €	9e ..... 225 €	14e ..... 110 €
5e ..... 525 €	10e ..... 150 €	15e ..... 100 €

ATTRIBUTION DES POINTS : COUPE DE FRANCE EAU LIBRE

Place	D = 1 km et < 2 km	D = 2 km et < 3 km	D = 3 km et < 5 km	D = 5 km et < 7,5 km	D = 7,5 km et < 10 km	D = 10 km et < 15 km	D = 15 km et +
1er	100	150	200	250	300	350	400
2e	80	130	170	220	270	320	370
3e	70	120	150	200	250	300	350
4e	60	110	140	190	240	290	340
5e	50	100	130	180	230	280	330
6e	45	90	120	170	220	270	320
7e	40	80	110	160	210	260	310
8e	35	70	100	150	200	250	300
9e	30	60	90	140	190	240	290
10e	25	50	80	130	180	230	280
11e	20	45	70	120	170	220	270
12e	19	40	60	110	160	210	260
13e	18	35	50	100	150	200	250
14e	17	30	45	90	140	190	240
15e	16	25	40	80	130	180	230
16e	15	20	35	70	120	170	220
17e	14	19	30	60	110	160	210
18e	13	18	25	50	100	150	200
19e	12	17	20	45	90	140	190
20e	11	16	19	40	80	130	180
21e	10	15	18	35	70	120	170
22e	9	14	17	30	60	110	160
23e	8	13	16	25	50	100	150
24e	7	12	15	20	45	90	140
25e	6	11	14	19	40	80	130
26e	5	10	13	18	35	70	120
27e	4	9	12	17	30	60	110
28e	3	8	11	16	25	50	100
29e	2	7	10	15	20	45	90
30e	1	6	9	14	19	40	80
31e	1	5	8	13	18	35	70
32e	1	4	7	12	17	30	60
33e	1	3	6	11	16	25	50
34e	1	2	5	10	15	20	45
35e	1	1	4	9	14	19	40
36e	1	1	3	8	13	18	35
37e	1	1	2	7	12	17	30
38e	1	1	1	6	11	16	25
39e	1	1	1	5	10	15	20
40e	1	1	1	4	9	14	19

En cas d'égalité au total général à l'issue de la dernière étape, les ex aequo seront départagés au nombre de premières places puis, éventuellement, au nombre de deuxièmes places, etc.

5 – CLASSEMENT DES NAGEURS

Un classement national des nageurs en eau libre sera établi selon le barème en annexe.

Le nageur marque des points à chaque niveau de compétition auquel il a participé.

Pour les championnats régionaux, les dates et les lieux devront parvenir à la Fédération pour le 20 décembre 2007 et les résultats immédiatement après l'épreuve.

Pour les Championnats de France, les Championnats d'Europe, les Championnats du monde, il est possible de marquer des points sur plusieurs épreuves. Les points du classement de l'épreuve par équipe seront partagés entre les deux premiers de l'équipe.

6 – CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Il s'établit par addition des points marqués par chaque nageur au classement national individuel.

BARÈME POUR LE CLASSEMENT NATIONAL DES NAGEURS ET DES CLUBS

Etape Coupe de France	Place	Coupe de France	COMEN	Coupe d'Europe	Coupe du Monde	Place	Championnats régionaux et indoor	Championnats de France et indoor	Championnats d'Europe juniors	Championnats d'Europe	Championnats du monde
	1	2000	3000	4000	7000	1	200	4000	3000	8000	16000
Les points marqués au classement final	2	1900	2850	3800	6650	2	190	3800	2850	7600	15200
	3	1800	2700	3600	6300	3	180	3600	2700	7200	14400
	4	1700	2550	3400	5950	4	170	3400	2550	6800	13600
	5	1600	2400	3200	5600	5	160	3200	2400	6400	12800
	6	1500	2250	3000	5250	6	150	3000	2250	6000	12000
	7	1400	2100	2800	4900	7	140	2800	2100	5600	11200
	8	1300	1950	2600	4550	8	130	2600	1950	5200	10400
	9	1200	1800	2400	4200	9	120	2400	1800	4800	9600
	10	1100	1650	2200	3850	10	110	2200	1650	4400	8800
	11	1000	1500	2000	3500	11	100	2000	1500	4000	8000
	12	900	1350	1800	3150	12	90	1800	1350	3600	7200
	13	800	1200	1600	2800	13	80	1600	1200	3200	6400
	14	700	1050	1400	2450	14	70	1400	1050	2800	5600
	15	600	900	1200	2100	15	60	1200	900	2400	4800
	16	500	750	1000	1750	16	50	1000	750	2000	4000
	17	400	600	800	1400	17	40	800	600	1600	3200
	18	300	450	600	1050	18	30	600	450	1200	2400
	19	200	300	400	700	19	20	400	300	800	1600
	20	100	150	200	350	20	10	200	150	400	800

Programme régional

7 – 5 KM INDOOR

Il doit être organisé en bassin de 50 m avant le championnat national.

Il peut être organisé en association avec une autre région, voire au niveau interrégional ; les résultats devront être adressés à la Fédération le lendemain de l'épreuve pour pouvoir prétendre à attribution des bonifications.

8 – CHAMPIONNAT RÉGIONAL EAU LIBRE

Il se déroule sur une seule journée et sur une seule distance, même s'il peut attribuer des titres par catégories d'âge, c'est le classement toutes catégories qui servira à l'attribution de points pour le classement national des nageurs et des clubs. Les résultats devront être adressés à la Fédération dans la semaine suivant l'épreuve pour pouvoir prétendre à attribution des bonifications.

9 – COUPE RÉGIONALE EAU LIBRE

Son objectif est de regrouper en son sein toutes les épreuves d'eau libre d'une même région.

NATATION SYNCHRONISÉE

- **Introduction** 193
- **Organisation générale**
  - Licences 194
  - Conditions d'engagement aux épreuves fédérales 194
  - Envoi des engagements et résultats 195
  - Mode de qualification 196
  - Modification des engagements et utilisation des "réserves" ou "remplaçantes" 197
  - Participation d'équipes étrangères aux championnats nationaux 197
  - Organisation des finales et des podiums 197
  - Participation des étrangères licenciées dans un club français 197
  - Participation masculine 198
  - Durée des ballets 198
  - Les supports musicaux 198
  - Tirage au sort 198
  - Récompenses 198
  - Attribution des titres de champion de France 198
  - Présélections nationales 198
  - Maillots de bain 198
  - Composition des jurys 199
  - Contestations / Jury d'appel 199
- **Programme sportif**
  - Programme d'initiation 200
  - Développement régional et interrégional
    - - Journée de référence 200
    - - Programme spécifique à la région et à l'interrégion 200
    - - Compétitions régionales 200
  - Programme de promotion
    - Coupes promotion 201
  - Programme de formation
    - - Test ENF 201
    - - Evaluation des jeunes 201
    - - Championnats poussines 201
    - - Championnats benjamines 201
  - Programme de développement
    - - Championnats minimes 201
    - - Coupe de France minimes des régions 201
    - - Championnats juniors 201
  - Programme seniors 201
- **Classements**
  - Classement national des clubs 202
  - Classement national des comités régionaux 204
  - Classement national des interrégions 204
  - Classement de la Coupe de France 204
  - Table de cotation 205

- **Engagements** 206
- **Fiches techniques**
  - Fiche évaluation des jeunes 207
  - Fiche poussines 208
  - Fiche benjamines 209
  - Fiche Promotion 211
  - Fiche minimes 214
  - Fiche juniors 217
  - Fiche seniors 220
- **Calendrier des compétitions** 223
- **Annexes** 224

Introduction

Faire face aux réalités internationales

Les règlements sportifs de la saison 2007-2008 (la dernière de la présente olympiade 2004-2008) n'ont pas subi de grands changements mais plutôt un affinage dans le texte. Des précisions et ajustements ont été apportés dans le contenu des programmes.

- *Il y a eu lieu de faire référence aux tests ENF qui vont entrer en vigueur afin de sensibiliser nos clubs à cette pratique conditionnant la compétition.*
- *Pour les journées de référence : suppression de l'épreuve "variation danse" pour les catégories juniors et seniors. Dans l'épreuve "figures imposées" : retour au programme FINA. Il en est de même pour les championnats régionaux minimes et juniors.*
- *Compétition benjamines : le solo est un ballet libre.*
- *Pour la Coupe de France minimes des régions : possibilité d'engager douze nageuses dans l'équipe régionale.*
- *Surclassement : seules les minimes de 14 ans peuvent être surclassées en juniors.*

Que les annotations ci-dessus ne dispensent pas les clubs de lire et relire les règlements dans leur ensemble…

La synchro internationale évolue très vite. Hélas, nous ne pouvons que constater notre régression par rapport aux autres nations. Nous avons perdu trop de temps dans la mise en place de structures d'entraînement, dans la formation d'entraîneurs… Nous ne cherchons pas d'excuses à nos faiblesses mais plutôt des solutions à nos problèmes ainsi que des moyens à la hauteur de notre ambition. Le programme "Evaluation des jeunes" commence à nous apporter des résultats très encourageants, c'est plein de promesses mais "il faut laisser du temps au temps".

Nous nous tournons alors résolument vers 2012 en préparant avec le concours de tous (commissions, direction technique, clubs) un nouveau programme sportif motivant, bien équilibré, offrant un objectif à tous niveaux de pratique et permettant à notre élite de briller à nouveau sur la scène internationale comme leurs aînées ont su le faire. Virginie Dedieu, notre triple championne du monde, en est l'exemple.

Bonne saison 2007-2008.

Madeleine BERNAVON
Présidente de la Commission fédérale

Organisation générale

NOTE IMPORTANTE - Sauf stipulations contraires figurant dans les présents documents, les règlements applicables à toutes les compétitions (régionales et nationales) sont ceux figurant dans le fascicule des Règlements FINA. Toute modification du Règlement FINA intervenant en cours de saison sportive sera appliquée au Règlement FFN si elle intervient avant le 31 décembre de la saison en cours.

1 – LICENCES

La licence FFN est obligatoire pour prendre part à toute activité.
Pour les officiels et les nageuses, un contrôle des licences pourra être effectué avant chaque compétition.

2 – CONDITIONS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES FÉDÉRALES

Toutes les nageuses licenciées FFN devront satisfaire aux conditions d'engagement définies dans les différentes fiches de catégorie.
Chaque compétitrice ne peut être engagée que dans un solo, un duo et une équipe au cours d'une même compétition.
Dans le programme Promotion, chaque nageuse ne peut être engagée que dans une seule des quatre catégories et ne doit pas nager dans un ballet qualifié aux championnats nationaux N3.

2.1 - Catégories d'âge et niveaux de pratique

Différentes catégories d'âge sont définies.

CHAMPIONNATS

Catégorie	Age	Saison 2007-2008	Niveau de pratique	Marsouin (minimum)
Poussines	9 ans et moins	1999 et après	Régional	Pré
Benjamines	9 ans surclassées avec certificat médical	1999	Journée de référence	1er
	10, 11 et 12 ans	1998,1997 et 1996		
	9 ans et moins surclassées avec certificat médical	1999	Championnats régionaux et N3 benjamines en équipe seulement	2e
	10, 11 et 12 ans	1998,1997 et 1996	Championnats régionaux et N3 benjamines	
Minimes	12 ans surclassées avec certificat médical	1996	Journée de référence	3e
	13, 14, et 15 ans	1995,1994 et 1993		
	12 ans surclassées avec certificat médical	1996 à condition de participer à la 1re étape de l'évaluation des jeunes	Championnats régionaux équipe seulement	
			Championnats nationaux minimes en équipe seulement	4e
	13, 14 et 15 ans	1995,1994 et 1993	Championnats régionaux Championnats nationaux minimes Coupe des régions	

Catégorie	Age	Saison 2007-2008	Niveau de pratique	Marsouin (minimum)
Juniors	14 ans surclassées avec certificat médical	1994	Journée de référence	4e
	15, 16, 17 et 18 ans	1993, 1992, 1991 et 1990		
	14 ans surclassées avec certificat médical	1994	Championnats régionaux Championnats nationaux juniors en équipe seulement Coupe de France	5e
	15, 16, 17 et 18 ans	1993, 1992, 1991 et 1990	Championnats régionaux Championnats nationaux juniors Coupe de France	
Seniors	19 ans et plus	1989 et avant	Journée de référence	5e
	Juniors de 16, 17 et 18 ans surclassées avec certificat médical	1992, 1991 et 1990	Championnats régionaux **Championnats nationaux N2 seniors** Open de France Coupe de France	6e
	19 ans et plus	1989 et avant		

COUPES PROMOTION

Catégorie	Age	Saison 2007-2008	Marsouin (minimum)
Benjamines	12 ans et moins	1996 et après	Pré
Minimes	12 ans surclassées avec certificat médical	1996	1er
	13, 14 et 15 ans	1995, 1994 et 1993	
Juniors	14 ans surclassées avec certificat médical	1994	2e
	15, 16, 17 et 18 ans	1993, 1992, 1991 et 1990	
Seniors	Juniors de 16, 17, 18 ans surclassées avec certificat médical	1992, 1991, 1990	3e
	19 ans et plus	1989 et avant	

2.2 - Surclassements

Tout surclassement doit être autorisé par le corps médical. Il est lié à l'obtention du marsouin correspondant à la catégorie du surclassement.
Les certificats de surclassement pour l'ensemble des nageuses de chaque club devront parvenir au comité régional d'appartenance avant le 15 novembre de la saison en cours. Ces certificats médicaux seront validés par le comité régional, pour la durée de la saison sportive. Aucune modification de surclassement ne pourra intervenir au cours de la saison.

3 – ENVOI DES ENGAGEMENTS ET RÉSULTATS

3.1 - Transmission des engagements

Première étape d'évaluation des jeunes : l'imprimé d'engagement utilisé sera celui de la journée de référence (téléchargeable sur le site fédéral).

Deuxième étape d'évaluation des jeunes : engagement sur papier libre auprès du comité régional.
Les engagements pour les autres compétitions seront faits obligatoirement par Internet, en ligne, sur Extranat.fr.
Les engagements désignent les noms et prénoms des nageuses (solistes, duettistes et équipières) et de leurs remplaçantes (ou réserves), les noms et prénoms des officiels.
Aucune modification ne pourra être effectuée à l'issue de ces engagements en ligne.
Ne pourront être engagés en ligne, que les nageuses et nageurs qui sont effectivement régulièrement licenciés à la FFN pour la saison en cours et possédant le niveau de marsouin relatif à la compétition pour laquelle ils sont engagés.
Le comité organisateur de la compétition ou la FFN pour les compétitions nationales N1 et N2 vérifie l'exactitude des engagements et la qualification des ballets.

3.2 - Dates limites d'engagements

Les dates limites des engagements sont définies :
- pour les compétitions régionales : dates fixées par le comité régional organisateur ;
- pour les championnats nationaux N3 : dates fixées par le comité régional organisateur, en accord avec le Conseil de l'interrégion (au plus tard trois semaines avant le championnat national correspondant) ;
- pour les compétitions nationales N1 et N2 : dates fixées par la FFN (voir tableau récapitulatif).

Les clubs dont les engagements ne seront pas saisis à la date limite seront désignés pour nager systématiquement les premiers pour les ballets où ils seront engagés.

3.3 - Diffusion des résultats

A l'issue de la compétition, les résultats seront exportés sur Extranat par l'organisateur, vérifiés par le comité organisateur ou la FFN et diffusés après validation. Tous les clubs pourront, alors, avoir accès à ces résultats sur Extranat.

4 – MODE DE QUALIFICATION

4.1 - Fonctionnement général

Les championnats du programme FFN proposent plusieurs niveaux de pratique : Régional, National 3, National 2, National 1 et les Open de France.
Les Open de France sont organisés au niveau N1 seniors et feront l'objet d'invitations de nations étrangères.
Tout ballet présenté par un club dans l'une des catégories doit débuter la saison au niveau régional. Le passage au niveau supérieur est lié à la réalisation des conditions de qualification.

■ **Qualification pour le niveau interrégional des Coupes promotion** : mode de qualification à l'initiative des régions, en concertation au sein du Conseil de l'interrégion.

■ **Qualification pour les nationaux N3** : pour les championnats, des scores de qualification sont à réaliser pour chaque épreuve et chaque ballet lors des championnats régionaux de la saison en cours.

■ **Qualification pour les Championnats de France Nationale 2, Nationale 1 et Open de France** : un système de qualification à la place est utilisé. Le nombre de ballets de chaque épreuve est ainsi défini à l'avance.
Le nombre de places réservées pour chaque interrégion correspond au nombre de ballets placés par cette interrégion lors de la saison précédente aux épreuves nationales. Les clubs devront se qualifier au cours des championnats nationaux N3 au prorata du nombre de places retenues pour leur interrégion.
En fonction des qualifiés pour les championnats minimes, juniors et seniors, chaque club ne pourra engager que deux duos et deux équipes sur les deux championnats nationaux N1 (ou Open de France) et N2 confondus, sans limitation du nombre de solos (nombre supérieur à deux solos à la condition d'engager une équipe).
Une nageuse ne peut être engagée que dans une seule des deux compétitions (N1 ou N2) dans une épreuve donnée (solo, duo, équipe), sauf si elle se qualifie en N1 à l'issue de la N2.

NB : si un club ayant un ballet qualifié (solo, duo, équipe) pour les Championnats de France (N2 ou N1) ne peut pas engager ce ballet, il devra le signaler au juge-arbitre des championnats N3. Le ballet suivant, au classement des championnats N3, par rapport aux ballets qualifiés pourra s'engager à l'épreuve nationale (N2 ou N1) afin de compléter le nombre de places attribuées à l'interrégion, à condition d'avoir satisfait aux scores de qualification. Toutefois, la date limite de saisie des engagements devra être respectée.

4.2 - Exemptions et qualifications directes

A tous niveaux de pratique, tout club exempté participant à la compétition remet sa qualification en jeu.

■ ***Exemption des championnats régionaux***
La décision est laissée à l'initiative des comités régionaux si le club en fait la demande.
Les clubs ayant été classés dans les huit premiers ballets français au cours de la saison précédente à un championnat National 1 dans une catégorie donnée (seniors, juniors, minimes) et dans une épreuve donnée (solo, duo ou équipe) peuvent être exemptés de la compétition régionale dans cette même catégorie et dans cette même épreuve.
Pour les solos, l'exemption et la qualification directes sont nominatives, tout comme pour la "réserve".
NB : Les DOM-TOM sont rattachés à l'Ile-de-France et peuvent demander leur exemption à la Direction Technique Nationale si une organisation régionale n'est pas possible.

■ ***Exemption des championnats N3***

Seuls les trois premiers ballets (en solo, duo, équipe) des Open de France de l'année précédente ou en cours peuvent être exemptés, par la DTN, des championnats N3 seniors.
Pour les solos, l'exemption et la qualification directes sont nominatives, tout comme pour la "réserve".
L'exemption doit être demandée, par écrit, auprès de la DTN avec copie au comité régional d'appartenance.

■ ***Exemption des championnats régionaux et N3 pour les athlètes de haut niveau***

Des exemptions tout à fait exceptionnelles et limitées pourront être autorisées par la DTN pour les athlètes concernées par les sélections nationales en fonction des exigences du calendrier international.
Les solistes engagées et exemptées par la DTN n'entrent pas dans le quota attribué à l'interrégion.
Le club bénéficiant d'une exemption accordée par la DTN devra avertir le comité organisateur des championnats N3 et son comité régional d'appartenance, dans les délais d'engagement à cette compétition.

5 – MODIFICATION DES ENGAGEMENTS ET UTILISATION DES "RÉSERVES" OU "REMPLAÇANTES"

Un ballet engagé à cinq, six, sept ou huit nageuses ne peut changer sa composition en nombre après l'épreuve des figures imposées ainsi qu'à l'issue des ballets techniques.
Des nageuses "réserves" ou "remplaçantes" pourront être engagées selon le Règlement FINA.
En cas d'engagement d'une "réserve" en solo, une seule nageuse devra faire la totalité des épreuves du solo (figures imposées ou ballet technique et ballet libre).
La composition d'un ballet (nombre et noms des nageuses en solo, duo ou équipe) pourra être modifiée au cours des trois niveaux de compétition (régional, N3, et N2-N1).

6 – PARTICIPATION D'ÉQUIPES ÉTRANGÈRES AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX

Nécessité d'obtenir l'autorisation de la FFN et l'accord de la fédération étrangère.
Pour les Open de France et pour la Nationale 1 juniors "open" : engagements limités à deux solos, deux duos, une équipe par délégation étrangère.

7 – ORGANISATION DES FINALES ET DES PODIUMS

7.1 - Compétitions régionales, championnats N3 et Championnats de France N2

Il n'y aura pas de finale à ces niveaux de compétition, même si plus de douze ballets sont engagés dans une épreuve.

7.2 - Compétitions Nationales 1 sans participation d'équipes étrangères

Une finale sera organisée pour chaque épreuve selon le Règlement FINA.
Le premier ballet non qualifié sera pré-swimmer. Le club concerné devra confirmer sa participation ou non dès la parution des résultats.

7.3 - Compétitions Nationales 1 juniors "open" et "Open de France"

Une finale sera organisée pour chaque épreuve. Un seul ballet par nation étrangère sera admis à nager en finale, à la condition que celui-ci s'intègre dans les douze premiers ballets des combinés préliminaires.
Deux podiums pourront être organisés :

- un podium international (si plus de trois nations sont présentes en finale) ; chaque nation ne pouvant être représentée qu'une seule fois sur le podium ;
- un podium de clubs français.

Les douze meilleurs ballets français des combinés préliminaires seront déclarés finalistes français.

8 – PARTICIPATION DES ÉTRANGÈRES LICENCIÉES DANS UN CLUB FRANÇAIS

Les athlètes non sélectionnables en équipes de France, régulièrement licenciées dans un club français conformément à l'article 53 du Règlement intérieur de la FFN, peuvent participer aux championnats organisés par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les nationaux.
Ils sont ainsi soumis de la même manière aux règles de niveau de compétition et de catégorie.
Pour des raisons de programme, un seul solo par club nagé par une athlète non qualifiable en équipe de France peut être engagé.
En ce qui concerne les duos et les ballets, les équipes composées de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en équipes de France ne peuvent se voir délivrer le titre de "champion de France".

9 – PARTICIPATION MASCULINE

La natation synchronisée n'est pas une discipline réservée aux seules nageuses. Toutefois, compte tenu du nombre restreint de compétiteurs masculins, il sera possible d'organiser un championnat masculin en solo et duo (mixte ou non) à condition qu'il y ait au moins quatre engagements effectifs. Un titre de champion sera alors décerné.
Dans le cas de participation masculine en solo et en duo (mixte ou non) inférieure à quatre, un classement parallèle sera effectué sans modifier le classement féminin. Des récompenses leur seront attribuées si leur classement s'intercale dans les trois premières places.
Un club peut engager un solo masculin et un duo (mixte ou non), en supplément de son quota d'engagements. Ces ballets seront qualifiés, hors quota, en Nationale 2 ou Nationale 1, s'ils se classent dans le nombre de places réservées à chaque interrégion.
En équipe, pas de restriction à la participation masculine.

10 – DURÉE DES BALLETS

Voir fiches de catégorie.
Tolérance et temps des mouvements sur la plage selon le Règlement FINA.

NB : En championnats régionaux et Nationale 3, les ballets dont la durée sera inférieure de 30 secondes par rapport à la durée réglementaire seront disqualifiés.

11 – LES SUPPORTS MUSICAUX

Un seul ballet est autorisé par cassette ou CD. Les musiques devront être enregistrées et mises en début des supports. Une étiquette devra être collée sur la face à employer. Leurs boîtes seront habillées de couleur en rapport avec les imprimés d'engagements en utilisant le formulaire officiel correctement complété (téléchargeable sur le site FFN). Les supports musicaux devront être conformes et être apportés dès le début de la compétition (pénalités : voir règlement financier).

12 – TIRAGE AU SORT

■ ***Tirage au sort des figures imposées***
Les figures imposées de toutes les compétitions régionales et championnats N3 seront tirées au sort par les comités régionaux organisateurs, soixante-douze heures avant le début de l'épreuve de figures imposées.
Les figures imposées des compétitions nationales N2 et N1 seront tirées au sort par la FFN, soixante-douze heures avant l'épreuve de figures imposées.

■ ***Tirage au sort des ordres de passage des ballets***
Conformément au Règlement FINA. Le tirage au sort sera intégral et public.

13 – RÉCOMPENSES

Lors des épreuves régionales, interrégionales et N3, les récompenses sont laissées à l'initiative des comités régionaux organisateurs, après accord des comités régionaux participants et (ou) du Conseil de l'interrégion. Lors des autres épreuves nationales, les trois premiers solos, duos et équipes seront récompensés par des médailles.

14 – ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPION DE FRANCE

L'attribution des titres de champion de France aura lieu à l'issue des épreuves de solo, duo et équipe, lors des Open de France et lors des Championnats de France N1 et N2 des différentes catégories.

15 – PRÉSÉLECTIONS NATIONALES

Dans le cadre des compétitions nationales, des épreuves de présélections ou de sélections nationales peuvent être incluses. Les règlements et les conditions d'accès en seront définis par la Direction Technique Nationale.

16 – MAILLOTS DE BAIN

Pour l'épreuve imposée et pour les ballets, voir les articles GR 5 et GR 6 du Règlement FINA.

17 – COMPOSITION DES JURYS

Pour la composition du jury d'une compétition et les niveaux d'officiels nécessaires, se conformer à la circulaire des officiels, chapitres I et X (février 2006).
Le juge-arbitre s'assurera de la meilleure représentation possible dans les différents ateliers des juges des clubs, des régions et interrégions représentés dans la compétition.
Pour les compétitions N2 et N1, en figures imposées, les clubs qualifiés en équipe devront engager un officiel B (habilité par le responsable de formation régional d'appartenance) ou A en examen (en dehors des officiels convoqués par la FFN) ou, à défaut, un officiel (licencié FFN) pour exercer toute autre fonction relative au jury (secrétariat, délégué, lecteur de notes…). Dans le cas contraire, une pénalité sera appliquée (voir règlements financiers).
Si le manque de juges ne permet pas de réunir quatre ateliers, deux ateliers seront constitués, perturbant ainsi l'organisation des entraînements et le déroulement de la compétition.

18 – CONTESTATIONS / JURY D'APPEL

Pour chaque compétition régionale, interrégionale, nationale, un jury d'appel sera mis en place.
En nationale, le délégué du président de la FFN désigne le jury d'appel.
Voir articles du Règlement intérieur FFN : "Délégués officiels - Délégué fédéral - Jury d'appel".
Pour tous les cas qui n'entreraient pas dans le cadre des règlements ci-dessus ou du Règlement FINA, les décisions appartiendront au délégué fédéral.

Programme sportif

L'ensemble du programme sportif proposé représente pour chaque nageuse un programme de formation adapté à sa catégorie d'âge. L'évolution de la natation synchronisée nécessite une diversification de la préparation physique et technique, l'acquisition de la technique de base devant être en constante relation avec une formation musicale et une préparation physique liée à la natation, la gymnastique et la danse.
Il est bien évident que ce programme ne peut être définitif, le principe est posé, son application sera évolutive, en modifiant les contenus des épreuves au fur et à mesure des acquisitions et des possibilités de réalisation. Le principe de travail ainsi défini doit se concrétiser au niveau du contenu des épreuves.

PROGRAMME D'INITIATION

Ce programme a pour objectif de réaliser une approche de la pratique de la natation synchronisée, en relation étroite avec l'ensemble des disciplines de la FFN. La richesse de la natation synchronisée cumulée à celle des autres disciplines participe à la formation pluridisciplinaire du nageur, de la nageuse dans le cadre de l'ENF.
Il comprend :
- les tests de l'Ecole de Natation Française ;
- le programme "marsouins" qui est orienté vers :
  - une initiation à la technique et à la chorégraphie ;
  - un perfectionnement et une préparation à la compétition.

Voir Règlements des marsouins (édition septembre 2004).

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INTERRÉGIONAL

Ce développement comprend :
- la journée de référence ;
- un programme spécifique à la région et à l'interrégion ;
- les compétitions régionales.

A - Journée de référence

La journée de référence clôture la préparation physique du premier trimestre. Elle constitue la première étape d'évaluation des jeunes ; elle est qualificative pour la seconde étape d'évaluation des jeunes ; elle est obligatoire pour les nageuses benjamines et minimes qui désirent suivre la filière de l'évaluation des jeunes (avec pour objectif final les stages d'été) et se préparer aux sélections en équipe de France minimes.
Un bonus sera attribué au classement des clubs par nageuse y participant, en plus des points obtenus en valeur individuelle.
Chaque région précisera les modalités d'organisation de cette compétition, y compris les épreuves de natation course.
Les prises de temps doivent être réalisées sous le contrôle d'un jury réglementaire.
Il est demandé aux comités régionaux et départementaux d'organiser, dans la mesure du possible, des épreuves de natation de courses, réservées à la natation synchronisée, dans leur programme de compétition de natation course.
Des sélections départementales (ou par zone) pourront être organisées en fonction des effectifs afin de permettre aux nageuses, comme aux juges, d'être dans des conditions propices à la performance.

B - Programme spécifique à la région et à l'interrégion

Les régions et interrégions doivent développer toutes les formes de motivation des clubs de natation synchronisée, en particulier ceux n'ayant que peu d'heures d'entraînement et peu de moyens :
- passage de tests de l'Ecole de Natation Française avec diplômes et récompenses ;
- Coupe départementale ;
- Promotion loisirs ;
- Trophée Maîtres ;
- Coupe régionale ou interrégionale, etc.

Pour ces compétitions, les règlements sont à définir par les régions et interrégions (dates, contenu des épreuves, nombre de nageuses, catégories d'âge, durée des ballets). La seule obligation pour ces clubs est d'être affiliés à la FFN et d'avoir obtenu une licence fédérale pour chaque nageuse engagée. Les régions sont invitées à envoyer à la FFN leurs résultats et leurs commentaires sur ces actions de motivation (imprimé à joindre au classement des clubs). Cependant, ces compétitions ne pourront être intégrées au classement national des clubs.

C - Compétitions régionales

1 - Chaque région est tenue d'organiser les épreuves du programme fédéral, qualificatives (ou non) aux différentes compétitions de niveau interrégional ou Nationale 3, à savoir :

- coupes promotion ;
- championnats poussines ;
- championnats benjamines ;
- championnats minimes ;
- championnats juniors ;
- championnats seniors.

2 - Les compétitions régionales seront organisées par comité ou groupe de comités, mais toujours au sein de chaque interrégion.
La répartition par comité ou groupe de comités doit être nécessairement décidée au sein du Conseil de l'interrégion.

3 - Les dates en seront fixées par les différents comités en liaison avec les autres comités de l'interrégion et dans le cadre du Conseil de l'interrégion, au plus tard trois semaines avant l'épreuve de N3 correspondante. Il est possible d'organiser, au cours d'une même journée, différentes catégories de compétition.

PROGRAMME PROMOTION

Voir fiche "Coupes promotion".

PROGRAMME DE FORMATION

A - Test ENF (Ecole de Natation Française)

Chaque département pourra imaginer et définir une politique incitative à destination des plus jeunes nageurs(ses), dans le but d'engager progressivement les écoles de natation des clubs vers une réforme de leurs objectifs, de leurs contenus et de leur organisation. La mise en œuvre laissera un maximum d'initiatives aux départements pour organiser leurs actions et celles des clubs dans le cadre des deux premières étapes de formation du nageur (sauv'nage, pass'sport de l'eau) et favoriser l'adéquation : objectifs / population locale / équipements.
Le test précompétitif renvoyant à la spécificité de chacune des disciplines, pourra être organisé à l'échelon interdépartemental en fonction du nombre de clubs.

B - Evaluation des jeunes

Objectifs : proposer aux nageuses et entraîneurs des outils de préparation physique, technique et artistique, pouvant guider la formation des jeunes nageuses tout au long de la saison sportive. L'évaluation des jeunes est une épreuve recommandée du programme sportif. Cette épreuve est organisée en plusieurs étapes suivant la catégorie d'âge.
Voir fiche "Evaluation des jeunes".

C - Championnats poussines

Voir fiche "Poussines".

D - Championnats benjamines

Voir fiche "Benjamines".

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

A - Championnats minimes

Voir fiche "Minimes".

B- Coupe de France minimes des régions

L'organisation de la Coupe de France des régions est confiée à l'une d'entre elles. Elle se déroulera dans le cadre de la Coupe de France des régions en natation course.
Elle est ouverte exclusivement aux nageuses de catégorie minimes ayant au minimum le 4e marsouin. Le surclassement n'est pas autorisé. Chaque comité régional peut engager jusqu'à douze nageuses de deux clubs différents au minimum.
Un classement sera fait à l'issue des épreuves avec des points qui s'ajouteront au classement national des clubs (voir classement national) et au classement des comités régionaux (voir classement national des comités).

C - Championnats juniors

Voir fiche "Juniors".

PROGRAMME SENIORS

Voir fiche "Seniors".

Classements

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Seuls les deux meilleurs ballets par club et par épreuve pourront marquer des points au classement national.
Le classement national des clubs en natation synchronisée a pour objet de prendre en compte l'activité sportive du club tout au long de la saison pour tous les niveaux de pratique (de la plus jeune, débutante en pré-marsouin, à la plus valeureuse, sélectionnée en équipe de France).
Il doit :

- valoriser le niveau de pratique pour chaque catégorie ;
- valoriser le niveau individuel de chaque nageuse lors des compétitions officielles ;
- valoriser la participation aux épreuves officielles du programme sportif fédéral afin de mettre en conformité le classement des clubs avec le programme fédéral actuel ;
- valoriser toutes les sélections sous forme de bonus.

Le classement national des clubs comprend :

- un classement pour chaque catégorie (benjamines, minimes, juniors et seniors) ; ce classement est effectué par addition des points des :
  - *valeur individuelle de chaque nageuse ;*
  - *valeur des ballets aux épreuves officielles ;*
  - *sélections et bonus ;*
- un classement national général ; ce classement est effectué par addition des points des :
  - *valeur individuelle de chaque nageuse, en ne conservant que la meilleure performance (toutes catégories confondues) ;*
  - *valeur des ballets aux épreuves officielles ;*
  - *sélections et bonus.*

DOCUMENT EXPLICATIF

1 - Valeur individuelle de chaque nageuse

Seule la meilleure performance de la saison de chaque nageuse licenciée, dans une compétition inscrite au calendrier fédéral (régionale, interrégionale, nationale, internationale pour l'équipe nationale), sera prise en compte. Les cumuls sont interdits, chaque nageuse ne peut marquer qu'une seule fois.

Pour le classement par catégorie, elle sera la meilleure performance individuelle dans la catégorie concernée :

- soit, pour les Coupes promotion, la moitié du score obtenu par le ballet affecté du coefficient correspondant. Le coefficient interrégional est appliqué si des qualifications régionales ont eu réellement lieu ou aux cinq premiers ballets classés de la région si des championnats interrégionaux ne peuvent être organisés.

Pour les remplaçantes n'ayant pas nagé, le score du ballet sera divisé par quatre.

- soit le meilleur total de points aux épreuves imposées obtenu, pour chaque nageuse, aux compétitions benjamines, minimes, juniors, affecté d'un coefficient pour chaque catégorie et pour chaque niveau ; les points de la journée de référence sont comptabilisés au niveau régional ; les remplaçantes marquent leurs points des imposées en intégralité ;
- soit, pour les nageuses engagées en seniors, le meilleur total de points obtenu au ballet technique en compétition seniors affecté du coefficient correspondant au niveau.
  En ce qui concerne les remplaçantes n'ayant nagé ni le ballet libre, ni le ballet technique, ni les éliminatoires, ni les finales, le score obtenu par le ballet technique sera divisé par deux.

Pour le classement national général, elle sera la meilleure performance individuelle toutes catégories confondues :

- soit le nombre de points obtenus pour la réalisation du meilleur marsouin passé dans la saison en cours ;
- soit, pour les Coupes promotion et la Coupe de France, la moitié du score obtenu par le ballet affecté du coefficient correspondant ; le coefficient interrégional est appliqué si des qualifications régionales ont réellement lieu ou aux cinq premiers ballets classés de la région si des championnats interrégionaux ne peuvent être organisés.

Pour les remplaçantes n'ayant pas nagé, le score du ballet sera divisé par quatre :

- soit le meilleur total de points aux épreuves imposées obtenu, pour chaque nageuse, aux compétitions benjamines, minimes, juniors, affecté d'un coefficient pour chaque catégorie et pour chaque niveau ; les points de la journée de référence sont comptabilisés au niveau régional ; les remplaçantes marquent leurs points des imposées en intégralité ;
- soit pour les nageuses engagées en seniors, le meilleur total de points obtenu au ballet technique en compétition seniors affecté du coefficient correspondant au niveau ; en ce qui concerne les remplaçantes n'ayant nagé ni le ballet libre, ni le ballet technique, ni les éliminatoires, ni les finales, le score obtenu par le ballet technique sera divisé par deux ;
- soit, pour les nageuses engagées en compétition poussines, le meilleur total de points obtenu au ballet technique affecté du coefficient correspondant au niveau.

■ ***Les marsouins***

Nombre de points :
- Pré-marsouin ..... 10 points
- Marsouin 1 ..... 20 points
- Marsouin 2 ..... 25 points
- Marsouin 3 ..... 30 points
- Marsouin 4 ..... 35 points
- Marsouin 5 ..... 45 points
- Marsouin 6 ..... 55 points

■ ***Les compétitions poussines, benjamines, minimes, juniors, seniors – Les coupes***

Les coefficients de catégories d'âge et de niveau figurent dans la table de cotation (annexes).
Remarque : pour la valeur individuelle des nageuses, ne pas tenir compte du coefficient ballet (solo, duo, équipe).

2 - Valeur des ballets aux épreuves officielles

Les meilleurs ballets du club marquent des points en fonction de leur classement et au niveau de participation le plus élevé.
Chaque ballet marque des points attribués en fonction de sa place au classement de la compétition et affecté d'un coefficient, pour le niveau et la catégorie.
Le nombre de ballets marquant des points dans les différentes catégories est limité à deux par épreuve.
Les coefficients correspondant au niveau atteint et à la catégorie sont indiqués dans la table de cotation (annexes).
Les coefficients des ballets seront les suivants :
- "ballet d'équipe" : coefficient 5 ;
- "duo" ou "trio poussines" : coefficient 3 ;
- "solo" : coefficient.

Pour les championnats "open", ne tenir compte que du classement des ballets français. Pour toutes les compétitions comportant des finales, tenir compte d'abord des résultats obtenus en combiné finale, puis des résultats obtenus en combiné préliminaires.
En cas de regroupement de plusieurs régions lors des championnats régionaux, chaque région ne tient compte que du classement de ses propres clubs.
Les ballets qui ne refont pas le score de qualification sont à comptabiliser au niveau inférieur.
Pour les Coupes promotion, le coefficient interrégional est appliqué si des qualifications régionales ont réellement lieu ou aux cinq premiers ballets classés de la région si des championnats interrégionaux n'ont pu être organisés.

3 - Sélections internationales

Des bonus sont à ajouter.
Pour toutes sélections autres que seniors "A", une seule bonification pour l'ensemble de ces sélections selon le barème suivant :
- compétition internationale de préparation..... 800 points
- équipe juniors Championnats du monde ..... 2.000 points
- équipe juniors Championnats d'Europe ..... 1.000 points
- équipe espoirs COMEN ..... 500 points

A laquelle s'ajoutera un bonus par participation effective à un ballet.

■ ***Programme libre minimes et juniors***

Solo, duo, équipe (éliminatoire, finale) :
- équipe espoirs 100 points
- équipe juniors "A" 200 points

■ ***Programmes libre et technique seniors***

Solo, duo, équipe, libre combiné (éliminatoire, finale) :
- compétitions internationales de préparation ..... 1.000 points
- compétitions officielles :
  - Opens de France ..... 2.000 points
  - Championnats d'Europe ..... 2.000 points
  - Coupe d'Europe..... 2.000 points
  - Championnats du monde..... 3.000 points
  - Coupe du monde ..... 3.000 points
  - Jeux Olympiques (duos et équipes) ..... 5.000 points

A laquelle s'ajoutera un bonus par participation effective à un ballet.

■ ***Programmes libre et technique seniors***

Solo, duo, équipe, libre combiné (éliminatoire, finale) :
- compétition amicale..... 200 points
- compétition officielle ..... 300 points

4 - Bonus divers

Pour toute sélection de club dans une équipe régionale pour la Coupe de France minimes des régions :
- 300 points sont attribués par club, quel que soit le nombre de nageuses sélectionnées ou d'épreuves nagées ;

Pour participation aux journées de référence ou à la première étape d'évaluation des jeunes :
- 100 points par nageuse pour les vingt-cinq premières nageuses ;
- 50 points par nageuse pour les nageuses suivantes.

Pour participation à la deuxième étape d'évaluation des jeunes :
- 200 points par nageuse.

Pour participation à la troisième étape d'évaluation des jeunes (finale minimes ou participation aux stages d'été benjamines) :
- 400 points par nageuse.

Seul le meilleur bonus de l'évaluation des jeunes doit être retenu.

CLASSEMENT NATIONAL DES COMITÉS RÉGIONAUX

Le classement des comités sera obtenu par l'addition des points des clubs de la région auxquels on ajoutera un bonus pour participation à la Coupe de France minimes des régions selon le barème suivant :

Classement	Bonus	Classement	Bonus	Classement	Bonus
1er	10.000 pts	10e	4.000 pts	19e	1.400 pts
2e	9.000 pts	11e	3.500 pts	20e	1.300 pts
3e	8.000 pts	12e	3.000 pts	21e	1.200 pts
4e	7.000 pts	13e	2.000 pts	22e	1.100 pts
5e	6.500 pts	14e	1.900 pts	23e	1.000 pts
6e	6.000 pts	15e	1.800 pts	24e	900 pts
7e	5.500 pts	16e	1.700 pts	25e	800 pts
8e	5.000 pts	17e	1.600 pts		
9e	4.500 pts	18e	1.500 pts		

CLASSEMENT NATIONAL DES INTERRÉGIONS

Le classement des interrégions sera obtenu par l'addition des points obtenus par chaque comité régional composant l'interrégion.

CLASSEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Pour participation à la Coupe de France : voir table de cotation ci-après.

Classement	Niveau Nationale 3	Niveau Nationale 2	Niveau Nationale 1
1er	3.000 pts	6.000 pts	9.000 pts
2e	2.900 pts	5.800 pts	8.700 pts
3e	2.800 pts	5.600 pts	8.400 pts
4e	2.700 pts	5.400 pts	8.100 pts
5e	2.600 pts	5.200 pts	7.800 pts
6e	2.500 pts	5.000 pts	7.500 pts
7e	2.400 pts	4.800 pts	7.200 pts
8e	2.300 pts	4.600 pts	6.900 pts
9e	2.200 pts	4.400 pts	6.600 pts
10e	2.100 pts	4.200 pts	6.300 pts
11e	2.000 pts	4.000 pts	6.000 pts
12e	1.900 pts	3.800 pts	5.700 pts
13e	1.800 pts	3.600 pts	5.400 pts
14e	1.700 pts	3.400 pts	5.100 pts
15e	1.600 pts	3.200 pts	4.800 pts
16e	1.500 pts	3.000 pts	4.500 pts

Classement	Niveau Nationale 3	Niveau Nationale 2	Niveau Nationale 1
17e	1.400 pts	2.800 pts	4.200 pts
18e	1.300 pts	2.600 pts	3.900 pts
19e	1.200 pts	2.400 pts	3.600 pts
20e	1.100 pts	2.200 pts	3.300 pts
21e	1.000 pts	2.000 pts	3.000 pts
22e	900 pts	1.800 pts	2.700 pts
23e	800 pts	1.600 pts	2.400 pts
24e	700 pts	1.400 pts	2.100 pts
25e	600 pts	1.200 pts	1.800 pts

TABLE DE COTATION

Place	Points
1	200
2	195
3	190
4	180
5	175
6	170
7	165
8	160
9	155
10	150
11	145
12	140
13	130
14	128
15	126
16	124
17	122
18	120
19	118
20	116
21	114
22	112
23	110
24	108
25	106
26	104
27	102
28	100
29	98
30	96
31	94
32	92
33	90
34	88
35	86
36	84
37	82
38	80
39	78
40	76

	Coeff. n° 1
Solo	2
Duo	3
Equipe	5

		Coeff. n° 2
Seniors	Finalistes Open de France	30
	Open de France	25
	N2	15
	N3	8
	Région	5
Juniors	Finalistes N1	22
	N1	18
	N2	12
	N3	6
	Région	4
Minimes	N1	14
	N2	9
	N3	5
	Région	3,5
Benjamines	N3	4
	Région	2,5
Poussines	Région	2
Promo	Interrégional	2
	Région	1

Engagements

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Pour les épreuves nationales, les engagements devront être reçus à la FFN aux dates suivantes :

Date	Compétition	Date limite de saisie des engagements	Organisateur
Du 4 au 6 avril 2008	Championnats de France N2 juniors	Mardi 18 mars 2008	A déterminer
Les 15 et 16 avril 2008	Championnats de France N2 seniors Finale Évaluation des Jeunes	Lundi 24 mars 2008	Tours
Du 17 avril au 20 avril 2008	"Open" de France		
Du 9 au 11 mai 2008	Coupe de France minimes des Régions	Lundi 24 mars 2008	Montpellier
Du 16 au 18 mai 2008	Championnats de France N2 minimes	Mardi 29 avril 2008	A déterminer
Du 29 mai au 1er juin 2008	Championnats de France N1 juniors	Lundi 12 mai 2008	Chenôve
Du 12 au 15 juin 2008	Championnats de France N1 minimes	Lundi 26 mai 2008	Istres
Du 28 au 29 juin 2008	Coupe de France	Lundi 9 juin 2008	A déterminer

ENVOI DES ENGAGEMENTS

Coir article 3 du Règlement général.

Attention : Les engagements des N2 et N1 de la même catégorie doivent être saisis sur Extranat.fr simultanément.

Fiches techniques

FICHE ÉVALUATION DES JEUNES

Epreuves pour la saison en cours

Compétition	Catégorie d'âge	Année de naissance	Marsouin (minimum)
1re étape Journée de référence niveau régional	Benjamines	1997 et 1998	1er
		1996	2e
2e étape Niveau interrégional	Minimes	1995	3e
3e étape Niveau national	Minimes	1995 et 1996	3e

- **La première étape** (journée de référence) est qualificative pour s'engager à la deuxième étape d'évaluation des jeunes. La validation du temps plancher, fixé par la DTN (annexe 5), est une condition minimum pour accéder à la seconde étape de l'évaluation des jeunes.
- **La deuxième étape** est organisée au niveau interrégional et après sélection dans les régions des meilleures nageuses de la première étape, sélectionnées par la Direction Technique Nationale.
- **La troisième étape** est organisée au niveau national et concerne les meilleures nageuses, nées en 1995 et 1996, classées à la suite de la deuxième étape (nombre à déterminer par la Direction Technique Nationale).
- Une finale nationale est organisée pour les nageuses de 13 ans (95)
- Les meilleures nageuses de chaque catégorie d'âge participeront à un stage de regroupement national. Le nombre de nageuses par catégorie ainsi que les conditions de participation à ces stages seront précisés par la Direction Technique Nationale dans la circulaire d'"Evaluation des jeunes" 2007-2008.

Conditions d'engagement

Première étape : l'imprimé utilisé sera celui de la journée de référence (téléchargeable sur le site fédéral).
Deuxième étape : engagement sur papier libre auprès du comité régional.
Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses, les noms et prénoms des officiels.
Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional). Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.
Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour toutes les épreuves (parcours et figures) où ils seront engagés.

Limitation des engagements – Epreuves

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
1re étape Journée de référence Niveau régional	Pas de limitation du nombre de nageuses	**Trois épreuves** (voir annexes 5) : 1 - Epreuve de natation 2 - Epreuve "variation danse" (première partie) 3 - Epreuve technique
2e étape Niveau interrégional	Nageuses sélectionnées par la Direction Technique Nationale	**Cinq épreuves :** 1 - Epreuve de natation qui peut être améliorée entre les deux étapes 2 - Epreuve de souplesse 3 - Epreuve de figures imposées 4 - Epreuve "variation danse" (première et seconde parties enchaînées) 5 - Epreuve de "parcours synchro" (première et seconde parties enchaînées)
3e étape Niveau national	Nageuses minimes sélectionnées par la Direction Technique Nationale	**Deux épreuves :** 1 - Epreuve "variation danse" (première et seconde parties enchaînées) 2 - Parcours de nat synchro

NB : les contenus des épreuves des deuxièmes et troisièmes étapes peuvent varier en fonction des objectifs de la DTN. La circulaire "Evaluation des jeunes" en précisera les modalités dépendantes des sélections en équipe nationale. Cette circulaire sera diffusée aux régions au plus tard à l'issue de la première étape.

FICHE POUSSINES

Compétitions et conditions d'engagement

Au travers de ce programme, nous souhaitons attirer, former et fidéliser nos plus jeunes nageuses. Il s'agit de créer un programme adapté, attrayant et pédagogique pour cette tranche d'âge. Les nageuses de cette catégorie d'âge peuvent participer :
- à la compétition poussines seulement ;

ou
- à la compétition poussines + la Coupe promotion benjamines ;

ou
- pour les poussines surclassées (9 ans), compétition poussines + championnats régionaux benjamines et journées de référence benjamines.

Ce programme progressif se déroule sur trois étapes réparties tout au long de la saison sportive.

Compétition	Age	Année de naissance	Marsouin (minimum)
Compétition régionale poussines	9 ans et moins	1999 et après	Pré-marsouin

Les engagements des équipes seront faits obligatoirement par Internet, en ligne sur Extranat.fr
Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses (solos, duos, trios et équipes) et de leurs remplaçantes (ou réserves), les noms et prénoms des officiels.

Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional). Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.
Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour les épreuves de ballet où ils seront engagés.

Dates

Championnats poussines : trois étapes réparties dans la saison sportive.
Dates fixées par le comité régional.

Limitation des engagements – Epreuves

Chaque club pourra engager :
- un seul ballet comportant jusqu'à huit nageuses ; au-delà de huit nageuses, il peut engager un second ballet ;
- si le club ne dispose que de trois nageuses, il peut présenter un trio ;
- si le club ne dispose que de deux nageuses, il peut présenter un duo ;
- si le club ne dispose que d'une nageuse, il peut présenter un solo.

Les réflexions sur la formation des jeunes sont constantes et constituent une de nos grandes richesses.
Les régions doivent donc disposer d'une large part d'autonomie pour mettre en œuvre ce programme "poussines" en respectant cependant les épreuves et objectifs de ce programme présentés ci-dessous.

Programme

Le programme proposé comporte cinq épreuves :
- épreuve de propulsions ;
- épreuve de danse ;
- épreuve technique ;
- épreuve d'improvisation ;
- épreuve de ballet.

Voir annexe n° 9.

FICHE BENJAMINES

Compétitions et conditions d'engagement

Compétition	Age	Année de naissance	Marsouin (minimum)
Journée de référence	9 ans surclassées	1999	1er
	10, 11 et12 ans	1998, 1997 et 1996	
Championnats régionaux benjamines	9 ans surclassées en équipes seulement	1999	2e
Championnats benjamines Nationale 3	10, 11 et 12 ans	1998, 1997 et 1996	2e

Les engagements seront faits obligatoirement par Internet, en ligne sur Extranat.fr

Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses (solos, duos, et équipes) et de leurs remplaçantes (ou réserves). Les noms et prénoms des officiels.

Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional). Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.

Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour les épreuves de ballet où ils seront engagés.

Dates

- **Journée de référence :** fixée par le comité régional et au plus tard le troisième week-end de décembre de la saison en cours.
- **Championnats régionaux benjamines :** fixée par le comité régional et au plus tard trois semaines avant les championnats benjamines Nationale 3.
- **Championnats benjamines Nationale 3 :** fixée par le Conseil de l'interrégion.

Durée des ballets

Durée des ballets - Benjamines	
Solo	2'00''00
Duo	2'30''00
Equipe	3'00''00

Qualifications

Nationale 3 : ne peuvent s'engager aux championnats Nationale 3, que les ballets ayant satisfait aux conditions de qualification lors des championnats régionaux.

	Scores de qualification	
	Figures imposées	**Ballet libre**
Solo	57	59
Duo	55	57
Equipe	53	56

Limitation des engagements – Epreuves

Chaque club pourra s'engager en solo, duo, équipe dans chaque catégorie d'âge.

Il pourra engager :

- plus d'un solo s'il présente un duo ou une équipe ;
- plus d'un duo s'il présente une équipe ;
- une deuxième équipe si douze nageuses engagées au minimum ;
- une troisième équipe si vingt nageuses engagées au minimum (dont un ballet à huit).

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Journée de référence et 1re étape d'évaluation jeunes	Pas de limitation du nombre de nageuses	**Trois épreuves** (voir annexes) : 1 - Epreuve de natation 2 - Epreuve "variation danse" (première partie) 3 - Epreuve technique
Championnats régionaux	Voir règlements régionaux En restant conforme avec la règle générale	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA benjamines et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les trois groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe, suivant Règlement FINA/FFN
Championnats benjamines Nationale 3	• Trois solos • Trois duos • Trois équipes La 2e équipe si douze nageuses sont engagées au minimum La 3e équipe si vingt nageuses sont engagées au minimum (avec un ballet à huit nageuses)	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA benjamines et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les trois groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe, suivant Règlement FINA/FFN

FICHE PROMOTION

Compétitions et conditions d'engagement

Ces compétitions sont organisées dans le cadre de l'interrégion, en fonction du niveau de chaque comité :
- soit par un seul comité ;
- soit par un groupement de comités, si ces derniers regroupent peu de clubs, mais en restant toujours dans le cadre de l'interrégion.

Catégorie	Age	Année de naissance	Marsouin (minimum)
Benjamines (et poussines)	12 ans et moins	1996 et après	Pré-marsouins
Minimes	12 ans avec certificat médical	1996	1er
	13, 14 et 15 ans	1995, 1994 et 1993	
Juniors	14 ans avec certificat médical	1994	2e
	15, 16, 17 et 18 ans	1993, 1992, 1991 et 1990	
Seniors	16, 17 et 18 ans avec certificat médical	1992, 1991 et 1990	3e
	19 ans et plus	1989 et avant	

Une nageuse ne peut être engagée que dans une seule catégorie.

Les nageuses non qualifiées en championnat N3 peuvent participer à la compétition Promotion, dans la même catégorie d'âge, à condition de commencer au niveau régional.

L'accès au niveau interrégional est lié à la satisfaction des règles de qualification mises en place par l'interrégion.

Les engagements seront faits, obligatoirement, par Internet, en ligne sur Extranat.fr

Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses, la composition des équipes et des remplaçantes, les noms et prénoms des officiels.

Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional). Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.

Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour les épreuves de ballet où ils seront engagés.

Durée des ballets – Qualifications

	Durée des ballets	Conditions de qualification Région - Interrégion
Benjamines Poussines	2'30''00	Voir règlement de l'interrégion
Minimes	2'45''00	Voir règlement de l'interrégion
Juniors	3'00''00	Voir règlement de l'interrégion
Seniors	3'00''00	Voir règlement de l'interrégion

Ne peuvent s'engager au niveau interrégional, que les ballets ayant satisfait aux conditions de qualification fixées par le Conseil de l'interrégion.

Limitation des engagements – Epreuves

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Journée de référence (voir catégories concernées)	Pas de limitation du nombre de nageuses	**Trois épreuves** (voir annexes) : 1 - Epreuve de natation 2 - Epreuve "variation danse" (première partie) 3 - Eléments ou figures imposées
Promotion régionale	• La 2e équipe si douze nageuses au minimum sont engagées • La 3e équipe si vingt nageuses au minimum sont engagées (avec un ballet à huit nageuses)	**1 - Epreuve libre (100 %)** Ballets d'équipe, suivant règlement FINA/FFN Des éléments techniques imposés et numérotés doivent être exécutés dans l'ordre et simultanément par toutes les nageuses (voir annexes) ***Jugement*** Un jury d'exécution et un jury impression générale Un jury de contrôle Un demi-point (0.5) de pénalité doit être déduit de la note d'exécution pour chaque élément obligatoire omis du programme
Promotion interrégionale	• La 2e équipe si douze nageuses au minimum sont engagées • La 3e équipe si vingt nageuses au minimum sont engagées (avec un ballet à huit nageuses)	**2 - Epreuve libre (100 %)** Ballets d'équipe suivant Règlement FINA/FFN Des éléments techniques imposés et numérotés doivent être exécutés dans l'ordre et simultanément par toutes les nageuses (voir annexes) ***Jugement*** Un jury d'exécution et un jury impression générale Un jury de contrôle Un demi-point (0.5) de pénalité doit être déduit de la note d'exécution pour chaque élément obligatoire omis du programme

Programmes

■ *Eléments techniques imposés et numérotés*

Ils doivent être exécutés dans l'ordre et simultanément par toutes les nageuses.

Les positions marquées en gras devront être tenues au moins deux temps. Ces positions se réfèrent au Règlement FINA.

Les précisions soulignées devront être exécutées de façon évidente pour le jury.

■ *Catégorie benjamines*

1 - Déplacement en rétropédalage latéral, avec mouvement de bras hors de l'eau.
2 - Enchaînement des positions : tonneau - voilier droit - tonneau - voilier gauche en déplacement.
3 - Poussée rétropédalage (définition de la "poussée" rétropédalage : cf. lexique des Marsouins, page 9).
4 - Prise de **position carpée** avant à partir de la position costale.
Figure de surface en cercle.
Cascade de bras ou de jambes.
Mouvement acrobatique.

■ *Catégorie minimes*

1 - Déplacement en rétropédalage, avec mouvement de bras hors de l'eau.
2 - Enchaînement des positions : tonneau - ballet leg droit - tonneau - ballet leg gauche en déplacement.
3 - Poussée rétropédalage avec quart de tour au maximum de la hauteur (définition de la "poussée" rétropédalage : cf. lexique des Marsouins page 9).
4 - **Position grand écart** suivie d'un rassemblé en verticale, en descendant aux chevilles ; **position verticale cheville.**
5 - Saut périlleux arrière groupé partiel (début de la figure FINA 311) avec prise de **position verticale jambe pliée.**
Figure de surface en cercle.
Cascade de bras ou de jambes en ligne.
Mouvement acrobatique.

■ *Catégorie juniors*

1 - Poussée en rétropédalage suivie d'une série de kick pull kick (au moins deux fois) (définition de la "poussée" rétropédalage : cf. lexique des Marsouins, page 9 ; définition des Kick pull Kicks : cf. lexique Marsouins, page 8).
2 - Enchaînement des positions : voilier - ballet leg - flamenco en déplacement.
3 - **Position verticale jambe pliée** suivie d'une descente verticale en rassemblant les jambes jusqu'aux chevilles.

4 - **Position grand écart** suivie d'une sortie promenade avant (promenade avant : voir Règlement FINA – mouvements de base).

Figure de surface, nageuses accrochées, en cercle ou par deux (un contact n'est pas une accroche).
Cascade de mouvements de jambes.
Mouvement acrobatique.

■ ***Catégorie seniors*** (deux longueurs minimum et six changements de formation).

1 - Poussée en rétropédalage suivie d'un déplacement en rétropédalage avant ou latéral, les deux bras au-dessus de la surface (définition de la "poussée" rétropédalage : cf. lexique des Marsouins, page 9).

2 - Enchaînement des positions : voilier droit - ballet leg droit - flamenco droit - flamenco gauche - flamenco droit en déplacement.

3 - Prise de **position verticale jambe pliée** à partir de la **position carpée avant**, descente en rassemblant les jambes aux chevilles et deux spires avant de couler (spire : voir règlement FINA – mouvements de base).

Figure de surface, nageuses accrochées, en cercle ou par deux (un contact n'est pas une accroche).
Cascade de mouvements de jambes.
Mouvement acrobatique.

FICHE MINIMES

Compétitions et conditions d'engagement

Compétition	Age	Année de naissance	Marsouin (minimum)
Journée de référence	12 ans surclassées avec certificat médical	1996	3e
	13, 14 et 15 ans	1995 1994 et 1993	
Championnats régionaux	12 ans surclassées en équipe seulement A condition d'avoir participé à la 1re étape de l'Evaluation des jeunes	1996	3e en région
Championnats minimes Nationale 3 Championnats de France minimes Nationale 2			4e en Nationale 3 et Nationale 2 et Nationale 1
Championnats de France minimes Nationale 1	13, 14 et 15 ans	1995, 1994 et 1993	4e
Coupe de France minimes des régions	13, 14 et 15 ans	1995, 1994 et 1993	4e

Les engagements seront faits obligatoirement par Internet, en ligne sur Extranat.fr
Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses, la composition des équipes et des remplaçantes (ou réserves), les noms et prénoms des officiels.

Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé :
- au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional) ;
- à la FFN (8 € par nageuse engagée et 10 € par ballet engagé).

Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.

Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour les épreuves de ballet où ils seront engagés.

Dates

- **Journée de référence :** fixée par le comité régional, et au plus tard le troisième week-end de décembre de la saison en cours.
- **Championnats régionaux minimes :** fixée par le comité régional, et au plus tard trois semaines avant les championnats minimes Nationale 3.
- **Championnats minimes Nationale 3 :** fixée par le Conseil de l'interrégion, et au plus tard trois semaines avant les Championnats de France minimes Nationale 2.
- **Championnats de France minimes Nationale 2 et Nationale 1 et Coupe de France :** fixée par la FFN (voir calendrier joint).

Durée des ballets

Durée des ballets	
Solo	2'30''00
Duo	3'00''00
Equipe	3'30''00

Qualifications

■ ***Nationale 3***

Ne peuvent s'engager aux championnats Nationale 3, que les ballets ayant satisfait aux conditions de qualification lors des championnats régionaux.

	Scores de qualification	
	Figures imposées	**Ballet libre**
Solo	59	63
Duo	57	60
Equipe	56	59

■ ***Nationale 2***

Ces championnats sont limités à :

- *Seize solos qualifiés de la façon suivante :*
  - onze solos représentant les places des Championnats de France N2 de la saison précédente, de la première à la onzième places ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.
- *Seize duos qualifiés de la façon suivante :*
  - onze duos représentant les places non retenues en Nationale 1, de la 13e à la dernière place des Championnats de France minimes N1 de l'année précédente, auxquels s'ajoutent les ballets de la N2 de l'année précédente, représentant le nombre de places nécessaires pour compléter à onze duos ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.
- *Seize équipes qualifiées de la façon suivante :*
  - onze équipes représentant les places non retenues en Nationale 1, de la 13e à la dernière places des Championnats de France minimes N1 de l'année précédente, auxquels s'ajoutent les ballets de la N2 de l'année précédente, représentant le nombre de places nécessaires pour compléter à onze équipes ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.

■ ***Nationale 1***

Ces championnats sont limités à :

- *Seize solos, seize duos et seize équipes qualifiés de la façon suivante :*
  - douze solos, douze duos et douze équipes représentant les douze premières places des Championnats de France minimes N1 de l'année précédente ;
  - quatre solos, quatre duos et quatre équipes représentant les quatre premières places aux Championnats de France minimes N2 de l'année en cours.

Limitation des engagements – Epreuves

Chaque club pourra s'engager en solo, duo, équipe dans chaque catégorie d'âge.
Il pourra engager :
- plus d'un solo s'il présente un duo ou une équipe ;
- plus d'un duo s'il présente une équipe ;
- une deuxième équipe si douze nageuses engagées au minimum ;
- une troisième équipe si vingt nageuses engagées au minimum (dont un ballet à huit).

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Journée de référence et 1re étape Evaluation jeunes	Pas de limitation du nombre de nageuses	**Trois épreuves** (voir annexes) : **1 - Epreuve de natation** **2 - Epreuve "variation danse"** (première partie) **3 - Epreuve technique**
Championnats régionaux	Voir règlements régionaux En restant conforme avec la règle générale	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA minimes et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les trois groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN
Championnats Nationale 3	• Solos : pas de limitation (sous réserve de qualification) Si supérieur à deux : obligation d'avoir engagé une équipe au niveau régional ou d'engager une équipe (si exemption des régionaux) • Trois duos • Trois équipes La 2e équipe si plus de douze nageuses sont engagées La 3e équipe si plus de vingt nageuses sont engagées (avec un ballet à huit nageuses)	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA minimes et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les trois groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant règlement FINA/FFN

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Championnats de France minimes Nationale 2 et Championnats de France minimes Nationale 1	• Solos : pas de limitation • Deux duos maximum engagés sur les championnats • Deux équipes maximum engagées sur les deux championnats si plus de douze nageuses au minimum sont engagées	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA minimes et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les trois groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN
Coupe de France minimes des régions	• Cette compétition se déroule dans le cadre de la Coupe de France minimes des régions en natation course • Chaque comité régional peut engager une équipe de quatre à douze nageuses (deux clubs au minimum)	**Trois épreuves** (voir annexes) : 1 - Epreuve de portés 2 - Epreuve d'improvisation individuelle 3 - Un ballet "combiné libre" suivant les Règles FINA

FICHE JUNIORS

Compétitions et conditions d'engagement

Compétition	Age	Année de naissance	Marsouin (minimum)
Journée de référence	13 et 14 ans surclassées avec certificat médical	1995 et 1994	4e
	15, 16, 17 et 18 ans	1993, 1992 1991 et 1990	
Championnats régionaux juniors Championnats juniors Nationale 3 Championnats de France juniors Nationale 2 et Nationale 1 "open" Coupe de France	14 ans surclassées en équipe seulement avec certificat médical	1994	5e
	15, 16, 17 et 18 ans	1993, 1992 1991 et 1990	

Les engagements seront faits obligatoirement par Internet, en ligne sur Extranat.fr
Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses, la composition des équipes et des remplaçantes (ou réserves), les noms et prénoms des officiels.

Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé :
- au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional) ;
- à la FFN (8 € par nageuse engagée et 10 € par ballet engagé).

Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.

Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour les épreuves de ballet où ils seront engagés.

Dates

- **Journée de référence :** fixée par le comité régional, et au plus tard le troisième week-end de décembre de la saison en cours.
- **Championnats régionaux juniors :** fixée par le comité régional, et au plus tard trois semaines avant les championnats Nationale 3.
- **Championnats juniors N3 :** fixée par le Conseil de l'interrégion, et au plus tard trois semaines avant les Championnats de France Nationale 2.
- **Championnats de France juniors Nationale 2 et Nationale 1 "open" et Coupe de France :** fixée par la FFN (voir calendrier joint).

Durée des ballets

Durée des ballets	
Solo	3'00''00
Duo	3'30''00
Equipe	4'00''00

Qualifications

■ ***Nationale 3***

Ne peuvent s'engager aux championnats Nationale 3, que les ballets ayant satisfait aux conditions de qualification lors des championnats régionaux.

	Scores de qualification	
	Figures imposées	**Ballet libre**
Solo	61	66
Duo	59	64
Equipe	57	62

■ ***Nationale 2***

Ces championnats sont limités à :

- *Seize solos qualifiés de la façon suivante :*
  - onze solos représentant les places des Championnats de France N2 de la saison précédente, de la première à la onzième places ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.
- *Seize duos qualifiés de la façon suivante :*
  - onze duos représentant les places non retenues en Nationale 1, de la 13e à la dernière places des Championnats de France juniors N1 de l'année précédente, auxquels s'ajoutent les ballets de la N2 de l'année précédente, représentant le nombre de places nécessaires pour compléter à onze duos ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.
- *Seize équipes qualifiées de la façon suivante :*
  - onze équipes représentant les places non retenues en Nationale 1, de la 13e à la dernière places des Championnats de France juniors N1 de l'année précédente, auxquels s'ajoutent les ballets de la N2 de l'année précédente, représentant le nombre de places nécessaires pour compléter à onze équipes ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.

■ ***Nationale 1***

Ces championnats sont limités à :

- *Seize solos, seize duos et seize équipes qualifiés de la façon suivante :*
  - douze solos, douze duos et douze équipes représentant les douze premières places des Championnats de France juniors N1 "open" de l'année précédente ;
  - quatre solos, quatre duos et quatre équipes représentant les quatre premières places aux Championnats de France juniors N2 de l'année en cours.

Limitation des engagements – Epreuves

Chaque club pourra s'engager en solo, duo, équipe dans chaque catégorie d'âge.

Il pourra engager :

- plus d'un solo s'il présente un duo ou une équipe ;
- plus d'un duo s'il présente une équipe ;
- une deuxième équipe si douze nageuses engagées au minimum ;
- une troisième équipe si vingt nageuses engagées au minimum (dont un ballet à huit).

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Journée de référence	Pas de limitation du nombre de nageuses	**Deux épreuves** (voir annexes) : 1 - Epreuve de natation 2 - Epreuve technique
Championnats régionaux	Voir règlements régionaux En restant conforme avec la règle générale	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA juniors et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les quatre groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe Suivant Règlement FINA/FFN
Championnats juniors Nationale 3	• Solos : pas de limitation (sous réserve de qualification) Si supérieur à deux : obligation d'avoir engagé une équipe au niveau régional ou d'engager une équipe (si exemption des régionaux) • Trois duos • Trois équipes La 2e équipe si douze nageuses au minimum sont engagées La 3e équipe si vingt nageuses au minimum sont engagées (avec un ballet à huit nageuses)	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA juniors et les deux figures d'un groupe tiré au sort parmi les quatre groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe, suivant Règlement FINA/FFN

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Championnats de France juniors Nationale 2 et Championnats de France juniors Nationale 1 “open”	• Solos : pas de limitation • Deux duos maximum engagés sur les deux championnats • Deux équipes maximum engagées sur les deux championnats si plus de douze nageuses au minimum sont engagées	**1 - Figures imposées (50 %)** Les deux figures obligatoires du groupe FINA juniors et les deux figures d’un groupe tiré au sort parmi les quatre groupes de figures FINA (voir annexes) **2 - Epreuve libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN
Coupe de France	Trois niveaux de compétition : • **Nationale 1 :** juniors et seniors non sélectionnées en équipe de France • **Nationale 2 :** juniors et seniors non qualifiées en Nationale 1 • **Nationale 3** : juniors et seniors non qualifiées en Nationale 2 Un ballet par club et par niveau Le niveau est établi en fonction de la majorité des nageuses composant l’équipe. Si le nombre de nageuses est identique, le choix du niveau est libre	Une seule épreuve : le ballet “combiné libre” suivant les Règles FINA. Un classement sera établi pour chaque niveau de compétition. Dix nageuses plus deux remplaçantes peuvent être engagées

FICHE SENIORS

Compétitions et conditions d'engagement

Compétition	Age	Année de naissance	Marsouin (minimum)
Journée de référence	19 ans et plus	1989 et avant	5e
Championnats régionaux seniors Championnats seniors Nationale 3 Championnats de France seniors Nationale 2 et Open de France	16, 17 et 18 ans surclassées	1992, 1991 et 1990	6e
	19 ans et plus	1989 et avant	
Coupe de France	15 ans et plus	1993 et avant	6e 5e pour les juniors

Les engagements seront faits obligatoirement par Internet, en ligne sur Extranat.fr.
Les engagements désignent les noms, prénoms des nageuses, la composition des équipes et des remplaçantes (ou réserves), les noms et prénoms des officiels.

Parallèlement à ces engagements, le chèque représentant le montant de ceux-ci devra être envoyé :
- au comité organisateur (voir règlements financiers régional ou interrégional) ;
- à la FFN (8 € par nageuse engagée et 10 € par ballet engagé).

Les engagements ne seront recevables que s'ils sont conformes aux présents règlements et si leur montant a été, effectivement, acquitté.
Les clubs dont les engagements ne seront pas parvenus avant la date limite seront désignés pour passer systématiquement les premiers pour les épreuves de ballet où ils seront engagés.

Dates

- **Journée de référence :** fixée par le comité régional, et au plus tard le troisième week-end de décembre de la saison en cours.
- **Championnats régionaux seniors :** fixée par le comité régional, et au plus tard trois semaines avant les championnats Nationale 3.
- **Championnats seniors Nationale 3 :** fixée par le Conseil de l'interrégion, et au plus tard trois semaines avant les Championnats de France Nationale 2.
- **Championnats de France seniors Nationale 2 et Open de France et Coupe de France :** fixée par la FFN (voir calendrier joint).

Durée des ballets

	Durée des ballets techniques	Durée des ballets libres
Solo	2'00''00	3'00''00
Duo	2'20''00	3'30''00
Equipe	2'50''00	4'00''00
Combiné		5'00''00

Qualifications

■ ***Nationale 3***

Ne peuvent s'engager aux championnats Nationale 3, que les ballets ayant satisfait aux conditions de qualification lors des championnats régionaux.

	Scores de qualification	
	Ballet technique	**Ballet libre**
Solo	63	68
Duo	61	66
Equipe	59	63

■ ***Nationale 2***

Ces championnats sont limités à :
- *Seize solos qualifiés de la façon suivante :*
  - onze solos représentant les places des Championnats de France N2 de la saison précédente, de la première à la onzième places ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.
- Seize duos qualifiés de la façon suivante :
  - onze duos représentant les places non retenues en Nationale 1, de la treizième à la dernière places des Championnats de France seniors N1 de l'année précédente, auxquels s'ajoutent les ballets de la N2 de l'année précédente, représentant le nombre de places nécessaires pour compléter à onze duos ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.
- *Seize équipes qualifiées de la façon suivante :*
  - onze équipes représentant les places non retenues en Nationale 1, de la treizième à la dernière places des Championnats de France seniors N1 de l'année précédente, auxquels s'ajoutent les ballets de la N2 de l'année précédente, représentant le nombre de places nécessaires pour compléter à onze équipes ;
  - un ballet supplémentaire par interrégion.

■ ***Open de France***

Ces championnats sont limités à :
- *Seize solos, seize duos et seize équipes qualifiés de la façon suivante :*
  - douze solos, douze duos et douze équipes représentant les douze premières places dans chaque épreuve des Championnats de France seniors N1 de l'année précédente ;
  - quatre solos, quatre duos et quatre équipes représentant les quatre premières places aux Championnats de France N2 de l'année en cours.

Limitation des engagements – Epreuves

Chaque club pourra s'engager en solo, duo, équipe dans chaque catégorie d'âge.
Il pourra engager :
- plus d'un solo quelque soit le nombre de duos ou d'équipes engagés ;
- plus d'un duo s'il présente une équipe ;
- une deuxième équipe si douze nageuses engagées au minimum ;
- une troisième équipe si vingt nageuses engagées au minimum (dont un ballet à huit).

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Journée de référence	Pas de limitation du nombre de nageuses	**Deux épreuves** (voir annexes) : 1 - Epreuve de natation 2 - Epreuve technique
Championnats régionaux seniors	Voir Règlements régionaux En restant conforme avec la règle générale	**1 - Ballet technique (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN **2 - Ballet libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN
Championnats seniors Nationale 3	• Solos : pas de limitation (sous réserve de qualification) Si supérieur à deux : obligation d'avoir engagé une équipe au niveau régional ou d'engager une équipe (si exemption des régionaux) • Trois duos • Trois équipes La 2e équipe si douze nageuses au minimum sont engagées La 3e équipe si vingt nageuses au minimum sont engagées (avec un ballet à huit nageuses)	**1 - Ballet technique (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN **2 - Ballet libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN
Championnats de France seniors Nationale 2	• Solo : pas de limitation • Deux duos sur les championnats Nationale 2 et Open de France • Deux équipes sur les championnats Nationale 2 et Open de France Si plus de douze nageuses sont engagées	**1 - Ballet technique (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN **2 - Ballet libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN

Compétition	Limitation par clubs	Epreuve
Open de France	• Solo : pas de limitation • Deux duos sur les championnats Nationale 2 et Open de France • Deux équipes sur les championnats Nationale 2 et Open de France Si plus de douze nageuses sont engagées **Ouverts :** - à l'équipe de France A - aux nations étrangères invitées	**1 - Ballet technique (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN **2 - Ballet libre (50 %)** Solo, duo, équipe suivant Règlement FINA/FFN
Coupe de France	Trois niveaux de compétition : • **Nationale 1 :** juniors et seniors non sélectionnées en équipe de France • **Nationale 2 :** juniors et seniors non qualifiées en Nationale 1 • **Nationale 3 :** juniors et seniors non qualifiées en Nationale 2 Un ballet par club et par niveau Le niveau est établi en fonction de la majorité des nageuses composant l'équipe. Si le nombre de nageuses est identique, le choix du niveau est libre	**Une seule épreuve** Le ballet "combiné libre" suivant les Règles FINA Un classement sera établi pour chaque niveau de compétition. Dix nageuses plus deux remplaçantes peuvent être engagées

Classement "Elite"

Ce classement, établi à l'issue des Open de France et (ou) du Championnat de France seniors N1 permettra d'établir la valeur des clubs de niveau national.
Le classement général final sera doté d'une coupe "Classement Elite des clubs en natation synchronisée".
Celle-ci sera remise au club classé premier, à la clôture des Championnats de France "open" ou des Internationaux de France de chaque saison.
Il sera tenu compte du classement français des ballets (solos - duos - équipes).

Décompte des points

■ ***Aux Open de France***

1er : 50 points	5e : 28 points	9e : 20 points	13e : 12 points
2er : 40 points	6e : 26 points	10e : 18 points	14e : 11 points
3er : 35 points	7e : 24 points	11e : 16 points	15e : 10 points
4er : 30 points	8e : 22 points	12e : 14 points	16e : 9 points

Le coefficient 1 sera attribué aux solos, le coefficient 1,5 aux duos et le coefficient 2 aux équipes.

Calendrier des compétitions

CALENDRIER INTERNATIONAL 2007-2008 (prévisionnel)		
Date	**Compétition**	**Lieu**
Du 13 au 18 mars 2008	Championnats d'Europe	Pays-Bas
Du 16 au 20 avril 2008	Tournoi de qualification des J.O.	Chine
Du 9 au 13 juillet 2008	Championnats du monde juniors	Moscou (Russie)
Août 2008	Coupe de la COMEN	France

CALENDRIER NATIONAL 2007-2008 (pouvant subir des modifications selon calendrier international)		
Date	**Compétition**	**Lieu**
Les 1er et 2 mars 2008	Nationale 3 seniors	A déterminer par l'Interrégion
Les 15 et 16 mars 2008	Nationale 3 juniors	A déterminer par l'Interrégion
Du 4 au 6 avril 2008	Championnats de France N2 juniors	A déterminer
Les 15 et 16 avril 2008	Championnats de France N2 seniors Finale Évaluation des Jeunes	Tours
Du 17 au 20 avril 2008	Open de France	
Les 26 et 27 avril 2008	Nationale 3 minimes	A déterminer par l'Interrégion
Du 9 au 11 mai 2008	Coupe de France Minimes des Régions	Montpellier
Du 16 au 18 mai 2008	Championnats de France N2 minimes	A déterminer
Du 29 mai au 1er juin 2008	Championnats de France N1 juniors	Chenôve
Du 12 au 15 juin 2008	Championnats de France N1 minimes	Istres
Du 27 au 28 juin 2008	Coupe de France	A déterminer

CALENDRIER RÉGIONAL
Laissé à l'initiative des comités régionaux, en accord avec les Conseils de l'interrégion Au plus tard quinze jours avant la première épreuve de la N3 concernée

Annexes

ANNEXE 1 - GROUPES DE FIGURES FINA 2005-2009

BENJAMINES : MOINS DE 12 ANS

Obligatoires

1 - 360 Walkover *(promenade avant)*.....*coef. 2.1*
2 - 301 Barracuda *(barracuda)*.....*coef. 2.0*

Optionnelles

■ **Groupe 1**

3 - 355 Porpoise *(marsouin)*.....*coef. 1.9*
4 - 101 Ballet leg single *(Ballet leg simple)*.....*coef. 1.6*

■ **Groupe 2**

3 - 401 Swordfish *(poisson scie)*.....*coef. 2.0*
4 - 344 Neptunus *(neptune)*.....*coef. 1.8*

■ **Groupe 3**

3 - 311 Kip *(coup de pied à la lune)*.....*coef. 1.8*
4 - 324 Ballerina *(ballerine)*.....*coef. 2.0*

ANNEXE 2 - GROUPES DE FIGURES FINA 2005-2009

MINIMES : 13, 14 ET 15 ANS

Obligatoires

1 - 346 Side fishtail split *(grand écart facial)*.....*coef. 2.0*
2 - 140 Flamingo bent knee *(flamenco jambe pliée)*.....*coef. 2.4*

Optionnelles

■ **Groupe 1**

3 - 345 Catalina reverse *(catalina renversé)*.....*coef. 2.1*
4 - 311c Kip twirl *(coup de pied à la lune spire)*.....*coef. 2.3*

■ **Groupe 2**

3 - 306d Barracuda bent knee spinning 180° *(barracuda jambe pliée vrille 180°)*.....*coef. 2.1*
4 - 423 Ariana *(ariane) coef. 2.2*

■ **Groupe 3**

3 - 401 Swordfish *(poisson-scie)*.....*coef. 2.0*
4 - 355e Porpoise spinning 360° *(marsouin vrille de 360°)*.....*coef. 2.1*

ANNEXE 3 - GROUPES DE FIGURES FINA 2005-2009

JUNIORS

Obligatoires

1 - 355f Porpoise continuous spin *(marsouin vrille continue)*.....*coef. 2.4*
2 - 128 Eiffel walk *(tour Eiffel promenade)*.....*coef. 2.8*

Optionnelles

■ **Groupe 1**

3 - 301c Barracuda twirl *(barracuda spire)*.....*coef. 2.6*
4 - 330d Aurora spinning 180° *(aurora vrille de 180°)*.....*coef. 2.6*

■ **Groupe 2**

3 - 312 Kip split *(coup de pied à la lune grand écart)*.....*coef. 2.4*
4 - 322 Subalina *(subalina)*.....*coef. 2.3*

■ **Groupe 3**

3 - 118 Helicopter *(hélicoptère)*.....*coef. 2.6*
4 - 342e Heron spinning 360° *(héron vrille de 360°)*.....*coef. 2.3*

■ **Groupe 4**

3 - 435c Nova twirl *(nova spire)*.....*coef. 2.8*
4 - 347 Beluga *(béluga)*.....*coef. 2.3*

ANNEXE 4 - GROUPES DE FIGURES FINA 2005-2009

SENIORS

Obligatoires

1 - 150 Knight *(cavalier)*.....*coef. 3.1*
2 - 314 Kip split open 360° *(coup de pied à la lune grand écart ouvert à 360°)*.....*coef. 3.2*

Optionnelles

■ **Groupe 1**

3 - 435e Nova spin 360° *(nova vrille 360°)*.....*coef. 2.5*
4 - 140h Flamingo bent jnee spin up 180° *(flamenco jambe pliée vrille ascendante 180°)*.....*coef. 2.7*

■ **Groupe 2**

3 - 336 Gaviata open 180° *(gavotte ouverte à 180°)*.....*coef. 2.8*
4 - 112f Ibis continuous spin *(ibis vrille continue)*.....*coef. 2.8*

■ **Groupe 3**

3 - 323 Subilarc *(subilarc)*.....*coef. 3.1*
4 - 240c Albatros twirl *(albatros spire)*.....*coef. 2.7*

■ **Groupe 4**

3 - 330c Aurora twirl *(aurora spire)*.....*coef. 3.0*
4 - 305c Barracuda somersault pike twirl *(barracuda périlleux arrière carpé spire)*.....*coef. 2.8*

ANNEXE 4 BIS

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES POUR LES PROGRAMMES TECHNIQUES FINA 2005/2009

Exigences générales

1 Des éléments supplémentaires peuvent être ajoutés.

2 Sauf indication contraire, dans la description d'un élément :
- toutes les figures ou les parties de figures doivent être exécutées selon les exigences décrites dans les annexes II-IV du Règlement FINA.
- tous les éléments doivent comporter une exécution haute et contrôlée, un mouvement uniforme, et chaque partie doit être clairement définie.

3 Les durées doivent correspondre à la règle SS 14.1 du Règlement FINA.

Eléments obligatoires pour le solo

■ **7 éléments à exécuter dans l'ordre énoncé**

1 *Un tour 360°* suivi d'une rotation de 360° dans le sens opposé tandis qu'une ouverture simultanée et symétrique des deux jambes pour aller en **position grand écart** est exécutée. Dans la même direction que le tour de 360°, les jambes sont ensuite symétriquement fermées jusqu'à la **position verticale** pendant l'exécution d'une *vrille* rapide d'au moins 720° – se poursuivant jusqu'à l'immersion – dans le même sens que le **tour 360°.**

2 *Poussée rétro* : une poussée rétro rapide, avec une hauteur maximum au-dessus de la surface.
Les deux bras doivent être montés au-dessus de l'eau tandis que le corps atteint sa hauteur maximum. Une descente est exécutée jusqu'à ce que la nageuse soit complètement immergée.

3 *Une séquence de bras* utilisant le rétropédalage doit suivre immédiatement après la poussée ; un déplacement devant et/ou sur le côté et contenant en même temps une séquence de mouvements de bras avec les deux bras au-dessus de la surface.

4 *Poussée écart* : une poussée barracuda suivie d'une ouverture rapide en grand écart s'enchaînant avec une prise de **position verticale jambe pliée**, la jambe de devant se fléchissant et la jambe arrière montant à la verticale, suivie par une spire tandis que la jambe pliée est tendue pour prendre la **position verticale**. *Une descente verticale* est exécutée au même rythme que la spire (Il n'est pas nécessaire que les jambes soient perpendiculaires à la surface dans la **position arrière carpé** précédant le barracuda).

5 Fig. 150 - *Cavalier :* un cavalier est exécuté avec un déplacement vers la tête obligatoire pendant la prise de la **position ballet leg.**

6 *Vrille combinée.*

7 *Poussée barracuda* suivie d'une vrille rapide d'au moins 360° qui se poursuit jusqu'à l'immersion.

Eléments obligatoires pour le duo

■ **9 éléments à exécuter dans l'ordre énoncé**

1 *Demi-tour suivi par une spire* dans le sens opposé et complété par une vrille continue dans le même sens que le demi-tour. Tous les mouvements sont exécutés en position verticale.

2 *Poussée écart* : une poussée barracuda est exécutée, suivie par deux grands écarts alternatifs (un de chaque jambe) et rapides ; rassembler les jambes en position verticale au maximum de hauteur.
(Il n'est pas nécessaire que les jambes soient perpendiculaires à la surface dans la position arrière carpé précédant le barracuda).

3 *Poussée rétro* : une poussée rétro rapide, avec une hauteur maximum au-dessus de la surface. Les deux bras doivent être montés au-dessus de l'eau tandis que le corps atteint sa hauteur maximum. Une descente est exécutée jusqu'à ce que la nageuse soit complètement immergée.

4 Une *séquence de bras utilisant le rétropédalage* doit suivre immédiatement la poussée ; un déplacement devant et/ou sur le côté et contenant en même temps une séquence de mouvements de bras avec les deux bras au-dessus de la surface.

5 Fig. 406 - *Poisson scie* jambe tendue.

6 *Position verticale jambe pliée* : à partir de la position verticale jambe pliée, exécuter une vrille combinée tandis que la jambe pliée se tend pour rejoindre la jambe verticale durant la descente et se plie pour reprendre la position verticale jambe pliée durant la montée. La position est maintenue pendant la descente verticale.

7 *Combinaison de ballets leg* en déplacement avec une montée jambe tendue pour prendre la position ballet leg.
Cette combinaison devra inclure au moins deux autres positions parmi les positions de surface suivantes sans ordre établi : ballet leg double, flamenco jambe droite, flamenco jambe gauche.

8 De la position verticale en immersion (orteils juste sous la surface), une rotation de 360° est commencée. Durant cette rotation, une jambe suit la surface de l'eau pour prendre la position château. Dans la même direction, une rotation de 180° du buste est effectuée jusqu'à la position queue de poisson. La jambe horizontale s'élève pour décrire un arc de 180° au-dessus de la surface pour prendre la position château. La jambe verticale est posée à la surface en position cambrée de surface. Effectuer une sortie promenade avant.

9 *Poussée barracuda* suivie par une vrille rapide de 360°.

10 A l'exception de la plage et de l'entrée dans l'eau, tous les éléments – obligatoires et supplémentaires – doivent être réalisés en même temps et dans la même direction par les deux nageuses. Les actions en miroir ne sont pas autorisées.

Eléments obligatoires pour l'équipe

■ **10 éléments à exécuter dans l'ordre énoncé**

1 *Cascade* : un ou des mouvements identiques réalisés par toutes les nageuses de l'équipe, une par une. Lorsque plusieurs cascades sont réalisées, elles doivent être consécutives et non pas séparées par un autre élément optionnel ou obligatoire.

2 *Poussée barracuda* suivie d'une spire et complétée par une descente verticale rapide en **position verticale.**

3 *Fig. 360 - Promenade avant* jusqu'à la **position grand écart** ; puis les jambes sont rassemblées symétriquement en **position verticale**. Un **demi-tour** est exécuté dans cette position, une rotation supplémentaire de 180° dans la même direction est effectuée tandis que les jambes sont ouvertes symétriquement jusqu'à la **position grand écart**, exécuter une **sortie de promenade avant**.

4 *Poussée rétro* : une poussée rétro rapide, avec une hauteur maximum au-dessus de la surface.
Les deux bras doivent être montés au-dessus de l'eau tandis que le corps atteint sa hauteur maximum. Une descente est exécutée jusqu'à ce que la nageuse soit complètement immergée.

5 *Une séquence de bras* utilisant le rétropédalage doit suivre immédiatement après la poussée ; un déplacement devant et/ou sur le côté et contenant en même temps une séquence de bras avec les deux bras au-dessus de la surface.

6 Fig. 355 - *Marsouin* jusqu'à prise de la **position verticale ;** une jambe est ensuite pliée pour prendre **la position verticale jambe pliée ;** la jambe pliée est tendue à la verticale tandis que la jambe verticale est descendue à la surface de l'eau pour prendre une **position flamant rose.**

7 Combinaison de ballets leg en déplacement avec une montée jambe tendue pour prendre la **position ballet leg.** Cette combinaison devra inclure au moins deux autres positions parmi les positions de surface suivantes sans ordre établi : ballet leg double, flamenco jambe droite, flamenco jambe gauche.

8 Fig. 435 - *Nova* jusqu'à la **position cambrée de surface jambe pliée ;** tandis que la jambe pliée se tend, les jambes sont simultanément montées pour prendre la **position verticale ;** un tour complet est exécuté suivi d'une vrille continue.

9 *Poussée écart :* une poussée barracuda suivie par une ouverture rapide en grand écart et une fermeture pour reprendre la **position verticale** au maximum de hauteur est exécutée et se termine par une vrille rapide de 180° (Il n'est pas nécessaire que les jambes soient perpendiculaires à la surface dans la **position arrière carpé** précédant le barracuda).

10 Acrobatie : une plateforme, deux portés pyramides ou deux portés éjectés.

Plateforme :
a) une personne est maintenue à, ou au-dessus de, la surface ;
b) le positionnement sous l'eau est libre mais toutes les nageuses doivent être impliquées ;
c) durant la montée et la descente, la nageuse portée est en contact constant avec les porteuses ;
d) la nageuse portée doit sortir tête la première.

Porté pyramide :
e) deux pyramides sont obligatoires ;
f) sur chaque pyramide, la nageuse portée sort tête la première ;
g) le positionnement sous l'eau est libre mais toutes les nageuses doivent être impliquées ;
h) chaque pyramide réalise simultanément les mêmes mouvements en étant orientée dans la même direction ;
i) chaque pyramide exécute une seule montée et descente.

Porté éjectés :
j) e et f : règles identiques à la réalisation des portés pyramides ;
k) chaque éjecté est réalisé une fois que la nageuse qui l'exécute arrive à la hauteur maximum du porté.

11 Les formations doivent comprendre un cercle et une ligne.

12 A l'exception de la cascade, de la plage et de l'entrée dans l'eau, tous les éléments (obligatoires et supplémentaires) doivent être réalisés en même temps et dans la même direction par tous les membres de l'équipe sauf durant le cercle et le porté.
Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises seulement dans les changements de formations. Les actions en miroir ne sont pas autorisées.

ANNEXE 5 - JOURNÉE DE RÉFÉRENCE

ÉPREUVE 1 : NATATION COURSE

Cette épreuve doit être obligatoirement organisée avec un jury réglementaire de natation course.
Soit un officiel "A" minimum, un officiel "C" minimum au chronométrage à chaque ligne d'eau et un officiel "B" minimum au contrôle des virages.
- Benjamines 10, 11 et 12 ans (98, 97 et 96) : 50 m nage libre.
- Minimes 13, 14 et 15 ans (95, 94, et 93) : 400 m nage libre.
- Juniors/seniors (92 et avant) : 400 m nage libre.

Les benjamines et minimes 1re année (95) peuvent participer aux journées de référence et obtenir leur classement dans la première étape du programme "Evaluation des Jeunes" si le temps plancher est réalisé. Le report des nageuses sera automatique dans le tableur.

Les temps planchers sont identiques à la saison 2006-2007 :
- 1997 et 1998 : 50 m nage libre en moins de 46'' ;
- 1996 : 50 m nage libre en moins de 43'' ;
- 1995 : 400 m nage libre en moins de 6'30'' ;

Conditions d'engagements

Pour les journées et l'Evaluation des Jeunes, l'engagement se fait sur un seul et unique imprimé, celui des journées de référence téléchargeable sur le site internet fédéral.

Barèmes de notation

50 m nage libre			
Temps	**Note**	**Temps**	**Note**
32"0	**20,0**	43"9	**9,5**
32"5	**19,5**	44"6	**9,0**
33"0	**19,0**	45"2	**8,5**
33"5	**18,5**	45"9	**8,0**
34"0	**18,0**	46"6	**7,5**
34"5	**17,5**	47"3	**7,0**
35"1	**17,0**	48"0	**6,5**
35"6	**16,5**	48"7	**6,0**
36"1	**16,0**	49"5	**5,5**
36"7	**15,5**	50"2	**5,0**
37"2	**15,0**	50"9	**4,5**
37"8	**14,5**	51"6	**4,0**
38"3	**14,0**	52"3	**3,5**
38"9	**13,5**	53"0	**3,0**
39"5	**13,0**	53"7	**2,5**
40"1	**12,5**	54"4	**2,0**
40"7	**12,0**	55"1	**1,5**
41"3	**11,5**	55"8	**1,0**
41"9	**11,0**	56"5	**0,5**
42"6	**10,5**	57"2	**0,0**
43"2	**10,0**		

400 m nage libre			
Temps	**Note**	**Temps**	**Note**
4'44"9	**20,0**	6'30"1	**9,5**
4'49"2	**19,5**	6'36"0	**9,0**
4'53"0	**19,0**	6'42"0	**8,5**
4'58"0	**18,5**	6'48"1	**8,0**
5'02"5	**18,0**	6'54"2	**7,5**
5'07"1	**17,5**	7'00"3	**7,0**
5'11"7	**17,0**	7'06"8	**6,5**
5'16"4	**16,5**	7'13"2	**6,0**
5'21"2	**16,0**	7'19"8	**5,5**
5'26"0	**15,5**	7'26"4	**5,0**
5'30"9	**15,0**	7'33"1	**4,5**
5'35"9	**14,5**	7'40"0	**4,0**
5'41"0	**14,0**	7'46"9	**3,5**
5'46"0	**13,5**	7'53"8	**3,0**
5'51"3	**13,0**	8'01"1	**2,5**
5'56"6	**12,5**	8'08"3	**2,0**
6'02"0	**12,0**	8'15"7	**1,5**
6'07"5	**11,5**	8'20"1	**1,0**
6'13"0	**11,0**	8'24"5	**0,5**
6'18"6	**10,5**	8'28"9	**0,0**
6'24"3	**10,0**		

ÉPREUVE 2 : VARIATION DANSE

Critères de jugements

Mérite technique	
Etirement	"Auto-grandissement" du corps par la repousse du sol, tout au long du parcours, de la tête aux pieds, jusqu'au bout des doigts ; port de tête et de buste. Contrôle de l'axe et des extrémités, sans raideur
	A chaque fois que le mot "rester" sera utilisé, il faudra comprendre "poursuivre l'étirement". Ainsi, il n'y a aucun arrêt dans cet enchaînement. Les positions et mouvements sont définis avec précision, les étirements y contribuent et permettent la continuité, la fluidité
	Les qualités de danseuses, l'allongement du corps, du ventre et des extrémités, la légèreté et la fluidité doivent être considérés
Placement	Chaque segment du corps semble posé, en équilibre Alignement, empilement des segments (jambes, bassin, cage thoracique, tête) Les positions "en dehors" sont valorisées et facilitent les placements corporels justes
Souplesse	La qualité de la souplesse implique l'amplitude maximum des mouvements associée au contrôle et à l'intentionnalité du geste Liberté articulaire, liberté de mouvement
	L'hyper laxité n'est pas recherchée Ainsi, on préférera un battement de jambe moins haut avec le dos placé et bassin placé, jambes tendues, des appuis corrects, plutôt qu'un battement plus haut avec le dos rond, la jambe à terre pliée, le ventre qui lâche, les fesses qui cassent
Equilibre/ contrôle des appuis	Stable, solide, sans tremblement, sans piétinement
	A chaque fois, qu'il sera précisé des positions sur "demi-pointes", il faudra rechercher à être très haute, en appui sur l'ensemble des orteils, talons le plus loin possible du sol pour améliorer la souplesse du coup de pied en demi-pointe et travailler l'équilibre et les placements justes
	Stabilité du pied sur les trois appuis (du gros orteil + les deux d'à-côté)
	Attaque fine "pointe - demi-pointe -talon" et non l'inverse
	Transfère son poids du corps, passe d'un appui à l'autre avec fluidité, légèreté, continuité, équilibre

Mérite technique	
Dynamisme	Organisation dynamique du corps, de ses segments impliquant un contrôle de la vitesse d'exécution des mouvements et la maîtrise des énergies induites par la musique Eviter les prestations monotones, plates, donner un rythme à chaque mouvement
	Ne pas confondre force et énergie
	Ce parcours contient de nombreuses impulsions, accents, cela ne signifie pas qu'il faut s'arrêter sur le mouvement
Qualité du mouvement	Continuité, légèreté, précision, amplitude
	Implique de savoir manipuler le mouvement pour qu'il devienne dansé Exemple de la marche : ce mouvement naturel et fonctionnel peut devenir un mouvement dansé en manipulant des variables telles que la gravité, l'énergie, l'espace, le regard, l'intention vers une finalité artistique
	Une attention sera portée sur les tours et les sauts et autres difficultés Illustration de ce critère par des exemples : • ***Le retiré :*** *sur un retiré le soutien de la cuisse et repousse du sol détermine la réussite du mouvement* • ***Un saut :*** *les qualités exigées sont :* *Impulsion : demi-plié avec repousse du sol, passant par la demi-pointe, pointe* *maintien du corps* *tonicité du corps* *Réception* ***:*** *demi-plié, par demi-pointe - talon* • ***Les tours :*** *repousse avec équilibre sur la jambe de terre et maintien des côtés avec l'aide des bras*

Mérite artistique	
Interprétation, personnalité, présence	Donner un sens, une intention, une âme aux mouvements, s'approprier la variation
Musicalité	Exploiter le rythme, les accents et impulsions musicales, les durées et énergies demandées La musique ne doit pas rester qu'un support rythmique La mélodie devra également être exploitée La musicalité contribue à la fluidité de l'enchaînement
Esthétique et grâce	L'esthétique s'intègre au mouvement. Cette notion inclut le profil morphologique de la nageuse, ligne de jambe et ligne de corps, et la façon de se mouvoir
	Eviter les positions figées (statues)
Occupation de l'espace	Amplitude et précision des déplacements et des trajectoires
Qualité du mouvement	Continuité, étirement, légèreté, précision, amplitude Aller au bout d'un mouvement pour en déclencher un autre La qualité donne la précision
	Implique de savoir manipuler le mouvement pour qu'il devienne dansé Exemple de la marche : ce mouvement naturel et fonctionnel peut devenir un mouvement dansé en manipulant des variables telles que : la gravité, l'énergie, l'espace, le regard, l'intention vers une finalité artistique
	Une attention sera portée sur les tours et les sauts et autres difficultés. La diagonale de fin est particulièrement sélective et devra être observée avec attention *Illustration de ce critère par des exemples :* • ***Le retiré :*** *sur un retiré le soutien de la cuisse et repousse du sol détermine la réussite du mouvement* • ***Un saut :*** *les qualités exigées sont :* *Impulsion : demi-plié avec repousse du sol, passant par la demi-pointe, pointe* *maintien du corps* *tonicité du corps* *Réception : demi-plié, par demi-pointe – talon* • ***Les tours :*** *repousse avec équilibre sur la jambe de terre et maintien des côtés avec l'aide des bras*

ÉPREUVE 3 : ÉLÉMENTS ET FIGURES IMPOSÉES

Benjamines	Minimes	Juniors
Une figure tirée au sort parmi les trois figures suivantes : Figure 1 : ballet leg (fig. :101) Figure 2 : neptune (fig. : 344) Figure 3 : coup de pied à la Lune (fig. : 311)	**Les deux figures obligatoires FINA** Figure 1 : grand écart facial (fig. : 346) Figure 2 : flamenco jambe pliée (fig. : 140)	**Les deux figures obligatoires FINA** Figure 1 : marsouin vrille continue (fig. : 355f) Figure 2 : tour Eiffel promenade (fig. : 128)
Plus un élément tiré au sort parmi les deux éléments suivants : Elément 1 : départ vertical aux chevilles, monter en verticale à une hauteur maximum, puis maintenir la position verticale à hauteur constante ; descente jusqu'à l'immersion des pieds, puis élever rapidement la verticale au maximum de la hauteur Fin de la séquence en verticale sous l'eau. Elément 2 : de la position château, abaisser la jambe verticale jusqu'à la position cambrée de surface, puis exécuter une sortie dorsale cambrée	**Plus un groupe optionnel tiré au sort parmi les groupes FINA**	**Plus un groupe optionnel tiré au sort parmi les groupes FINA**

Seniors
Deux éléments techniques tirés au sort parmi les éléments des ballets techniques seniors
N° 2 - *Poussée barracuda* suivie d'une spire et complétée par une descente verticale rapide en **position verticale**
N° 3 - *Fig. 360 : promenade avant* **jusqu'à la position grand écart ; puis les jambes sont rassemblées symétriquement en position verticale** **Un demi-tour est exécuté dans cette position, une rotation supplémentaire de 180° dans la même direction est effectuée tandis que les jambes sont ouvertes symétriquement jusqu'à la position grand écart, exécuter une sortie de promenade avant**
N° 6 - *Fig. 355 : marsouin* jusqu'à prise de la **position verticale ;** une jambe est ensuite pliée pour prendre **la position verticale jambe pliée ;** la jambe pliée est tendue à la verticale tandis que la jambe verticale est descendue à la surface de l'eau pour prendre une **position flamant rose**
N° 8 - *Fig. 435 : nova* **jusqu'à la position cambrée de surface jambe pliée ; tandis que la jambe pliée se tend, les jambes sont simultanément montées pour prendre la position verticale ; un tour complet est exécuté suivi d'une vrille continue**
N° 9 - *Poussée écart :* une poussée barracuda suivie par une ouverture rapide en grand écart et une fermeture pour reprendre la **position verticale** au maximum de hauteur est exécutée et se termine par une vrille rapide de 180° (Il n'est pas nécessaire que les jambes soient perpendiculaires à la surface dans la **position arrière carpé** précédant le barracuda)

Tirage au sort

Cf. article 13 du règlement de l'organisation générale.

Le jugement du parcours : "Variation de danse"

La variation est identique à celle de la saison passée. Pour faciliter la préparation, elle sera maintenue une saison de plus, soit encore pour cette saison 2007-2008.

- Le jury sera composé de cinq juges.
- Chaque juge donne une note indépendante et sans concertation. Si les régions le souhaitent et disposent de juges en nombre suffisant, elles pourront constituer des "doublettes" et proposer un jury de dix personnes. Toutefois, cinq notes seulement seront considérées.
- Chaque juge donne une note globale prenant en compte les deux mérites (technique + artistique), chacun des mérites comptant pour 50 %.
- Les cinq notes seront saisies. La plus haute et la plus basse seront supprimées par le tableur et la moyenne effectuée sur les trois notes restantes.
- La note de chaque juge est sur 20 points au demi-point près.
- Les juges pourront se référer à l'échelle FINA adaptée (jointe au tableur).
- L'affichage des notes avec l'aide des cartons et d'une fiche complémentaire pour le demi-point supplémentaire est obligatoire.

- L'appui tendu renversé (ATR) ne sera plus jugé par une personne à part, mais chacun des cinq juges appréciera cet élément dans la performance totale de la nageuse et en tiendra compte dans sa note.

Le jugement des figures

Les figures ou éléments sont jugées selon les Règles FINA par des juges synchro de niveau "C" minimum.

Le jugement de l'épreuve de natation

Voir tableau ci-avant (Règlement FINA). Jury natation de course.

Classement national

Voir §4 concernant le classement national.

ANNEXE 6 - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

1 - Scores de qualification 2007-2008

Voir fiche des différentes catégories.

Ces scores sont à réaliser pour accéder aux compétitions N3.
Les scores (en duo et équipe) sont les notes moyennes des concurrentes.
Ces scores sont donnés sur 100 points après déduction et pénalités (sauf pénalité due au nombre de nageuses).
Une pénalité financière pourra être appliquée aux clubs dont les ballets n'auraient pas refait les scores de qualification, dans les épreuves interrégionales, pour le passage des régionaux aux interrégionaux.
Ces ballets ne pourront pas prétendre au coefficient N3 pour le classement des clubs.
Le montant de cette pénalité financière sera fixé par le Conseil de l'interrégion.

2 - Epreuves imposées

- Deux figures obligatoires des listes FINA pour chaque catégorie d'âge (annexes 1, 2 et 3).
- Plus un groupe de deux figures optionnelles tiré au sort parmi les groupes FINA annexes 1, 2, et 3).

ANNEXE 7 - COUPE DE FRANCE MINIMES DES RÉGIONS

Modalités et programme

Annexe diffusée en septembre 2007

ANNEXE 8 – POUSSINES

Compétition régionale

Ce programme "poussines" est progressif. Il se déroule sur trois étapes réparties tout au long de la saison sportive à des dates fixées par le comité régional.

- Ces étapes font l'objet d'un classement indépendant.
- Pour le classement national des clubs : seule l'épreuve finale de ballet (que ce soit en solo, duo, trio, ou équipe) sera prise en compte, la valeur individuelle n'est pas considérée dans le classement national poussines.
- Le trio prendra le coefficient du duo.
- L'élaboration de ce programme régional se fera en concertation avec le cadre technique chargé de l'interrégion.

■ ***Objectifs***

- Baliser l'initiation de nos plus jeunes nageuses, guider les transformations essentielles nécessaires à la construction des ballets.
- Il existe donc une logique dans les contenus proposés à chacune des épreuves en vue de faciliter l'élaboration de la chorégraphie. Le projet chorégraphique, quel qu'il soit, sera effectivement constitué d'un enchaînement de propulsions variées, d'éléments techniques, d'éléments nouveaux ou d'une recombinaison d'éléments connus issus d'une phase d'exploration, de création accordant à l'épreuve d'improvisation tout son sens.
- La préparation corporelle prend également une place indissociable dans ce programme de formation initiale.

■ ***Préconisations***

- Il est préconisé de répartir les étapes sur l'ensemble de la saison sportive de manière à donner du temps pour préparer les nageuses d'une étape à l'autre.
- Il est possible de reproduire plusieurs fois une même épreuve. Vous pouvez, par exemple, prévoir l'épreuve d'improvisation sur les étapes 1 et 2 ou 1, 2, 3, etc.

Les quatre épreuves ci-après peuvent être réparties sur les trois étapes.

Epreuve de propulsions

Parcours aquatique réalisé par chaque nageuse

- ***Objectifs***
  - Découverte des propulsions variées utilisables pour constituer l'ossature des ballets avec des nageuses débutantes.
  - Recherche d'efficacité dans ces propulsions, efficacité objectivable au travers du critère de vitesse, tout en répondant à la spécificité de la natation synchronisée imposée dans le contenu du mini-ballet, à savoir : hauteur, orientation, précision des mouvements et des énergies.
- ***Préconisations***

  La région peut décider de faire un classement individuel ou un classement à plusieurs nageuses.
  La moyenne des temps de chaque nageuse pourra être totalisée pour donner une valeur du club.
  Des pénalités de temps pourront être ajoutées au temps, par élément manquant ou mal exécuté.
  Pénalité de 5 secondes importante pour élément manquant ou non identifiable pour ces six éléments : roulade avant, levé le bras le plus haut possible, le levé de jambe, la roulade arrière, levée les jambes simultanément à partir de la position corps fermé, déplacement godille.
  Pénalité de 2 secondes pour les éléments mineurs (c'est-à-dire les éléments restants).
  Cette épreuve pourra se dérouler sous forme de relais (dans ce cas, pas de plage de départ).
  Une grille d'évaluation par critère vous est également proposée.
  Les régions ont la possibilité de créer d'autres modes d'évaluation et de classement dans le respect des objectifs recherchés.
- ***Contenu de ce parcours***

  La DTN propose à titre d'exemple un mini-ballet sur une distance de 25 m minimum accompagnée d'une grille d'évaluation.

Epreuve technique

- ***Objectif***

  Découverte et apprentissage d'éléments techniques simples pouvant être réinvestis dans les chorégraphies.
  Il sera demandé aux nageuses une exécution simultanée, en équipe (ou en solo, duo, trio) et au "tap-tap" de deux éléments techniques tirés au sort parmi une liste que les régions pourront aménager.
- ***Préconisations***
  - Un jugement par critère peut être envisagé : acquis / non acquis sur le profil global du groupe.
  - Le total d'acquis est divisé par le nombre de nageuses.
  - Réalisation des éléments sur des comptes prédéfinis marqués au "tap-tap" (possibilité de donner le repère d'un tempo au métronome).
  - Deux passages sont conseillés pour ajuster les acquis.
- ***Liste des éléments techniques***
  - Position allongée/dos.
  - Position allongée/ventre avec ou sans soutien.
  - Début du périlleux arrière groupé jusqu'au groupé vertical (avec ou sans soutien).
  - Position grand écart.
  - Position ballet leg avec soutien (bidons) jambe droite puis jambe gauche.
  - Tonneau - voilier gauche et tonneau voilier droit avec appuis.
  - Position carpé dos au mur avec les mains accrochées + monter d'une jambe en flamant rose.
  - Position verticale accrochée au mur au maximum de la hauteur.

Epreuve d'improvisation

- ***Objectifs***

  Développer créativité, expressivité, communication, sens de la scène, éducation musicale, à travers l'écoute et l'exploitation des séquences musicales variées.
  Cette épreuve est individuelle et sans quota (sauf si le nombre d'engagements est trop important).
- ***Préconisations***

  Cette épreuve ne doit pas laisser la place aux solos appris à l'avance par une ou plusieurs nageuses. Par conséquent, nous préconisons que les nageuses soient tirées au sort lors de l'épreuve et fassent chacune au moins deux passages selon les modalités exposées ci-dessous :
  - deux passages minimums d'environ 1 minute sont préconisés afin d'avoir une idée plus fiable des compétences de la nageuse dans cette épreuve ;
  - plage libre (maxi 10 secondes) ;
  - faire la moyenne des passages par nageuse pour obtenir une note significative ;
  - une musique tirée au sort parmi une banque de séquences (CD audio) ;
  - une séquence ne peut être tirée que deux fois ;
  - tenue de ballet, nageuses coiffées, maquillées.

■ ***Procédure pour la nageuse***

Ecoute de la musique pendant environ cinq minutes avant son passage.

■ ***Jugement***

Attribuer une note sur 10 points
Quatre critères à définir comptant chacun pour 5 points (note sur 20 points qui est ensuite divisée par deux pour faire une note sur 10.

■ ***Critères de jugement proposés***

- Variété gestuelle et utilisation de l'espace.
- Interprétation musicale.
- Communication/expression.
- Qualité d'exécution.

Plusieurs grilles d'évaluation pour le jugement cette épreuve d'improvisation seront proposées par la DTN.

Epreuve finale de ballet

■ ***Objectif***

Réinvestir les acquis des épreuves antérieures dans une chorégraphie courte. Ces éléments obligatoires serviront de guidage pour aider l'entraîneur et les nageuses à chorégraphier un ballet d'équipe.

- Un seul ballet comportant jusqu'à huit nageuses, au-delà de huit nageuses, il peut engager un second ballet.
- Si le club ne dispose que de trois nageuses, il peut présenter un trio.
- Si le club ne dispose que de deux nageuses, il peut présenter un duo.
- Si le club ne dispose que d'une nageuse, il peut présenter un solo.

Le comité régional décidera de récompenser les ballets en fonction du nombre engagé.

■ ***Durée***

2 minutes (cette durée pourra éventuellement être modulée pour les solos, duos, trios).
Une plage obligatoire (durée FINA).

■ ***Eléments obligatoires***

En équipe (voir tableau pour solo et duos - trios) :

- une longueur minimum ;
- une figure accrochée ou figure de surface ou effet de groupe marquant ;
- une cascade ;
- utilisation de deux sous-groupes minimum ;
- un porter ;
- cinq formations au minimum dont un cercle ;
- cinq modes de propulsions différents (celles du parcours aquatique éventuellement des propulsions qui figurent dans les "marsouins", voir lexique) ;
- un élément figurant dans la liste des huit éléments de l'épreuve technique (éléments réalisés sans soutien et sans contact avec le mur).

Eléments obligatoires	Equipe	Duo (trio)	Solo
Une longueur minimum	X	X	X
Cinq modes de propulsions différents Celles du parcours aquatique + éventuellement des propulsions qui figurent dans les "marsouins" (voir lexique)	X	X	X
Un élément figurant dans la liste des huit éléments de l'épreuve technique Ces éléments seront réalisés sans soutien et sans contact avec le mur	X	X	X
Une figure accrochée ou figure de surface ou effet de groupe marquant	X		
Une cascade	X		
Utilisation de deux sous-groupes minimum	X		
Un porter	X		
Cinq formations minimum dont un cercle	X		
		Effets à 2 ou à 3 (miroir, figures accrochées ou en contacts, porter, autres…)	

- ***Jugement***

  Comme un programme technique avec juge de contrôle pour élément manquant.

- ***Préconisations***

  Les régions pourront adapter la durée du ballet proposée en équipe, pour les solos, duos, trios.

- ***Aménagements de la première partie de la variation danse proposés aux poussines***

  1 - A la place de “pointé pied droit dans la diagonale droite du fond, jambe de terre pliée” (paragraphe “Grand plié et chassé”) : dégager fondu en quatrième position, fermer en première, dégager fondu en seconde position dans la diagonale du fond, puis poser en grand plié en seconde position.
  2 - A la place de la pirouette (chapitre “Saut et pirouette”) : retiré simple sur demi-pointes, sans tourner.
  3 - Les grands battements restent de face, suivis de deux petits sauts presque sur place pour effectuer un huitième de quart afin d’arriver dans la diagonale.
  4 - A la place du pied dans la main : bras et pieds en première, retiré jambe droite, développé à la seconde, revenir en retiré, et fermer pieds en première position.
  5 - A la place du rond de jambe : développer quatrième devant, seconde, arabesque en passant en transition par le retiré.

  Le fait que la variation soit celle des journées de référence benjamines permet une organisation conjointe de l’épreuve “variation danse des benjamines” et celle de la première étape du programme poussines (dans certaines régions où les effectifs sont peu importants). Le jury est donc déjà en place, son idem, lieu réservé et adapté (salle de danse, gymnase, etc.).
  Aussi, cette option évite d’avoir à concevoir et à diffuser aux clubs un autre support vidéo + texte et d’organiser une formation de juges spécifique à cette catégorie.
  Le support vidéo de ces aménagements pourra être demandé aux cadres techniques chargés de l’interrégion.

PROGRAMMES TYPES 2007-2008

SENIORS N2 ET N1

NATIONALE 2

La veille	• Après-midi	Entraînements des équipes	
	• Soirée	Réunion des officiels et chefs d'équipe	
JOUR 1	• Matin	Duos techniques	
	• Après-midi	Solos techniques	
	• Soirée	Equipes techniques	
JOUR 2	• Matin	Duos libres	Finale directe
	• Après-midi	Solos libres	Finale directe
	• Soirée	Equipes libres	Finale directe

NATIONALE 1

JOUR 3	• Matin	Entraînement
	• Après-midi	Entraînement – Réunion des officiels et chefs d'équipe
	• Soirée	Equipes techniques
JOUR 4	• Matin	Duos techniques
	• Après-midi	Solos techniques
	• Soirée	Préliminaires équipes
JOUR 5	• Matin	Préliminaires duos
	• Après-midi	Préliminaires solos
	• Soirée	Finales équipes
JOUR 6	• Matin	Finales solos
	• Après-midi	Finales duos

Ces programmes peuvent subir quelques modifications en fonction des possibilités matérielles des organisateurs.

JUNIORS N2 – MINIMES N2

La veille	• Après-midi	Entraînements des équipes
	• Soirée	Réunion des officiels et chefs d'équipe
JOUR 1	• Matin	Figures imposées
	• Soirée	Equipes Cérémonie protocolaire – Equipes
JOUR 2	• Matin	Solos Cérémonie protocolaire – Solos
	• Après-midi	Duos Cérémonie protocolaire – Duos

JUNIORS N1 – MINIMES N1

La veille	• Après-midi	Entraînements des équipes
	• Soirée	Réunion des officiels et chefs d'équipe Eliminatoires solos ou duos
JOUR 1	• Matin	Eliminatoires solos ou duos
	• Soirée	Eliminatoires équipes

La possibilité de repas ou réception, avant ou après les équipes, peut faire varier l'heure des équipes.

JOUR 2	• Matin	Figures imposées
	• Soirée	Finales équipes Cérémonie protocolaire – Equipes
JOUR 3	• Matin	Finales duos
	• Après-midi	Finales solos Cérémonie protocolaire – Solos et duos

Ces programmes peuvent subir quelques modifications en fonction des possibilités matérielles des organisateurs.

PLONGEON

- **Introduction** 239
- **Catégories d'âge** 240
- **Engagements** 241
- **Championnats de France des jeunes** 242
- **Championnats de France juniors** 243
- **Les Championnats de France d'été à 3 m et haut-vol** 244
- **Coupes de France** 245
- **Procédure d'appel** 246
- **Plongeon synchronisé** 247
- **Programme de formation** 249
- **Programme de développement** 250
- **Compétitions régionales et interrégionales** 251
- **Classements nationaux** 252
- **Championnats de France des Maîtres** 255
- **Calendrier des compétitions** 256

Introduction

Nouvelles règles, nouveau comportement

Les nouveaux règlements FINA sont maintenant en application depuis 2006 et les effets commencent à apparaître.

L'augmentation du nombre de plongeons dans chacune des différentes catégories (poussins, benjamins, cadets) a accéléré la progression amorcée, à savoir de plus en plus de difficultés, de plus en plus tôt. L'explosion est particulièrement évidente dans la catégorie minimes garçons.

Chez les seniors, la suppression des plongeons avec limite de coefficient, avec remise à zéro des compteurs de points à chaque étape, a ouvert les compétitions. Les demi-finales restent compétitives et attractives pour tous les acteurs car les rebondissements peuvent être spectaculaires : par exemple, aux Championnats du monde, Claire Febvay n'aurait pas pu remonter de la dix-septième place aux éliminatoires à la sixième place en finale sans cette modification des règlements.

Le suspense reste donc entier tout au long des concours, avec avantage pour les plongeurs les plus réguliers puisqu'il faut réaliser trois fois sa performance sur les plongeons sans limite de coefficient.

Toutes ces modifications font que le fossé risque encore de s'agrandir entre nos meilleurs athlètes et le haut niveau mondial.

Monique MEYER
Adjointe au DTN pour le Plongeon

Catégories d'âge

GARÇONS ET FILLES : SAISON 2007-2008

TREMPLIN

Catégories FINA

Poussins	1997 et après	D*
Benjamins	1995 et 1996	C
Minimes	1993 et 1994	B
Cadets	1990 à 1992	A
Juniors	1988 et 1989	-*

HAUT-VOL

Catégories FINA

Benjamins	1995 et après	C
Minimes	1993 et 1994	B
Cadets	1990 à 1992	A
Juniors	1988 et 1989	-*

Les surclassements seront autorisés à la condition de réaliser les minima de points (si possible au plan du calendrier).

** Règlements FFN uniquement.*

Engagements

Les engagements devront être établis sur les fiches d'engagements disponibles au Département Plongeon de la FFN.

Les fiches doivent parvenir par mail, par fax ou par courrier, au plus tard, à la Fédération Française de Natation, DIX-HUIT JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA PREMIÈRE ÉPREUVE, accompagnées des droits d'engagements sans lesquels l'inscription n'est pas validée.

Les feuilles de plongeon seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être déposées dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur. Cet horaire devra figurer dans le programme de la compétition et être publié et affiché au vu de tous. Ensuite, les feuilles ne pourront plus être modifiées vingt-quatre heures avant le début du concours concerné. Pour les épreuves suivantes, les feuilles devront être remises un quart d'heure après chaque concours (passage d'éliminatoires en demi-finale et finale ou surclassements). Passé ce délai, aucun changement ne sera admis ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeons.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, mail ou fax en adressant la liste des plongeons dans les délais ci-dessus sur les lieux de la compétition.

Participation de plongeurs étrangers : la réglementation de la Fédération Française de Natation relative à la participation des athlètes de nationalité étrangère sera appliquée.

Championnats de France des jeunes

Les Championnats de France des jeunes sont divisés en deux parties.
1 - Les Championnats de France des jeunes d'hiver à 1 m et 3 m.
2 - Les Championnats de France des jeunes d'été à 1 m, 3 m et haut-vol (poussines, poussins 1 m et 3 m ; benjamines, benjamins 1 m, 3 m et haut-vol ; minimes filles et garçons et cadettes, cadets 3 m et haut-vol).

1 – CATÉGORIES D'ÂGES

Tremplin 1 m et 3 m	Haut-vol
Poussines et poussins	
Benjamines et benjamins	Benjamines, benjamins et plus jeunes
Minimes filles et garçons	Minimes filles et garçons
Cadettes et cadets	Cadettes et cadets

PROGRAMME - PLONGEON INDIVIDUEL

■ ***Tremplin 1 m***

Poussins(es) ..... 3 plongeons à choisir parmi 101C. 201C. 301C. 401C
et deux plongeons libres sans limite de coefficient
Benjamines ..... 5 libres à 9.0 + 2 libres
Benjamins ..... 5 libres à 9.0 + 3 libres
Minimes filles ..... 5 libres à 9.0 + 3 libres
Minimes garçons..... 5 libres à 9.0 + 4 libres
Cadettes..... 5 libres à 9.0 + 4 libres
Cadets..... 5 libres à 9.0 + 5 libres

■ ***Tremplin 3 m***

Poussins(es) ..... 3 plongeons à choisir parmi 101C. 201C. 301C. 401C
et deux plongeons libres sans limite de coefficient
Benjamines ..... 5 libres à 9.5 + 2 libres
Benjamins ..... 5 libres à 9.5 + 3 libres
Minimes filles ..... 5 libres à 9.5 + 3 libres
Minimes garçons..... 5 libres à 9.5 + 4 libres
Cadettes..... 5 libres à 9.5 + 4 libres
Cadets..... 5 libres à 9.5 + 5 libres

■ ***Haut-vol***

Benjamines et plus jeunes..... 4 libres à 7.6 + 2 libres au choix (5 m ou 7,50 m)
Benjamins et plus jeunes..... 4 libres à 7.6 + 3 libres au choix (5 m ou 7,50 m)
Minimes filles ..... 4 libres à 7.6 + 3 libres (5 m, 7,50 m ou 10 m, 5 groupes différents)
Minimes garçons..... 4 libres à 7.6 + 4 libres (5 m, 7,50 m ou 10 m, 5 groupes différents)
Cadettes..... 4 libres à 7.6 + 4 libres (5 m, 7,50 m ou 10 m, 5 groupes différents)
Cadets..... 4 libres à 7.6 + 5 libres (5 m, 7,50 m ou 10 m, 6 groupes différents)

Dans chaque section, chaque plongeon sera choisi dans un groupe différent.

2 – SURCLASSEMENTS

	Poussins(es)	Benjamines	Benjamins	Minimes filles	Minimes garçons
1 m	120	190	220	225	270
3 m	125	205	230	245	300
Haut-vol	-	175	205	210	255

3 – RÉCOMPENSES

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Championnats de France juniors

Les Championnats de France juniors sont divisés en deux parties.
1 - Championnats de France juniors à 1 m et 3 m (hiver).
2 - Championnats de France juniors (été) à 3 m et haut-vol.

Ils auront lieu au cours des finales, complétées par les demi-finales s'il y a lieu, et les éliminatoires des Coupes de France et des Championnats de France d'été, et seront réservés aux plongeurs nés en 1988 et après.

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille. Pour être classés, les plongeurs ne devront pas être soumis aux amendes.

Championnats de France d'été 3 m et haut-vol

Ils se dérouleront pour chaque épreuve en trois étapes (éliminatoires, demi-finales et finale) selon les indications du tableau récapitulatif.

Les dix-huit premières dames et les dix-huit premiers messieurs de chaque épreuve des éliminatoires seront qualifiés pour les phases suivantes (demi-finales et finales) à condition d'avoir obtenu les points ci-dessous au cours de ces épreuves éliminatoires.

Dans le cas où le nombre des engagé(e)s pour une épreuve est inférieur ou égal à douze, les demi-finales sont supprimées.

Accéderont aux finales les athlètes qui auront obtenu les points ci-dessous au cours des éliminatoires.

	3 m	Haut-vol
Dames	160	155
Messieurs	205	205

1 – RÉCOMPENSES

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille, y compris pour le classement du combiné.

Epreuve combinée : le classement du Championnat de France combiné sera établi en prenant en compte le classement des finalistes des épreuves de tremplin et de haut-vol complété par le classement des éliminatoires de chaque épreuve, pour les plongeurs non soumis aux amendes.

2 – PARTICIPATION ÉTRANGÈRE

Se reporter à la réglementation FFN.

3 – CHAMPIONNAT DE FRANCE "OPEN"

Dans le cas où le Championnat de France serait "open", la réglementation des Grands Prix FINA sera appliquée aux plongeurs.

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Toutefois, il y aura un classement français donnant lieu à remise de médailles (et bonification pour le classement des clubs).

Coupes de France

Il y aura deux Coupes de France qui seront organisées dans le même week-end.
1 - Coupe de France au tremplin de 1 m.
2 - Coupe de France au tremplin de 3 m.

Eventuellement, épreuve de plongeon synchronisé.

Pour les deux coupes : ordre de départ (demi-finale et finale) ; le plongeur ayant obtenu le plus petit total de points à l'issue de la phase précédente partira en tête.

En cas d'égalité de points à la 6e place, 12e place, lors des diverses étapes, les plongeurs ex æquo accéderont à l'étape suivante.

1 – PROGRAMME

Plongeon individuel - Dames et messieurs

- ***Eliminatoires***

  La série comportera uniquement des plongeons sans limite de difficulté (cinq pour les dames et six pour les messieurs).

- ***Finale***

  Pour les finales, la série comportera uniquement des plongeons sans limite de difficulté (cinq pour les dames et six pour les messieurs).

  Les feuilles seront remplies par le secrétariat sauf si un concurrent souhaite modifier sa série de plongeons. Dans ce cas, il devra déposer une nouvelle feuille dans un délai de cinq minutes après les éliminatoires.

  Chaque plongeon sera choisi dans un groupe différent. Pour les messieurs, le sixième plongeon sera dans un groupe au choix de numéros différents.

- ***Coupe de France au tremplin de 1 m***

  Les six premiers des éliminatoires participeront à la finale.

- ***Coupe de France au tremplin de 3 m***

  Les douze meilleurs des éliminatoires accéderont aux phases finales à condition de réussir les minima ci-dessous :
  - Dames 3 m : 160.
  - Messieurs 3 m : 205.

  Il y aura deux demi-finales (A et B) composées de six athlètes.
  La demi-finale A est composée des plongeurs classés aux places paires lors des éliminatoires.
  La demi-finale B est composée des plongeurs classés aux places impaires lors des éliminatoires.
  Les trois premiers de chaque demi-finale accéderont à la finale (composée de six athlètes).

  Pour les demi-finales, les plongeurs devront établir une nouvelle feuille de plongeon et auront une demi-heure après les éliminatoires pour la déposer au secrétariat.

  Pour les finales, les feuilles seront remplies par le secrétariat sauf si un concurrent souhaite modifier sa série de plongeons. Dans ce cas, il devra déposer une nouvelle feuille dans un délai de cinq minutes après les demi-finales.

Plongeon synchronisé - Dames et messieurs

Voir le programme dans la rubrique plongeon synchronisé.

2 – RÉCOMPENSES

Les trois premières et les trois premiers des Coupes de France aux tremplins de 1 m et de 3 m recevront une médaille.

3 – COUPE DE FRANCE ET PARTICIPATION ÉTRANGÈRE

Deux étrangers seulement peuvent se qualifier pour la finale. Si plus de deux plongeurs se trouvent aux places qualificatives, seuls seront pris les deux plongeurs étrangers ayant réalisé le meilleur score sur l'ensemble des deux demi-finales.

Procédure d'appel

Jury d'appel

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge-arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : titre 8 du Règlement intérieur de la FFN.

Article 1 - Conformément à l'article GR 10.2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge-arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeons.

Article 2 - Le juge-arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

Article 3 - A l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

Plongeon synchronisé

Garçons et filles A et B au tremplin de 3 m

Cette compétition comprend cinq plongeons :
- deux plongeons dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul ;
- trois plongeons sans limite de coefficient de difficultés.

Les cinq plongeons doivent appartenir à au moins trois groupes différents.

Dames, tremplin de 3 m et haut-vol

Cette compétition comprend cinq plongeons :
- deux plongeons accrédités de 2.0 de degré de difficulté, indépendamment de la formule calcul ;
- trois plongeons sans limite de coefficient.

Quatre groupes au moins doivent être utilisés et un plongeon au moins doit être exécuté avec un départ face à l'eau.

Au tremplin, il ne peut pas être exécuté sans élan.

Les plongeuses doivent faire le même plongeon dans la même position.

Messieurs, tremplin de 3 m et haut-vol

Cette compétition comprend six plongeons :
- deux plongeons accrédités de 2.0 de degré de difficulté, indépendamment de la formule calcul ;
- quatre plongeons sans limite de coefficient.

Quatre groupes au moins doivent être utilisés et un plongeon au moins doit être exécuté avec un départ face à l'eau.

Au tremplin, il ne peut pas être exécuté sans élan.

Dans les six tours de plongeon, un groupe ne peut être utilisé plus de deux fois.

Les plongeurs doivent faire le même plongeon dans la même position.

RÉCAPITULATIF DES PROGRAMMES PLONGEON 2007-2008

Catégorie		1 m	3 m	Haut-vol
D - Poussins 11 ans et moins	Filles	3[1] + 2 libres	3[1] + 2 libres	Idem benjamines
	Garçons	3[1] + 2 libres	3[1] + 2 libres	Idem benjamins
C Benjamins 12 et 13 ans	Filles	5 (9,0) + 2 libres	5 (9,5) + 2 libres	5 m ou 7,5 m 4 (7,6) + 2 libres
	Garçons	5 (9,0) + 3 libres	5 (9,5) + 3 libres	5 m ou 7,5 m 4 (7,6) + 3 libres
B Minimes 14 et 15 ans	Filles	5 (9,0) + 3 libres	5 (9,5) + 3 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 4 (7,6) + 3 libres – 5 groupes ≠
	Garçons	5 (9,0) + 4 libres	5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 4 (7,6) + 4 libres – 5 groupes ≠
A Cadets 16, 17 et 18 ans	Filles	5 (9,0) + 4 libres	5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 4 (7,6) + 4 libres – 5 groupes ≠
	Garçons	5 (9,0) + 5 libres	5 (9,5) + 5 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 4 (7,6) + 5 libres – 6 groupes ≠
Synchro A et B filles et garçons			2 tours (coef.assigné = 2) et 3 tours (sans limite) au moins 3 groupes différents	
Juniors 20 ans et plus jeunes	Filles	5 libres	5 libres	5 libres
	Garçons	6 libres	6 libres	6 libres
Dames	Chpts	Eliminatoires : 5 libres Phase finale (12) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Demi-finale (18) : 5 libres Finale (12) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Demi-finale : 5 libres Finale : 5 libres
	Coupes	Eliminatoires : 5 libres Finale (6) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Demi-finale A et B (6) : 5 libres Finale (6) : 5 libres	
Messieurs	Chpts	Eliminatoires : 6 libres Phase finale (12) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Demi-finale (18) : 6 libres Finale (12) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Demi-finale : 6 libres Finale : 6 libres
	Coupes	Eliminatoires : 6 libres Finale (6) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Demi-finale A et B (6) : 6 libres Finale (6) : 6 libres	
Synchro dames			2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite)[2] 4 groupes différents au moins	2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite)[2] 4 gr. ≠ au moins
Synchro messieurs			2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite)[2] 4 groupes différents au moins	2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite)[2] 4 groupes différents au moins

1 : A choisir parmi 101C, 201C, 301C, 401C.

2 : Au moins un plongeon "face en avant", obligatoirement avec élan au tremplin.

Programme de formation

Objectifs

Proposer aux plongeurs et aux entraîneurs des outils de préparation physique indispensables à l'acquisition des difficultés et la progression vers le haut niveau.

Ces outils d'évaluation s'adressent aux benjamins et aux poussins. Ils seront relayés par des stages, au plan national, ouverts sur sélection aux espoirs et jeunes.

Les sessions seront supervisées par les cadres techniques et les responsables de centres. L'organisation est laissée à l'initiative des comités régionaux ou interrégions.

Les résultats seront transmis par les responsables à la FFN.

Le contenu établi par l'ETN sera fourni en début de saison sportive lors du stage de regroupement des plongeurs et des entraîneurs.

Programme de développement

Objectifs

Augmenter le nombre de licenciés.

Le programme des compétitions promotionnelles sera établi par l'ETN, mais l'organisation sera laissée à l'initiative des comités régionaux.

Compétitions régionales et interrégionales

Les présidents des comités régionaux ont toute latitude pour décider si les championnats régionaux ou les championnats interrégionaux doivent servir de sélection pour les épreuves nationales.

Toutefois, les plongeurs inscrits dans les collectifs pourront être dispensés de participer aux épreuves régionales.

Dans le cas où un comité régional ne pourrait organiser ses championnats, les plongeurs auront la possibilité de participer aux championnats d'un autre comité.

Les interrégions

Quatre interrégions regroupant chacune plusieurs comités régionaux sont définies en fonction des lieux d'implantation du plongeon :

- Interrégion Aquitaine - Pays de la Loire - Bretagne ;
- Interrégion Alsace - Lorraine - Champagne :
- Interrégion Ile-de-France ;
- Interrégion Provence-Côte d'Azur - Lyonnais - Dauphiné-Savoie.

Si d'autres comités régionaux veulent participer, ils pourront se rattacher à l'interrégion de leur choix pour la saison en cours.

Organisation des épreuves interrégionales

L'organisation de ces épreuves, sur les plans technique, pratique et financier, relève des comités régionaux regroupés en interrégions.

Programmes et catégories d'âge

Les programmes sportifs et les catégories d'âge des épreuves interrégionales devront être strictement identiques aux programmes et catégories des épreuves nationales, s'ils doivent servir de sélection pour les épreuves nationales.

Jurys

Les jurys des compétitions interrégionales qualificatives pour les épreuves nationales devront être composés de juges ayant au moins la qualification régionale.

Classements nationaux

1 – CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Seules seront cotées les performances réalisées durant une même année sportive (16 septembre 2007 au 15 septembre 2008) à condition qu'elles marquent au moins le minimum de points requis à la table de cotation fédérale.

Tous les concurrents participant à :
- une épreuve nationale, marqueront 75 points ;
- une épreuve interrégionale, marqueront 50 points ;
- une épreuve régionale ou départementale, marqueront 15 points.

Les résultats devront être certifiés par le responsable de l'interrégion pour les compétitions interrégionales ou par le comité régional pour les compétitions régionales ou départementales. Ces résultats et devront être transmis par les comités régionaux à la FFN dans les quinze jours pour être pris en compte.

L'attribution des points se fera exclusivement sur les résultats des Coupes de France, des Championnats de France (des jeunes, seniors et maîtres) des épreuves de sélection ou en sélection fédérale lors des compétitions internationales figurant sur le tableau des bonifications.

Seule la meilleure performance (soit tremplin, soit haut-vol) sera prise en compte.

Il ne sera procédé à aucun cumul.

Place	Coupe de France à 1 m et 3 m	Championnats de France	Championnats de France des jeunes et des juniors
1	180	180	100
2	160	160	80
3	140	140	60
4	120	120	40
5	100	100	20
6	80	80	
	60 (demi-finaliste)	60 (finaliste)	

Place	Jeux Olympiques Championnats du monde	Coupe du monde	Championnats d'Europe Universiades	Championnat d'Europe des champions	Championnats du monde Ages Gr.	Championnats d'Europe jeunes/juniors	Tournoi des 6 Nations des jeunes
1	6.000	5.000	3.500	3.500	1.800	1.500	300
2	5.400	4.500	3.100	3.100	1.600	1.300	200
3	4.800	4.000	2.700	2.700	1.400	1.100	100
4	4.200	3.500	2.300	2.000	1.200	900	
5	3.600	3.300	2.100	1.700	1.000	800	
6	3.200	3.000	2.000	1.500	900	700	
7	3.100	2.900	1.900	1.300	800	600	
8	3.000	2.700	1.800	1.000	700	500	
9	2.750	2.500	1.600	800	600	450	
10	2.500	2.300	1.400	500	500	400	
11	2.250	2.100	1.200	400	400	350	
12	2.000	1.800	1.000	300	300	300	
Part.	*500*	*400*	*350*	*200*	*250*	*200*	

NB - En plongeon synchronisé, les points de bonification seront divisés par deux et attribués à chaque plongeur à condition de figurer parmi les finalistes. Seules la meilleure performance et la meilleure bonification seront prises en compte.

2 – CLASSEMENT NATIONAL DES COMITÉS RÉGIONAUX

A l'issue de la saison sportive, la Fédération Française de Natation établit un classement national des comités régionaux selon les modalités suivantes :
- addition des points du "classement national des clubs" des clubs de chaque région concernée ;
- bonification de 200 points par club classé au "classement national des clubs".

Présentation des résultats

Les clubs devront envoyer les résultats aux comités régionaux avec copie à la Fédération Française avant le 30 septembre 2008.

DÉPARTEMENT PLONGEON

Classement national des clubs

Saison : 2007-2008

Comité :

Club :

Nom et prénom	Année de naissance	Nationalité	Epreuve	Date et lieu	Points de concours	Points table de cotation	Bonifications		Total
							Points	Epreuve	

Championnats de France des Maîtres

1 – RÈGLEMENTS

Règles générales

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeons dans leur groupe d'âge.

Le règlement de plongeon figurant en cinquième partie du manuel FINA s'applique au plongeon des Maîtres, sauf dans les cas ci-après.

Plongeons du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeons requis	
Groupes d'âge	**Messieurs**	**Dames**
25-34 ans	7	6
35-49 ans	7	6
50-59 ans	6	5
60-69 ans	6	5
70 et plus	5	4

Le plongeur peut choisir librement les plongeons à partir du tableau des plongeons figurant dans le manuel FINA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25-69 ans, chaque plongeon exécuté ait un numéro de plongeon différent (selon le manuel FINA).

Dans les groupes d'âge 70-80 et plus, des plongeons ayant le même numéro de plongeon peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeons de haut-vol (5 m, 7,5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeons requis	
Groupes d'âge	**Messieurs**	**Dames**
25-34 ans	6	6
35-49 ans	6	6
50-59 ans	5*	5*
60-69 ans	5*	5*
70 et plus	4*	4*

** A partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plate-forme de 10 m et tout plongeon exécuté de la plate-forme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2.0.*

2 – ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation trente jours avant le début de la première épreuve, accompagnés des droits d'engagements par chèque à l'ordre de la FFN.

Les feuilles de plongeon seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur ; cet horaire devra figurer dans le programme de la compétition et être publié et affiché au vu de tous. Ensuite, les feuilles ne pourront plus être modifiées vingt-quatre heures avant le début du concours concerné. Pour les épreuves suivantes, les feuilles devront être remises un quart d'heure après chaque concours (passage d'éliminatoires en demi-finale et finale). Passé ce délai, aucun changement ne sera admis ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeons.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeons dans les délais ci-dessus sur les lieux de la compétition.

Participation de plongeurs étrangers : la réglementation de la Fédération Française de Natation relative à la participation des athlètes de nationalité étrangère sera appliquée.

3 – RÉCOMPENSES

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Calendrier prévisionnel

Date	Compétition et stage	Catégorie d'âge	Lieu
25 au 27 janvier 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Madrid (Espagne)
2 et 3 février 2008	Championnats d'Europe des champions nationaux	Seniors	Stockholm (Suède)
Février 2008	Coupe de France 1 m et 3 m + sélection 3 m synchro	Senior - Juniors	Lieu à désigner
19 au 25 février 2008	Coupe du monde	Seniors	Pékin (Chine)
23 au 25 février 2008	Meeting International Vergina Cup	Jeunes B - C	Athènes (Grèce)
28 février au 2 mars 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Pékin (Chine)
Mars 2008	Championnats de France jeunes 1 m et 3 m + sélection haut-vol et 3 m synchro	A - B - C - D	Lieu à désigner
18 au 24 mars	Championnats d'Europe	Seniors	Eindhoven (Pays-Bas)
Mars 2008	Tournoi des 6 Nations	Juniors A - B	Pays-Bas
Avril 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Russie
19 au 22 avril 2008	20e Meeting International de Printemps "Lambertz"	A - B et J (19/20ans)	Aix-la-Chapelle (Allemagne)
2 au 4 mai 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Canada
9 au 14 mai 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Etats-Unis
6 au 8 juin 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Rostock (Allemagne)
13 au 15 juin 2008	Grand Prix FINA	Seniors	Rome (Italie)
Juin 2008	COMEN	B - C	Lieu à désigner
Juillet 2008	Championnats de France 1 m, 3 m et haut-vol	A - B - C - D	Lieu à désigner
	95es Championnats de France 3 m et haut-vol	Seniors - Juniors - Maîtres	Lieu à désigner
16 au 20 juillet 2008	36es Championnats d'Europe	Juniors	Lieu à désigner
Août 2008	Accro Festival du Léman	Seniors	Publier (France)
10 au 23 août 2008	Jeux Olympiques		Pékin (Chine)
2 au 7 septembre 2008	Championnats du monde	Juniors	Aix-la-Chapelle (Allemagne)

** Calendrier prévisionnel.*

WATER-POLO

- **Introduction** 259
- **D'une année à l'autre** 261
- **Préambule** 263
- **Titre 1 - Dispositions communes aux épreuves fédérales**
  - Licences et surclassements 264
    - Licences 264
    - Catégories d'âge et surclassements 264
  - Dispositions générales relatives aux clubs 265
    - Matériel et champ de jeu 265
    - Arbitres et officiels 266
    - Obligations d'arbitrage 266
    - Dispositions diverses 267
  - Dispositions générales relatives à toutes les épreuves fédérales 267
    - Dates et horaires des matches 267
    - Report et remise des matches 268
    - Forfaits, disqualifications et abandons 268
    - Cartons rouges et fautes disqualifiantes 269
    - Equipes réserves masculines 270
    - Equipes secondes 271
    - Dispositions diverses 271
- **Titre 2 - Les épreuves fédérales masculines**
  - Championnat de division nationale Elite 275
    - Engagements 275
    - Déroulement de la phase régulière 275
    - Déroulement de la phase finale 276
    - Qualification pour les différentes Coupes d'Europe 277
    - Barrages de relégation/accession Elite/Nationale 1 278
    - Coupe de France 278
  - Championnat de division Nationale 1 279
    - Engagements 279
    - Déroulement de la phase régulière 279
    - Barrages de relégation/accession Elite/Nationale 1 280
    - Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2 281
  - Championnat de division Nationale 2 281
    - Engagements 281
    - Déroulement 281
    - Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2 283
    - Barrages de relégation/accession Nationale 2/Nationale 3 283

Championnats des divisions Nationales 3 et 4 284
Engagements 284
Numérotation des zones et zone fictive 284
Déroulement 285
Barrages de relégation/accession Nationale 2/Nationale 3 285
Finale de division Nationale 3 285
Finale de division Nationale 4 285
Barrages de relégation/accession Nationale 3/Nationale 4 286

• **Titre 3 - Les épreuves fédérales féminines**

Championnat de division Nationale 1 287
Composition de la division 287
Déroulement de la phase régulière 287
Déroulement de la phase finale 288
Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2 289
Equipes réserves 289

Championnat de division Nationale 2 féminine 290
Composition de la division 290
Déroulement de la phase régulière 290
Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2 291

• **Titre 4 - Les épreuves interclubs par catégories d'âge**

Préambule 292

Dispositions générales 292
Engagements 292
Conditions financières 292
Critérium interclubs juniors et minimes 293
Critérium interclubs cadettes 294
Critérium interclubs benjamines et benjamins 294
Polonat 294
Championnat de France interclubs cadets 295
Critérium du Jeune Poloïste 297
Règles adaptées à la pratique des jeunes joueurs : recommandations 297

• **Titre 5 - Les épreuves intercomités et interzones par catégories d'âge**

Préambule 298

Recommandations pour le water-polo féminin 298

Dispositions générales 299
Engagements 299
Conditions financières 300
Qualification par zone 300
Déroulement 301
Catégorie d'âge benjamines et benjamins 301
Etapes de formation du poloïste 301

• **Titre 6 - Remplacement d'un joueur blessé : le "joker médical"** 302

• **Annexes**

Planning féminin 2007-2008 303
Planning masculin 2007-2008 305

Introduction

Tout mettre en œuvre pour renouer avec le haut niveau

La saison 2007-2008 qui se présente devant nous doit nous permettre de préparer au mieux la prochaine olympiade 2008-2012 qui conduira nos athlètes vers les Jeux Olympiques de Londres en 2012. L'accès aux Jeux Olympiques de Pékin 2008, s'il n'est pas complètement bouché pour nos garçons qui disputeront le Tournoi de Qualification Européen en septembre 2007 en Slovaquie, demeure un objectif difficile à atteindre pour le moment.

Le niveau, tant de nos équipes nationales seniors que de nos clubs européens, ne nous permet pas pour l'instant de figurer régulièrement dans les huit meilleures nations d'Europe ou du monde. Il est vrai que la mise en place des deux Pôles France à l'INSEP pour les garçons (2002) et des filles à Nancy (2005) est récente et que la labellisation de nos meilleurs clubs ne devrait prendre effet qu'en septembre 2007. Il faudra encore un peu de temps pour voir les effets durables du travail en profondeur qui y est et y sera mené, le premier signe tangible pour les garçons étant la cinquième (5e) place "historique" aux Championnats d'Europe juniors 19 ans en 2006 à Oradea (Roumanie).

Former un joueur ou une joueuse de haut niveau demande beaucoup de travail (dix ans environ). Le projet de la FINA d'abaisser dès le 1er janvier 2008 l'âge des Championnats du monde juniors de 20 à 18 ans provoquera une petite "révolution", car elle entraînera dans la foulée la baisse de l'âge des Championnats d'Europe des jeunes (de 18 à 16 ans) et des juniors (de 19 à 17 ans). Nos programmes sportifs pour les catégories de jeunes pourraient donc s'en trouver modifiés. La décision a été prise lors du congrès de la FINA à Melbourne le 17 mars 2007. Notre organisme de tutelle planétaire a validé les changements de règles qui avaient été votés à titre expérimental à Montréal lors des Championnats du monde 2005. L'année probatoire de mise en œuvre a donc pris fin en septembre 2006. Espérons que ce règlement ne changera pas trop vite…

Si l'expérience de la Ligue Mondiale a été très bénéfique en 2006 à nos équipes seniors, puisque les garçons se sont qualifiés pour la super finale à six (6) à Athènes et que les filles ont atteint les demi-finales, le calendrier 2007, avec les Championnats d'Europe du groupe B au même moment, ne nous permettra pas de rééditer l'expérience. La déception de la non-qualification de nos deux collectifs seniors dans le groupe A des Championnats d'Europe (à Belgrade) digérée, il faut à présent se remobiliser pour le tournoi de qualification aux CE et les CE du groupe A de 2008 en Espagne (Malaga).

Il faudra aussi confirmer pour nos juniors garçons (87) la bonne cinquième place aux Euros de 2006 lors des Championnats du monde 20 ans qui se dérouleront aux USA en août 2007. Quant à nos deux équipes 18 ans (89), elles devront profiter (peut-être) de la dernière édition s'adressant à cette catégorie d'âge pour figurer dans les huit meilleures nations européennes, qualifiant ainsi pour deux saisons la France aux phases finales des prochaines éditions.

L'équipe de France 91 (16 ans garçons) participera pour la première fois au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne à Belgrade (Serbie) en juillet 2007. Une belle expérience avec en ligne de mire des Championnats d'Europe 17 ans dès 2008, si la FINA confirme son intention de passer de 20 à 18 ans l'âge des Championnats du monde dès 2009. Cette génération aurait donc deux ans pour s'y qualifier.

Le maillage et le nombre actuel d'équipes au sein de nos championnats a fait l'objet de nombreux échanges durant l'année écoulée avec les représentants des clubs. Il nous reste un an pour finaliser les règlements de la prochaine olympiade, qui doivent permettre à nos équipes, des jeunes aux seniors, de jouer à un niveau de jeu le plus proche possible des exigences internationales. La Fédération ne pourra subvenir seule à la préparation de nos équipes nationales.

La collaboration avec les clubs est nécessaire et souhaitable. La prise de conscience de ce qu'est le (très) haut niveau est indispensable pour faire progresser les mentalités et le travail au quotidien.

Un bout de chemin a déjà été parcouru vers le haut niveau. Reste à finaliser la professionnalisation de nos pratiques et de nos athlètes les plus représentatifs tout en continuant à modifier les mentalités. Faisons ce chemin ensemble pour essayer de nous donner les moyens de faire des Jeux Olympiques de Londres non pas un rêve, mais une réalité accessible à nos meilleurs joueurs et joueuses.

Bonne saison 2007-2008 et que chacun puisse s'exprimer au niveau qui est le sien dans le respect et la sérénité !

Dominique DELON
Adjoint au Directeur Technique National pour le Water-Polo

D'une année à l'autre...

Les principales modifications concernant les règlements sportifs du water-polo sont les suivantes :

Décompte des points

Il a été décidé d'aligner le système de décompte de points sur ce qui existe au niveau de la FINA, à savoir la victoire à 3 points, le match nul à 1 point et la défaite à 0 point, des points de pénalités pouvant être retirés. Une étude préalable sur les cinq dernières saisons a prouvé qu'il n'y aurait eu aucun changement dans le classement de nos championnats.

Nationale 1 messieurs

Il a été décidé le passage de onze à douze clubs en Nationale 1 messieurs. Pour faire la transition avec la saison 2006-2007, le Comité directeur de la FFN a entériné le fait que seul le club classé 11e de N1 descendra en cette fin de saison 2007, le club classé 10e devenant barragiste à la place du 9e actuellement. Le calendrier sur vingt-deux journées est confirmé, mais sans journée de repos pour l'équipe qui était systématiquement exempte lorsqu'il n'y avait que onze équipes.

Nationale 1 féminine

La première participation du Pôle France au Championnat de Nationale 1F a été une réussite. Cette jeune équipe a pu dès la première année bousculer certains clubs de la N1F, gagnant ainsi en expérience de jeu, avec le but avoué de préparer au mieux les Championnats d'Europe 18 ans d'août 2007 en Grèce. L'objectif aujourd'hui est de préparer et de réussir le passage à huit équipes pour la saison 2008-2009. Le passage à huit équipes sera effectif si le nombre total d'équipes de N1F et de N2F atteint le seuil minimal de quinze (huit en N1F et sept en N2F). Le Pôle France continuera à jouer à domicile le dimanche à 14 h le même week-end que l'ASPTT Nancy qui jouera le samedi soir (pour des raisons logistiques locales et afin d'éviter aux clubs visiteurs un déplacement supplémentaire). Les réserves restent obligatoires en N1F, sauf pour le Pôle France.

Nationale 2 féminine

L'objectif à atteindre pour la prochaine olympiade est de parvenir à un championnat de N2F avec au moins huit équipes. Pas d'équipe réserve en N2F pour le moment. Mais une obligation d'arbitrage (un arbitre) à fournir qui sera appliquée pour la saison 2007-2008 alors que, jusqu'à présent, cette obligation n'était pas effective lors de la première saison.

Conditions de participation

L'impossibilité pour les joueurs seniors de 20 ans et plus de jouer dans une division inférieure dans le cadre des Championnats de France est maintenue. La liste des joueurs seniors devra être transmise, à compter du 1er août (soient six semaines avant le début officiel de la saison sportive, sur le modèle de ce qu'exige la LEN pour les Coupes d'Europe) pour les équipes de l'Elite et de la N1F. Le Département Water-polo se chargera alors de mettre ces listes en ligne sur le site internet fédéral, avec une actualisation régulière jusqu'au 1er décembre. Cette mesure sera étendue à toutes les divisions à compter de la prochaine olympiade en cas de succès dans le suivi de l'Elite et de la N1F.
Les jeunes joueurs de 19 ans et moins pourront participer sans restriction au sein de plusieurs divisions, y compris le même week-end. En début de saison, les récépissés de licence devront être accompagnés obligatoirement par une pièce d'identité, tant que les licences FFN n'auront pas été éditées. Si la photo n'est pas apposée sur la licence FFN, la pièce d'identité restera obligatoire.

Transferts

La date butoir du 1er décembre, votée en cours de saison 2006-2007, est maintenue comme date limite au-delà de laquelle un joueur transféré ou nouvellement licencié ne peut plus apparaître au sein d'une nouvelle équipe.

Coupe de France messieurs : nouvelle formule

Elle concernera les seize meilleures équipes de l'Elite (10) et de la N1 (6) de la saison en cours. Elle se déroulera sur deux tours avec un premier tour (huitième de finale) à l'issue des matches aller de la phase régulière Elite et N1, et un tour final sur trois jours avec huit équipes (quarts, demis et finale)
Le tirage au sort des quarts de finale se fera en protégeant les deux premiers de l'Elite qui seront "tête de série". Elle n'attribuera pas de place en Coupe d'Europe pour 2008-2009.
L'objectif pour la prochaine olympiade 2008-2012 est de réhabiliter une formule qui concerne tous les clubs de la N2 à l'Elite. Des propositions seront faites dans ce sens après consultation des clubs dans le courant de la saison 2007-2008.
Il n'y a pas pour le moment de Coupe de France dames. Mais elle pourrait être envisagée selon une formule qui resterait à définir.

Nationale 2 messieurs

La composition de la N2 à deux fois douze clubs est maintenue. Tout comme le maintien des réserves souhaité par les présidents de clubs de N2. Une évolution de cette division sera étudiée pour la prochaine olympiade 2008-2012.

Compétitions de jeunes

En ce qui concerne les interclubs garçons (des minimes aux juniors) les phases finales restent d'actualité, mais la phase finale juniors ne concernera plus qu'une seule date (à quatre ou six équipes), à charge aux zones de mettre en place un tour de brassage supplémentaire (zone Nord/zone Sud) pour un nombre d'équipes qui va chaque année en s'amenuisant.
Priorité est donnée pour l'instant au Championnat de France cadets (17 ans). Ce qui rend obligatoire le Championnat cadets pour l'Elite et la N1 à compter de 2008-2009.
Cependant, la FINA a annoncé, suite au Congrès FINA de Melbourne le 17 mars, le passage des Championnats du monde juniors de 20 à 18 ans à compter du 1er janvier 2008. Ce qui entraînera une baisse de l'année d'âge des Championnats d'Europe des jeunes (de 18 à 16 ans) et des juniors (de 19 à 17 ans).
Il est donc décidé, suite à l'AG FFN de Marseille le 15 avril 2007, de rendre obligatoire le Championnat de France minimes (15 ans) pour la prochaine olympiade à la place des cadets. Décision qui sera donc effective pour les règlements 2008/2009 pour l'Elite et la Nationale 1.

Championnat de France cadets

La participation de la Normandie, à titre expérimental lors de la saison 2006-2007, au titre d'équipe de comité dans le Championnat de France cadets, a été une réussite. Cette expérience pourrait être reconduite à d'autres comités pour la saison 2007-2008, sous réserve de l'accord de la commission fédérale. Cette mesure dérogatoire sera réexaminée pour les règlements de la prochaine olympiade.

Polonat

Cette épreuve du Polonat s'adressera aux jeunes de 10 à 11 ans (poussins). Elle devra se dérouler prioritairement au niveau des départements et des régions (possibilité de disputer une finale au sein de chaque zone, comme le fait la zone Nord par exemple). Résultats à transmettre à la FFN pour le suivi et l'évaluation de nos jeunes espoirs au 30 juin 2008.
La mixité est possible au niveau du Polonat.

Arbitrage

Un arbitre est désigné tout au long de la saison sportive pour le compte du club qu'il déclare représenter en début de saison.

Préambule

L'engagement dans les différentes épreuves régies par la Fédération Française de Natation vaut acceptation des règlements sportifs et, notamment, de ses volets financiers et disciplinaires. Tout comme la connaissance et l'application du Règlement intérieur de la Fédération Française de Natation.

L'inscription d'un club dans une épreuve régie par la Fédération Française de Natation sera refusée si, au moment de sa demande d'inscription, ce club n'est pas à jour de tous les paiements dus, pour la saison précédente, au titre des amendes et/ou des droits d'engagement.

Les cas de non-paiement des droits d'engagements et/ou amendes dus ainsi que toutes les questions d'ordre financier faisant l'objet d'un litige ou d'une procédure seront déférés devant l'organisme fédéral compétent.

L'attention du lecteur est aussi attirée sur le fait que des modifications pourraient être apportées par la Ligue Européenne de Natation au déroulement et au calendrier des différentes Coupes d'Europe et des compétitions internationales (la réunion pour l'établissement du calendrier de la LEN ayant lieu fin septembre 2007 (en Belgique, Bruxelles).

En tout état de cause, sur saisine de la Commission fédérale de water-polo, le Comité directeur de la Fédération Française de Natation pourra amender les calendriers sportifs.

Concernant le marketing et la communication, il est rappelé à tous les clubs participant aux épreuves organisées par la Fédération Française de Natation que cette dernière est propriétaire des droits d'exploitation de toutes les compétitions organisées sur le territoire national et que l'affiliation et l'engagement aux différents championnats vaut acceptation de cette exclusivité.

La prééminence des partenaires fédéraux, au travers de conventions d'organisations, et sauf avis contraire, sera de mise tout au long de la saison sportive concernée selon une classification des événements disponibles auprès de la Commission d'organisation de la Fédération Française de Natation.

Titre 1 - Dispositions communes aux épreuves fédérales

1 – LICENCES ET SURCLASSEMENTS

1.1 - Licences

■ **1.1.1** Toute personne prenant part à une épreuve fédérale, à quelque titre que ce soit (joueur, entraîneur, arbitre, officiel, dirigeant…) doit être régulièrement licenciée auprès de la Fédération Française de Natation et autorisée à participer à cette épreuve. Cela signifie notamment que sa licence de la saison en cours doit, à cette date, être oblitérée. La procédure d'enregistrement des licences (Extranat) sur le site fédéral permet de valider cette homologation et d'éditer un récépissé de licence à produire lors de chaque match (avant réception définitive de la licence FFN).
NB : la délivrance de la licence est du ressort du Comité régional, mais est indépendante de l'autorisation de participer (qualification) à une épreuve (notamment pour les joueurs étrangers) qui, elle, est soumise à des règles particulières.

■ **1.1.2** La délivrance des licences concernant les joueurs étrangers ainsi que celles concernant des athlètes de haut niveau transférés sera du ressort exclusif de la Fédération et de son service juridique. Nul ne sera autorisé à disputer une épreuve officielle du calendrier sportif s'il n'est pas en possession de sa licence, dûment vérifiée et homologuée par les services compétents de la FFN qui délivreront une attestation à présenter à chaque match.

■ **1.1.3** Avant chaque tournoi ou match, il appartiendra aux délégués des équipes participantes, sous le contrôle des arbitres et/ou du délégué de la FFN, de s'assurer de la présentation réciproque des licences avec photo ou des récépissés de licence pour la saison en cours accompagnés d'un justificatif d'identité avec photo (carte d'identité ou passeport).

■ **1.1.4** Les arbitres et/ou le délégué de la FFN interdisent aux joueurs et officiels qui ne peuvent présenter leur licence homologuée de la saison en cours et/ou récépissé, de participer à la rencontre.

1.2 - Catégories d'âge et surclassements

■ **1.2.1** Les épreuves de water-polo nationales, interrégionales, régionales, départementales, interclubs sont définies pour une catégorie d'âge et une seule, à l'exception de la catégorie seniors ouverte aux juniors. Les catégories d'âge sont valables pour les garçons et les filles (joueurs et joueuses) et sont les suivantes pour la saison 2006-2007 :

- seniors	20 ans et plus	joueurs nés en 1988 et avant ;
- juniors	19 et 18 ans	joueurs nés en 1989 et 1990 ;
- cadets	17 et 16 ans	joueurs nés en 1991 et 1992 ;
- minimes	15 et 14 ans	joueurs nés en 1993 et 1994 ;
- benjamins	13 et 12 ans	joueurs nés en 1995 et 1996 ;
- poussins	11 et 10 ans	joueurs nés en 1997 et 1998.

■ **1.2.2** Tout membre de la Fédération ne peut prendre part, sauf conditions particulières ci-après, qu'aux épreuves de la catégorie d'âge à laquelle il appartient.

■ **1.2.3** Des conditions particulières sont réservées aux membres de la Fédération dont le certificat médical autorise le surclassement d'une catégorie à l'autre.

■ **1.2.4** Le certificat médical préalable à la pratique sportive du water-polo en compétition autorisant le surclassement, de moins de trois mois devra être adressé par le club au comité régional dont il dépend.

■ **1.2.5** Les surclassements autorisés pour la saison 2007-2008 sont :

- juniors	18 et 19 ans (1989-1990)	sont autorisés à participer en seniors sans surclassement ;
- cadets	16 et 17 ans (1991-1992)	simple surclassement pour jouer en juniors et seniors ;
- minimes	15 ans (1993)	simple surclassement pour jouer en cadets ;
		double surclassement pour jouer en juniors et seniors ;
- minimes	14 ans (1994)	simple surclassement pour jouer en cadets ;
- benjamins	13 ans (1995)	Simple surclassement pour jouer en minimes ;

Pas de surclassement possible de Benjamins 13 ans pour les Interzones 15 ans garçons.

- benjamins	12 ans (1996)	pas de surclassement autorisé ;
- poussins	11 ans (1997)	simple surclassement pour jouer en benjamins ;
- poussins	10 ans (1998)	pas de surclassement autorisé.

Pour les jeunes filles, sauf avis contraire du docteur de la FFN, les surclassements ci-dessus s'appliquent.

■ **1.2.6** Il appartiendra aux arbitres et/ou au délégué de vérifier, avant chaque tournoi ou match, les surclassements. Sauf à le faire sous leur seule responsabilité (civile et pénale), les arbitres et/ou le délégué doivent interdire à tout joueur ne présentant pas son surclassement de participer au tournoi et/ou au match.

■ **1.2.7** A l'exception de la Coupe de France des départements benjamins, aucune équipe mixte (composée de garçons et de filles) ne pourra participer aux épreuves dépendant directement de la Commission fédérale de water-polo (championnats des divisions Elite à Nationale 4, masculins et féminins, critériums interclubs, Coupe de France des régions et interzones par catégories d'âge).

2 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CLUBS

2.1 - Matériel et champ de jeu

■ **2.1.1** A l'appui de leur inscription, les clubs devront prendre l'engagement, en cas de désignation, d'organiser, dans les conditions financières et sportives prévues, les matches auxquels ils seront appelés à participer. En conséquence, les clubs devront être en mesure de disposer d'un bassin régulier à toutes les dates fixées pour les différentes épreuves.

■ **2.1.2** Tous les matches doivent être joués en bassin régulier, comportant un champ de jeu se rapprochant autant que possible des dimensions maximales prévues par les Règles du jeu (WP 1.4). Ces dimensions ne pourront en aucun cas être inférieures à 25 m x 12,50 m, supérieures à 30 m x 20 m, et la profondeur inférieure à 1,80 m. Pour toute demande d'organisation, la priorité pourra être donnée par la Commission fédérale de water-polo au club disposant d'un bassin aux normes olympiques (20 m x 30 m). En cas de match(es) prévu(s) en bassin de plein air, un bassin de repli couvert doit obligatoirement être disponible aux mêmes horaires afin de pouvoir y organiser ce(s) match(es), notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques. Un match n'ayant pu se disputer pour cause d'indisponibilité d'un bassin couvert comme prévu ci-dessus sera perdu par pénalité par le club organisateur.

■ **2.1.3** Le champ de jeu devra être clairement délimité et conforme aux Règles du jeu pour ce qui est des dimensions des buts (profondeur minimum de 0,30 m, filets en bon état et correctement fixés aux montants), des marquages obligatoires (ligne de but, 2 m, 5 m, ligne médiane, zone d'exclusion). Des bancs et/ou chaises devront être fournis pour neuf personnes (maximum) pour permettre aux remplaçants et à trois (maximum) officiels de chaque équipe d'être assis, conformément aux Règles du jeu (WP 5-2).

■ **2.1.4** Sauf accord des clubs en présence, et sous leur seule responsabilité, les matches seront remis si la température de l'eau n'atteint pas 20° C. Dans ce cas, le club organisateur devra aviser par télégramme ou télécopie, au moins quarante-huit heures à l'avance, leur(s) adversaire(s), les arbitres, le délégué et la Fédération Française de Natation.

■ **2.1.5** Chaque arbitre doit pouvoir disposer de l'espace nécessaire sur le bord du bassin pour lui permettre de suivre facilement le jeu. Toute personne n'exerçant pas de fonctions officielles ne sera pas admise à pénétrer dans cet espace. De la même façon, le(s) délégué(s) de la FFN doit(vent) pouvoir disposer d'un espace (table + siège(s)) réservé à leur usage, contigu à la table de marque.

■ **2.1.6** Une seule marque de ballon est admise par rencontre. Il appartient au club organisateur de fournir au moins cinq (5) ballons identiques. Les ballons seront de type :
- MIKASA 6000 (normes FINA), EPSAN 5 (normes LEN) ou équivalent (TURBO…), pour les catégories seniors à cadets masculins ;
- MIKASA 6009 (normes FINA), EPSAN 4 (normes LEN) ou équivalent (TURBO…), pour les féminines et les catégories minimes et benjamins masculins ;
- MIKASA 6008 pour la catégorie poussins ou équivalent (TURBO…) ;
- WATERFLY.

■ **2.1.7** Le club organisateur doit fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la table de marque, soit, au minimum :
- un chronomètre à grand cadran (210 mm) pour le décompte du temps de jeu ;
- un chronomètre à cadran moyen (120 mm) pour le décompte du temps de possession continue du ballon (30 secondes) ;
- un chronomètre pour le décompte de la durée des temps morts et pour le décompte de la durée d'arrêt du jeu en cas de blessures (WP 25.3) ;
- un sifflet pour signaler les fins de périodes, de temps morts, et la troisième faute personnelle sur penalty ;
- une corne de brume pour signaler la fin des 30 secondes de possession continue du ballon ;
- un tableau d'affichage du score (lisible depuis les bancs des équipes) ;
- un tableau d'affichage des fautes personnelles (lisible depuis les bancs des équipes) ;
- un tableau d'affichage des temps morts (lisible depuis les bancs des équipes).

Quatre drapeaux (un bleu, un blanc, un rouge et un jaune), respectivement :
- bleu : pour autoriser la rentrée d'un joueur exclu portant bonnet bleu ;
- blanc : pour autoriser la rentrée d'un joueur exclu portant bonnet blanc ;
- rouge : pour signaler la troisième faute personnelle d'un joueur ou la mauvaise rentrée d'un joueur exclu ;

- jaune : pour autoriser, conjointement avec le drapeau blanc ou bleu, la rentrée du remplaçant d'un joueur exclu pour brutalité à l'issue des quatre minutes effectives d'infériorité numérique.

■ **2.1.8** Pour toutes les finales de toutes les divisions et catégories d'âge et pour tous les matches des divisions Elite à Nationale 2, il est exigé un tableau électronique comportant au minimum l'affichage du temps général et des 30 secondes ainsi que l'affichage visible du score, des fautes personnelles et des temps morts. Chaque manquement constaté sera sanctionné d'une amende conformément aux règlements financiers.

■ **2.1.9** Les arbitres et/ou le délégué doivent s'assurer de la régularité des installations et du matériel, et, si nécessaire, les faire remettre en état, avant le début du match et signaler les manques sur la feuille de match.

■ **2.1.10** Les arbitres ainsi que chacune des équipes doivent disposer de vestiaires réservés à leur propre usage et séparés les uns des autres.

2.2 - Arbitres et officiels

■ **2.2.1** Le club organisateur a la charge du service d'ordre. Il veillera particulièrement à ce que les équipes, les arbitres, le délégué de la FFN, les juges de buts et officiels de la table de marque soient isolés du public. En cas de manifestations hostiles, notamment envers les officiels, le club organisateur devra prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur protection avant, pendant et après le match.

TOUTE FAUTE RELEVÉE CONTRE LE CLUB ORGANISATEUR SERA SOUMISE, APRÈS ENQUÊTE, À L'ORGANISME DE DISCIPLINE COMPÉTENT.

■ **2.2.2** Le club organisateur doit fournir les officiels nécessaires au bon fonctionnement de la table de marque, soit :
- deux chronométreurs titulaires du diplôme d'officiel "B" de water-polo ;
- un ou deux secrétaire(s) titulaire(s) du diplôme d'officiel "B" de water-polo ;
- deux juges de buts.

■ **2.2.3** Tout membre de la Commission fédérale de water-polo aura accès à la table de marque. De même, une personne licenciée de l'équipe visiteuse pourra avoir accès à la table de marque.

■ **2.2.4** Les arbitres et les délégués sont désignés par la Sous-Commission fédérale des officiels de water-polo, sous l'autorité de la Commission fédérale de water-polo.

■ **2.2.5** Pour toutes les épreuves du calendrier fédéral, et sauf indications contraires propres à chaque épreuve (et stipulées dans les conventions d'organisations), les frais de déplacement et de séjour des arbitres et du délégué sont pris en charge par la Fédération suivant le barème en vigueur, conformément aux règlements financiers.

■ **2.2.6** Les arbitres et/ou le délégué doivent diffuser avant chaque rencontre les instructions fournies par la Commission fédérale de water-polo et s'assurer de leur bonne application.

■ **2.2.7** Le club organisateur d'une rencontre doit confirmer, par écrit, à la Fédération, la date, l'heure et le lieu du (des) match(es). A défaut et en cas de problème, une amende de 500 euros sera appliquée. Le club doit, par ailleurs, aider les arbitres pour la réservation de leur hébergement, des repas et assurer leur transfert aller-retour entre la piscine et la gare et/ou l'aéroport.

2.3 - Obligations d'arbitrage

■ **2.3.1** Sous couvert de son comité régional et/ou de sa zone, qui proposera en début de saison la liste de ses arbitres fédéraux, et après validation par la Commission fédérale de water-polo, chaque équipe engagée dans les divisions Elite à Nationale 2, masculins et féminines, doit obligatoirement mettre à la disposition de la Fédération :
- au moins deux (2) arbitres, pour les divisions Elite à Nationale 2 masculins ;
- au moins un (1) arbitre, pour les divisions Nationales 1 et 2 féminines.

Seule la Commission fédérale de water-polo pourra établir en début de saison, et éventuellement modifier en cours de saison, la liste des arbitres fédéraux.

■ **2.3.2** Ces arbitres fédéraux devront déclarer à la Commission fédérale de water-polo leurs dates de disponibilité pour le calendrier fédéral. Les arbitres d'un même club devront cumuler globalement un minimum de disponibilité de trente-six (36) dates effectives du calendrier, pour les divisions Elite à Nationale 2, et de dix-huit (18) dates, pour les divisions Nationales 3 et 4 masculines ainsi que Nationale 1 féminine. Par "date effective", il faut comprendre "date à laquelle il y a effectivement des rencontres inscrites au calendrier fédéral pour laquelle l'arbitre est disponible le samedi ET le dimanche".

■ **2.3.3** Les clubs ne remplissant pas ces obligations d'arbitrage seront pénalisés au prorata du nombre de disponibilités manquantes ou non honorées par rapport à ces obligations, comme précisé aux règlements financiers.

■ **2.3.4** Au titre de ces dispositions, un club de division Elite à Nationale 2 masculins ne présentant qu'un seul arbitre, même si cet arbitre affiche trente-six (36) dates effectives de disponibilité, sera pénalisé pour un manquement de dix-huit dates de disponibilité, chaque arbitre devant être disponible pour dix-huit (18) dates effectives.

■ **2.3.5** Un arbitre est désigné tout au long de la saison sportive pour le compte du club qu'il déclare représenter en début de saison.

2.4 - Dispositions diverses

■ **2.4.1** Les clubs organisateurs de division nationale doivent transmettre les résultats à la Fédération Française de Natation par Internet (code sécurisé), au plus tard deux heures après la fin du match le samedi (et sitôt après le match les autres jours), selon une procédure qui leur est précisée par courrier au début de la saison. Chaque manquement constaté à cette règle sera pénalisé d'une amende, conformément aux règlements financiers, sous réserve que le calendrier Internet soit mis à jour par la Fédération. La transmission sur le site Internet de la Fédération deux heures après la fin du match le samedi doit permettre de mettre à jour les classements et de diffuser ces informations (résultats et classements) à la presse régionale (PQR), nationale (*L'Équipe*), voire aux autres médias.

■ **2.4.2** En cas de tournoi, le club organisateur ne sera pas assujetti aux dispositions de l'article 2.4.1, mais devra néanmoins transmettre, par fax (01.40.31.19.90) les résultats avant 17 h le jour de la fin du tournoi.

■ **2.4.3** Le club organisateur doit obligatoirement assurer le déroulement du match prévu et ne pourra, en aucun cas, invoquer l'absence des arbitres pour ne pas remplir cette obligation.

■ **2.4.4** L'accès à la piscine doit être possible une (1) heure avant le début de la rencontre. Tous les officiels doivent se trouver sur le bord du bassin une demi-heure avant le début du match (constat du matériel, établissement de la feuille de match, vérification des licences et des identités).

■ **2.4.5** Les deux clubs devront déposer avant le match, au secrétariat, la composition de leur équipe sur la fiche officielle (jointe en annexe) pour que la feuille du match ne comporte qu'une seule écriture (celle du secrétaire du match).

3 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES À TOUTES LES ÉPREUVES FÉDÉRALES

3.1 - Dates et horaires des matches

■ **3.1.1** Pour chaque épreuve, l'ordre des matches sera déterminé par la Commission fédérale de water-polo, de manière à assurer aux rencontres le maximum d'intérêt et de régularité, compte tenu cependant des situations géographiques.

■ **3.1.2** Les dates et horaires des rencontres des épreuves fédérales sont définis par la Commission fédérale de water-polo lors de l'établissement des calendriers. L'horaire par défaut des matches est :
- en semaine, l'horaire est fixé à 20 h (et à 18 h 30, pour les réserves) ;
- le samedi, l'horaire est fixé à 20 h (et à 18 h 30, pour les réserves) ;
- le dimanche, l'horaire est fixé à 14 h 30 (et à 13 h, pour les réserves).

■ **3.1.3** Les matches des différents championnats fédéraux se jouent le samedi et/ou le dimanche, sauf indication contraire de la Commission fédérale de water-polo dans son calendrier. Concernant l'horaire du match ainsi que le jour où il se dispute (samedi ou dimanche), le club organisateur a la possibilité de les modifier, au plus tard soixante (60) jours pleins avant la date officielle de la rencontre.
Toutefois :
- sauf accord explicite (écrit) des clubs concernés, le dimanche, un match ne pourra débuter avant 9 h ni s'achever après 16 h ;
- le club organisateur devra tenir compte des possibilités, pour le club adverse, de se déplacer normalement par le train.

En cas de modification au sens du présent article, le club organisateur devra faire parvenir dans le délai prescrit, par fax ou lettre adressés à la Commission fédérale de water-polo, au club adverse ainsi qu'aux arbitres et au délégué, les dates et horaires des matches qu'il organise.

■ **3.1.4** Pour tous les tournois (à partir de trois équipes), l'organisation doit obligatoirement se dérouler sur des tranches horaires distinctes (exemple : samedi soir, dimanche matin et dimanche après-midi). Sauf accord des équipes concernées, un repos minimum de trois (3) heures entre les deux matches d'une même équipe est obligatoire (c'est-à-dire entre la fin d'un match et le début du match suivant).

■ **3.1.5** En aucun cas, un match ayant fait l'objet d'une modification de date ne pourra se jouer après la date de fin du championnat concerné, c'est-à-dire après la date officielle de la dernière journée retour de ce championnat.

■ **3.1.6** Pour les divisions Elite et Nationale 1, les clubs n'ont pas la possibilité de modifier la date des rencontres auxquelles ils participent, sauf pour ce qui concerne la détermination du jour du match (samedi ou dimanche), conformément aux dispositions de l'article 3.1.3 ci-dessus.

■ **3.1.7** Deux clubs opposés dans un championnat par matches aller et retour ont la possibilité d'inverser les matches les opposant :

- au plus tard le 1er septembre de la saison en cours, pour les équipes des divisions masculines Elite et Nationale 1 ;
- au plus tard soixante (60) jours avant la date prévue pour le match aller, pour les autres championnats fédéraux.

La notification devra parvenir à la Commission fédérale de water-polo par fax ou lettre recommandée avec accusé de réception. Cette notification devra comporter l'accord des deux clubs (signature et cachet).

■ **3.1.8** Pour les divisions Nationales 2, 3 et 4 masculines ainsi que Nationale 2 féminine, les clubs ont la possibilité de modifier les dates des matches, au plus tard soixante (60) jours avant la date prévue pour chaque match. Toute demande de dérogation afin de jouer une rencontre en semaine (du lundi au vendredi inclus), que ce jour soit férié ou non, devra respecter ce délai de soixante jours et être accompagnée de l'accord des deux clubs. Par ailleurs, le club demandeur de cette dérogation devra s'acquitter, sur présentation d'une facture par la Fédération, du paiement prévu aux règlements financiers.

■ **3.1.9** Au-delà de soixante jours, les dates et horaires enregistrés par la Commission fédérale de water-polo seront considérés comme définitifs. Dès lors, aucune modification ne sera acceptée, sauf cas de force majeure dûment reconnu par la Commission fédérale de water-polo.

■ **3.1.10** Pour les matches pour lesquels le délai entre la publication du calendrier et leur date officielle est inférieur à soixante jours (phases finales, épreuves interclubs par catégories d'âge), les dates et horaires des matches ne pourront être modifiés qu'avec l'accord exprès de la Commission fédérale de water-polo. Toutefois, l'heure des rencontres pourra être fixée par le club organisateur, qui devra en informer la Commission fédérale de water-polo.

■ **3.1.11** Dans le cas où le club organisateur ne pourrait organiser une rencontre dans sa ville, il aurait à sa charge les éventuels frais de voyage supplémentaires jusqu'au lieu de la rencontre, pour les équipes, les arbitres, le délégué de la FFN.

■ **3.1.12** L'engagement des clubs ne souscrivant pas aux garanties ci-dessus sera refusé.

■ **3.1.13** Les réclamations concernant les horaires et/ou dates des rencontres doivent être confirmées par écrit auprès de la Commission fédérale de water-polo dans la semaine (sept jours pleins) suivant leur publication officielle. En cas de réclamation retenue, la Fédération décidera prioritairement en faveur de la solution permettant d'effectuer le déplacement et le match dans la même journée.

■ **3.1.14** Dans tous les cas, il appartiendra au club organisateur de prévenir, par fax ou lettre, la FFN, les arbitres, le délégué de la FFN et son (ses) adversaire(s) de l'horaire des rencontres (voir aussi l'article 2.2.7). A défaut, l'horaire officiel sera l'horaire par défaut tel que précisé à l'article 3.1.2.

3.2 - Report et remise des matches

■ **3.2.1** Pour éviter toute contestation en matière de report de match ou de forfait pour des problèmes de transport, pour ce qui concerne toutes les épreuves fédérales (divisions Elite à Nationale 4, masculines et féminines, dans toutes les catégories d'âge, championnats intercomités et interzones…), il ne sera accepté aucun report de match si les trains circulent normalement. La prééminence de la voie ferroviaire s'appliquera aussi aux déplacements des arbitres, officiels et/ou délégués.

■ **3.2.2** En cas de force majeure (conditions atmosphériques extrêmes, etc.), la Commission fédérale de water-polo peut accorder le report d'un match. Dans ce cas elle fixe la nouvelle date et l'horaire du match concerné.

■ **3.2.3** Pour la division Elite ou de N1F, en cas de participation à un match de Coupe d'Europe ou pour des raisons de calendrier de l'équipe nationale, la date initiale du match pourra être modifiée. La Commission fédérale de water-polo fixera la date à laquelle ce match "déplacé" devra avoir lieu, que ce soit en semaine ou le week-end.

3.3 - Forfaits, disqualifications et abandons

■ **3.3.1** En cas de non-respect des horaires officiels, les sanctions pour forfait sont d'application, avec les amendes prévues aux règlements financiers.

■ **3.3.2** Est déclarée "forfait" une équipe qui ne se présente pas aux arbitres de la rencontre à l'heure prévue ou qui se présente avec moins de sept (7) joueurs régulièrement qualifiés.

■ **3.3.3** Si le club subissant ce retard informe les arbitres qu'il accepte de débuter la rencontre au-delà de l'horaire officiel et dans la limite de quinze minutes de retard maximum, la rencontre pourra avoir lieu et il n'y aura pas de forfait (ni d'amende). Toutefois, cet éventuel report ne doit en aucun cas retarder le début du match suivant, quand il y a deux (ou plusieurs) matches se déroulant à la suite. Au-delà de ce délai de quinze minutes ou si le club subissant le forfait refuse de retarder le match, ledit match sera perdu par "forfait".

■ **3.3.4** Est déclarée "forfait déclaré pour une rencontre", une équipe qui prévient de son forfait par fax ou lettre recommandée avec accusé de réception à la Commission fédérale de water-polo, au plus tard dix (10) jours avant la date de la rencontre. Au-delà de ce délai, l'équipe sera déclarée "forfait".

■ **3.3.5** Un club sera déclaré "forfait général" dans une épreuve fédérale dans les cas suivants :
- deux (2) forfaits de l'équipe "première" ;

- deux (2) forfaits de l'équipe "réserve" (pour les championnats concernés) ;
- deux (2) forfaits de l'équipe dans les épreuves par catégories d'âges interclubs, intercomités (Coupe de France des Régions) et interzones.

■ **3.3.6** En cas de forfait général d'un club dans un championnat, ce club ne sera pas classé, tous les matches joués par celui-ci seront annulés et le classement sera établi en tenant compte de cette annulation.

■ **3.3.7** Pour les divisions Elite à Nationale 2 masculins ainsi que pour la division Nationale 1 féminine, un club déclarant "forfait général" avant le début d'un championnat pourra éventuellement, et uniquement sur décision de la Commission fédérale de water-polo, être repêché pour la division inférieure pour la saison. Dans ce cas :
- il sera redevable de l'amende due pour "forfait général" correspondant à la division dans laquelle il aurait dû jouer ;
- il ne devra pas acquitter les droits d'engagements de la division dans laquelle ce club aurait dû jouer, mais, en cas de repêchage, ceux de la division dans laquelle il jouera effectivement.

Dans un tel cas, le club ayant déclaré "forfait général", pourra éventuellement, et uniquement sur décision de la Commission fédérale de water-polo, être remplacé dans le championnat de la division auquel il aurait dû participer par le premier club non qualifié de la division inférieure.

■ **3.3.8** En cas de forfait lors des phases finales et/ou au cours des barrages, pour toutes les divisions et toutes les catégories d'âge, le club défaillant ne sera pas remplacé pour l'épreuve concernée. Si un club qualifié pour la montée lors des phases finales refuse de participer au championnat de la division supérieure, une amende forfaitaire lui sera appliquée (voir règlements financiers). Dans le cadre des Championnats Elite à Nationale 3 masculins et Nationale 1 féminine, ce club sera automatiquement rétrogradé en division inférieure la saison suivante.

■ **3.3.9** Une équipe faisant participer à une rencontre une personne (joueur, entraîneur, dirigeant…) suspendue (sous réserve que cette sanction ait été notifiée), non autorisée (non licenciée, pas en règle vis-à-vis des règlements et statuts fédéraux, joueur ne pouvant plus jouer en "équipe seconde") perdra cette rencontre par disqualification.

■ **3.3.10** Un club perdant un match par forfait, disqualification ou abandon, perdra un point (-1), avec un score de 8-0, ou le score réel si l'écart est supérieur en défaveur de l'équipe pénalisée.

■ **3.3.11** L'amende pour forfait telle que prévue aux règlements financiers sera due par club. Ainsi, un club faisant forfait lors d'une même journée avec son équipe "réserve" et son équipe "première" ne sera pénalisé que d'une seule amende (telle que prévue à l'article C 1.1 des règlements financiers).

3.4 - Cartons rouges et fautes disqualifiantes

■ **3.4.1** L'attention du lecteur est attirée sur la nécessaire attention qu'il convient de porter au règlement disciplinaire de la Fédération, et notamment à l'article spécifique au water-polo.

■ **3.4.2** Tout joueur exclu définitivement pour brutalité à l'occasion d'une rencontre fera l'objet d'un rapport de l'arbitre (ou des arbitres) et sera suspendu selon le barème des sanctions disciplinaires. Une procédure disciplinaire sera éventuellement ouverte à son encontre, sans préjudice des sanctions ultérieures qui pourraient lui être appliquées.

■ **3.4.3** Tout joueur exclu définitivement avec remplacement (EDA) à l'occasion d'une rencontre fera l'objet d'un rapport de l'arbitre (ou des arbitres) et recevra au minimum un avertissement (suivant le rapport de l'arbitre). Deux (2) avertissements cumulés de date à date (valable sur deux saisons consécutives) entraînent une suspension automatique pour un match.

■ **3.4.4** Tout officiel du banc des remplaçants ayant reçu un carton rouge fera l'objet d'un rapport de l'arbitre (des arbitres) et sera suspendu pour un (1) match.

■ **3.4.5** Suite à l'attribution d'un carton rouge ou d'une faute disqualifiante, le délégué(s) de(s) l'équipe(s) concernée(s) est informé par les arbitres de la rencontre des motifs de la sanction. Il atteste avoir eu connaissance de ces motifs en contresignant le bref rapport rédigé par les arbitres sur la feuille de match. Cette signature ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée. Elle indique seulement que le(s) délégué(s) connaît(ssent) l'existence de cette sanction. En cas de refus du (des) délégué(s) de contresigner la feuille de match, l'arbitre le mentionnera expressément sur ladite feuille.

■ **3.4.6** En aucun cas un carton jaune ne peut faire l'objet d'un rapport ni d'une sanction. Il n'est donc pas nécessaire de faire contresigner la feuille en cas de carton jaune.

■ **3.4.7** Conformément à l'article 7-16 du règlement disciplinaire, tout joueur pénalisé d'une EDA ou d'une EDA+P ainsi que tout officiel pénalisé d'un carton rouge a la faculté de faire ensuite valoir sa défense en adressant à la Commission fédérale de water-polo, par lettre recommandée avec accusé de réception dans les vingt-quatre heures (et le lundi avant 18 h pour un match s'étant déroulé le week-end), une relation écrite des incidents ou des motifs ayant provoqué son exclusion et/ou demander à comparaître devant l'organisme fédéral de discipline de première instance spécifique au water-polo. A défaut de cette contestation, le barème des sanctions automatiques s'appliquera. En tout état de cause, c'est la personne qui a été sanctionnée, et non son club, qui doit faire cette demande.

■ **3.4.8** Les matches de suspension seront purgés jusqu'à expiration de la sanction infligée dans l'ordre chronologique de leur déroulement effectif (c'est-à-dire dans l'ordre dans lequel leur déroulement est prévu, non pas au regard du calendrier initial, mais au regard du calendrier éventuellement modifié par les clubs concernés conformément aux présents règlements sportifs).

■ **3.4.9** Dans le cadre des épreuves par catégories d'âge (interclubs juniors à minimes, interzones, intercomités…) ou en cas de changement de club, si un joueur sanctionné n'est plus appelé, de par son âge, à évoluer dans la catégorie pour un nombre de matches suffisant à couvrir la totalité de l'éventuelle suspension, le reliquat de matches de suspension sera purgé dans la première catégorie d'âge supérieure où son club serait engagé et où ce joueur pourrait évoluer.

■ **3.4.10** Dans le cadre d'une compétition sous forme de tournoi ou en cas de matches groupés (samedi et dimanche, par exemple), le joueur ou l'officiel sanctionné d'une faute disqualifiante ou d'un carton rouge lors d'un match doit, pour pouvoir participer au match suivant, remettre au délégué ou à l'arbitre de ce match la lettre mentionnée à l'article 3.4.7 ci-dessus. Lors du match suivant, les arbitres mentionnent sur la feuille de match que le joueur a bien fait appel de sa sanction. Ils transmettent ensuite ces documents à la Commission fédérale de water-polo.

■ **3.4.11** Rappel des règles régissant l'attribution des cartons jaune et rouge.

(a) Les cartons jaune et rouge peuvent être attribués par les arbitres d'une rencontre.

(b) Outre les six remplaçants, ne peuvent prendre place sur le banc que trois autres personnes (entraîneur/entraîneur adjoint/médecin, par exemple). Le nom de ces trois personnes, qui doivent obligatoirement être licenciées, doit figurer sur la feuille de match (rubrique "entraîneur"), avec mention de leur numéro de licence.

(c) Ne sont concernées par les cartons jaune et rouge que ces trois personnes. Les cas d'inconduite des remplaçants sont réglés par les fautes disqualifiantes, conformément aux Règles du jeu.

(d) L'entraîneur principal est la seule personne susceptible de recevoir un carton jaune.

(e) Le carton jaune, qui n'est qu'un avertissement, sanctionne l'inconduite de l'entraîneur, et notamment :
- contestation et/ou commentaire de l'arbitrage (seul le "coaching" est autorisé, sans que cela autorise l'entraîneur à "crier" constamment) ;
- dépassement de ses prérogatives de déplacement le long du bassin (déplacement jusqu'à la ligne des 5 m quand son équipe attaque. Dès que son équipe perd la balle, retour vers le banc, sans donner aucune consigne tant qu'il n'est pas arrivé au banc, où il peut se tenir debout).

(f) En cas de carton jaune, l'entraîneur garde la possibilité de se déplacer le long du bassin.

(g) Après un carton jaune, toute nouvelle inconduite, lors du même match, vaut un carton rouge.

(h) L'entraîneur peut aussi, si son inconduite le justifie, recevoir directement un carton rouge, notamment dans les cas suivants :
- insulte et/ou menace à l'arbitre et/ou aux officiels ;
- jet de ballon ou d'objets divers (sur le bord du bassin ou dans le bassin) ;
- atteinte physique à l'arbitre (coup, "secouer", agripper, menacer physiquement…) ;
- atteinte grave à l'éthique du jeu (insulte ou geste obscène au public, par exemple).

(i) Les deux autres personnes autorisées sur le banc ne peuvent en bouger (sauf interpériodes, temps morts, blessure d'un joueur…) et doivent être sanctionnées de leur inconduite éventuelle directement par un carton rouge, sans carton jaune préalable.

(j) Toute personne ayant reçu un carton rouge doit quitter le banc et gagner les tribunes, ou tout autre endroit précisé par l'arbitre et/ou le délégué de la Fédération, et n'a plus le droit de diriger l'équipe de quelque façon que ce soit.

(k) Quand l'entraîneur principal reçoit un carton rouge, l'entraîneur adjoint (ou l'une des deux autres personnes assises sur le banc) peut prendre la place de l'entraîneur principal, avec ses devoirs, mais sans ses prérogatives de déplacement puisqu'il ne pourra pas quitter son banc. Même ayant pris la place de l'entraîneur principal, il ne peut toujours pas recevoir un carton jaune. Il ne peut recevoir qu'un carton rouge.

(l) Sauf en cas d'utilisation de la faculté de contestation précisée à l'article 3.4.7 ci-dessus, un carton rouge entraîne une suspension automatique d'un match, voire plus suivant le rapport des arbitres et/ou du délégué.

(m) La qualité de joueur prévalant sur celle d'entraîneur, un entraîneur-joueur ne dispose d'aucune des prérogatives spécifiques de l'entraîneur et ne peut donc, notamment, pas se déplacer le long du bassin. De la même façon, son éventuelle inconduite ne peut pas être sanctionnée par un carton (jaune ou rouge), mais uniquement par une faute disqualifiante, comme tous les autres joueurs, conformément aux Règles du jeu.

3.5 - Equipes réserves masculines

■ **3.5.1** Les clubs engagés dans les championnats de division Elite, Nationale 1 (masculines) ne sont pas soumis à l'obligation d'équipes réserves. Quant aux clubs ayant une équipe en Nationale 2 masculine, ils doivent obligatoirement présenter une équipe "réserve".

■ **3.5.2** Un club ne présentant pas d'équipe "réserve" ne sera pas autorisé à participer au championnat de sa division pour la saison en cours et sera rétrogradé dans la division immédiatement inférieure pour la saison suivante (voir aussi, dans ce cas, l'application possible de l'article 3.3.8 du présent règlement).

■ **3.5.3** Les équipes "réserves" jouent en lever de rideau des matches de championnat des équipes "premières" de leurs clubs.

■ **3.5.4** Pour ces deux rencontres ("réserve" et "première"), chaque club doit présenter un minimum de seize (16) joueurs, dont sept (7) ne peuvent participer au match de l'équipe "réserve". Le non-respect de cette obligation vaudra match perdu par disqualification pour l'équipe "réserve" (à ce propos, voir l'article 3.3.10 du présent règlement).

■ **3.5.5** La liste des sept (7) joueurs ne participant pas au match "réserves" sera, soit fournie avant le match des équipes "réserves", soit établie au vu des feuilles de matches "réserves" et "premières". Il appartient aux clubs, arbitres et/ou délégué de s'assurer de la bonne application des dispositions de l'article 3.5.5.

3.6 - Equipes secondes

■ **3.6.1** Par "équipe seconde" d'un club, il faut comprendre équipe composée de joueurs autres que ceux évoluant dans l'équipe première et/ou réserve de ce club.

■ **3.6.2** Les clubs engagés dans les championnats des divisions Elite à Nationale 2 ont la possibilité d'engager une seconde équipe en championnat national.

■ **3.6.3** Lors de sa première inscription en Championnat de France seniors, l'équipe seconde d'un club est inscrite dans la division la plus basse de sa zone (Nationale 3 ou Nationale 4).

■ **3.6.4** L'équipe seconde d'un club pourra participer à la totalité des phases finales d'accession/relégation et être déclarée "champion de France".

■ **3.6.5** Toute équipe seconde pourra accéder à la division supérieure, sauf dans les deux cas suivants :
- en aucun cas une "équipe seconde" ne pourra accéder à une division dans laquelle "l'équipe première" du même club serait aussi qualifiée ;
- sauf application de l'article 3.6.8 ci-dessous.

■ **3.6.6** Sauf dans le cas évoqué à l'article 3.6.8 ci-dessous, si, à l'issue des barrages d'accession/relégation entre deux divisions, une (des) équipe(s) seconde(s) ne pouvai(en)t accéder à la division supérieure, par application de l'article 3.6.5 ci-dessus, elle(s) serai(en)t remplacée(s) pour la saison suivante dans cette division supérieure par l'(les)équipe(s) la première (les suivantes) non qualifiée(s) pour cette division supérieure. Au titre du présent article, deux équipes "remplaçantes" seraient successivement départagées :
- par le plus grand nombre de points ;
- par la meilleure différence de buts (pas d'application des articles 3.7.2.4 à 3.7.2.5) ;
- par la meilleure attaque (pas d'application des articles 3.7.2.4 à 3.7.2.5) ;
- en dernier recours, par barrage, sur un match unique entre lesdites équipes, dont l'organisateur serait désigné par tirage au sort (application des articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3).

■ **3.6.7** Dans le cas où des barrages de relégation/accession mettraient aux prises l'équipe première et l'équipe seconde d'un même club, l'organisation des barrages ne serait pas modifiée, notamment quant à la répartition des équipes dans ces barrages (voir aussi les articles 3.6.9 à 3.6.11 du présent règlement).

■ **3.6.8** Si, à l'issue des barrages de relégation/accession, l'équipe seconde d'un club est qualifiée pour la division supérieure pour la saison suivante, alors que l'équipe première (qui évoluait à ce niveau) est reléguée en division inférieure pour la saison suivante, dans ce cas le club concerné serait tenu d'engager la saison suivante une équipe dans chacune des divisions concernées. En cas de non-inscription d'une de ces équipes (voire des deux) dans leurs divisions respectives la saison suivante, l'article 3.3.7 du présent règlement serait applicable.

■ **3.6.9** Tout joueur de 20 ans et plus (né en 1988 et avant), dès lors qu'il aura été inscrit une seule fois sur une feuille de match de l'équipe première d'un club, ne pourra plus participer aux matches d'un championnat national de division inférieure avec l'équipe seconde de ce même club. Toutefois, cette disposition ne s'appliquera pas aux joueurs de 15 à 19 ans (nés de 1989 à 1993).
La sanction pour le non-respect des dispositions du présent article sera la perte par disqualification de tous les matches auxquels aurai(en)t participé le(s) joueur(s) non autorisé(s) (voir article 3.3.9 du présent règlement).

■ **3.6.10** Des vérifications du respect des dispositions de l'article 3.6.9 ci-dessus seront régulièrement effectuées par les commissions fédérale et régionale ou de zones (pour ce qui concerne la Nationale 3) de water-polo.

3.7 - Dispositions diverses

■ **3.7.1 Composition des équipes**

3.7.1.1 Chaque équipe sera composée de treize (13) joueurs(ses) maximum, inscrit(e)s sur la feuille de match.

3.7.1.2 Lors des rencontres disputées sous forme de tournoi (trois équipes et plus), chaque club ne pourra utiliser, pour l'ensemble du tournoi, qu'un maximum de treize (13) joueurs(ses), conformément aux directives de la LEN de septembre 2006, en conformité avec ce qui est appliqué par la FINA.

■ 3.7.2 Décompte des points et cas d'égalité

3.7.2.1 Pour tous les matches, dans toutes les catégories d'âge, les points seront décomptés de la façon suivante :

- 3 points pour un match gagné ;
- 1 point pour un match nul ;
- 0 point pour un match perdu ;
- 1 point de pénalité pour un match perdu par forfait, disqualification ou abandon, avec un score de 8-0, ou le score réel si l'écart est supérieur en défaveur de l'équipe pénalisée.

3.7.2.2 Pour les matches nécessitant l'obtention d'un résultat définitif (non nul), en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les équipes seront départagées par application des Règles du jeu (WP 11.3).

3.7.2.3 Conformément à l'article WP 11.3 et déroulement de l'épreuve des penalties : "S'il y a égalité de buts à la fin du temps réglementaire à l'occasion de rencontres pour lesquelles un résultat définitif est requis, la partie se poursuivra par des prolongations après un intervalle de repos de cinq (5) minutes. Ces prolongations seront jouées en deux (2) périodes de trois (3) minutes chacune de jeu effectif, avec un intervalle deux (2) minutes pour permettre aux équipes de changer d'extrémité. Si, à la fin des deux périodes de prolongation, il y a égalité de buts, un penalty (note de la Fédération Française de Natation : ici "un penalty" signifie une "série de penalties", telle que précisé aux articles 3.7.2.5 et 3.7.2.6 ci-dessous) sera tiré pour déterminer le résultat". L'épreuve des penalties se déroule comme indiqué aux articles BL 6.6.3.1.3 (ou BL 6.6.3.2.4) ainsi que 3.7.2.6 ci-dessous.

3.7.2.4 En cas d'égalité à l'issue d'un championnat ou d'un tournoi, les clubs concernés seront départagés conformément aux règles FINA rappelées ci-dessous.

3.7.2.5 Rappel des articles BL 8.6.3.1 à BL 8.6.3.2.4 du règlement FINA.

- *BL 8.6.3 - Ex aequo.*
- *BL 8.6.3.1 - Si deux (2) équipes sont à égalité de points, le classement sera ensuite établi comme suit.*
  - BL 8.6.3.1.1 - L'équipe ayant gagné le match entre les deux (2) équipes sera placée devant .
  - BL 8.6.3.1.2 - Si le match entre les deux (2) équipes a entraîné un nul, un classement doit être établi ensuite sur leurs résultats contre les autres équipes dans l'ordre de leur classement ; d'abord basé sur la différence de buts, et ensuite basé sur les buts marqués. La comparaison sera faite d'abord avec l'équipe classée devant, et ensuite, s'il y a encore ex aequo, avec l'équipe suivante, et ainsi de suite.
  - BL 8.6.3.1.3 - S'il y a encore ex aequo, l'ex aequo sera résolu en faisant tirer par chaque équipe cinq penalties dans le but gardé par l'adversaire en alternance. La première équipe tirera son premier penalty, puis l'autre son premier penalty, etc. Si un ex aequo subsiste encore après cette procédure, chaque équipe tirera encore alternativement jusqu'à ce qu'une équipe marque et l'autre échoue. Différents membres de l'équipe doivent tirer chaque penalty. La procédure doit être menée à la suite du dernier match de chaque tour ou à la première occasion pratique.
- *BL 8.6.3.2 - Si trois (3) équipes ou plus sont à égalité de points, le classement se poursuivra comme suit.*
  - BL 8.6.3.2.1 - A tout moment pendant la mise en pratique de cet article BL 6.6.3.2, si le nombre d'équipes ex aequo est réduit à deux, les articles BL 6.6.3.1.1, BL 6.6.3.1.2 et BL 6.6.3.1.3 seront appliqués.
  - BL 8.6.3.2.2 - Les résultats entre les équipes ex aequo détermineront les classements. La comparaison sera faite d'abord d'après les points des matches entre elles, puis par la différence de buts et ensuite sur les buts marqués.
  - BL 8.6.3.2.3 - Si plus de deux (2) équipes sont encore ex aequo, un classement doit être établi ensuite sur leurs résultats contre les autres équipes, dans l'ordre de leur classement ; d'abord basé sur la différence de buts et ensuite basé sur les buts marqués. La comparaison sera faite d'abord avec l'équipe classée devant, et ensuite, s'il y a encore ex aequo, avec l'équipe suivante, et ainsi de suite.
  - BL 8.6.3.2.4 - S'il y a encore ex aequo, l'ex aequo sera résolu en faisant tirer par chaque équipe cinq penalties dans le but de l'adversaire en alternance. La première équipe tirera son premier penalty, puis l'autre son premier penalty, etc. Si un ex aequo subsiste encore après cette procédure, chaque équipe tirera encore alternativement jusqu'à ce qu'une équipe marque et l'autre échoue. Différents membres de l'équipe doivent tirer chaque penalty. La procédure doit être menée à la suite du dernier match de chaque tour ou à la première occasion pratique.

3.7.2.6 Précisions sur l'épreuve des tirs de penalties (directives FFN) : il sera fait application du règlement FINA.

Si deux équipes sont impliquées

- Les entraîneurs respectifs des deux équipes seront invités à désigner cinq (5) joueurs et le gardien de but qui participeront au tir de penalty. Le gardien de but peut être changé à tout moment pourvu que le remplaçant figure sur la liste de l'équipe pour ce match.

- Les cinq (5) joueurs désignés devront être notés dans un ordre donné et cet ordre déterminera la séquence au cours de laquelle ces joueurs tireront vers le but des adversaires. La séquence ne peut pas être modifiée.
- Aucun joueur exclu du match n'a qualité pour figurer sur la liste des joueurs appelés à tirer ou comme remplaçant du gardien de but.
- Les équipes restent du côté du bassin où elles étaient à la fin du match.
- L'arbitre offensif fait procéder au tir du penalty (sauf si le shooteur est gaucher). L'autre arbitre se place sur la ligne de but.
- Si le gardien de but est exclu pendant le tir de penalty, un joueur parmi les cinq (5) désignés peut remplacer le gardien de but mais sans les privilèges du gardien de but. A la suite du tir de penalty, le joueur peut être remplacé par un autre joueur ou le gardien de but remplaçant.
- Ces tirs doivent avoir lieu alternativement à chaque extrémité du bassin et tous les joueurs, à exception du joueur assurant le tir et du gardien de but défenseur, devront être assis sur le banc de l'équipe.
- L'équipe tirant la première sera désignée par pile ou face.
- Si les équipes sont à égalité à la suite des cinq (5) tirs de penalty initiaux, les mêmes cinq (5) joueurs tireront alternativement jusqu'à ce qu'une équipe perde et que l'autre marque.

Si trois équipes ou plus sont impliquées

Chaque équipe assurera cinq (5) tirs de penalty contre chacune des autres équipes alternant pour chaque tir. L'ordre du premier tir sera déterminé par tirage au sort.

■ 3.7.3 Réclamation

3.7.3.1 Une réserve peut être formulée auprès des arbitres par le capitaine ou le délégué de l'équipe, au premier arrêt de jeu suivant l'incident.

3.7.3.2 Une réserve concernant la qualification d'un joueur doit être nominative et formulée avant le début du match.

3.7.3.3 La réclamation qui suit cette réserve doit être confirmée auprès de la Commission fédérale de water-polo, par écrit, en courrier recommandé avec accusé de réception, dans les quarante-huit heures.

■ 3.7.4 Faute technique/match à rejouer

3.7.4.1 En cas de faute technique d'arbitrage ou de la table de marque, la Commission fédérale de water-polo décidera, selon la nature de la faute technique et sa conséquence sur le résultat final du match, s'il y a lieu de faire rejouer ce match ou d'en homologuer le résultat.

3.7.4.2 Dans le cas ou un match serait à rejouer, les frais de transport (SNCF, 2e classe, réduction "groupe" en vigueur) seraient pris en charge :
- par la Fédération Française de Natation, suite à une faute technique d'arbitrage ;
- par le club organisateur (à hauteur de 70 %) et le club visiteur (à hauteur de 30 %), suite à une faute technique de la table de marque ;

3.7.4.3 En cas de match à rejouer, la date sera déterminée par la Commission fédérale de water-polo.

3.7.4.4 En cas de match à rejouer, quelle qu'en soit la raison, seuls seraient autorisés à y prendre part les joueurs(euses) qui étaient qualifié(e)s, malades ou blessé(e)s lors du match initial.

3.7.4.5 Pour toute autre raison, la commission fédérale est habilitée à étudier chaque cas.

■ 3.7.5 Blessure et accident

3.7.5.1 En cas de saignement au cours d'un match, le joueur doit immédiatement sortir de l'eau (conformément aux Règles du jeu – WP 25.2) afin de recevoir les soins pour arrêter le saignement et prévenir une éventuelle possibilité de récidive. Un remplaçant sera autorisé à rentrer immédiatement en jeu, de façon à ne pas interrompre la continuité de la rencontre.

3.7.5.2 Le médecin de la compétition et à défaut un secouriste diplômé (exemple : un maître nageur-sauveteur) pourra, si le saignement a cessé, autoriser le joueur à reprendre le jeu conformément aux Règles du jeu.

3.7.5.3 En cas d'accident, de blessure ou de maladie autres qu'en cas de saignement, les arbitres peuvent suspendre le match pour une durée de trois (3) minutes maximum (conformément aux Règles du jeu – WP 25.3). Si, à l'issue de ce délai, le joueur doit quitter le bassin, il ne sera plus autorisé à revenir en jeu (conformément aux Règles du jeu – WP 25.5).

3.7.5.4 Tout accident doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la compagnie d'assurances du licencié, au moyen de l'imprimé ad hoc et dans les délais prescrits, et une information doit être transmise au médecin fédéral.

■ 3.7.6 Titre de champion de France

Sauf réserve exprimée à l'article 5.2.3 du présent règlement, dans chaque épreuve fédérale interclubs, le club vainqueur sera déclaré "champion de France".

■ 3.7.7 Participation des joueurs étrangers

La participation des joueurs étrangers est définie par le Règlement intérieur de la Fédération Française de Natation. La connaissance et l'application des Règlements financiers et du Règlement intérieur de la Fédération sont un préalable incontournable à l'application des règlements sportifs et, notamment, l'article 75, Livre II, Titre III, qui stipule que "les athlètes non sélectionnables en Équipes de France, régulièrement licenciés dans un club français (…) peuvent participer aux championnats organisés par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les nationaux".
Cette participation est soumise à la réception effective au siège de la FFN de l'accord de la LEN qui signe le certificat de transfert après vérification du paiement des droits de transfert à la LEN et des modalités liées à un éventuel contrat entre le club quitté et le nouveau club (français).

■ 3.7.8 Droits d'engagements

3.7.8.1 Rappel du préambule au présent règlement : "L'engagement dans les différentes épreuves régies par la Fédération Française de Natation vaut acceptation des règlements sportifs, et notamment de ses volets financiers et disciplinaires".

3.7.8.2 L'inscription d'un club dans une épreuve régie par la Fédération sera refusée si, au plus tard au début de la saison (soit le 15 septembre), ce club n'est pas à jour de tous les paiements dus pour la saison précédente, au titre des amendes et/ou des droits d'engagements. Les montants des droits d'engagements et des amendes sont précisés dans les règlements financiers.

3.7.8.3 Les droits d'engagement dans les championnats de division Elite à Nationale 2 masculins ainsi que Nationale 1 féminine sont payables, sur présentation d'une facture, en deux fois, 50 % le 15 septembre 2007, 50 % le 15 janvier 2008.
En cas de non-paiement de la totalité des sommes dues au 15 janvier, le club ne sera pas autorisé à poursuivre les championnats en cours.

3.7.8.4 Cinq pour cent (5 %) des droits d'engagements sont réservés au financement des actions de formation des officiels de water-polo et sont répartis ainsi :
- 3 % pour les comités régionaux ou les zones ; ce pourcentage sera reversé sur production des factures et des comptes rendus des actions menées ;
- 2 % pour la Commission fédérale de water-polo ; ce pourcentage sera réservé à la formation continue des arbitres officiant dans les épreuves fédérales.

3.7.8.5 Après consultation de chaque ERFAN (Ecole Régionale de Formation des Activités de Natation), le responsable water-polo de chaque zone proposera, en début de saison sportive, à la Fédération Française de Natation, un calendrier prévisionnel des actions de formation d'officiels A et B de water-polo pour la saison.

■ 3.7.9 Retard et absence de l'arbitre

3.7.9.1 En cas d'absence de l'un seulement des deux arbitres officiellement désignés, l'arbitre présent officiera seul.

3.7.9.2 En cas d'absence des deux arbitres officiellement désignés, il sera successivement fait appel à :
- deux (2) arbitres officiels neutres, c'est-à-dire n'appartenant pas à l'un des clubs en présence ; s'il n'y a qu'un seul arbitre officiel neutre présent, il officiera seul ;
- un (1) arbitre officiel appartenant à chacun des clubs en présence ; si un seul des deux clubs dispose d'un arbitre officiel, celui-ci arbitrera seul ;
- aux deux (2) personnes licenciées les plus qualifiées présentes, une pour chaque club.

3.7.9.3 Un arbitre arrivant en retard ne pourra officier qu'à la condition de se présenter avant le début de la seconde période. Passé ce délai, il ne pourra plus officier et ses frais de déplacement ne seront pas remboursés.

3.7.9.4 Le club organisateur doit obligatoirement assurer le déroulement du match prévu et ne pourra, en aucun cas, invoquer l'absence des arbitres pour ne pas remplir cette obligation (rappel de l'article 2.4.3 du présent règlement).

■ 3.7.10 Match arrêté

Dans le cas où, par suite d'incidents, un match serait arrêté définitivement en cours de partie, les arbitres ne peuvent décider de la suite à donner à la rencontre. Il appartient au délégué fédéral et/ou à la Commission fédérale de water-polo de déterminer si le résultat est acquis.

■ 3.7.11 Condition de qualification

Tout joueur transféré ou nouvellement licencié, professionnel ou non, a jusqu'à la date du 1er décembre pour valider sa licence et participer avec son nouveau club aux compétitions de la saison en cours.

■ 3.7.12 Cas non prévus

Tous les cas non prévus au présent règlement seront examinés par les commissions fédérales compétentes et, si nécessaire, soumis à l'avis de la commission des statuts et règlements et tranchés par le Comité directeur de la Fédération Française de Natation.

Titre 2 - Les épreuves fédérales masculines

4 – CHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALE ÉLITE

4.1 - Engagements

■ **4.1.1** Le championnat de division Nationale Elite est composé de dix (10) équipes, qualifiées par application des Règlements sportifs de la saison précédente.

■ **4.1.2** Les clubs qualifiés en division Nationale Elite doivent assurer la participation dans leur championnat régional et/ou de zone respectif d'au moins deux (2) équipes, à choisir parmi les catégories d'âge cadets à benjamins. Ces équipes doivent être régulièrement classées en fin de saison (et non déclarées forfait), les résultats étant transmis par les responsables des zones à la Commission fédérale de water-polo, pour le 30 juin 2008.
NB : un club de la division Elite qui présenterait une équipe "cadets" qui serait régulièrement classée à l'issue de la phase régulière du Championnat de France cadets (Excellence ou Honneur) remplirait déjà 50 % de son obligation d'équipe de jeunes vis-à-vis de son comité ou de sa zone.
Pour la saison 2008-2009, les clubs du championnat Elite auront obligation d'inscrire une équipe dans le Championnat de France minimes (15 ans).

■ **4.1.3** Au vu des classements de fin de saison, que chaque comité régional et/ou zone devra transmettre à la Commission fédérale de water-polo, le non-respect des dispositions de l'article 4.1.2 sera pénalisé d'une amende précisée dans les règlements financiers.

4.2 - Déroulement de la phase régulière

■ **4.2.1** La phase régulière du championnat se déroule par matches aller et retour, où chaque club rencontre tous ses adversaires, selon le calendrier établi par la Commission fédérale de water-polo.

RAPPEL DU PRÉAMBULE AU PRÉSENT RÈGLEMENT :

"(…) En tout état de cause, sur saisine de la Commission fédérale water-polo, le Comité directeur de la Fédération Française de Natation pourra amender les calendriers sportifs."
Le calendrier international 2008 ne sera connu qu'à l'issue du congrès annuel de la LEN qui se tiendra fin septembre 2007 à Bruxelles (Belgique).
Les dix-huit (18) dates de la saison Elite 2007-2008 seront positionnées entre fin septembre 2007 et début juin 2008, mais elles pourront encore évoluer d'ici octobre 2007 compte tenu de ce qui précède.

CALENDRIER DE LA PHASE RÉGULIÈRE ÉLITE (SOUS RÉSERVE DE CONFIRMATION)

Matches aller	
Journée	**Date**
Euro League	Tour qualificatif 1 28 au 30 septembre 2007
1	6 octobre 2007
Euro League et LEN Trophy	Tour qualificatif 2 Tour qualificatif 1 12 au 14 octobre 2007
* 13 octobre	Réservé au CF cadets Brassage (C1)
2	20 octobre 2007
LEN Trophy	Tour qualificatif 2 26 au 28 octobre 2007
* 27 octobre	Réservé au CF cadets Brassage (C2)
3	3 novembre 2007

Matches retour	
Journée	**Date**
10	2 février 2008
* 9 février	Réservé au CF cadets Phase 2 (C6)
Euro League et LEN Trophy	Journée 5 (EL) ½ aller (LT) 9-10 février 2008
11	16 février 2008
12	23 février 2008
*1er - 9 mars	TQJO Mondial Roumanie
Élite ®	1er ou 8 mars 2008
* 15 mars	Réservé au CF cadets Phase 2 (C7)

Matches aller	
Journée	**Date**
4	10 novembre 2007
5	17 novembre 2007
* 24 novembre	Réservé au CF cadets Brassage (C3)
Euro League et LEN Trophy	Journée 1 (EL) 1/8 aller (LT) 24-25 novembre 2007
6	1er décembre 2007
* 8 décembre	Réservé au CF cadets Brassage (C4)
Euro League et LEN Trophy	Journée 2 (EL) 1/8 retour (LT) 8-9 décembre 2007
7	15 décembre 2007
* 22 décembre	* CF cadets (C5) Fin du brassage
Euro League et LEN Trophy	Journée 3 (EL) 1/4 aller (LT) 19 ou 22 décembre 2007
* 3-6 janvier	TQCE A messieurs Lieu : à fixer
8	12 janvier 2008
Euro League et LEN Trophy	Journée 4 (EL) 1/4 retour (LT) 19-20 janvier 2008
9	19 janvier 2008 (fin matches aller)
* 26 janvier	Réservé 1er tour de la Coupe de France

Matches retour	
Journée	**Date**
Euro League et LEN Trophy	Journée 6 (EL) ½ retour (LT) 15-16 mars 2008
13	22 mars 2008
TP juniors garçons	23-24 mars (si besoin) Pâques (niveau Zones)
Euro League et LEN Trophy	1/4 aller (EL) Finale aller LEN Trophy Mercredi 26 mars 2008
14	29 mars 2008 AG FFN Orléans
15	5 avril 2008
Euro League et LEN Trophy	1/4 retour (EL) Finale retour LEN Trophy Mercredi 9 avril 2008
16	12 avril 2008
17	19 avril 2008
Finale juniors garçons	(25) 26-27 avril 2008 4 à 6 équipes
18	3 mai 2008 (fin matches retour)
Elite ®	Jeudi 8 ou 10 mai 2008
TQCE	Juniors 16 au 18 mai 2008 (à confirmer)
* jeudi 8 mai	* CF cadets (C8) ¼ finale (selon formule)
Final Four LEN	Euro League 9 et 10 mai 2008

■ **4.2.2** Le classement établi à l'issue de la phase régulière du championnat détermine, pour chaque club, la suite ou la fin de saison, conformément aux règles suivantes :

- clubs classés de la 1re à la 4e places : participent à la phase finale pour l'attribution du titre et des Coupes d'Europe en Euro League et en LEN Trophy et le classement final de 1 à 4 ;
- clubs classés de la 5e à la 8e places : participent à la phase finale pour l'attribution de la place en COMEN, si cette compétition est maintenue (voire en LEN Trophy si la France bénéficie de deux ou trois places en Euro League) et le classement de 5 à 8 ;
- club classé 9e : participe au barrage de relégation/accession Elite /N1 ;
- club classé 10e : relégué en division Nationale 1 pour la saison suivante.

4.3 - Déroulement de la phase finale

■ **4.3.1** La phase finale, qui concerne les clubs classés de la 1re à la 4e places de la phase régulière du championnat, se déroule sous forme de deux demi-finales, d'une finale et d'un match de classement pour la troisième place, sur le même week-end.

■ **4.3.2** La phase finale, qui concerne les clubs classés de la 5e à la 8e places de la phase régulière du championnat, se déroule sous forme de deux demi-finales, d'une finale pour la 5e place et d'un match de classement pour la 7e place.

CALENDRIER DES PHASES FINALES ÉLITE

	Date	Organisateur
Phase finale juniors garçons	(25) 26 et 27 avril 2008	4 (à 6) clubs finalistes juniors garçons
Barrage Elite/N1 match aller	Samedi 24 mai 2008	Chez le 2e de N1
Barrage Elite/N1 match retour	samedi 31 mai 2008	Chez le club 9e de l'Elite
Barrage Elite/N1 match d'appui	Dimanche 1er juin 2008	Chez le club 9e de l'Elite
Phase finale de 5 à 8	24-25 mai 2008	Le club classé 5e de la phase régulière Elite
Phase finale de 1 à 4	31 mai et 1er juin 2008	Le club classé premier à l'issue de la phase régulière Elite
Phase finale cadets (à 4) (C8)	31 mai et 1er juin 2008	Même lieu de la finale de 1 à 4
Finale Coupe de France 2008	6 au 8 juin 2008	Lieu à fixer
IFF messieurs 4 Nations	27 au 29 juin 2008	Lieu à fixer
CE A messieurs et dames 2008	4 au 13 juillet 2008	Malaga (Espagne)

Rappel : toutes ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du calendrier international de la LEN (ou de la FINA), et de la préparation de l'équipe de France pour d'éventuels tournois auxquels la France serait invitée à l'issue du congrès de la LEN à Bruxelles (Belgique), le 28 septembre 2007.

Le calendrier ci-dessus ne sera donc pas définitif au moment de l'impression des présents règlements sportifs qui font suite à l'AG de la FFN de Marseille, les 14 et 15 avril 2007.

■ **4.3.3** Tous les matches de la phase finale doivent se terminer par un résultat non nul (voir à ce propos les articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du présent règlement).

DEMI-FINALES

Classement de 1 à 4

■ **4.3.4** Les demi-finales opposent respectivement sur un match le club classé 1er à l'issue de la phase régulière au club classé 4e de la phase régulière, ainsi que le club classé 2e à l'issue de la phase régulière au club classé 3e de la phase régulière.

Classement de 5 à 8

■ **4.3.5** Les demi-finales opposent respectivement **sur un match** le club classé 5e à l'issue de la phase régulière au club classé 8e de la phase régulière, ainsi que le club classé 6e à l'issue de la phase régulière au club classé 7e de la phase régulière.

FINALE

Classement de 1 à 4

■ **4.3.6** La finale pour le titre de champion de France Elite oppose les deux clubs qualifiés à l'issue des demi-finales et se déroule sur un seul match, le lendemain des demi-finales.

■ **4.3.7** Le match pour la troisième place oppose les deux clubs éliminés à l'issue des demi-finales (de 1 à 4) et se déroule sur un seul match, le lendemain des demi-finales.

Classement de 5 à 8

■ **4.3.8** La finale pour la place de 5e oppose les deux clubs qualifiés à l'issue des demi-finales et se déroule sur un seul match, le lendemain des demi-finales.

■ **4.3.9** La finale pour la place de 7e oppose les deux clubs éliminés à l'issue des demi-finales de 5 à 8 et se déroule sur un seul match, le lendemain des demi-finales.

4.4 - Qualification pour les différentes Coupes d'Europe

■ **4.4.1** Le club vainqueur de la finale Elite (de 1 à 4) est proclamé champion de France et qualifié pour l'Euro League pour la saison suivante.

■ **4.4.2** Le club finaliste est déclaré vice-champion de France et qualifié pour l'Euro League pour la saison suivante.

■ **4.4.3** Les deux clubs éliminés lors des demi-finales disputeront un match de classement pour la troisième place.

■ **4.4.4** Le vainqueur de la phase finale de 5 à 8 (classé 5e) se verra attribuer selon les années, soit une place pour la COMEN, soit une place en LEN Trophy (selon que la France obtiendra un quota supplémentaire en Euro League pour 2008-2009). Dans ce dernier cas, c'est le club classé 6e à l'issue des phases finales qui se verra attribuer la place de la COMEN.
NB : en cas de désistement d'un club pour une Coupe d'Europe, l'ordre du classement à l'issue des phases finales (de 1 à 4, puis de 5 à 8) permettra un éventuel repêchage auprès de la LEN.

	Trois équipes françaises en Champion's League	**Deux équipes françaises en Champion's League**
3e place	Qualificative pour l'Euro League	Qualificative pour la LEN Trophy
4e place	Qualificative pour la LEN Trophy	Qualificative pour la LEN Trophy
5e place	Qualificative pour la LEN Trophy	Qualificative pour la COMEN
6e place	Qualificative pour la COMEN	Aucune qualification en Coupe d'Europe

■ **4.4.5** Les dispositions de l'article 4.4.4 ci-dessus seront d'application sous réserve d'une éventuelle modification de la réglementation des différentes Coupes d'Europe par la Ligue Européenne de Natation.

4.5 - Barrages de relégation/accession Elite/Nationale 1

■ **4.5.1** Le barrage oppose les clubs classés respectivement à la 9e place du championnat division Nationale Elite, au club classé 2e du championnat de division Nationale 1, et se déroule sous la forme de matches aller (chez le club de N1) et retour (chez le club de l'Elite), avec éventuel match d'appui le lendemain (chez le club de l'Elite). Le club vainqueur est qualifié pour la division Elite pour la saison suivante, le club perdant pour la division Nationale 1.

■ **4.5.2** Le match de barrage de relégation/accession Elite/Nationale 1 doit se terminer par un résultat non nul (voir à ce propos les articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du présent règlement).

■ **4.5.3** Dans l'hypothèse où l'équipe résidente INSEP serait classée à la 1re ou 2e place du championnat de division Nationale 1 à l'issue de la phase régulière, celle-ci ne participerait pas et laisserait sa place à l'équipe classée immédiatement derrière.

4.6 - Coupe de France

■ **4.6.1** La Coupe de France concernera seize (16) équipes pour la saison 2007-2008 (dix de l'Elite et les six premières de N1 à l'issue de la saison 2007). Elle se déroulera en deux tours, le premier à l'issue des matches aller des phases régulières Elite et N1 (huitième de finale), le second sur trois jours à l'issue de la phase finale Elite de 1 à 4 (une à deux semaines après).
La date du premier tour est fixée au 26 ou 27 janvier 2008.

■ **4.6.2** Le premier tour (de « brassage ») donnera lieu à un tirage au sort intégral (sur le modèle tableau de tennis) où seuls les deux premiers de l'Elite de la saison passée seront "têtes de série" et ne pourront donc pas s'opposer au premier tour. Les équipes se rencontreront deux à deux, le premier club tiré au sort recevant (entre clubs de la même division), mais le match aura lieu chez le club issu de la division inférieure en cas de choc entre un club Elite et de N1.

■ **4.6.3** Le second tour, appelé "tour final", aura lieu **en un même lieu et sur trois jours**, selon la formule suivante : le tirage au sort "intégral" se fera sans tête de série et concernera les huit (8) qualifiés du premier tour. Il sera effectué à l'issue du premier tour (de brassage) par la Commission fédérale dans un lieu qui reste à préciser.
J1 - Quarts de finale : QF1, QF2, QF3 et QF4.
J2 - Demi-finales : SF1 = vainqueur de Q1 vs vainqueur de Q4.
SF2 = vainqueur de Q2 vs vainqueur de Q3.
J3 - Finale : les deux vainqueurs des demi-finales.
Le club organisateur de cette Coupe de France, en partenariat avec la FFN, se réserve le droit de faire disputer ou non des matches de classement.
La date de la phase finale de la Coupe de France est fixée au week-end qui suit la finale Elite de 1 à 4, à savoir : vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin 2008.

■ **4.6.4** Tous les matches seront disputés avec la même marque de ballons.

■ **4.6.5** Le vainqueur se verra remettre une Coupe par la FFN.

■ **4.6.6** Le vainqueur de la Coupe de France ne se verra pas attribuer de place en Coupe d'Europe.

5 – CHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALE 1

5.1 - Engagements

■ **5.1.1** Le championnat de division Nationale 1 est composé de douze (12) équipes :
- onze (11) équipes qualifiées par application des règlements sportifs de la saison précédente ;
- l'équipe résidente du Pôle France de l'INSEP.

■ **5.1.2** Les dispositions du paragraphe 2.3 ("Obligations d'arbitrage") et des articles 3.5.1 ("Equipe réserve") et 5.1.3/5.1.4 ("Engagement d'équipes de jeunes") du présent règlement ne sont pas applicables à l'équipe résidente INSEP.

■ **5.1.3** Les clubs qualifiés en division Nationale 1 doivent assurer la participation dans leur championnat régional et/ou de zone respectif d'au moins deux (2) équipes, à choisir parmi les catégories d'âge cadets à benjamins. Ces équipes doivent être régulièrement classées en fin de saison (et non déclarées forfait), les résultats étant transmis par les responsables des zones à la Commission fédérale de water-polo, pour le 30 juin 2008.
NB : un club de Nationale 1 qui présenterait une équipe "cadets" régulièrement classée à l'issue de la phase régulière du Championnat de France "cadets", remplirait déjà 50 % de son obligation d'équipe de jeunes vis-à-vis de son comité ou de sa zone.
Pour la saison 2008-2009, les clubs du championnat Nationale 1 auront obligation d'inscrire une équipe dans le Championnat de France minimes (15 ans).

■ **5.1.4** Au vu des classements de fin de saison, que chaque comité régional et/ou zone devra transmettre à la Commission fédérale de water-polo, le non-respect des dispositions de l'article 5.1.3 sera pénalisé d'une amende précisée dans les règlements financiers.

■ **5.1.5** Les six (6) premiers clubs de la saison régulière de Nationale 1 précédente (2006-2007) sont **qualifiés d'office** pour le tirage au sort du premier tour de la Coupe de France 2008 avec les dix clubs issus de l'Elite. Voir le point 4-6 Coupe de France à ce sujet. Le tirage au sort de la Coupe de France aura lieu lors en octobre 2007 lors de la réunion des clubs Elite et de N1 pour un premier tour organisé fin janvier 2008.

5.2 - Déroulement de la phase régulière

■ **5.2.1** Le championnat se déroule par matches aller et retour, où chaque club rencontre tous ses adversaires, selon le calendrier établi par la Commission fédérale de water-polo.

RAPPEL DU PRÉAMBULE AU PRÉSENT RÈGLEMENT :

"(…) En tout état de cause, sur saisine de la Commission fédérale water-polo, le Comité directeur de la Fédération Française de Natation pourra amender les calendriers sportifs."
Compte tenu des impératifs internationaux (des différents collectifs) et du calendrier de la LEN qui ne paraîtra qu'en octobre 2007, les vingt-deux dates du championnat régulier ainsi que les dates de la phase finale pourront être repositionnées.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PHASE RÉGULIÈRE DE NATIONALE 1 MESSIEURS

Matches aller	
Journée	**Date**
1	29 septembre 2007
2	6 octobre 2007
* 13 octobre 2007	* Réservé aux CF cadets (C1)
3	20 octobre 2007
* 27 octobre 2007	* Réservé aux CF cadets (C2)
4	3 novembre 2007
5	17 novembre 2007
6	24 novembre 2007
* 24 novembre 2007	* Réservé aux CF cadets (C3)

Matches retour	
Journée	**Date**
12	2 février 2008
* 9 février 2008	* Réservé aux CF cadets (C6) 2e phase
13	16 février 2008
14	23 février 2008
15	1er mars 2008
16	8 mars 2008
* 15 mars 2008	* Réservé aux CF cadets (C7) 2e phase
17	22 mars 2008
TP juniors G	23-24 mars (si besoin) Pâques (niveau Zones)

Matches aller	
Journée	**Date**
7	1er décembre 2007
* 8 décembre 2007	* Réservé aux CF cadets (C4)
8	15 décembre 2007
* 22 décembre 2007	* CF cadets (C5) Fin du brassage
*3-6 janvier 2007	TQCE A messieurs Lieu : à fixer
9	5 janvier 2008
10	12 janvier 2008
11	19 janvier 2008 Fin des matches aller
* 26 janvier 2008	* Réservé 1er tour de la Coupe de France
®	Rattrapage N1 (pendant un tour cadets 4 ou 5 en décembre - si besoin)

Matches retour	
Journée	**Date**
18	29 mars 2008
19	5 avril 2008
20	12 avril 2008
21	19 avril 2008
(25) 26-27 avril 2008	* Finale juniors garçons 4 (à 6) équipes
22	3 mai 2008 (fin de la phase régulière de Nationale 1)
®	Jeudi 8 et/ou samedi 10 mai 2008 (rattrapage possible N1)
16 au 18 mai 2008	TQCE juniors 91 (si besoin LEN)
Samedi 24 mai 31 mai (et 1er) juin 2008	Barrage 9e Elite/ 2e N1 (aller et retour + appui éventuel)

® *Rattrapage éventuel en N1 comme en cadets.*

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PHASE FINALE DE NATIONALE 1

	Date	**Organisateur**
Barrage Elite/N1 match aller	Samedi 24 mai 2008	Chez le 2e de N1
Barrage Elite/N1 match retour + appui	Samedi 31 mai et, si besoin, dimanche 1er juin 2008	Chez le club 9e de l'Elite
Barrage N1 /N2 matches aller	Samedi 24 mai 2008	Chez les clubs classés 2e de N2A et N2B
Barrage N1/N2 match retour + appui	Samedi 31 mai et, si besoin, dimanche 1er juin 2008	Chez les clubs classés 9e et 10e de N1

Tous les matches de la phase finale doivent se terminer par un résultat non nul (voir à ce propos les articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du présent règlement).

■ **5.2.2** Le classement établi à l'issue de la phase régulière du championnat détermine, pour chaque club, la suite ou la fin de saison, conformément aux règles suivantes :
- club classé premier (*) : champion de France de division Nationale 1 ;
- club classé 2e (**) : participe au barrage d'accession en Elite ;
- clubs classés de la 3e à la 8e places : qualifiés en Nationale 1 pour la saison suivante ;
- clubs classés 9e et 10e (***) : participent aux barrages de relégation/accession en N1/N2 ;
- clubs classés 11e et 12e (****) : relégués en division Nationale 2 pour la saison suivante.

(*) Voir article 5.2.3. - (**) Voir article 4.5.1.
(***) Voir article 5-4.1.3. - (****) Voir article 5.2.4.

■ **5.2.3** Le club classé premier est déclaré "champion de France de division Nationale 1" et qualifié en division Nationale Elite pour la saison suivante. Si l'équipe résidente INSEP est classée 1re à l'issue du championnat, celle-ci n'accéderait pas à la division Nationale Elite et le club classé à la 2e place sera déclaré champion de France de division Nationale 1 et accéderait à la division nationale Elite.

■ **5.2.4** Dans l'hypothèse où l'équipe résidente INSEP serait classée en 11e ou 12e position à l'issue de la phase régulière, celle-ci ne serait pas reléguée et l'équipe classée 10e serait directement reléguée en division Nationale 2 pour la saison suivante.

5.3 - Barrages de relégation/accession Elite/Nationale 1

Se reporter aux articles 4.5.1 à 4.5.3 du présent règlement.

5.4 - Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2

■ **5.4.1 Dispositions générales**

5.4.1.1 Les clubs classés à la 9e et à la 10e places de la division Nationale 1 ainsi que les clubs classés 2es de chacun des groupes de la division Nationale 2 participent aux barrages de relégation/accession de Nationale 1/Nationale 2, qui se déroulent en match aller/retour (avec appui éventuel).

5.4.1.2 Tous les matches des barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2 doivent se terminer par un résultat non nul (voir à ce propos les articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du présent règlement).

5.4.1.3 Dans l'hypothèse où l'équipe résidente INSEP serait classée entre la 9e et la 10e places à l'issue de la phase régulière, celle-ci ne participerait pas aux barrages de relégation/accession Nationale 1/ Nationale 2 (ni ne serait reléguée, comme précisé à l'article 5.2.4), et l'équipe classée à la 8e place à l'issue de la phase régulière devrait participer à ces barrages. Le classement de chaque équipe qualifiée déterminerait l'adversaire de la division nationale Elite qui lui serait opposé, conformément à la logique exprimée à l'article 5.4.3.1 ci-dessous.

■ **5.4.2 Déroulement**

5.4.2.1 Le barrage se déroule sous forme de matches aller et retour, avec éventuel match d'appui. L'éventuel match d'appui se déroule le lendemain du match retour. Ces matches opposent :
- 9e de Nationale 1 / 2e de N2A ;
- 10e de Nationale 1 / 2e de N2B.

5.4.2.2 Le match aller se déroule dans le bassin du club de Nationale 2. Le match retour et l'éventuel match d'appui se déroulent dans le bassin du club de Nationale 1.

5.4.2.3 Les clubs vainqueurs sont qualifiés pour la division Nationale 1 pour la saison suivante, les clubs perdants pour la division Nationale 2.

6 – CHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALE 2

6.1 - Engagements

■ **6.1.1** Le championnat de division Nationale 2 est composé de deux groupes de douze (12) équipes chacun, qualifiées par application des règlements sportifs de la saison précédente. Les équipes qualifiées sont réparties au sein de chaque groupe en tenant compte des classements obtenus la saison précédente et de la répartition géographique.

■ **6.1.2** Les clubs qualifiés en division Nationale 2 doivent assurer la participation dans leur championnat régional et/ou de zone respectif d'au moins une (1) équipe, à choisir parmi les catégories d'âge juniors à benjamins. Cette équipe doit être régulièrement classée en fin de saison (et non déclarée forfait), les résultats étant transmis par les responsables des zones à la Commission fédérale de water-polo, pour le 30 juin 2008.

NB : un club de Nationale 2 qui présenterait une équipe "réserve" composée à 100 % de cadets (et qui serait régulièrement classée à l'issue du championnat Nationale 2 "réserves") remplirait donc son obligation d'équipe de jeunes vis-à-vis de son comité ou de sa zone.
De même, un club de Nationale 2 qui présenterait une équipe "cadets" régulièrement classée à l'issue de la phase régulière du Championnat de France cadets 2007-2008 remplirait de la même façon son obligation.

■ **6.1.3** Au vu des classements de fin de saison, que chaque comité régional et/ou zone devra transmettre à la Commission fédérale de water-polo, le non-respect des dispositions de l'article 6.1.2 sera pénalisé d'une amende précisée dans les règlements financiers.

6.2 - Déroulement

■ **6.2.1** Dans chaque groupe, le championnat se déroule par matches aller et retour, où chaque club rencontre tous ses adversaires, selon le calendrier établi par la Commission fédérale de water-polo.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PHASE RÉGULIÈRE DE NATIONALE 2 MESSIEURS

(Sous réserve de confirmation selon calendrier LEN)

Matches aller	
Journée	**Date**
1	29 septembre 2007
2	6 octobre 2007
* 13 octobre 2007	* Réservé aux CF cadets (C1)
3	20 octobre 2007
* 27 octobre 2007	* Réservé aux CF cadets (C2)
4	3 novembre 2007
5	17 novembre 2007
6	24 novembre 2007
* 24 novembre 2007	* Réservé aux CF cadets (C3)
7	1er décembre 2007
* 8 décembre 2007	* Réservé aux CF cadets (C4)
8	15 décembre 2007
* 22 décembre 2007	* CF cadets (C5) Fin du brassage
9	5 janvier 2008
10	12 janvier 2008
11	19 janvier 2008 (fin matches aller N2)
®	26 janvier 2008 (rattrapage N2) Si cadets en CF
	Rappel : 1er tour Coupe de France Elite/N1 26 et 27 janvier 2008

Matches retour	
Journée	**Date**
12	2 février 2008
* 9 février 2008	* Réservé aux CF cadets (C6) 2e phase
13	16 février 2008
14	23 février 2008
15	1er mars 2008
16	8 mars 2008
* 15 mars 2008	* Réservé aux CF cadets (C7) 2e phase
17	22 mars 2008
23 mars 2008 Lundi de Pâques	Rattrapage si besoin N2 Juniors TP (niveau Zones) 23 et 24 mars 2008
18	29 mars 2008
19	5 avril 2008
20	12 avril 2008
21	19 avril 2008
(25) 26 et 27 avril 2008	* Finale juniors G+F 4 à 6 équipes
22	3 mai 2008 (fin de la phase régulière de N2)
®	Jeudi 8 ou samedi 10 mai 2008 (rattrapage N2)
16 au 18 mai 2008	TQCE juniors 91 (si besoin LEN) A confirmer
Samedi 24 mai et 31 mai (et 1er) juin 2008	Barrage N1/N2 (aller et retour + appui éventuel)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PHASE FINALE DE NATIONALE 2

	Date	Organisateur
Finale Nationale 2 match aller	24 mai 2008	Tirage au sort 6-2-3
Finale Nationale 2 match retour (et éventuellement d'appui)	31 mai et 1er juin 2008	Tirage au sort 6-2-3
Barrage N1/N2 matches aller	24 mai 2008	Chez les clubs classés 2e de N2
Barrage N1/N2 match retour + appui	31 mai et 1er juin 2008	Chez les clubs classés 9e et 10e de N1
Finale Nationale 3	17 et 18 mai 2008	Voir article 7.5.2
Barrage relégation/accession N2/N3, 3e tour (**)	24 et 25 mai 2008	Voir article 6.4.4.2

(**) Ne concerne que les clubs de division Nationale 3 qualifiés pour ces tours.

■ **6.2.2** Le classement de chaque groupe, établi à l'issue de la phase régulière du championnat, détermine, pour chaque club, la suite ou la fin de saison, conformément aux règles suivantes :
- clubs classés 1ers : disputent le titre champion de France de Nationale 2 et sont qualifiés en division Nationale 1 pour la saison suivante ;
- clubs classés aux 2e places : participent aux barrages d'accession en Nationale 1 ;
- clubs classés de la 3e à la 8e places : qualifiés pour la Nationale 2 pour la saison suivante ;
- clubs classés aux 9e et 10e places : participent aux barrages de relégation/accession N2/N3 ;
- clubs classés aux 11e et 12e places : relégués en division Nationale 3 pour la saison suivante.

■ **6.2.3** Les clubs classés 1ers de chaque groupe disputent le titre de "champion de France de division Nationale 2" par matches aller et retour, avec éventuel match d'appui. Un tirage au sort déterminera lequel de ces deux clubs jouera le premier match à domicile. L'éventuel match d'appui se jouera le lendemain du match retour, dans la même piscine. Chacun de ces matches devra se terminer sur un score définitif, conformément aux Règles du jeu (WP 11.3) (voir les articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du présent règlement).

6.3 - Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2

Se reporter aux articles 5.4.1 à 5.4.2.3 du présent règlement.

6.4 - Barrages de relégation/accession Nationale 2/Nationale 3

■ **6.4.1** Les clubs classés 1er et 2e du championnat de division Nationale 3 de chaque zone, les deux (2) clubs meilleurs 3e de division Nationale 3, tel que défini à l'article 7.2.3 du présent règlement, ainsi que les clubs classés 9e et 10e de chaque groupe de division Nationale 2 participent aux barrages de relégation/accession de Nationale 2/ Nationale 3. Ces barrages se déroulent sous forme de tournoi, en trois tours.

■ **6.4.2 1er tour**

6.4.2.1 Les seize (16) clubs de division Nationale 3 mentionnés à l'article 7.4.1 sont répartis en quatre groupes et disputent sous forme de tournoi leur qualification pour le 2e tour. L'ordre des matches de chaque tournoi sera précisé par la Commission fédérale de water-polo. Ces groupes sont constitués de la façon suivante :
- groupe A5 : les 1ers des groupes A1 et A3 ainsi que les 2es des groupes A2 et A4 ;
- groupe A6 : les 1ers des groupes A2 et A4 ainsi que les 2es des groupes A1 et A3 ;
- groupe B5 : les 1ers des groupes B1 et B3 ainsi que les 2es des groupes B2 et B4 ;
- groupe B6 : les 1ers des groupes B2 et B4 ainsi que les 2es des groupes B1 et B3.

6.4.2.2 Le club organisateur de chacun de ces tournois sera désigné par un tirage au sort, effectué, groupe par groupe, parmi les différents candidats à l'organisation, ou, à défaut de candidat, par tirage au sort d'un des quatre clubs de chaque groupe.

6.4.2.3 Les clubs classés 1er et 2e de chaque groupe sont qualifiés pour le 2e tour. Les clubs classés 3e et 4e sont qualifiés pour la division Nationale 3 pour la saison suivante.

■ **6.4.3 2e tour**

6.4.3.1 Les huit (8) clubs de division Nationale 3 qualifiés à l'issue du premier tour sont répartis en deux groupes et disputent sous forme de tournoi leur qualification pour le 3e tour. L'ordre des matches de chaque tournoi sera précisé par la Commission fédérale de water-polo. Ces groupes sont constitués de la façon suivante :
- groupe A7 : les 1ers des groupes A5 et A6 ainsi que les 2es des groupes B5 et B6 ;
- groupe B7 : les 1ers des groupes B5 et B6 ainsi que les 2es des groupes A5 et A6.

6.4.3.2 Le club organisateur de chacun de ces tournois sera désigné par un tirage au sort effectué groupe par groupe, parmi les différents candidats à l'organisation, ou, à défaut de candidat, par tirage au sort d'un des quatre clubs de chaque groupe.

6.4.3.3 Les clubs classés 1er et 2e de chaque groupe sont qualifiés pour la division Nationale 2 pour la saison 2005-2006 et disputent la finale de division Nationale 3 (voir les articles 7.5.1 à 7.5.3 du présent règlement). Les clubs classés 3e et 4e de chacun des groupes A7 et B7 sont qualifiés pour le 3e tour des barrages relégation accession de Nationale 2/Nationale 3.

■ **6.4.4 3e tour**

6.4.4.1 Les quatre (4) clubs de division Nationale 3 qualifiés à l'issue du 2e tour (classés 3e et 4e des groupes A7 et B7) et les clubs classés 9e et 10e de chaque groupe de division Nationale 2 sont répartis en deux groupes de quatre (4) et disputent sous forme de tournoi leur qualification pour le 3e tour. Ces groupes sont constitués de la façon suivante :

Groupe R1	9e du groupe A Nationale 2	**Groupe R2**	9e du groupe B Nationale 2
	10e du groupe B Nationale 2		10e du groupe A Nationale 2
	3e du groupe A7		3e du groupe B7
	4e du groupe B7		4e du groupe A7

6.4.4.2 Le club organisateur de chacun de ces groupes est le club classé 9e de chacun des groupes A et B de division Nationale 2. Si l'un de ces clubs ne peut organiser, l'organisation sera confiée au club classé 10e de division Nationale 2, puis, éventuellement au club classé 3e, issus du 2e tour de ces barrages.

6.4.4.3 Les clubs classés 1er et 2e de chaque groupe (R1 et R2) sont qualifiés pour la division Nationale 2 pour la saison suivante. Les clubs classés 3e et 4e sont qualifiés pour la division Nationale 3 pour la saison suivante.

PROJET D'ÉVOLUTION DU CHAMPIONNAT DE NATIONALE 2 POUR L'OLYMPIADE 2008-2012

Il sera procédé, dans le courant de la saison 2007-2008, à une concertation qui aboutira à la mise en œuvre du **programme de l'olympiade 2008-2012** et qui pourrait conduire à la redéfinition de la composition et du nombre de clubs constitutifs de la Nationale 2 et de la Nationale 3.

L'objectif est de **dynamiser cette division** et de **simplifier le mode de qualification** de N3 en N2 ainsi que le passage d'un niveau régional à un niveau national. La suppression de la Nationale 4 pourrait être envisagée. Le nombre d'équipes évoluant en N2 et N3 sera également revu.

La redéfinition des interrégions du water-polo (sept zones actuelles contre cinq interrégions pour les autres disciplines de la FFN) pourrait aussi faire l'objet d'un réexamen, là aussi pour **redynamiser le maillage du territoire**.

Ce projet et les propositions de changement seront votés lors de l'AG FFN de 2008.

7 – CHAMPIONNATS DES DIVISIONS NATIONALES 3 ET 4

7.1 - Engagements

■ **7.1.1** Le championnat de division Nationale 3 et 4 est composé de **sept groupes**. Les équipes y sont qualifiées par application des Règlements sportifs de la saison précédente. Chacun de ces groupes réunit les équipes d'une même zone. Le championnat se déroule prioritairement sous forme de matches aller et retour.

Les zones sont définies de la façon suivante :
- Zone Ouest : Bretagne, Centre, **Normandie**, Pays de la Loire ;
- Zone Nord : Champagne-Ardenne, **Nord/Pas-de-Calais**, Picardie ;
- Zone Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, **Poitou-Charentes**, Pyrénées ;
- Zone Est : **Alsace**, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine ;
- Zone Centre-Est : Auvergne**, Dauphiné-Savoie**, Lyonnais ;
- Zone Ile-de-France : **Ile-de-France** ;
- Zone Méditerranée : Corse, Côte d'Azur, **Languedoc**, Provence.

Les comités régionaux indiqués en caractères gras sont responsables de l'organisation de la phase régulière au sein de leur zone.

■ **7.1.2** Chaque groupe peut, pour la phase régulière et à l'initiative de chaque zone, être divisé en deux (ou plusieurs) sous-groupes définis soit :
- en fonction de critères sportifs de valeur des équipes ; dans ce cas, le sous-groupe de niveau inférieur est dénommé "division Nationale 4 de la zone" ;
- en fonction de critères géographiques (durée des déplacements) ; dans ce cas, l'organisateur doit prévoir une procédure permettant de définir les équipes classées de la 1re à la 4e places (de tous les clubs en lice), appelées à participer aux phases finales ;
- en fonction du nombre d'équipes engagées, le championnat devant se limiter à un maximum de dix-huit (18) rencontres.

■ **7.1.3** Le montant des droits d'engagement sera fixé par le comité régional en charge de l'organisation dans chaque zone, en fonction du nombre d'équipes engagées. Un droit d'engagement, payable par les comités régionaux organisateurs, sera perçu par la Fédération pour chaque équipe engagée dans les phases finales gérées par la Fédération. Le montant de ce droit d'engagement est fixé aux règlements financiers.

7.2 - Numérotation des zones et zone fictive

■ **7.2.1** La numérotation des zones à utiliser tout au long de la saison par les responsables de zone est la suivante :

A1	Zone Ouest
A2	Zone Nord
A3	Zone Sud-Ouest
A4	Zone Est

B1	Zone Centre-Est
B2	Zone Ile-de-France
B3	Zone fictive
B4	Zone Méditerranée

■ **7.2.2** La zone “fictive” (B3) est constituée en fin de championnat et ne comporte que trois (3) équipes qui sont les trois (3) meilleures équipes classées à la 3e place des championnats des sept autres zones.

■ **7.2.3** Les trois (3) meilleurs 3es sont déterminés de la façon suivante :
- en effectuant, pour les 3es de chaque zone, la moyenne “nombre de points obtenus divisé par le nombre de matches joués” (calcul limité à deux chiffres après la virgule, arrondi au centième le plus proche) ;
- en cas d’égalité suite au calcul précédent, en effectuant, pour les clubs concernés, la moyenne “différence de buts divisée par le nombre de matches joués” (calcul limité à deux chiffres après la virgule, arrondi au centième le plus proche) ;
- si l’égalité persiste, en effectuant, pour les clubs concernés, la moyenne “nombre de buts marqués divisé par le nombre de matches joués” (calcul limité à deux chiffres après la virgule, arrondi au centième le plus proche).

■ **7.2.4** Les trois clubs retenus pour constituer la zone “fictive” sont remplacés dans le classement de leur zone respective par l’équipe classée 4e. Ces équipes “remplaçantes” sont, sauf exception précisée à l’article 7.6.2 du présent règlement, qualifiées pour la phase finale de division Nationale 4.

7.3 - Déroulement

■ **7.3.1** Dans chaque zone, le championnat se déroule par matches aller et retour, où chaque club rencontre tous ses adversaires selon un calendrier établi par le comité régional responsable de l’organisation.

■ **7.3.2** Dans chaque zone, le championnat doit se limiter à un maximum de dix-huit (18) journées.

■ **7.3.3** Il appartient aux comités régionaux responsables de l’organisation de transmettre à la Commission fédérale de water-polo, au plus tard pour le lundi 31 mars 2008, l’ensemble des résultats et le classement final du championnat chaque zone, afin de permettre à la Commission d’établir le calendrier des phases finales des divisions Nationales 3 et 4.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PHASE FINALE DES NATIONALES 3 ET 4

	Date	Organisateur
Barrage relégation/accession N2/N3 1er tour (*)	19 et 20 avril 2008	Voir article 6.4.2.2
Demi-finale Nationale 4	3 et 4 mai 2008	Voir article 7.6.3.2
Barrage relégation/accession N2/N3 2e tour (*)	3 et 4 mai 2008	Voir article 6.4.3.2
Finale Nationale 3	17 et 19 mai 2008	Voir article 7.6.2
Finale Nationale 4	17 et 19 mai 2008	Voir article 7.6.4.2
Barrage relégation/accession N2/N3, 3e tour (**)	24 et 25 mai 2008	Voir article 6.4.4.2

(*) Ne concerne que les clubs de division Nationale 3 qualifiés pour ces tours.
(**) Ne concerne que les clubs de division Nationale 2 qualifiés pour ce tour.

7.4 - Barrages de relégation/accession Nationale 2/Nationale 3

Se reporter aux articles 6.4.1 à 6.4.4.3 du présent règlement.

7.5 - Finale de division Nationale 3

■ **7.5.1** La finale de la division Nationale 3 regroupe en un tournoi les équipes classées 1re et 2e des groupes A7 et B7 (voir les articles 6.4.3.1 et 6.4.3.3 du présent règlement). L’ordre des matches de ce tournoi sera précisé par la Commission fédérale de water-polo.

■ **7.5.2** Le club organisateur de ce tournoi final sera désigné par la Commission fédérale parmi les différents candidats à l’organisation ou, à défaut de candidat, par tirage au sort d’un des quatre clubs.

■ **7.5.3** Le vainqueur de ce tournoi final est déclaré “champion de France de division Nationale 3”. Les quatre (4) clubs de cette finale sont qualifiés pour la division Nationale 2 pour la saison suivante.

7.6 - Finale de division Nationale 4

■ **7.6.1** La finale de division Nationale 4 se déroule sous forme de tournoi en deux tours.

■ **7.6.2** Les huit (8) équipes qualifiées pour cette phase finale de division Nationale 4 sont les huit (8) équipes classées 3es des groupes A1 à A4 ainsi que B1 à B4 ou, pour les zones dont le 3e est inclus dans la zone fictive, les équipes classées 4es. Toutefois, si une zone a organisé un championnat en deux groupes de niveau (voir article 7.1.2 premier alinéa), le club qualifié pour la phase finale de division Nationale 4 ne serait pas le club classé 3e du “niveau haut” (appelé division Nationale 3 de la zone), mais le club classé 1er du “niveau bas” (appelé division Nationale 4 de la zone).

■ **7.6.3 1er tour**

7.6.3.1 Les huit (8) clubs qualifiés sont répartis en deux groupes et disputent sous forme de tournoi leur qualification pour le 2e tour. L'ordre des matches de chaque tournoi sera précisé par la Commission fédérale de water-polo. Ces groupes sont constitués de la façon suivante :
- groupe 1 : les clubs qualifiés issus des groupes A1, A2, A3 et A4 ;
- groupe 2 : les clubs qualifiés issus des groupes B1, B2, B3 et B4.

7.6.3.2 Le club organisateur sera désigné par la Commission fédérale, groupe par groupe, parmi les différents candidats à l'organisation, ou, à défaut de candidat, par tirage au sort d'un des quatre clubs de chaque groupe.

7.6.3.3 Les clubs classés 1er et 2e de chaque tournoi sont qualifiés pour le 2e tour, finale de la division Nationale 4.

■ **7.6.4 2e tour**

7.6.4.1 La finale se déroule sous forme de tournoi dont l'ordre des matches sera précisé par la Commission fédérale de water-polo.

7.6.4.2 Le club organisateur sera désigné par la Commission fédérale parmi les différents candidats à l'organisation ou, à défaut de candidat, par tirage au sort d'un des quatre clubs.

7.6.4.3 Le vainqueur de ce tournoi final est déclaré "champion de France de division Nationale 4".

7.7 - Barrages de relégation/accession Nationale 3/Nationale 4

Il appartiendra aux zones ayant mis en place une division Nationale 4 (voir article 7.1.2 1er alinéa du présent règlement) de définir, chacune à leur niveau, les modalités de relégation et d'accession entre division Nationale 3 et Nationale 4.

PROJET D'ÉVOLUTION DU CHAMPIONNAT DE NATIONALE 3 POUR L'OLYMPIADE 2008-2012

Il sera procédé, dans le courant de la saison 2007-2008, à une concertation qui aboutira à la mise en œuvre du **programme de l'olympiade 2008-2012** et qui pourrait conduire à la redéfinition de la composition et du nombre de clubs constitutifs de la Nationale 2.

L'objectif global est **d'augmenter la qualité de la pratique au niveau national** et de **simplifier le mode de qualification** ainsi que le passage d'un niveau régional ou interrégional à un niveau national.

La suppression des Nationales 3 et 4, en l'état actuel, pourrait être envisagée. La suppression des équipes réserves de N2 au profit d'autres obligations est envisagée.

La redéfinition des interrégions du water-polo (sept zones actuelles contre cinq interrégions pour les autres disciplines de la FFN) pourrait aussi faire l'objet d'un réexamen, là aussi pour **redynamiser le maillage du territoire**.

Ce projet et les propositions de changement seront votés lors de l'AG FFN de 2008.

Titre 3 - Les épreuves fédérales féminines

Préambule

L'idée qui prévaudra pour l'olympiade à venir sera de permettre à chaque catégorie de joueuse de disputer une épreuve correspondant à son niveau de pratique et à chaque niveau institutionnel une organisation. Les seniors (toutes catégories) pour les clubs, les benjamines pour les départements, les minimes pour les régions et les cadettes pour les interrégions (zones).

8 – CHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALE 1

8.1 - Composition de la division

Le championnat de division Nationale 1 sera composé de sept (7) équipes. Six équipes qualifiées par application des Règlements sportifs de la saison précédente 2006-2007 auxquelles se rajoute le Pôle France de Nancy, qui joue ainsi en équipe constituée comme son homologue masculine du Pôle France de l'INSEP en Nationale 1 garçons.

Le Pôle France de Nancy jouera à domicile le dimanche à 14 h le même week-end que l'ASPTT Nancy qui jouera le samedi soir pour des raisons logistiques et afin d'éviter aux clubs visiteurs un déplacement supplémentaire.

L'objectif pour la prochaine olympiade 2008-2012 est de parvenir à une Nationale 1F à huit (8) équipes. Ce qui évitera les exempts par journée. Pour ce faire, il faudrait que le nombre total des équipes de N1F et de N2F soit au moins de seize (16) pour faire deux groupes de huit (8) équipes dans chacune des divisions.

8.2 - Déroulement de la phase régulière

■ **8.2.1** La phase régulière du championnat se déroule par matches aller et retour, où chaque club rencontre tous ses adversaires selon le calendrier établi par la Commission fédérale de water-polo.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA NATIONALE 1 FÉMININE 2007-2008

Matches aller	
Journée	**Date**
1	13 octobre 2007
2	20 octobre 2007
* 27 octobre 2007 vacances	Stages nationaux A et juniors Toussaint
4 novembre 2007	Réunion des présidents des clubs de WPF
3	10 novembre 2007
4	17 novembre 2007
5	24 novembre 2007
* 30 novembre au 2 décembre 2007	Coupes d'Europe Tour qualificatif (WCC et LEN Trophy)
6	8 décembre 2007
7	15 décembre 2007
* 21 au 23 décembre 2007	Coupes d'Europe Tour préliminaire (WCC et LEN T)

Matches retour	
Journée	**Date**
8	12 janvier 2008
®	Rattrapage N1F (si besoin pour les Européens) 19 janvier 2008
9	26 janvier 2008
10	2 février 2008
11	9 février 2008
Vacances Février 2008	Stages nationaux A et juniors Toussaint
®	Rattrapage N1F 1er mars 2008
12	8 mars 2008
13	15 mars 2008
22 ou 23 mars 2008	¼ de finale WCC et WLT
* 22 au 24 mars 2008	Pâques IZO cadettes 17 ans filles

Matches aller	
Journée	**Date**
* 22 décembre 2007	Préparation FRA A au TQCE A de janvier 2008 Vacances de Noël
* 3 au 6 janvier 2008	TQCE A dames Lieu : à fixer
8 ou 9 mars 2008	¼ de finale WCC et WLT

Matches retour	
Journée	**Date**
14	29 mars 2008 (fin de la phase régulière)
Vacances 5 avril au 4 mai 2008	Stages nationaux A et juniors
WCC et WLT 3e tour	18 au 20 avril 2008 Tour final

■ **8.2.2** Le classement établi à l'issue de la phase régulière du championnat détermine, pour chaque club, la suite ou la fin de saison, conformément aux règles suivantes :

- clubs classés de la 1re à la 4e places : disputent la phase finale ;
- clubs classés aux 5e et 6e places : participent aux barrages de relégation/accession.

8.3 - Déroulement de la phase finale

■ **8.3.1** Les échéances.

CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA PHASE FINALE ET DE LA PHASE DE RELÉGATION/ACCESSION NATIONALE 1/NATIONALE 2

	Date	Organisateur
* Interzones 17 ans filles	22 au 24 mars 2008	Pâques 2008
* 1er tour interclubs juniors filles	5 et 6 avril 2008	Si besoin (niveau Zones)
Barrages N1/N2 1re date	12 et 13 avril 2008	Chez le 1er et le 2e de Nationale 2
Barrages N1/N2 2e date	19 et 20 avril 2008	Chez le 5e et 6e de Nationale 1
1er tournoi de la phase finale N1F	19 et 20 avril 2008	Chez le 2e de la phase régulière
2e tour (phase finale juniors F)	(25) 26 et 27 avril 2008	Lieu à fixer - 4 à 6 équipes
2e tournoi de la phase finale N1F (option n°2)	3 et 4 mai 2008	Chez le 1er de la phase régulière
* Coupe de France des régions 15 ans filles	10 au 12 mai 2008	Pentecôte 2008
2e tournoi de la phase finale N1F (option n°1)	17 et 18 mai 2008	Chez le 1er de la phase régulière
* TQCE juniors filles (LEN)	16 au 18 mai 2008 (si besoin)	A confirmer par la LEN
Barrages N1/N2 3e date	17 et 18 mai 2008	Chez le 1er et le 2e de Nationale 2
Barrages N1/N2 4e date	24 et 25 mai 2008	Chez le 5e et 6e de Nationale 1
Finale aller N1F	24 mai 2008 (ou 31 mai)	Voir article 8.3.6
Finale retour N1F (et éventuel match d'appui)	7 et 8 juin 2008	Voir article 8.3.6
IFF dames seniors 4 Nations	20 au 22 juin 2008	Lieu à fixer
Phase finale des CE du groupe A à Malaga (Espagne)	4 au 13 juillet 2008	

■ **8.3.2** La phase finale se déroule sous forme de **deux tournois suivis de la finale**.

Rappel : les deux clubs organisateurs de ces deux tournois doivent respecter les dispositions générales relatives à toutes les épreuves fédérales (articles 3-1- dates et horaires de match). En cas de manquement grave et de problèmes relatifs à ces organisations, la Commission fédérale se réserve le droit de confier l'organisation d'un de ces tournois à un autre club (troisième ou quatrième).

Tous les matches doivent se terminer par des résultats non nuls (prolongations et éventuellement tirs au but) (voir règlement FIN en la matière).

■ **8.3.3** Le premier tournoi se déroule dans le bassin du club classé 2e de la phase régulière et oppose les équipes qualifiées dans l'ordre suivant :

1re session	2e session
1er contre 3e	Perdants (3e-4e)
2e contre 4e	Gagnants (1er-2e)

NB : par 1er, 2e, 3e et 4e, il faut comprendre les clubs classés à ces places à l'issue de la phase régulière.

■ **8.3.4** Le second tournoi se déroule dans le bassin du club classé 1er de la phase régulière et oppose les équipes qualifiées dans l'ordre suivant :

1re session	2e session
2e contre 3e	Perdants (3e-4e)
1er contre 4e	Gagnants (1er-2e)

NB : par 1er, 2e, 3e et 4e, il faut comprendre les clubs classés à ces places à l'issue de la phase régulière.

■ **8.3.5** Le classement établi à l'issue de ces deux tournois (classement qui ne tient compte que des matches disputés lors desdits tournois) détermine les deux équipes qui disputent la finale (clubs classés 1er et 2e).
Le décompte des points se fera comme suit pour chaque tournoi : 4 points au premier, trois au second, deux au troisième et 1 point au quatrième.
Les deux équipes ayant totalisé le plus de points à l'issue des deux tournois seront qualifiées pour la "super finale" de Nationale 1 dames.

■ **8.3.6** La finale se déroule par matches aller (chez le 2e) et retour (chez le 1er), avec éventuel match d'appui. L'éventuel match d'appui se jouera le lendemain du match retour, dans la même piscine. Chacun de ces matches devra se terminer sur un score définitif, conformément aux Règles du jeu (WP 11.3) (voir les articles 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du présent règlement).

■ **8.3.7** Suite à la modification de la réglementation par la LEN en matière de Coupes d'Europe pour les clubs féminins, le club vainqueur de la finale est déclaré "champion de France" et est qualifié pour la Coupe d'Europe des clubs champions pour la saison suivante. Le club finaliste est qualifié, soit pour la Coupe d'Europe des clubs champions (si la France a deux places), soit pour la Coupe d'Europe féminine de la LEN. Quant aux clubs classés troisième (3e) et quatrième (4e) à l'issue des deux tournois de play off, ils sont qualifiés pour la Coupe d'Europe de la LEN (sous réserve que la France y ait deux places attribuées par la LEN).

8.4 - Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2

■ **8.4.1** Les barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2 regroupent les équipes classées 5e et 6e de division Nationale 1 et les équipes classées 1re et 2e de division Nationale 2.

■ **8.4.2** Les barrages se dérouleront en 2008 sous forme de matches aller et retour. Les matches joués par chacune des équipes barragistes dans sa division d'origine restent acquis (deux matches pour chaque équipe). Les modalités de ces barrages seront précisées en début de saison par la Commission fédérale de water-polo lors de la réunion des présidents des clubs (si besoin).

■ **8.4.2** Le classement établi à l'issue de ces barrages détermine les qualifications pour la saison suivante :
- clubs classés 1er et 2e qualifiés pour la Nationale 1 pour la saison suivante ;
- clubs classés 3e et 4e qualifiés pour la Nationale 2 pour la saison suivante.

■ **8.4.3** Le classement s'établira sur 6 (six) matches : les deux disputés lors des phases régulières (matches acquis) et les quatre disputés lors des barrages (voir le calendrier joint en 8.3.1).

■ **8.4.4** Si le nombre d'équipes de la Nationale 1F passe de 7 à 8 pour la prochaine olympiade, le club classé 3e à l'issue des barrages de N1F/N2F sera qualifié pour la Nationale 1F pour la saison 2008-2009. Sous réserve de modifications votées par l'AG FFN du printemps 2008.

8.5 - Equipes "réserves"

■ **8.5.1** Les clubs engagés dans le championnat de division Nationale 1 féminine doivent obligatoirement présenter une équipe "réserve". En aucun cas une joueuse "minime 14 ans" (née en 1994) n'est autorisée à participer au championnat des équipes "réserves".

■ **8.5.2** Un club ne présentant pas d'équipe "réserve" ne sera pas autorisé à participer au championnat de division Nationale 1 pour la saison en cours et sera rétrogradé en division Nationale 2 pour la saison suivante (voir aussi, dans ce cas, l'application possible de l'article 3.3.8 du présent règlement).

- **8.5.3** Les équipes “réserves” jouent en lever de rideau des matches de championnat des équipes “premières” de leurs clubs.
- **8.5.4** Les dispositions particulières au championnat des équipes “réserves” sont :
  - matches joués à sept joueuses contre sept ;
  - matches joués en quatre périodes de sept minutes de jeu effectif.
- **8.5.5** Pour ces deux rencontres (“réserve” et “première”), chaque club doit présenter un **minimum de quatorze** (14) joueuses, dont au moins sept (7) ne peuvent pas participer au match de l’équipe “réserve”. Le non-respect de cette obligation vaudra match perdu par pénalité pour l’équipe “réserve” (à ce propos, voir l’article 3.3.10 du présent règlement).
- **8.5.6** La liste des sept (7) joueuses ne participant pas au match “réserve” sera soit fournie avant le match des équipes “réserves”. Il appartient aux clubs, arbitres et/ou délégués de s’assurer de la bonne application des dispositions de l’article 8.5.5.
- **8.5.7** Le club vainqueur du championnat des équipes “réserves” sera déclaré “champion de France réserves”.
- **8.5.8** **Projet 2008-2012** : Il est envisagé de faire passer progressivement le nombre d’équipes de la Nationale 1 dames de 7 à 8. Ces futures mesures feront l’objet d’une étude approfondie des forces en présence au sein du water-polo français féminin et des résultats de chaque saison sportive.

9 – CHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALE 2 FÉMININE

9.1 - Composition de la division

- **9.1.1** Le championnat de division Nationale 2 regroupe un maximum de **dix équipes**.
- **9.1.2** Si le nombre d’équipes engagées dépasse le nombre précisé à l’article 9.1.1, la division Nationale 2 sera constituée :
  - des équipes qualifiées en division Nationale 2 à l’issue de la saison précédente ;
  - du nombre d’équipes “complémentaires” issues des qualifications préliminaires organisées en début de saison.
- **9.1.3** Conformément à l’article 9.1.2, la Commission fédérale de water-polo organisera, si besoin est, en préambule au championnat de division Nationale 2, des qualifications suivant des modalités qui seront alors précisées par la Commission fédérale, mais prioritairement sous forme de tournois.

9.2 - Déroulement de la phase régulière

- **9.2.1** Le championnat de la division Nationale 2 féminine (2007-2008) se déroulera suivant des modalités et un calendrier qui seront précisés en début de saison par la Commission fédérale de water-polo. Pour une composition de poule de six à huit équipes, il y aura un championnat régulier de dix à quatorze journées dont les dates seront prises parmi celles qui suivent. Si davantage d’équipes devaient s’engager, l’article 9.1.3 s’appliquera.

Matches aller	
Journée	**Date**
1	13 octobre 2007
2	20 octobre 2007
* 27 octobre 2007 Vacances	Stages nationaux A et juniors Toussaint
4 novembre 2007	Réunion des présidents des clubs de WPF
3	10 novembre 2007
4	17 novembre 2007
5	24 novembre 2007
6	1er décembre 2007
7	8 décembre 2007

Matches retour	
Journée	**Date**
® N2F	5 janvier 2008
9	12 janvier 2008
10	19 janvier 2008
11	26 janvier 2008
12	2 février 2008
Vacances	Stages nationaux A et juniors Février 2008
13	8 mars 2008
14	15 mars 2008
Pâques février	22 au 24 mars 2008 IZO cadettes 17 ans

Matches aller	
Journée	**Date**
8	15 décembre 2007
®	22 décembre 2007
	Vacances de Noël 2007 Stages juniors
* 3-6 janvier	TQCE A dames Lieu : à fixer

Matches retour	
Journée	**Date**
® N2F	29 mars 2008
Vacances	Stages nationaux A et juniors Avril 2008
1er tour juniors filles	5 et 6 avril 2008 (niveau Zones si besoin)
Finale juniors filles	(25) 26 et 27 avril 2008 4 à 6 équipes

NB : ce calendrier prévisionnel ne sera validé qu'après réception du calendrier définitif de la LEN en matière de Coupes d'Europe et de compétitions internationales (FINA).

■ **9.2.2** Le club classé 1er du championnat de division Nationale 2 est déclaré "champion de France de Nationale 2" et est qualifié, avec le club classé 2e, pour les barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2.

9.3 - Barrages de relégation/accession Nationale 1/Nationale 2

Se reporter aux articles 8.4.1 à 8.4.3 du présent règlement.

Titre 4 - Les épreuves interclubs par catégories d'âge

Préambule

La Commission fédérale de water-polo, en fonction de l'évolution des calendriers nationaux et internationaux et des engagements définitifs des équipes dans les différentes compétitions interclubs, pourra proposer au Comité directeur de la FFN de modifier les formules développées dans les paragraphes 10-1 à 10-7 afin de proposer aux clubs participant à ces phases finales les meilleures formes de compétitions possibles.

Le congrès extraordinaire de la FINA a entériné, lors des Championnats du monde à Melbourne le 17 mars 2007, une modification des années d'âge pour le water-polo qui conduira à de profondes modifications de nos programmes pour l'olympiade 2008-2012.

Les Championnats du monde juniors s'adresseront non plus aux 20 ans mais aux joueurs et joueuses de 18 ans et ce, dès 2009. Ce changement entraîne des modifications pour les années d'âge des Championnats d'Europe des jeunes (16 au lieu de 18 ans) et juniors (17 ans au lieu de 19 ans) et ce, au 1er janvier 2008.

Cette profonde modification de catégorie d'âge conduira la commission fédérale à REVOIR le programme 2008-2012 pour tout ce qui touche aux compétitions de jeunes interclubs. Des propositions seront faites pour l'AG FFN du premier semestre 2008, avec application pour la rentrée de septembre 2008.

Les futures catégories d'âge seront au nombre de deux pour la FINA :
- 16 - 15 ans et moins ;
- 17 et 18 ans.

10 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

10.1 - Engagements

- **10.1.1** Les critériums interclubs de catégories d'âge sont ouverts aux catégories d'âge juniors à minimes telles que définies aux articles 1.2.1 et 1.2.5 du présent règlement.

- **10.1.2** Les engagements doivent parvenir à la Commission fédérale de water-polo, sous couvert du responsable de la zone, PAR ÉCRIT, accompagnés du chèque correspondant aux droits d'engagement et, pour chaque club, de la liste (comportant nom, prénom et numéro de licence) de tous les joueurs susceptibles de jouer dans l'équipe de la catégorie d'âge concernée. Les engagements ne répondant pas à ces conditions ne seront pas pris en compte.
  La date limite de réception des engagements est fixée au :
  - samedi 1er septembre 2007, pour les clubs ou les équipes de départements, de comités ou de zones désireux s'engager dans le Championnat de France cadets garçons issus de toutes les divisions (Elite à N3) dont le tour préliminaire de brassage débutera le samedi 13 octobre 2007 et les phases régulières et finale de janvier 2008 à fin mai 2008 ;
  - mercredi 2 janvier 2008, pour la catégorie juniors féminines ;
  - mercredi 2 janvier 2008, pour la catégorie juniors masculins ;
  - lundi 4 février 2008, pour la catégorie minimes masculins.

  NB : La plupart des zones et des comités sont en capacité de connaître les noms des équipes susceptibles d'être qualifiées pour les phases finales des interclubs minimes et juniors aux dates précitées. Le nombre d'équipes juniors est très limité et en minimes chaque zone dispose d'un quota au sein duquel les équipes doivent savoir, à la date butoir ci-dessus, si elles s'engageront ou non dans la phase finale (l'aspect financier étant prévu en début de saison sportive).

- **10.1.3** En prévision d'éventuels repêchages, tels que prévus à l'article 10.3.2.4 du présent règlement, chaque responsable de zone indiquera, en même temps qu'il enverra les engagements, le classement général des équipes de sa zone.

- **10.1.4** Tous les clubs participants aux épreuves interclubs de catégories d'âge étant susceptibles d'organiser un tournoi, ils doivent pouvoir disposer d'un bassin aux dates indiquées pour chacun des tours.

10.2 - Conditions financières

Le montant des droits d'engagement et de l'amende pour forfait est précisé aux règlements financiers.
Le système de péréquation financière entre tous les clubs participants à ces critériums interclubs sera de mise pour la présente saison 2007-2008. Celle-ci sera réalisée par les clubs eux-mêmes sans intervention fédérale directe avant le début de chaque tournoi. Cette péréquation ne concernera que les frais de déplacement des clubs participants, exception faite du club organisateur, sur la base de seize personnes maximum, ou le nombre exact de joueurs figurant sur les feuilles de matches (plus deux dirigeants).

10.3 - Critérium interclubs juniors et minimes

■ 10.3.1 Qualification par zone

10.3.1.1 Chaque zone est responsable de l'organisation d'un championnat de zone destiné à qualifier, pour chaque catégorie, le nombre d'équipes défini à l'article 10.3.3 du présent règlement. Cette compétition peut être organisée sous forme de championnat par matches aller et retour et/ou sous forme de tournoi.

10.3.1.2 Les zones sont définies de la façon suivante :
- Zone Ouest : Bretagne, Centre, **Normandie**, Pays de la Loire ;
- Zone Nord : Champagne-Ardenne, **Nord/Pas-de-Calais**, Picardie ;
- Zone Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, **Poitou-Charentes**, Pyrénées ;
- Zone Est : **Alsace**, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine ;
- Zone Centre-Est : Auvergne, **Dauphiné-Savoie**, Lyonnais ;
- Zone Ile-de-France : **Ile-de-France** ;
- Zone Méditerranée : Corse, Côte d'Azur, **Languedoc**, Provence.

Les comités régionaux indiqués en caractères gras sont les comités pilotes au sein de leur zone.

10.3.1.3 Le nombre d'équipes qualifiées par catégorie et par zone est :

	Zone Ouest	Zone Nord	Zone Sud-Ouest	Zone Est	Zone Centre-Est	Zone Ile-de-France	Zone Méditerranée
Minimes garçons (14+2)	1	3	2	1	1	3	3
Juniors garçons (8)	1	1	1	1	1	1	2
Juniors filles (8)	1	1	2	1	1	1	1

NB : deux (2) places supplémentaires sont accordées, en plus des quotas indiqués dans le tableau ci-dessus, à la zone du vainqueur de chaque catégorie d'âge de la saison précédente.

■ 10.3.2 Déroulement suivant le nombre d'équipes engagées

10.3.2.1 Les épreuves interclubs de catégories d'âge se déroulent, suivant le nombre d'équipes engagées, en deux ou trois tours, sous forme de tournois par élimination.

10.3.2.2 Le nombre maximum d'équipes engagées, issues des qualifications par zone, est de :
- seize (16) pour la catégorie minimes garçons ;
- huit (8) pour la catégorie juniors garçons et filles.

10.3.2.3 A ce nombre, s'ajoutera éventuellement, pour le critérium interclubs "juniors", les clubs qualifiés par le truchement du championnat des équipes "réserves" de Nationale 2 (voir les articles 3.5.8 à 3.5.10 ainsi que 8.5.8 à 8.5.10 du présent règlement).

10.3.2.4 Au cas où une (ou plusieurs) zone(s) qualifierai(en)t un nombre d'équipes inférieur au quota alloué, il serait procédé à un repêchage par tirage au sort effectué parmi les équipes les premières "non qualifiées" des autres zones.

10.3.2.5 La composition des tournois sera effectuée en tenant compte des résultats de la saison précédente, des implantations géographiques et, à partir du 2e tour, des résultats du tour précédent.

10.3.2.6 Pour chaque tournoi, l'ordre des matches sera précisé par la Commission fédérale de water-polo.

■ 10.3.3 Dispositions diverses

10.3.3.1 Pour chaque tournoi de chaque catégorie et à chaque tour, le club organisateur sera désigné par la Commission fédérale, groupe par groupe, parmi les différents candidats à l'organisation ou, à défaut de candidat, par tirage au sort d'un des quatre clubs de chaque groupe.

10.3.3.2 Le calendrier de chacune des catégories d'âge est le suivant :

	Juniors garçons	Juniors filles	Minimes garçons
1er tour			17 et 18 mai 2008
2e tour	Si besoin le dimanche 23 et lundi 24 mars 2008 (niveau zones)	Si besoin les 5 et 6 avril 2008 (niveau zones)	7 et 8 juin 2008
3e tour	Finale à 4 (6) (25) 26 et 27 avril 2008	Finale à 4 (6) (25) 26 et 27 avril 2008	Finale à 4 14 et 15 juin ou 21 et 22 juin 2008

10.3.3.3 Le tour final minimes garçons se déroulera selon le principe du “round robin”. Il oppose les quatre finalistes entre eux, c’est-à-dire que tout le monde rencontre tout le monde pour permettre aux vainqueurs des poules du tour précédent de se rencontrer lors de la dernière session. La durée de ce tour final est de deux (2) jours.

Le programme, les horaires et l’ordre des matches resteront à valider par la Commission fédérale, qui veillera à faire respecter les règles en la matière.

NB : la phase finale du Championnat de France cadets (voir plus loin article 10.7.2.5) aura lieu les 31 mai et 1er juin 2008. Elle fera suite à une phase de brassage (octobre à décembre), régulière (de janvier à avril). Voir le calendrier prévisionnel joint.

10.3.3.4 Le tour final juniors garçons se déroulera en fonction du nombre total de finalistes (de quatre à six). Soit sous forme de “round robin” (de six à quinze matches), soit selon une formule laissée à la discrétion de la Commission fédérale (qui tiendra compte des conditions matérielles de l’organisation et des résultats de la saison précédente pour une finale à deux poules de trois par exemple).

10.3.3.5 Le club vainqueur du tournoi final dans chaque catégorie d’âge sera déclaré “champion de France” de sa catégorie d’âge.

10.3.3.6 Le club vainqueur de chaque critérium sera déclaré “vainqueur du critérium national de la catégorie d’âge”.

■ **10.3.4 Dispositions particulières pour le Critérium interclubs juniors féminins**

10.3.4.1 Le critérium interclubs juniors féminines est ouvert aux :

- équipes de clubs ;
- aux sélections régionales et/ou de zone ;
- au Pôle France féminin de Nancy (qui pourra y participer sans possibilité de gagner le titre).

** (cela dépendra de l’appartenance des joueuses aux clubs féminins finalistes et du nombre de joueuses restant disponibles pour le Pôle).*

Toutefois, les joueuses des sélections régionales ou de zones constituées de joueuses d’un même comité régional ou d’une même zone ne pourront participer au critérium interclubs juniors féminines au sein d’une autre équipe (par analogie avec l’article 3.6.10 du présent règlement).

10.3.4.2 En fonction du nombre d’équipes engagées, la Commission fédérale de water-polo définira les modalités du critérium interclubs juniors féminines et son calendrier. Une compétition sous forme de tournois sera privilégiée.

10.3.4.3 Une équipe engagée serait exonérée des droits d’engagements à cette compétition dans la mesure où elle aurait disputé la totalité de son championnat “réserve” avec uniquement des joueuses qualifiées pour la catégorie d’âge “juniors”. Au sens de cet article, en aucun cas une joueuse “minime 14 ans” (née en 1993) n’est autorisée à participer au championnat des équipes “réserves”.

10.4 - Critérium interclubs cadettes

■ **10.4.1** Le critérium interclubs “cadettes féminines” ne sera pas disputé pour la saison 2007-2008 au bénéfice de la participation des meilleures joueuses cadettes aux Interzones cadettes 17 ans qui sera organisé à Pâques 2008 (22-23 mars) (si le nombre d’équipes susceptibles de le disputer est suffisant).

10.5 - Critérium interclubs benjamines et benjamins

■ **10.5.1** Le critérium interclubs catégorie benjamins se déroule au niveau des comités départementaux, régionaux et/ou des zones. Il n’y a pas de phase nationale.

■ **10.5.2** Le responsable de la zone (voir article 10.3.1.2 du présent règlement) est responsable de la mise en place et de la définition des modalités du critérium interclubs benjamins de sa zone.

■ **10.5.3** Concernant les benjamines, il est proposé pour cette catégorie d’âge la possibilité de mixité – au niveau des départements et des régions – et des aménagements du temps de jeu (4 x 6’), du nombre de joueuses (cinq contre cinq) et du terrain (20 à 25 m x 10 à 12,5 m).

10.6 - Polonat

■ **10.6.1** Le polonat est une compétition de promotion à vocation transversale destinée à être insérée dans les programmes de développement initiés par les Comités départementaux, régionaux et les zones de la Fédération Française de Natation. Par ailleurs, il ne s’agit pas de proposer un quelconque championnat, qui perdrait alors son caractère promotionnel.

■ **10.6.2** Le polonat s’adresse à la catégorie poussins. Il n’y a pas de phase nationale. Le responsable départemental, régional ou de la zone (voir article 10.3.1.2 du présent règlement) est chargé de l’organisation des compétitions de polonat.

■ **10.6.3** Le polonat est une compétition réunissant natation de course et mini-polo, qui se pratique par équipes de six (6) pouvant être mixtes.

■ **10.6.4** L'épreuve de natation comporte deux relais :
- 6 x 100 m 4 nages ;
- 6 x 50 m nage libre.

Le classement de l'épreuve s'effectue par addition des temps des deux relais. Le nombre de points de l'épreuve est fixé par le nombre d'équipes participant à cette compétition. Le nombre de points diminuera de deux en deux pendant la première moitié du classement, puis de un en un jusqu'au dernier du classement.
Chaque équipe doit présenter un jeune chronométreur.

■ **10.6.5** L'épreuve de mini-polo se déroule sous forme d'un tournoi qui a pour principes :
- chaque équipe joue le même nombre de matches ;
- chaque équipe est arbitrée par un ou deux jeunes arbitres ;
- chaque équipe doit présenter au minimum un jeune arbitre ;
- le règlement du jeu est celui du mini-polo (voir article 10.6.6 ci-dessous).

■ **10.6.6** Le mini-polo se joue avec des règles simplifiées et adaptées, à savoir :
- Article 1 : équipes composées de sept (6) joueurs dont un remplaçant et un gardien muni d'un bonnet rouge.
- Article 2 : les conditions matérielles sont les suivantes :
  - champ de jeu : longueur comprise entre 12,50 m et 20 m ;
  - dimensions des buts : 2,20 m x 0,70 m ;
  - ballon de type MIKASA 6008, voire 6009 ou TURBO 3 (Kids).
- Article 3 : le ballon peut être contrôlé à deux mains, mais doit être lancé à une seule main. Le ballon ne doit pas être complètement immergé.
- Article 4 : le "droit de charge" est aménagé sur le porteur de balle ; l'adversaire peut lui prendre le ballon sans toucher une quelconque partie du corps.
- Article 5 : le "droit de charge" est supprimé sur le gardien.
- Article 6 : le joueur qui tire, coule ou pousse un adversaire sans ballon est sanctionné d'une faute simple s'il est attaquant.
- Article 7 : le joueur défenseur qui tire, coule ou pousse un adversaire sans ballon est sanctionné d'une faute grave qui peut être une exclusion ou un penalty, en cas de danger de but. Le joueur exclu ne pourra rentrer que si son équipe récupère la balle.
- Article 8 : les coups francs directs ne sont pas autorisés.
- Article 9 : la règle des "deux mètres" n'existe pas.
- Article 10 : un match se déroule en deux périodes de cinq (5) minutes de jeu effectif, séparées de deux (2) minutes de repos.
- Article 11 : il n'y a de décompte du temps de possession continue de la balle (30 secondes).
- Article 12 : pas de match nul ; en cas d'égalité, repos de deux (2) minutes, puis "mort subite".
- Article 13 : un match gagné rapporte 3 points, un match perdu 1 point.

■ **10.6.7** Le jeu de mini-polo définit un cadre dans lequel des adaptations peuvent être apportées, selon le niveau de pratique, l'âge ou la capacité de déplacement des participants.

■ **10.6.8** Le classement final du polonat s'effectue par addition des points obtenus dans les deux épreuves. En cas d'égalité, le temps résultant de l'addition des deux relais servira à départager les ex aequo.

10.7 - Championnat de France interclubs cadets

■ 10.7.1 Engagements

10.7.1.1 Chaque club de l'Elite à la N3, sous réserve d'avoir validé sa candidature par l'intermédiaire de son comité régional, qui vérifiera la validité des licences pour la présente saison 2007-2008, pourra s'inscrire au Championnat de France interclubs cadets. La date limite de l'inscription est fixée au samedi 1er septembre 2007. Toute sélection départementale, régionale, ou de zone pourra également participer après concertation des différentes parties (président du comité régional, clubs, commission régionale, cadre technique), sous réserve de l'aval de la Commission fédérale. La concertation concernera les domaines logistique, financier, et l'encadrement de toute sélection souhaitant s'engager.

NB : OBLIGATION pour la saison 2008-2009 aux clubs Elite et de Nationale 1 de participer au Championnat de France minimes et non pas cadets (à titre individuel) comme prévu initialement. C'est le changement de catégorie d'âge imposé par la FINA le 17 mars 2007 qui motive cette mesure. La refonte des catégories d'âge fera, en outre, l'objet d'un débat dans le courant de la saison 2007-2008 et des propositions seront faites pour l'AG de 2008 avec effet à la rentrée de septembre 2008.

10.7.1.2 Les droits d'engagements pour cette compétition restent gratuits (voir règlements financiers). Mais les demandes d'engagements doivent bien transiter par les comités avant de parvenir à la FFN.

La gratuité de l'engagement ne dispense pas les clubs de se soumettre au reste de la réglementation sportive et financière en vigueur (forfaits, etc., voir les règlements financiers). Cette mesure de gratuité pourrait prendre fin avec l'olympiade 2004-2008 en fonction du nombre d'engagés et de la formule de championnat qui sera alors proposée pour les minimes. Une étude sera faite à ce sujet.

10.7.1.3 L'engagement d'une équipe au Championnat de France cadets vaut pour le tour préliminaire de brassage, la phase régulière et la finale.

10.7.1.4 Chaque équipe inscrite s'engage à organiser au moins un tournoi (avec trois, quatre ou cinq équipes) lors de la phase de brassage, ainsi qu'au moins un tournoi lors de la phase régulière (avec trois, quatre équipes). En fonction du calendrier joint ci-après, chaque équipe fera connaître ses priorités et ses disponibilités à la Commission fédérale de water-polo. Se référer aux dispositions générales relatives aux clubs.

■ 10.7.2 Déroulement suivant le nombre d'équipes engagées

10.7.2.1 Le Championnat de France cadets, suivant le nombre d'équipes engagées, se déroulera prioritairement sous forme de tournois en trois phases.

10.7.2.2 Le nombre d'équipes engagées n'étant pas limité au départ, il sera procédé à un tour préliminaire de brassage qui débutera les 13 et 14 octobre 2007 sous forme de poules géographiques dont la composition tiendra aussi compte des résultats des saisons antérieures (avec têtes de séries). Le nombre d'équipes par poule sera variable de trois à cinq, voire six selon le nombre d'engagés et le nombre de candidats à l'organisation.

La Commission fédérale procédera à la constitution des poules à la clôture des engagements (courant septembre 2006) en tenant compte des paramètres cités ci-dessus.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL CADETS GARÇONS

Journée	Date	Journée	Date	Journée	Date
	Phase de brassage par poules géographiques		**Phase régulière**		**Phase finale**
1	13 et 14 octobre 2007	6	9 et 10 février 2008	9	Jeudi 8 mai 2008 ¼ de finale
2	27 et 28 octobre 2007	7	15 et 16 mars 2008	10	31 mai et 1er juin 2008 (avec finale Elite)
3	24 et 25 novembre 2007				TQCE 17 ans (91) 16 au 18 mai 2008
4	8 et 9 décembre 2007				CE 17 ans (91) à fixer
5	22 et 23 décembre 2007				

NB : Ce tableau de dates prévisionnelles est adapté au modèle de Championnat de France effectué en 2006-2007 dans lequel il y avait onze équipes engagées. Au cas où un nombre supérieur à onze viendrait à s'engager à la rentrée de septembre 2007, la Commission fédérale se réserve le droit de proposer la formule la plus adaptée possible aux intérêts des clubs participants. Mais le principe des dates "protégées" reste acquis au moins pour la phase de brassage et la finale. Le chevauchement des dates de la phase régulière entre l'Elite, la N1 et la N2 est insoluble en terme de calendrier et il sera procédé à un aménagement individualisé des deux tours de la phase régulière entre janvier et avril 2008.

10.7.2.3 A l'issue de ce tour de brassage, un classement sera établi au sein de chaque poule de trois, quatre, cinq ou six équipes qui permettra de constituer ensuite des poules de niveau pour la deuxième phase de ce Championnat de France cadets

Engagés	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25 et +
1er tour	4 x 4 éq.	3 x 4 éq. 1 x 5 éq.	2 x 4 éq. 2 x 5 éq.	1 x 4 éq. 3 x 5 éq.	4 x 5 éq.	4 x 4 éq. 1 x 5 éq.	3 x 4 éq. 2 x 5 éq.	5 x 4 éq. 1 x 3 éq.	6 x 4 éq.	5 x 4 éq. 1 x 5 éq.
Qualifiés Excel.	8	8	8	8	8	10	10	12	12	12
Qualifiés Honneur	8	9	10	11	12	11	12	11	12	12

10.7.2.4 Deux poules pourraient être constituées pour la phase régulière :
- une poule **Excellence** qui regrouperait les six à huit (voire dix) meilleures équipes issues du brassage ;
- une poule **Honneur** qui regrouperait les suivantes.

Au-delà de ces seize à vingt équipes, les équipes non qualifiées pour les poules honneur et excellence seraient reversées au sein des zones pour une activité régionale ou de zone.

10.7.2.5 L'organisation de la phase régulière reste du ressort de la Commission fédérale qui proposera la formule la plus adéquate aux équipes en présence (niveau, éloignement, etc.).

■ 10.7.3 Attribution du titre

Le titre de champion de France interclubs cadets sera attribué à l'équipe ayant remporté la phase finale.
Des médailles seront décernées aux trois premières équipes (quinze médailles par équipe) par la FFN.

■ 10.7.4 Dispositions particulières et récompenses

Pour la saison 2007-2008, les dispositions suivantes seront reconduites, mais seront rediscutées pour la prochaine olympiade 2008-2012.

10.7.4.1 Avantages financiers :
- le club classé premier de la poule Excellence à l'issue de la finale (ou de la phase régulière selon l'option retenue) se verra exonéré de 50 % des droits d'engagements de son équipe première engagée dans un Championnat de France (de l'Elite à la Nationale 2) ;
- le club classé second de la poule Excellence à l'issue de la finale (ou de la phase régulière selon l'option retenue) se verra exonéré de 30 % des droits d'engagements de son équipe première engagée dans un Championnat de France (de l'Elite à la Nationale 2) ;
- le club classé troisième de la poule Excellence à l'issue de la finale (ou de la phase régulière selon l'option retenue) se verra exonéré de 20 % des droits d'engagements de son équipe première engagée dans un Championnat de France (de l'Elite à la Nationale 2).

10.7.4.2 Avantages en matériel :
- le club classé premier de la poule Honneur à l'issue de la phase régulière se verra remettre un pack de matériel (selon possibilités liées au nouvel équipementier).

10.8 - Critérium du Jeune Poloïste

■ 10.8.1 Organisation

Le critérium du Jeune Poloïste pourra être réhabilité au niveau des départements, des comités ou des zones (à l'initiative des Commissions régionales de water-polo, des cadres techniques et des responsables de zone water-polo).

10.8.2 La Fédération Française de Natation n'organisera pas de phase finale nationale.

10.9 - Règles adaptées à la pratique des jeunes joueurs : recommandations

Suite à une concertation des responsables techniques du water-polo français en octobre 2005, il est proposé de laisser à l'initiative des comités et des zones la possibilité d'adapter jusqu'à la catégorie benjamins et benjamines (13 ans et moins) et donc les jeunes joueurs (ses) en formation, les règles du jeu adoptées à Montréal après les Championnats du monde 2005.

Propositions :
- pressing obligatoire (comme système défensif) ;
- temps de possession de balle : 35 secondes (au lieu de 30 secondes) ;
- exclusion : aller-retour jusqu'au coin de la prison (au lieu des 20 secondes) ;
- quinze joueurs autorisés à figurer sur la feuille de match (au lieu de treize) ;
- temps de jeu : 4 x 8 minutes avec 2 minutes entre chaque période (pas de pause des 5 minutes) ;
- ressortie de la pointe obligatoire en dehors des 5 mètres pour favoriser le jeu en mouvement.
- etc.

La mise en place concertée sur chaque zone de ces règles adaptées est laissée à l'initiative desdites zones en relation avec les cadres techniques et les entraîneurs concernés au sein de l'Equipe Technique Régionale (ETR).

Titre 5 - Les épreuves intercomités et interzones par catégories d'âge

Préambule

Il a été procédé à un reformatage de la filière d'accès au haut niveau, via les compétitions régionales et de zones, afin de mettre en parallèle nos compétitions avec la hiérarchie institutionnelle et administrative, qui va du département à l'interrégion (appelée zone en water-polo) en passant par la région. D'autre part, le souci de pluridisciplinarité souhaitée par le Directeur Technique National et à initier lors de l'olympiade à venir apparaît par la création de la Coupe de France des départements benjamins de water-polo (garçons et filles) qui pourrait se dérouler le week-end qui suivra la même Coupe de France des départements pour la natation course.

Comme stipulé précédemment, il sera procédé à une étude dans le courant de la saison 2007-2008 pour savoir si le reformatage et le maillage du territoire en sept zones restent pertinents pour le water-polo compte tenu de la grande disparité actuelle de ces zones. D'autre part, le programme 2008-2012 sera voté en AG de 2008 avec une application à la rentrée de septembre 2008. La FINA ayant voté à Melbourne la modification des années d'âge au 1er janvier 2008, les répercussions seront immédiates pour toutes les compétitions organisées dans le monde (et par déclinaison en Europe).

Le programme prévisionnel sera le suivant :
- Championnats d'Europe juniors 2008 réservés aux 1991 (17 ans) ;
- Championnats du monde 2009 réservés aux joueurs et joueuses nés en 1991 (18 ans) ;
- Championnats d'Europe des jeunes 2009 réservés aux 1993 (16 ans) ;
- Championnats d'Europe juniors 2010 réservés aux 1993 (17 ans) ;
- Championnats du monde 2011 réservés aux 1993 (18 ans).

Recommandations pour le water-polo féminin

Ces recommandations font suite à celles déjà évoquées dans les règlements sportifs 2006-2007.
Elles seront revues pour la prochaine olympiade suite aux profonds changements évoqués ci-dessus.
Le principe est d'associer aux compétitions jeunes un territoire pour chaque catégorie d'âge afin de favoriser le regroupement de joueuses isolées, et de laisser le "toutes catégories" aux clubs. Cette mesure pourrait avoir comme effet d'impliquer plus fortement les organes déconcentrés de la FFN dans le water-polo féminin (départements, régions et zones).

En tenant compte des contraintes réglementaires des surclassements et doubles surclassements, on peut distinguer quatre groupes d'âge de compétition pour cette saison 2007-2008 :
-- 11, 12, **13 ans** (CM2, 6e, 5e) **benjamines ;**
- 13, 14, **15 ans** (5e, 4e, 3e) **minimes ;**
- 14, 15, 16, **17 ans** (4e, 3e, 2de, 1re) **cadettes ;**
- 15 à 19 **juniors**, et 15 ans et + **seniors.**

Le pôle France de Nancy concerne prioritairement les joueuses de 16 à 20 ans (de la 2de à bac + 2).

Pour les benjamines, Coupe de France des départements (CFD) :
- cinq contre cinq (une gardienne + quatre joueuses de champs) ;
- champs de jeu recommandé 20 x 12 (maximum 25 x 15) soit 30 m^2 par joueuse de champs ;
- temps de jeu : 4 x 5 minutes de jeu effectif ;
- une équipe comprend minimum sept joueuses.

A ce jour, une Coupe de France des départements est organisée au niveau de certaines zones sur le principe parfois d'une mixité possible des équipes engagées. L'expérience demande à être prolongée et amplifiée.
Pour information la Coupe de France des départements de natation course est fixée au dernier week-end de juin (28 et 29 juin 2008).

Pour les minimes, Coupe de France des régions de water-polo féminin (CFR) :
Après discussion, les responsables de zone ont souhaité garder sept joueuses dans l'eau par équipe, alors que la recommandation initiale était de pouvoir jouer à six contre six. Une équipe est composée au maximum de treize joueuses (nouvelle réglementation LEN et FINA – applicable en tournois) Le temps de jeu est fixé à 4 x 7 ou 4 x 8 minutes (la recommandation était à 4 x 6 minutes) selon les capacités d'organisation et le nombre d'équipes engagées à la Coupe de France des régions (CFR) qui doucement parvient à consolider sa place dans le calendrier du polo féminin. De trois à cinq comités ou zones sont présents, ce qui reste "peu".

Pour les cadettes, Interzones (IZ) :
- conditions normales de jeu ;
- une équipe comprend au minimum neuf joueuses + une élève arbitre.

11 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

11.1 - Engagements

■ **11.1.1** Les épreuves départementales, régionales et de zones par catégories d'âge, masculins et féminins, sont réservés :

- aux joueurs nés en 1995, 1996 et, avec simple surclassement, aux joueurs nés en 1997, pour la Coupe de France des départements benjamins et benjamines 13 ans et moins (et uniquement ces années-là) ;
- aux joueurs nés en 1994 et, avec simple surclassement, aux joueurs nés en 1995, pour la Coupe de France des régions minimes garçons "14 ans" (et uniquement ces années-là) ;
- aux joueurs nés en 1993 et, avec simple surclassement, aux joueurs nés en 1994 **et pas à ceux nés 1995,** pour le critérium interzones minimes garçons "15 ans" (et uniquement ces deux (2) années-là) ;
- aux joueuses nées en 1993 et, avec simple surclassement, aux joueuses nées en 1994 et 1995, pour la Coupe de France féminines minimes "15 ans" (et uniquement ces trois (3) années d'âge-là) ;
- aux joueuses nées en 1991, 1992 et, avec simple surclassement, aux joueuses nées en 1993 et 1994, pour le critérium interzones féminines cadettes "17 ans" (et uniquement ces quatre (4) années-là).

Pour chacune de ces compétitions, la présentation des surclassements sera exigée par les arbitres et/ou le délégué.

En aucun cas une équipe mixte (garçons et filles) ne pourra prendre part à un critérium interzones cadettes ou à une Coupe de France des régions minimes filles (voir article 1.2.7 du présent règlement) ;

■ **11.1.2** Les engagements doivent parvenir à la Commission fédérale de water-polo, sous couvert du responsable de zone, accompagné du chèque correspondant aux droits d'engagements. La date limite de réception des engagements est fixée au :

- lundi 7 janvier 2008 pour l'interzones minimes garçons "15 ans" ;
- lundi 7 janvier 2008 pour l'interzones cadettes filles "17ans" ;
- lundi 4 février 2008 pour Coupe de France des régions minimes filles "15 ans" ;
- lundi 4 février 2008 pour la Coupe de France des régions minimes garçons "14 ans".

Concernant la Coupe de France des départements benjamins, les engagements sont à adresser aux responsables de l'interrégion et/ou des zones (avec copie à la Commission fédérale pour information) et l'organisation incombe aux régions et aux interrégions.

■ **11.1.3** Pour les épreuves Interzones, la zone organisatrice, et elle seule, pourra, si elle le souhaite, engager une 2e équipe. La zone indiquera l'engagement de cette 2e équipe lors de sa demande d'organisation, formulée conformément à l'article 11.1.5 ci-dessous, et devra confirmer l'engagement final de deux (2) équipes pour la date limite fixée à l'article 11.1.2 ci-dessus.

■ **11.1.4** Compte tenu de la programmation prévue à l'article 11.1.5, les Comités régionaux et/ou zones désignés pour organiser une de ces compétitions doivent faire parvenir leur confirmation de candidature à la Commission fédérale de water-polo, avant le 1er décembre 2007 (premier document signé du président du comité support dans la convention d'organisation).

La Commission fédérale de water-polo et la Commission d'organisation de la FFN leur feront alors parvenir les conventions d'organisations idoines (propres à chaque compétition) qui devront être retournées au plus tard le lundi 7 janvier 2008.

Les commissions fédérales et les cadres techniques compétents se tiendront à la disposition des organisateurs pour aider au montage des dossiers en relation avec le responsable de la zone organisatrice.

■ **11.1.5 Calendrier prévisionnel des organisations pour l'olympiade 2008-2012**

Le tableau ci-dessous est un tableau prévisionnel des organisations à pourvoir pour les quatre prochaines années de 2008 à 2012 (inclus) au niveau des régions et des zones, afin qu'une certaine "solidarité" et équité prévalent.

Les responsables des zones de water-polo, sous couvert de la Commission fédérale de water-polo, entérineront en septembre 2007 pour la prochaine olympiade les lieux des principales organisations (afin d'anticiper sur le montage financier et sportif des dossiers et des conventions d'organisations). Le prévisionnel des organisations de 2005 à 2007 a été une réussite.

NB : Il sera discuté de la possibilité de confier une organisation à une zone pour une (ou deux) saison(s), en sachant que la mise en place de telles manifestations peut parfois être renouvelée l'année suivante en bénéficiant de "l'expérience" de la première session.

PROPOSITIONS DE 2008 À 2012

	Zone Ouest	Zone Nord	Zone Sud-Ouest	Zone Est	Zone Centre-Est	Zone Ile-de-France	Zone Méditerranée
Coupe de France des régions 14 ans G	2005 Val Reuil	2010 2011		2006 Mulhouse 2007 Mulhouse			2008 Istres 2009
Coupe de France des régions 15 ans F	2008 Laval		2005 2006 La Rochelle 2007 Rochefort				
Interzones 15 ans G*		2006 Gde-Synthe 2007 OGS	2008 La Rochelle ? 2009	2012		2005 Antony	2010 2011
Interzones 17 ans F	2012	2008 OGS ?	2011	2007 Nancy	2005 2006 Annonay 2010		2009

NB : La répartition de 2005 à 2008 a été arrêtée par les responsables de zone et la Commission fédérale et entérinée par le Comité directeur de la Fédération en octobre 2005. Les propositions de septembre/octobre 2007 pourraient l'être au Comité directeur FFN des 20 et 21 octobre 2007.

** Pour l'interzones 15 ans garçons comme pour l'interzones 17 ans fille,s un bassin aux "normes maximales" sera privilégié (30 m x 20 m), afin de se rapprocher des normes qui seront de mise pour le**s** premiers Championnats d'Europe juniors 17ans (2008) garçons et filles, selon la dernière modification de la FINA en matière d'années d'âge.*

11.2 - Conditions financières

- **11.2.1** Les équipes (comité et/ou zone) ne fournissant pas, pour la durée de toute la compétition, au minimum un arbitre de leur comité ou de leur zone, subiront une pénalité financière égale au droit d'engagement de la compétition (voir règlements financiers).
- **11.2.3** Les frais de déplacement et de séjour des arbitres sont à la charge de chaque comité régional ou zone.
- **11.2.4** Les frais de déplacement et de séjour du délégué et/ou du formateur, désigné(s) par la Commission fédérale de water-polo seront pris en charge par la FFN suivant le barème des arbitres.

11.3 - Qualification par zone

- **11.3.1** Chaque zone est libre d'organiser toutes les compétitions lui semblant souhaitables et opportunes afin de constituer et/ou sélectionner les équipes destinées à participer aux divers critériums nationaux des catégories d'âge. Les zones sont définies telles qu'à l'article 10.3.1.2 du présent règlement.
- **11.3.2** Pour les compétitions intercomités (Coupes de France des régions), le nombre maximum d'équipes qualifiées selon que la compétition regroupe douze ou seize équipes est :

	Zone Ouest	Zone Nord	Zone Sud-Ouest	Zone Est	Zone Centre-Est	Zone Ile-de-France	Zone Méditerranée
12 équipes	2	2	2	1	1	1	3
16 équipes	2	3	3	2	2	1	3

La Commission fédérale de water-polo se réserve le droit de repêcher un comité initialement non qualifié d'une zone dont le quota de qualifiés aurait été atteint, sous réserve que ce dernier (comité) ait fait acte de candidature et ait acquitté ses droits d'engagement auprès de la Fédération.

11.4 - Déroulement

■ **11.4.1** Le calendrier de chacune des compétitions interzones et intercomités (Coupes de France des régions) par catégories d'âge est établi par la Commission fédérale de water-polo en fonction du nombre total d'équipes engagées, du classement des saisons précédentes, et en respectant les principes généraux suivants :

- phase préliminaire par poules jouées sous forme de championnat à match unique ;
- seconde phase par niveau, jouée par poule sous forme de championnat à match unique ou par matches à élimination ;
- demi-finales croisées ;
- finale et match de classement pour la 3e place ;
- un match maximum par session (demi-journée) et par équipe.

NB : En cas de compétition à seize équipes, il sera recherché un format de compétition qui se rapprochera le plus de celui en vigueur à la LEN pour les Championnats d'Europe des jeunes, ceci afin d'habituer et préparer progressivement nos joueurs aux exigences du haut niveau international. Ceci évidemment en fonction des conditions matérielles et de la disponibilité des installations.

■ **11.4.2** Le calendrier sera diffusé auprès de chacun des comités régionaux et/ou zones dans le mois suivant la date limite d'engagement fixée à l'article 13.1.2. Il sera confirmé par l'organisateur, avec les horaires et dates précis, au plus tard un (1) mois avant le début de la compétition. Sauf forfait d'une équipe, il ne sera alors plus susceptible de modification.

■ **11.4.3** Les dates des différentes Coupes de France des régions et interzones de catégories d'âge sont :

- critérium interzones minimes garçons "15 ans" : du samedi 22 au lundi de Pâques 24 mars 2008 (dates incluses) ;
- critérium interzones cadettes "17ans" : du samedi 22 au lundi de Pâques 24 mars 2008 (dates incluses) ;
- Coupe de France des régions minimes garçons "14 ans" : du vendredi 4 juillet au jeudi 10 juillet 2008 (dates incluses) ; la date officielle des vacances étant le 3 juillet 2008 après la classe.
- Coupe de France des régions minimes filles "15 ans": du samedi 10 au dimanche 11 mai ou lundi de Pentecôte 12 mai 2008 (dates incluses).

■ **11.4.4** Le comité régional ou la zone vainqueur de chaque critérium sera déclaré "vainqueur de la Coupe de France des régions ou vainqueur des interzones de la catégorie d'âge".

■ **11.4.5** La Coupe de France des régions minimes 15 ans filles se déroulera selon les conditions de jeu suivantes : une équipe doit être composée de huit joueuses minimum et de treize maximum. Les matches se jouent avec sept joueuses dans l'eau par équipe, pour un temps de jeu de 4 x 7 ou 8 minutes (selon le programme et le nombre d'équipes engagées) et un terrain de jeu recommandé de 25 m x 15 m. La Commission fédérale en relation avec le Comité organisateur arrêtera le temps de jeu retenu (7 ou 8 minutes) à l'issue de la date des engagements et du nombre d'équipes présentes à la compétition.

11.5 - Catégorie d'âge benjamines et benjamins

L'organisation d'une Coupe de France des départements benjamins et benjamines est laissée à l'initiative des interrégions (Comité technique des interrégions), et en cas de défaillance, aux comités régionaux ou départementaux pour la saison 2007-2008.
Les modalités d'organisation de cette compétition seront définies lors de la réunion de rentrée des responsables de zone (en septembre/octobre 2007).
Les dates initialement retenues pour la compétition "Coupe de France des départements benjamins et benjamines" de water-polo pourraient être "protégées" pour permettre aux benjamins et benjamines de pratiquer la natation course et le water-polo.

Une bonification en points dans le classement national des départements pourrait être envisagée après une ou deux années de fonctionnement de cette Coupe de France des départements de water-polo, tout comme la mise en place d'une phase finale nationale des 6 à 8 meilleurs départements, qui pour l'instant n'est pas prévue.

A étudier dans les règlements de la prochaine olympiade 2008-2012.
(6 ou 7 minutes) à l'issue de la date des engagements et du nombre d'équipes présentes à la compétition.

11.6 - Etapes de formation du poloïste

Chaque département pourra imaginer et définir une politique incitative à destination des plus jeunes nageurs(ses), dans le but d'engager progressivement les écoles de natation des clubs vers une réforme de leurs objectifs, de leurs contenus et de leur organisation.
La mise en œuvre laissera un maximum d'initiatives aux départements pour organiser leurs actions et celles des clubs dans le cadre des deux premières étapes de formation du nageur (sauv'nage, pass'sport de l'eau) et favoriser l'adéquation : objectifs/population locale/équipements.
Le test précompétitif renvoyant à la spécificité de chacune des disciplines pourra être organisé à l'échelon interdépartemental en fonction du nombre de clubs.

Titre 6 – Remplacement d'un joueur blessé : le "joker médical"

A quelque moment que ce soit dans la saison sportive, si un joueur est blessé entraînant en cela une incapacité évaluée, après expertise par le médecin fédéral, à un minimum de trois (3) mois, son club a la possibilité de recruter un joueur supplémentaire, après autorisation de la commission fédérale.

Le joueur blessé et son substitut ne sont pas autorisés à jouer ensemble, la reprise de la compétition par le joueur blessé mettant un terme définitif à la pratique dudit substitut au sein de l'équipe.

CALENDRIER 2007/2008 - COLLECTIFS FILLES ET DAMES

2007	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	2008
1	sam TQJO dames fin août	lun	jeu 1er novembre férié	sam WCC WLT QR 1er tour N2F 6	mar Préparation FRA A dames	ven	1
2	dim	mar Colloque des CTR	ven	dim	mer	sam N1F 10 N2F 12	2
3	lun	mer FFN - Nancy	sam	lun	jeu TQCE A Lieu à fixer	dim	3
4	mar	jeu	dim Réunion présidents clubs WPF	mar	ven	lun	4
5	mer Rentrée scolaire	ven Réunion de l'ETN WP date à confirmer Nancy	lun	mer	sam	mar	5
6	jeu	sam Début Elite messieurs	mar	jeu	dim	mer	6
7	ven	dim Réunion des clubs Elite et N1 de WP	mer	ven	lun	jeu	7
8	sam	lun	jeu	sam N1F 6 N2F 7	mar	ven	8
9	dim	mar	ven	dim Fin aller N1F et N2F	mer	sam N1F 11	9
10	lun	mer	sam N1 F 3 N2 F 3	lun	jeu	dim	10
11	mar CE 89 MLT juniors garçons	jeu Responsables de Zones WP Paris FFN	dim Congrès FFN	mar	ven	lun Zone B	11
12	mer	ven	lun	mer	sam N1F 8 N2F 9	mar	12
13	jeu	sam N1F 1 N2F 2	mar	jeu	dim	mer	13
14	ven	dim	mer	ven	lun	jeu	14
15	sam Réunion de travail WPF	lun	jeu	sam N1F 7 N2F 8	mar	ven	15
16	dim	mar	ven	dim	mer	sam	16
17	lun	mer	sam N1F 4 N2F 4	lun	jeu	dim Zone A + B	17
18	mar	jeu	dim	mar Préparation FRA A dames au TQCE A	ven	lun	18
19	mer Réunion commission mixte FFSU- FFN ??	ven Commission WP Paris FFN	lun	mer	sam N2F 10	mar Stages FRA A et FRA juniors à fixer	19
20	jeu Séminaire DTN INSEP	sam N1F 2 N2F 2	mar	jeu	dim	mer	20
21	ven	dim Réunion des clubs masculins N2 de WP	mer	ven WCC WLT PR 2e tour	lun	jeu	21
22	sam	lun	jeu	sam N2F ®	mar	ven	22
23	dim Réunion arbitres FFN	mar	ven	dim	mer	sam TQJO dames 16-24 février 2008	23
24	lun	mer	sam N1F 5 N2F 5	lun NOEL - VACANCES SCOLAIRES	jeu	dim Zone C + A	24
25	mar	jeu	dim	mar NOEL	ven	lun	25
26	mer	ven	lun	mer Préparation FRA A dames au TQCE A	sam N1F 9 N2F 11	mar Stages FRA A et FRA juniors à fixer	26
27	jeu	sam	mar	jeu	dim	mer	27
28	ven Congrès de la LEN Bruxelles	dim	mer	ven	lun	jeu	28
29	sam	lun	jeu	sam	mar	ven	29
30	dim	mar	ven WCC WLT QR 1er tour	dim	mer		30
31		mer		lun	jeu		31

CALENDRIER 2007/2008 - COLLECTIFS FILLES ET DAMES

2008	Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					2008
1	sam	N1F ©				mar					jeu	Zone C				dim	Rappel finale 1 à 4 Elite messieurs				mar	Préparation terminale CE A				ven			4 Nations 91 filles option 3 Thionville?		1
2	dim	Zone C				mer					ven					lun					mer					sam					2
3	lun					jeu					sam	PO n° 2 1 à 4 N1F				mar					jeu					dim					3
4	mar					ven					dim					mer					ven			Champts d'Europe "A" dames 4-13 juillet Malaga 8 équipes		lun					4
5	mer					sam	TP juniors F				lun					jeu					sam					mar					5
6	jeu					dim	Zone B				mar					ven					dim					mer					6
7	ven					lun					mer					sam	Super finale 2				lun					jeu					7
8	sam	N1F 12	N2F 13	1/4 finale WCC WLT 2008		mar					jeu	Jour férié 8 mai				dim	Super finale (3)				mar					ven	Jeux Olymp. PÉKIN 2008				8
9	dim					mer					ven					lun	Bac écrits 2008 ?				mer					sam					9
10	lun					jeu					sam	CFR				mar					jeu					dim					10
11	mar					ven					dim	15 ans				mer					ven					lun					11
12	mer					sam	Barrage 1 N1F N2F				lun	minimes		Lundi Pentecôte		jeu	Stage préparatoire aux IFF 2008 Lieu à fixer				sam					mar					12
13	jeu					dim					mar					ven					dim					mer					13
14	ven					lun	Zone A + B				mer					sam					lun					jeu					14
15	sam	N1F 13	N2F 14			mar					jeu					dim					mar					ven			4 Nations 91 filles option 2 Thionville ?		15
16	dim					mer					ven	TQCE				lun					mer					sam					16
17	lun					jeu					sam	Barrage 3 N1F N2F				mar					jeu					dim					17
18	mar					ven	Barrage 1 N1F N2F		Final Four WCC WLT 2008		dim	CE juniors filles				mer					ven					lun					18
19	mer					sam	PO n° 1 1 à 4 N1F				lun					jeu					sam					mar					19
20	jeu					dim					mar					ven	Internationaux France A dames CE A - 7 à 14 jours				dim					mer					20
21	ven					lun	Zone C + A				mer					sam					lun					jeu					21
22	sam	1/4 finale WCC WLT 2008		IZO 17 ans cadettes		mar					jeu					dim					mar					ven			4 Nations 91 filles option 1 Thionville ?		22
23	dim					mer					ven					lun	Brevet collèges écrits 2008	Repos			mer					sam					23
24	lun					jeu					sam	Super finale 1		Barrage 4 N1F N2F		mar		2/3 jours			jeu					dim					24
25	mar					ven	Finale juniors filles				dim	Fin N2F				mer	Stages et tournois préparatoires CE A				ven					lun					25
26	mer					sam					lun					jeu					sam					mar			Championnats d'Europe 91 filles 31/08 - 07/09		26
27	jeu					dim					mar					ven					dim					mer					27
28	ven	AG FFN 2008				lun	Zone C				mer					sam					lun					jeu					28
29	sam	N1F 14	N2F ®	Orléans		mar					jeu					dim					mar					ven					29
30	dim	Fin phase rég. N1F + N2F				mer					ven					lun					mer					sam					30
31	lun										sam	Rappel finale 1 à 4 Elite messieurs									jeu					dim					31

CALENDRIER 2007/2008 - COLLECTIFS GARÇONS ET MESSIEURS

2007	Septembre						Octobre						Novembre						Décembre						Janvier						Février						2008
1	sam	TQJO Zone Europe Bratislava SVK					lun	Colloque des CTR FFN Nancy					jeu	1er novembre férié					sam	EL 6	N1 7	N2 7			mar	Préparation FRA A messieurs					ven						1
2	dim						mar						ven						dim						mer						sam	EL 10	N1 12	N2 12			2
3	lun						mer						sam	EL 3	N1 4	N2 4			lun						jeu	TQCE A Lieu à fixer					dim						3
4	mar						jeu						dim						mar						ven						lun						4
5	mer		Rentrée scolaire				ven	Réunion de l'ETN WP date à confirmer Nancy					lun						mer						sam		N1 9	N2 9			mar						5
6	jeu						sam	EL 1	N1 2	N2 2			mar						jeu						dim						mer						6
7	ven						dim	Réunion des clubs Elite N1 de WP					mer						ven						lun						jeu						7
8	sam						lun						jeu						sam	LT 1/8	EC 2	Cadets 4e tour brassage			mar						ven						8
9	dim		CE 89 garçons Malte 8 au 15 sept.				mar						ven						dim						mer						sam	Cadets 6e tour phase rég. 2			EC 5	LT 1/2	9
10	lun						mer						sam	EL 4	N1 5	N2 5			lun						jeu						dim						10
11	mar						jeu	Responsables de zones WP Paris FFN ?					dim	Congrès FFN					mar						ven						lun		Zone B				11
12	mer						ven						lun						mer						sam	EL 8	N1 10	N2 10			mar						12
13	jeu						sam	Euro League 2e T ONN LT 1er tour			Cadets 1er tour brassage		mar						jeu						dim						mer						13
14	ven						dim						mer						ven						lun						jeu						14
15	sam						lun						jeu						sam	EL 7	N1 8	N2 8			mar						ven						15
16	dim						mar						ven						dim						mer						sam	EL 11	N1 13	N2 13			16
17	lun						mer						sam	EL 5	N1 6	N2 6			lun						jeu						dim						17
18	mar						jeu						dim						mar						ven						lun						18
19	mer	Réunion commission mixte FFSU- FFN ??					ven	Com. Féd. WP					lun						mer						sam	EC 4	LT 1/4				mar						19
20	jeu	Séminaire DTN INSEP					sam	EL 2	N1 3	N2 3			mar						jeu						dim	EL 9	N1 11	N2 11			mer						20
21	ven						dim	Réunion des clubs masculins N2 de WP					mer						ven						lun	Aller Elite	(Aller N1)	(Aller N2)			jeu						21
22	sam						lun						jeu						sam	VACANCES SCOLAIRES	Cadets 5e tour Phase rég. 1	EC 3			mar						ven						22
23	dim	Réunion arbitres FFN					mar						ven						dim			LT 1/4			mer						sam	EL 12	N1 14	N2 14			23
24	lun						mer						sam	LT 1/8	EC 1	Cadets 3e tour brassage			lun						jeu						dim		Zone C				24
25	mar						jeu						dim						mar		NOEL				ven						lun						25
26	mer						ven						lun						mer		Préparation FRA A au TQCE A				sam	Coupe de France 1er Tour					mar						26
27	jeu						sam	2e T Len Trophy			Cadets 2e tour brassage		mar						jeu						dim						mer						27
28	ven	Congrès de la LEN Bruxelles					dim						mer						ven						lun						jeu						28
29	sam		Euro League 1er tour				lun	Tirage au sort LEN					jeu						sam						mar						ven						29
30	dim	N1 1	N2 1				mar						ven						dim						mer												30
31							mer												lun						jeu												31

CALENDRIER 2007/2008 - COLLECTIFS GARÇONS ET MESSIEURS

2008	Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					2008
1	sam	TQJO Oradea ROM		N1 15	N2 15	mar					jeu					dim	Finale 1 à 4 Elite		Finale cadets G		mar					ven	Championnats d'Europe 91 garçons				1
2	dim			EL ®		mer					ven					lun	Barr. N2/N3				mer					sam					2
3	lun					jeu					sam	EL 18	N1 22	N2 22		mar					jeu					dim					3
4	mar					ven					dim	Fin phase rég. Elite + N1 + N2				mer					ven	CF Régions 14 ans garçons - 94		Champts d'Europe "A" messieurs Malaga		lun					4
5	mer					sam	EL 15 ©	N1 19	N2 19		lun					jeu					sam					mar					5
6	jeu					dim	Zone B				mar					ven	Finale Coupe de France 2008				dim					mer					6
7	ven					lun					mer					sam			Min. G 2e tour		lun					jeu					7
8	sam			N1 16	N2 16	mar					jeu	Cadets ® 1/4 F				dim					mar					ven	Jeux Olympiques Pékin 2008				8
9	dim			EL ®		mer		1/4 F EC (R)		LT Fin	ven			Final Four EC 2008		lun	Bac écrits 2008 ?				mer					sam					9
10	lun					jeu					sam	EL ®	N1 ®			mar					jeu					dim					10
11	mar					ven					dim	Rattrapage		N2 ®		mer					ven	4 Nations 91 Garçons à fixer option 2				lun					11
12	mer					sam	EL 16	N1 20	N2 20		lun	Lundi Pentecôte				jeu					sam					mar					12
13	jeu					dim	Zone A + B				mar					ven					dim					mer					13
14	ven					lun					mer					sam	Finale minimes garcons 3e tour				lun					jeu					14
15	sam	Cadets 7e tour		EL ®	EC 6	mar					jeu					dim					mar					ven					15
16	dim				LT 1/2	mer					ven	TQCE 91				lun					mer					sam					16
17	lun					jeu					sam	Min. G 1er tour		Fin N3	Fin N4	mar					jeu					dim					17
18	mar					ven					dim	si besoin				mer					ven	4 Nations 91 Garçons à fixer option 1				lun					18
19	mer					sam	EL 17	N1 21	N2 21		lun					jeu					sam					mar					19
20	jeu					dim	Zone A + C				mar					ven	4 Nations 91 garçons à fixer option 3				dim					mer					20
21	ven					lun					mer					sam					lun					jeu					21
22	sam	EL 13	N1 17	IZO 15 ans garçons		mar					jeu					dim					mar					ven					22
23	dim	N2 17				mer					ven					lun	Brevet collèges écrits 2008				mer					sam					23
24	lun	TP juniors G				jeu					sam	Finale 5 à 8 Elite		Barr. El/N1	FA N2	mar					jeu					dim					24
25	mar					ven	Finale jun. garçons et filles				dim			Barr. N2/N3		mer					ven					lun					25
26	mer	1/4 F EC (A)		LT Fin		sam					lun					jeu					sam					mar					26
27	jeu					dim					mar					ven	Internationaux France A messieurs CE A - 7 jours				dim	Championnats d'Europe 91 garçons 27/07 au 03/08				mer					27
28	ven	AG FNN Orléans				lun	Zone C				mer					sam					lun					jeu					28
29	sam	EL 14	N1 18	N2 18		mar					jeu					dim					mar					ven					29
30	dim	AG FNN Orléans				mer					ven					lun					mer					sam					30
31	lun										sam	Finale à 1 à 4 Elite		Barr. El/N1	FR N2						jeu					dim					31

RÈGLEMENT FINANCIER ET TARIFS FÉDÉRAUX

- **Règlement financier - Natation synchronisée** 309
- **Règlement financier - Plongeon** 310
- **Règlement financier - Natation course** 311
- **Règlement financier - Eau libr**e 312
- **Règlement financier - Water-polo** 313
  - Dispositions générales communes 313
  - Droits d'engagements 314
  - Pénalités 314
  - Arbitrage de water-polo 315
- **Tarifs fédéraux**
  - Licences 317
  - Affiliations des clubs 317
  - Ecole de Natation Française 318
  - Transferts 318
  - Comités régionaux et départementaux 319
  - Vente individuelle 319
  - Remboursement des frais 320

Natation synchronisée

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagements

Par nageuse : **8 €** ; plus par ballet libre (solo, duo et équipe) : **10 €.**
Il n'y a pas de droits d'engagement pour les qualifiés de la N2 en N1.

Aide aux clubs d'outre-mer

Budget de **5.000 €** réparti sous forme de péréquation en fonction de l'éloignement et du nombre de participants.

Forfait et pénalités

1) Forfait

- Individuel déclaré après l'établissement du programme SAUF en cas de production de certificat médical dans les quarante-huit heures : **80 €**.
- Individuel déclaré entraînant le forfait d'un ballet dans une finale nationale SAUF en cas de production de certificat médical sur place : **500 €**.

2) Pénalités

Pour l'ensemble des compétitions nationales :

- non-réalisation du score qualificatif aux interrégionaux pour chaque ballet ..... **25 €**
- non-présentation d'officiel (voir article 17 des règlements sportifs) ..... **300 €** **
- score inférieur à 90 % de ces points de qualification pour chaque ballet ..... **50 €**
- support musical de ballet : tout support non conforme ou apporté hors délais ..... **50 €** **

** *Paiement obligatoire sur place.*

Plongeon

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagements

8 € par épreuve et par plongeur (pour les compétitions nationales).

Forfait

SAUF en cas de production de certificat médical dans les quarante-huit heures.
Déclaré moins de quatorze jours avant la première épreuve de la compétition : **39 €**.

Pénalités

1 - Chaque épreuve donnera lieu à des pénalités dans les conditions suivantes :

		Poussins (es)	*Benjamins (es)*		*Minimes*		*Cadets (tes)*		*Juniors / Seniors*	
			F	*G*	*F*	*G*	*F*	*G*	*Dames*	*Messieurs*
	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
1 mètre	13	46	115	132	150	174	186	218	130	175
	23	42	102	117	135	156	175	205	122	165
	46	39	81	93	120	139	157	184	115	155
3 mètres	13	50	120	137	155	180	197	234	134	184
	23	46	107	122	139	162	185	220	130	180
	46	42	85	97	124	144	166	198	125	175
Haut-Vol	13		103	137	140	165	176	213	141	192
	23		92	117	126	148	165	200	133	181
	46		73	93	112	132	148	180	125	170

2 - Remise des feuilles de plongeon : après la clôture de remise des feuilles de plongeon, il sera demandé **8 €** de pénalités par feuille en retard.

Natation course

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagement

Par épreuve : individuel **8 €**, relais **10 €.**

Pour les épreuves des Championnats de France open :
- de 1re série nationale, 25 et 50 m ;
- de nationale 2 ;
- minimes ;
- cadets ;
- juniors ;
- Trophée "Lucien-Zins" ;
- Coupe de France, étapes et finale ;
- Circuit fédéral de catégorie d'âge ;
- Championnat de France des Maîtres Open (hiver 25 m, été 50 m).

Pénalités pour forfait

Sauf en cas de production de certificat médical dans les quarante-huit heures.
- **77 €** pour les épreuves individuelles.
- **153 €** pour chaque relais : 4 x 100 NL - 4 x 200 NL - 4 x 100 4 N.

Aide aux clubs d'outre-mer

Aides exclusives aux déplacements et séjour des qualifiés aux Championnats de France open de 1re série nationale et Championnats de France open minimes/cadets/juniors à 50 % des N1.
Budget de **25.000 €**, réparti sous forme de péréquation en fonction de l'éloignement et du nombre de participants.

Clubs d'été

Participation à la Coupe de France des régions de natation estivale : aide par le comité régional, pour les comités concernés : **763 €**, versés après la compétition sur liste fournie et avalisée par la Direction Technique Nationale.

Maîtres

Reversement à l'organisateur de 50 % des droits d'engagement.

Eau libre

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagement

Par épreuve : individuel **8 €**.
- Pour les épreuves des Championnats de France du 5, 10 et 25 km.
- Pour les Championnats de France du 5 km Indoor.

Par équipe : **10 €.**
- Pour les Championnats de France 3 km.

Pénalités pour forfait

Sauf en cas de production de certificat médical dans les quarante-huit heures : **77 €** pour les épreuves individuelles.

Coupe de France

Participation aux primes du classement final : **400 €** par étape de la Coupe.

Water-polo

PRÉAMBULE

L'engagement dans les différentes épreuves régies par la Fédération Française de Natation vaut acceptation des règlements sportifs, et notamment de ses volets financiers et administratifs.

L'inscription d'un club dans une épreuve régie par la Fédération sera refusée si, au moment de sa demande d'inscription, ce club n'est pas à jour de tous les paiements dus, pour la saison précédente, au titre des pénalités et/ou des droits d'engagement.

Les cas de non-paiement des droits d'engagements et/ou pénalités dues ainsi que toutes les questions d'ordre financier faisant l'objet d'un litige ou d'une procédure seront déférés devant l'organisme national d'aide et de contrôle de gestion des clubs.

A – DISPOSITIONS GÉNÉRALES COMMUNES

A-1 - Modalités de paiement

Les droits d'engagements seront réglés par les clubs, les comités régionaux ou les zones sur présentation d'une facture de la Fédération Française de Natation

Conformément à l'article 3-7-8-3 des règlements sportifs, les droits d'engagements des divisions Elite à Nationale 2 masculines ainsi que Nationales 1 et 2 féminines seront payés en deux fois. Leurs règlements devront IMPÉRATIVEMENT être réceptionnés à la Fédération aux dates ci-après :
- 50 % au lundi 17 septembre 2007 ;
- 50 % au mardi 15 janvier 2008.

Si les clubs n'ont pas réglé la totalité des sommes dues au mardi 15 janvier 2008, ils ne seront pas autorisés à disputer la suite des championnats dans lesquels ils sont engagés.

Compte tenu de cette facilité de paiement en deux fois accordée depuis huit saisons, ces dates étant connues, il ne sera pas effectué de relance de paiement.

A-2 - Fond de formation des officiels

5 % du montant des droits d'engagements de toutes les épreuves sont réservés au financement des actions de formation des officiels de la Commission fédérale de water-polo, des comités régionaux et/ou des zones (voir article 3-7-8-4 des règlements sportifs).

Rappel de l'article 3-7-8-4 des règlements sportifs :

"Cinq pour cent (5 %) des droits d'engagements sont réservés au financement des actions de formation des officiels de water-polo et sont répartis ainsi :
- *3 % pour les comités régionaux et/ou zones ; ce pourcentage sera reversé sur production des factures et des comptes rendus des actions menées ;*
- *2 % pour la Commission fédérale de water-polo ; ce pourcentage sera réservé à la formation continue des arbitres officiant dans les épreuves fédérales."*

La somme des participations au fond de formation de chaque comité régional est portée au crédit de son compte en fin de saison sportive, sous réserve de produire les pièces nécessaires (factures et rapport de formation).

B – DROITS D'ENGAGEMENTS

	Droits d'engagements	Remboursement des arbitres (95 %)	Fonds de formation FFN (2 %)	Fonds de formation zone / comité (3 %)
	€	€	€	€
Elite	8.200,00	7.790,00	164,00	246,00
Nationale 1	6.550,00	6222,50	131,00	196,50
Nationale 2	5.000,00	4.750,00	100,00	150,00
Nationale 3 / 4 (*)	240,00	228,00	4,80	7,20
Nationale 1 filles	2.300,00	2.185,00	46,00	69,00
Nationale 2 filles	1.200,00	1.140,00	24,00	36,00
Interclubs juniors garçons (**)	650,00	617,50	13,00	19,50
Interclubs cadets garçons	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Interclubs minimes garçons (***)	960,00	912,00	19,20	28,80
Interclubs juniors filles (**)	650,00	617,50	13,00	19,50
Coupe de France des régions minimes 14 ans garçons	700,00	665,00	14,00	21,00
Interzones minimes15 ans garçons	700,00	665,00	14,00	21,00
Coupe de France des régions minimes 15 ans filles	700,00	665,00	14,00	21,00
Interzones cadettes 17 ans filles	700,00	665,00	14,00	21,00

(*) Montant des droits d'engagements à verser à la Fédération, chaque zone fixant elle-même le montant des droits d'engagements pour la partie de championnat se déroulant dans sa zone. Ce montant n'est perçu que pour les équipes participant à la phase nationale desdites compétitions.

(**) Les clubs ayant participé à la totalité de leur championnat "réserves", avec une équipe exclusivement constituée de joueurs(euses) qualifié(e)s pour jouer dans la catégorie d'âge "juniors" seront exonérés du paiement de ces droits d'engagements (voir articles 10-4-4 et 10-5-1-6 des règlements sportifs).

(***) Le montant total (960 €) sera payable à l'inscription, conformément à l'article A-1 ci-dessus. Toutefois, à l'issue de chaque compétition, les clubs seront remboursés :
- *de **320 €** si leurs résultats sportifs les amènent à ne participer qu'à deux tours de l'épreuve ;*
- *de **640 €** si leurs résultats sportifs les amènent à ne participer qu'à un seul tour de l'épreuve.*

La non-participation, suite à forfait, à un ou plusieurs tours ne donnera pas lieu à l'application du présent alinéa.

C – PÉNALITÉS

C-1 - Forfaits

C-1-1 Tableau officiel

Forfait général déclaré avant le 15 septembre 2007 (pour toutes les divisions précisées ci-dessous, hors épreuves interclubs par catégories d'âge) : **382 €**.

	Forfait général en cours d'épreuve	Forfait déclaré pour un match jusqu'à dix jours avant la date du match	Forfait pour un match
	€	€	€
Elite	2.000	1.500	2.800
Nationale 1	2.000	1.500	2.800
Nationale 2	2.000	1.300	1.800
Nationale 3/4 *(*)*	2.000	850	1.200
Nationale 1 filles	2.000	850	1.200
Nationale 2 filles	2.000	500	1.200
Epreuves interclubs par cat. d'âge	2.000	305	305

(*) Le montant des pénalités intervient uniquement pour la phase nationale. Toutefois, chaque zone est libre de reprendre ce montant pour les forfaits constatés dans la phase de zone de ces championnats.

C-1-2 50 % de pénalité liée aux “forfait pour une rencontre” sont reversés aux clubs adverses, victimes du forfait, par la Fédération Française de Natation et après réception du paiement.

C-1-3 Une équipe déclarant ou étant déclarée “forfait général” après le premier match de la compétition concernée ne pourra prétendre à la restitution de ses droits d’engagements.

C-1-4 Toute équipe refusant la montée gagnée sportivement se verra appliquer une amende forfaitaire de **2.000 €**.

C-2 - Pénalités diverses

C-2-1 Défaut d’affichage

Par défaut constaté par le délégué ou les arbitres.

	€
Défaut d’affichage du temps complet	40
Défaut d’affichage des 35 secondes	30
Défaut d’affichage du score	20
Défaut d’affichage des fautes personnelles	20
Défaut d’affichage des temps morts	20

C-2-2 Manquement aux obligations d’arbitrage

La pénalité administrative est fixée à **80,00 €** par disponibilité manquante par rapport aux obligations d’arbitrage. Cette pénalité administrative ne sera perçue que pour les divisions Elite à Nationale 2 dames et messieurs.

C-2-3 Défaut de transmission des résultats par Internet

La pénalité administrative est de **40,00 €** par infraction constatée. Pour les divisions Nationale 3 et Nationale 4, pour la partie se déroulant dans les zones, cette pénalité est perçue par et au profit de la zone organisatrice.

C-2-4 Pénalité financière pour dérogation pour jouer un match en semaine

Conditions d’application de cette pénalité :
- son paiement doit accompagner la demande de dérogation (facture délivrée à réception du paiement) ;
- le paiement est à la charge du club demandeur ;
- le paiement est partagé si les deux clubs sont conjointement demandeurs ;
- le paiement n’est pas exigible si le club demandeur déplace en semaine un match prévu en week-end, en même temps qu’un match de Coupe d’Europe ;
- le paiement n’est pas exigible si la Fédération (par l’intermédiaire de la Commission fédérale) déplace en semaine un match prévu en week-end pour cause de compétition internationale.

Le montant de cette pénalité est fixé à **500,00 €** pour la division Nationale 2 masculine ainsi que pour les divisions Nationales 1 et 2 féminines.

C-2-5 Pénalité financière pour non-participation d’une équipe de jeunes en championnat régional et/ou de zone

Voir articles 4-1-3, 5-1-4 et 6-1-3 des règlements sportifs.
La pénalité financière est de **1500,00 €** par équipe non classé à l’issue de son championnat régional et/ou de zone.

D – ARBITRAGE DE WATER-POLO

Tableau de remboursement

Kilométrage aller/retour	*Montant du remboursement 1 journée*	*Montant du remboursement 2 journées*
€	€	€
50	67	126
100	77	136
150	104	162
200	113	172
300	139	201

Kilométrage aller/retour	*Montant du remboursement 1 journée*	*Montant du remboursement 2 journées*
€	€	€
400	156	216
500	171	231
600	191	251
800	216	277
1.000	250	312
1200	274	336
1400	297	359
1600	324	386
1800	349	413
2000	376	441
2200	391	456
2400	415	481
2600	440	506
2800	463	531
3000	489	561

A ce barème, il convient d'ajouter à partir du troisième jour, **56 €** par jour supplémentaire, repas compris.

Base de calcul

Frais de voyage en véhicule : barème officiel fiscal des déplacements professionnels. Puissance du véhicule suivant carte grise individuelle.
Frais de repas et de grand déplacement : au-delà de 100 km A/R pour un jour et pour deux jours - Non cadres.
Barème officiel dans la limite d'exonération des cotisations sociales pour 2007 à savoir :
- frais de restaurant : **16,10 €** par repas ;
- grand déplacement : **42,80 €** par jour.

L'ensemble du calcul est limité au tableau ci-dessus.

Des acomptes seront versés au fur et à mesure des déplacements, l'éventuelle régularisation étant effectuée en fin de championnat, en fonction du total kilométrique des déplacements.

Tarifs fédéraux

LICENCES

Saison 2007-2008

Conformément à l'article 49 Titre XII du règlement intérieur et au vote de l'assemblée générale en date du dimanche 15 avril 2007, les tarifications sont les suivantes, assurance comprise : **0,15 €**.

La période de prise de licence par "Extranat" se situe du dimanche 16 septembre 2007 au vendredi 5 septembre 2008.

		Natation course eau libre	Natation synchro	Plongeon	Water-polo	Maîtres (toutes disciplines)	Autres activités (2)
Comité régional	Plein tarif	Montants laissés à l'initiative des comités régionaux dans le respect de l'article 22 du règlement intérieur					
	Tarif réduit (1)						
Fédération	Plein tarif	16,75 €					
	Tarif réduit (1)	10,25 €					

(1) Tarif réduit : ENF (10 ans et moins, nés en 1998 et après) et licences été.
(2) Aquaforme, récréatives, remise en forme et détente.

Corporative

Pour TOUTES les licences : **9 €** pour la Fédération.

Ristourne

Au comité régional, par licence homologuée à la FFN : **0,46 €** versés en fin de saison.

AFFILIATIONS DES CLUBS

Période

- Clubs FFN : du dimanche 16/09/2007 au vendredi 30/11/2007.
- Clubs corporatifs : pas de période d'affiliation.

Montants

Le versement à la FFN pour l'affiliation des clubs comprend (tarifs indissociables) :

	Clubs "annuels"	Clubs d'été	Clubs corporatifs
	€	€	€
Affiliation	130	69	-
Agrément ENF (1)	27	27	-
Cotisation assurance (2)	16	16	16
Maintenance informatique	60	30	-
Annuaire fédéral	23	23	23
Communication interne (3)	111	111	111
TOTAL	*367*	*276*	*150*
Frais de gestion pour affiliation hors période	92	néant	néant
TOTAL	**459**	**276**	**150**

(1) Y compris le "package" Cf. tableau ENF ci-après.
(2) Cotisation de l'assurance responsabilité civile personnelle des dirigeants des clubs.
(3) La communication interne de la FFN comprend :
- deux abonnements au magazine Natation (attribués nominativement, un au président, un au secrétaire).
- Les trois numéros hors série (Annuel Résultats + Annuel Règlements + Annuel Natation Course).

Nota : Les abonnements au magazine peuvent être remboursés sur simple demande de la part du club ne les désirant pas, au tarif de **28 €** pour un abonnement.

Pour les nouveaux clubs exclusivement : donc à l'exception des fusions de clubs, modifications d'appellation, scission de clubs, changement de numérotation... GRATUITÉ de l'affiliation.

ENF

	Clubs FFN	Villes et autres structures	Nagez Grandeur Nature
Période	Annuel, été	Annuel, été	Eté
Agrément ENF	27 €	50 €	230 €
Produits Ecole de Natation Française	Document destiné aux pratiquants	Ensemble des produits commandés suivant les besoins de la structure	Kit promotion comprenant les supports de communication : affiches, tracts, visuel…
Personnalisation de la carte ou du passeport	Pour personnaliser vos passeports ou cartes natation aux nom et couleur de votre structure contactez le département ENF : 01 40 31 40 27		
Caractéristiques techniques de la personnalisation	Le logo des structures doit être impérativement envoyé à la Fédération Française de Natation en format EPS sous Macintosh : soit par Internet, soit sur disquette informatique		

TRANSFERTS

Frais de dossier

Sur facture FFN au comité régional.
Seulement pour les licenciés de + de 10 ans (nés en 1997 et avant).
GRATUITÉ (sans dossier à établir) pour :
- les licences ENF (nés en 1998 et après) ;
- les licences des dirigeants et officiels (avec l'accord du comité régional) ;
- les licences d'été (été à été uniquement) ;
- les licences corporatives (corporative à corporative uniquement) ;
- les licences aquaformes (aquaforme à aquaforme uniquement).

Tarifs par personne

50 % pour le comité régional, 50 % pour la FFN.

Membres d'une même famille	Tarifs (€)
1 ou 2	46
3	32
4	27
5 et +	23

Athlètes de haut niveau

Dédommagement des structures formatrices.
Licence "FFN" vers une licence "FFN" :

Français :

		€	
Liste Elite	MJS	4.575	Sur la base des listes en cours de validité arrêtées par le ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative
Liste seniors	MJS	3.050	
Liste jeunes	MJS	1.525	
Liste espoirs	FFN	765	

Non-sélectionnables :

	€
Licencié ayant participé à une épreuve internationale durant les deux dernières années	4.575,00 €
Licencié ayant participé à un championnat national dans son pays durant les deux dernières années	1.525,00 €

Répartition financière effectuée par le comité régional recevant le dossier de transfert

20 % pour la FFN, 20 % pour le comité régional quitté, 10 % pour le comité départemental quitté, 50 % pour le club quitté.

Délivrance et/ou transfert de licence FFN à un étranger

A l'exception des communautaires et des titulaires d'un contrat de travail avec un club français, ressortissant d'un pays ayant conclu un accord de coopération avec l'Union Européenne.

	€
Licencié ayant participé à une épreuve internationale durant les deux dernières années	4.575,00 €
Licencié ayant participé à un championnat national dans son pays durant les deux dernières années	1.525,00 €

L'intégralité de la somme revient à la FFN.

COMITÉS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Abonnement aux frais de communication de la FFN

Sur facture FFN, pour TOUS les comités : **153 €**.
Comprenant entre autres :
- l'Annuaire Fédéral ;
- l'Annuel Natation Course ;
- l'Annuel Résultats ;
- l'Annuel Règlements ;
- les comptes rendus des réunions des comités directeurs et des commissions fédérales ;
- la cotisation de l'assurance responsabilité civile personnelle des dirigeants des comités.

VENTE INDIVIDUELLE

Annuaire Fédéral

Edition 2008 : **23 €.**

Parutions natation

Montant de l'abonnement :
- Magazine, 8 numéros : **30 €**.

Vente au numéro
- Magazine : **5 €.**

Numéros hors série

- Annuel Résultats (saison 2006-2007), édition décembre 2007 : **20 €**.
- Annuel Règlements (saison 2007-2008), édition juillet 2007 : **23 €**.
- Annuel Natation Course, édition octobre 2007 : **12 €**.

Imprimés, objets publicitaires, librairie, vidéo

Se référer au site internet FFN.

REMBOURSEMENT DES FRAIS

Déplacements

Les remboursements de déplacement s'effectuent sur présentation de note de frais accompagnée de TOUTES les pièces justificatives ORIGINALES.

En ce qui concerne l'avion, coupons d'accès à bord OBLIGATOIRES (seule preuve du déplacement), accompagnés des billets ORIGINAUX.

Pour la SNCF, billets originaux obligatoires (avion et SNCF, aucune facture acceptée).

Il ne sera pas passé outre, POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT, quant au remboursement de frais non justifiés (justificatif égaré etc.).

De plus, comme auparavant, un ACCORD PRÉALABLE (du président, du secrétaire général ou de la trésorière générale de la FFN) est requis pour les remboursements de voyage effectués par avion ou route, y compris taxi, faute de quoi le tarif SNCF 2e classe au tarif le plus avantageux sera appliqué d'office.

- Dans le cas de kilomètres routiers, le prix de remboursement du km sera de **0,30 €**,
- Les frais de repas, comme pour toute dépense, doivent être accompagnés de la facture originale, mais sont limités à **27 €**.
- Les frais d'hôtel (petit déjeuner inclus), comme pour toute dépense, doivent être accompagnés de la facture originale, mais sont limités à **70 €**.

Réunions fédérales

Comité de direction, Bureau fédéral et réunion des commissions :
- TGV 2e classe ou autre train SNCF 1re classe ;
- avion ou route exclusivement sur accord préalable ;
- repas pris en charge par la FFN.

Assemblée générale

Seul un délégué de chaque comité régional est remboursé de ses frais de transport, sur la base du billet TGV 2e classe ou autre train SNCF 1re classe.

Nota - DOM-TOM : en plus, l'hébergement avant et après l'AG est pris en charge.

A l'exception du repas offert par la FFN, tous les autres frais, déplacement, hébergement, repas... sont à charge des régions pour ce qui les concerne.